HUGH STEPHENS LIBRARY 108852
PQ1668 .A1 1931 v.2
Œuvres poétiques /
3 7000 0005 0706 8

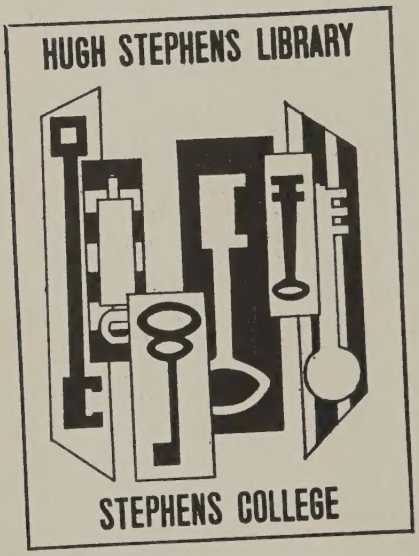
HUGH STEPHENS LIBRARY
STEPHENS COLLEGE

DISCARDED

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

JOACHIM DU BELLAY

ŒUVRES POÉTIQUES

II

RECUEILS DE SONNETS

**

ÉDITION CRITIQUE

PUBLIÉE PAR

HENRI CHAMARD

Quatrième tirage revu et augmenté.

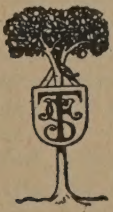

PARIS
LIBRAIRIE MARCEL DIDIER
4, RUE DE LA SORBONNE, 4

1961

PQ
1668
.A1
1931
v.2

STEPHENS COLLEGE
COLUMBIA, MISSOURI

AVERTISSEMENT

Ce nouveau fascicule contient d'abord les recueils de sonnets écrits par du Bellay pendant les quatre années de son séjour à Rome (1553-1557). Il donne ensuite le texte des sonnets qui n'ont vu le jour qu'après la mort de l'auteur.

La première partie, de beaucoup la plus longue, — et sans nul contredit la plus intéressante, — comprend les *Antiquitez de Rome* et les *Regrets*. On aura donc ici les deux chefs-d'œuvre du poète.

Bien que les *Antiquitez de Rome* aient paru sans doute après les *Regrets*, si l'on s'en fie au privilège (Fontainebleau, 3 mars 1557, n. s. 1558), postérieur à celui des *Regrets* (Paris, 17 janvier 1557, n. s. 1558), néanmoins, il m'a semblé logique de mettre en tête une œuvre que tout désigne à l'attention comme composée avant l'autre : et son état d'inachèvement (un *premier* livre sans second, signe indubitable du précoce dégoût qui saisit l'auteur et lui fit oublier son rêve d'humaniste), — et la place encore si grande accordée à l'imitation, aux savants emprunts, aux souvenirs livresques, — et l'indécision même de sa forme métrique (alternance du décasyllabe et de l'alexandrin). Par tous ces caractères, les *Antiquitez de Rome* sont une œuvre de transition, qui conduira tout naturellement le lecteur de la manière artificielle et laborieuse de l'*Olive* à la manière originale et vraiment franche des *Regrets*.

De ces *Antiquitez de Rome*, ainsi que je l'ai déjà dit [1], on possède, pour l'année 1558, deux éditions, ou plutôt deux tirages qu'aucun bibliographe, à ma connaissance, n'a jamais distingués l'un de l'autre. Les deux volumes offrent aux yeux le

1. *Avertissement* du t. I, p. VIII.

108852

même aspect typographique ; le nombre des pages est le même, et le contenu de ces pages de tout point identique ; enfin, ils se terminent par le même privilège. Rien ne permet de prime abord de faire entre eux la différence. Toutefois, lorsqu'on regarde de plus près, une humble virgule placée après *Rome*, dans le feuillet de titre, éveille l'attention : et de fait, si, mis en défiance par cette virgule, on compare les deux textes, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'un des deux corrige un certain nombre de graphies données par l'autre. Que l'initiateur en soit le poète, devenu plus exigeant en matière d'impression, ou simplement son imprimeur, Federic Morel, très soucieux, comme on sait [1], de correction typographique, toujours est-il que ce tirage *revu*, qui servit de modèle aux autres éditions, était celui qui s'imposait à notre choix, et c'est en effet celui dont on trouvera plus loin le texte.

Pour les *Regrets*, comme pour les *Antiquitez*, il existe deux tirages de l'édition originale, publiés la même année 1558 par le même imprimeur Federic Morel. Le premier tirage présente une double particularité : 1° au r° du 4e feuillet non chiffré, après la dédicace à d'Avanson, une liste en trois lignes de *Faultes à corriger* (ces fautes, et d'autres non signalées, ont disparu dans le second tirage) ; 2° malgré la mention portée au bas du titre : *Avec privilege du Roy*, le volume est sans privilège (le second tirage en offre un, tout à la fin, signé Duthier).

Les exemplaires qui représentent ce premier tirage des *Regrets* doivent être aujourd'hui assez rares. J'en connais trois : l'un à la Bibliothèque Nationale, les deux autres aux Bibliothèques de Reims et de Rouen. L'exemplaire de Paris, qui figurait au catalogue de la Bibliothèque du Roi sous la cote Y. 4593, est maintenant à la Réserve, Ye. 410. Peut-être est-il unique en son genre : outre la liste d'errata et l'absence de privilège, il présente en effet un troisième caractère qu'on ne retrouve ni dans celui de Reims ni dans celui de Rouen [2] : c'est, entre les feuillets

1. Cf. J. Dumoulin, *Vie et œuvres de Fédéric Morel imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583*. Paris, Picard, 1901, in-8°.
2. Communications de MM. Jadart, conservateur de la Bibl. de Reims,

chiffrés 26 et 27, l'insertion d'un carton de 2 feuillets non chiffrés, contenant le texte imprimé de huit sonnets qui ne figurent, que l'on sache, dans aucune autre édition du XVI^e siècle. La liberté de quelques-uns de ces sonnets explique suffisamment que l'auteur ne les ait introduits par cet ingénieux procédé que dans un nombre assez restreint d'exemplaires privilégiés [1].

L'ancien et très rare volume de la Bibliothèque du Roi resta longtemps, ce semble, sans être feuilleté, ou du moins sans que personne y remarquât ce qui lui donnait tout son prix. C'est Liseux le premier, en 1876, qui eut le bonheur de la découverte : il publia, d'après l'exemplaire « royal », une élégante et, somme toute, assez correcte édition des *Regrets*, en insérant à leur place, sous les n^os^ CV à CXII, les huit sonnets donnés par le carton [2]. Mais s'il eut le mérite, suivant son expression, d' « offrir aux curieux le régal de ces médisances réservées » d'après le seul texte *imprimé* que l'on en connaisse aujourd'hui, toutefois, il eut tort de croire qu'il faisait au public une révélation et lui servait de l'inédit. Ces huit sonnets étaient depuis longtemps connus par une copie manuscrite datant du XVII^e siècle, copie que renfermait, à la Bibliothèque Nationale, un volume du fonds de Mesmes jadis coté 7237[2]. Signalés en 1848 par Paulin Paris [3], ils avaient été, dès mars 1849, publiés — d'ailleurs assez inexactement — par Anatole de Montaiglon, qui les avait mis en valeur par un judicieux commentaire [4], et reproduits en 1867

et Loriquet, directeur des Bibl. de Rouen, que je remercie de leur obligeance.

1. Autre détail : dans le précieux volume de la Bibl. Nat., *douze* sonnets exactement portent des titres manuscrits qui en précisent le sujet. Ces courtes mentions sont d'une écriture qui ne paraît pas remonter au delà de la seconde moitié du XVII^e siècle. Pour être tout à fait complet, je les ai relevées dans l'appareil critique, en les signalant par cette indication : *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y^e. 410*).

2. *Les Regrets de Joachim du Bellay Angevin. Collationné sur la première édition* (*Paris, 1558*). Paris, I. Liseux, 1876, 1 vol. in-18.

3. *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. VII, p. 107.

4. *Huit sonnets de Ioachim du Bellay, gentilhomme angevin, publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale.* Paris, Guiraudet et Jouaust, mars 1849, in-8° de 19 pp. [extrait du journal L'AMATEUR DE LIVRES et tiré à 50 exemplaires].

par Marty-Laveaux, dans l'appendice du second volume de son édition des *Œuvres françoises de Ioachim du Bellay* [1].

La copie qu'ont suivie mes deux prédécesseurs, et qu'on trouvera dans le manuscrit de la Bibliothèque Nationale [2] aujourd'hui coté fr. 884, ff. 268-269 [*Huict sonnetz de Joachim du Bellay qui ne sont point imprimez*], ne présente avec le texte imprimé, suivi par Liseux, que des différences de graphie tout à fait négligeables.

Il est naturel de penser que des sonnets comme ceux-là, communiqués par le poète à ses intimes et circulant sous le manteau, n'allaient pas sans provoquer un intérêt particulier, et que tous les amis qui avaient part à ce régal en prenaient volontiers des copies [3]. Beaucoup de ces copies sans doute se sont perdues avec le temps, mais il n'est pas téméraire de supposer que plusieurs ont dû subsister et gisent peut-être à cette heure dans quelque obscur recoin de bibliothèque ou d'archives, insoupçonnées grâce au silence des catalogues. Cette hypothèse n'a rien que de plausible, si l'on en juge par ce fait que diverses bibliothèques nous fournissent effectivement des copies manuscrites de certains sonnets des *Regrets*.

Personne, à mon escient, n'a jamais signalé que dans une édition du recueil d'Aubert conservée à la Bibliothèque Nationale (Réserve, Y^e^ 1716), la partie des *Regrets*, datée de 1569, contient entre les ff. 29 et 30 une copie des mêmes sonnets CV-CXII, copie qui paraît bien remonter au XVI^e^ siècle, et qui, de toute façon, est antérieure à celle du manuscrit fr. 884.

Un autre manuscrit de la Bibliothèque Nationale [4], fr. 1663 (anc. $7652^{3,5}_{A}$, Colbert 2205), renferme aux ff. 73 v° et 118 r°,

1. T. II, p. 526-530.

2. *Catalogue des manuscrits français*, ancien fonds, t. I, p. 150.

3. Déjà des copies couraient à Rome, à l'époque où l'auteur composait son ouvrage. Cf. ce qu'il écrit lui-même à ce sujet dans une lettre au cardinal du Bellay, 31 juillet 1559 (édit. de Nolhac, p. 43-44) : « Ung escrivain Breton, que de ce temps là je tenois avec moy, en faisoit des coppies secrettement, lesquelles (comme je découvry depuys) il vendoit aux gentilzhommes françois qui pour lors estoient à Romme... Or, estant de retour en France, je fus tout esbahy que j'en trouvé une infinité de coppies imprimées tant à Lyon que Paris. » — Sur Le Breton, cf. *Regrets*, LVIII.

4. *Catalogue des manuscrits français*, ancien fonds, t. I, p. 283.

d'une écriture du XVIe siècle, une copie des sonnets LII et CVI qui nous apporte quelques variantes de texte.

A la Bibliothèque Nationale encore, un volume du fonds Dupuy qui provient d'Adrien de Thou [1], n° 736, ff. 235 v°-236 r°, contient sous ce titre : *Nouvelles de Romme*, une copie (XVIe siècle) des sonnets LXXXVI et CXIII. Un autre volume de la même collection [2], n° 415, f. 4 r°, contient une copie (XVIIe siècle) du sonnet CXXXVI sur Genève. Une autre copie (XVIe siècle) du même sonnet, antérieure à la précédente, se trouve au f. 335 r° du manuscrit des Cinq cents de Colbert [3] coté 488.

Le manuscrit 5418 de la Bibliothèque de l'Arsenal [4], *Recueil Conrart*, t. IX, p. 361, sous ce titre : *Deux sonnets de Du Bellay non-imprimez*, donne encore une copie (XVIIe siècle) des deux sonnets CVI et CV.

Enfin, un manuscrit de la Bibliothèque de Soissons [5], n° 199 (anc. 187), contient au f. 37 v°, sous ce titre : *Sonnet du courtizan françois romanizé*, une seconde copie (XVIe siècle) du sonnet LXXXVI.

J'ai confronté soigneusement toutes ces copies avec le texte de l'édition originale ; mais je n'ai pas cru nécessaire de consigner dans l'appareil critique des différences d'orthographe qui sont le fait des seuls copistes. J'ai borné ma tâche à relever dans les manuscrits tout ce qui était, non variante de graphie, mais variante de texte. Il se peut, en effet, sans qu'on puisse le démontrer, que, dans plusieurs cas, une variante de cette nature, donnée par un manuscrit du XVIe siècle, représente un état antérieur à la rédaction définitive que fournissent les imprimés.

Même avec les leçons tirées des manuscrits, l'appareil critique du présent volume est moins développé que celui du premier. La raison en est simple : les diverses éditions données des *Regrets* et des *Antiquitez* de 1558 à 1568 l'ont toutes été par Federic Morel,

1. *Catalogue de la collection Dupuy*, t. II, p. 355 sqq.
2. *Catalogue de la collection Dupuy*, t. I, p. 376.
3. *Catalogue des manuscrits de la collection des Cinq cents de Colbert*, p. 290 sqq.
4. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. V, p. 282.
5. *Catalogue des manuscrits des départements*, t. III, p. 124-125.

et, sans être toujours à l'abri du reproche, il apportait du moins à l'impression des livres un soin plus diligent, une méthode plus précise, une unité de vues plus grande qu'Arnoul l'Angelier ou Vincent Sertenas [1].

Si l'appareil critique est moins considérable, en revanche le commentaire, par la force des choses, a pris des proportions plus amples. Malgré notre ferme vouloir de le réduire au minimum, il a bien fallu cette fois en étendre un peu les limites.

D'abord, comme pour l'*Olive*, — et cela surtout a trait aux *Antiquitez de Rome*, — il était nécessaire d'indiquer les sources. Comme pour l'*Olive*, j'ai largement mis à profit les savants travaux de M. Joseph Vianey. Les notes de cette édition ne dispenseront pas de lire les deux pénétrantes études qu'il a naguère fait paraître dans le *Bulletin Italien* [2], et qu'il vient de refondre dans son nouvel ouvrage, si judicieux et si sagace, sur *le Pétrarquisme en France au* XVI^e^ *siècle* [3].

Mais ce sont les *Regrets* principalement qui, pour être compris et goûtés du lecteur, exigeaient presque à chaque page un commentaire approprié. Cette œuvre, si peu livresque en comparaison des autres, d'une allure si personnelle, d'un tour si franc, baigne à tel point, si l'on peut ainsi dire, dans la réalité, que, pour la saisir dans toute sa vie, on ne saurait la détacher du milieu qui l'a vue naître. Comme toutes les œuvres issues des circonstances, elle est remplie d'allusions — historiques ou littéraires — à des hommes du temps, à des faits de l'époque, à des choses du jour. Je me suis efforcé, dans la mesure du possible, de pénétrer ces allusions. J'ai consulté les documents contemporains, les dépêches diplomatiques, les mémoires et les lettres, — et non pas toujours sans profit. J'ai de même tenté d'identifier les personnages auxquels du Bellay dédie ses sonnets. Si je n'ai pu réussir à porter partout la lumière, ce n'est pas faute d'avoir cherché. Mais il est des points qui résistent aux plus opiniâtres

1. Cf. *Deffence*, édit. crit., p. IX.
2. 1901, p. 187 : « les *Antiquitez de Rome*, leurs sources latines et italiennes » ; — 1904, p. 30 : « la part de l'imitation dans les *Regrets* ».
3. Montpellier, Coulet, 1909, in-8°, p. 317 sqq.

investigations, et l'on sait de reste qu'en toutes choses les efforts les plus méritoires ne sont pas par là même assurés du succès. Déjà les amis du poète, à propos des *Regrets*, se plaignaient de ne pas tout saisir dans ses vers. Le chancelier François Olivier écrivait à Jean Morel d'Embrun : « Sunt in iis nonnulla quæ me fugiunt, quod scilicet res ipsas non capio [1]. » S'il en était ainsi dès 1558, faut-il nous étonner, à la distance où nous sommes, que bien des choses nous échappent ? Quelque bonne fortune, comme il en survient au hasard des recherches, éclaircira peut-être un jour ce qui reste obscur aujourd'hui. C'est mon souhait le plus sincère. Pour moi, j'avoue sans fausse honte qu'il est certains détails que je n'ai pu élucider, — et cela, malgré le concours si diligent et si actif que m'ont prêté, dans plusieurs cas, MM. Émile Picot, Ferdinand Brunot, Henri Hauvette, Paul Laumonier, d'autres encore, dont on connaît la minutieuse érudition et l'inépuisable obligeance.

Quoi qu'il en soit, le désir de faciliter, à quiconque l'entreprendra, la lecture des *Regrets*, excusera, s'il est besoin d'excuse, l'abondance d'un commentaire que suffirait à justifier l'exceptionnelle valeur de l'œuvre. Aussi bien me suis-je attaché strictement à garder toujours à ce commentaire, comme au reste de l'édition, le caractère d'objectivité que réclame et qu'impose la méthode historique [2].

*
* *

J'ai peu de chose à dire sur la seconde partie de ce volume. Conformément au plan fixé dès le principe [3], elle comprend tous les sonnets dont la publication est postérieure à la mort du poète. Dans ce compartiment spécial, voici l'ordre que j'ai suivi.

1. En tête des *Poemata* de 1558, f. 2 r°. — Cf. *Lettres de Joachim du Bellay*, édit. de Nolhac, p. 66.

2. Pour le détail des questions, d'ordre historique ou littéraire, se rattachant aux œuvres contenues dans ce volume, v. notre étude sur *Joachim du Bellay* (1900), 2e part., chap. I, II, III, IV, V, VI, IX.

3. *Avertissement* du t. I, p. IX.

J'ai cru devoir placer en tête, en les détachant de la masse, cinq *Sonnets liminaires*. Ceux-là ont bien paru du vivant de l'auteur, mais non pas dans ses œuvres : il faut les chercher dans l'œuvre d'amis, dont ils célèbrent la valeur sur le mode dithyrambique si cher au XVIe siècle, et l'éditeur de 1568, Guillaume Aubert, qui devait les connaître, mais qui les regardait sans doute comme inséparables de l'œuvre célébrée, n'a pas jugé bon de les recueillir.

Tous les autres sonnets sont *posthumes*. Ce sont d'abord les *Sonnets à la Royne de Navarre*, Jeanne d'Albret, avec les réponses de la reine, poésies de jeunesse, raffinées et précieuses, très médiocres de part et d'autre, mais qui sont un curieux témoignage des complimen ts qu'échangeait à la cour de France, vers 1550, une princesse bel esprit avec un bel esprit poète. — Puis viennent les *Amours*, composés seulement en 1559, par un retour assez fâcheux à l'inspiration de l'*Olive*. — Enfin, le volume se termine par les *Sonnets divers*. Ces sonnets, au nombre de cinquante-deux, Aubert les a distribués très capricieusement dans les diverses parties de son édition collective : c'est tout au plus si, en deux endroits de son 5e fascicule (*Divers Poëmes*), sous les titres courants de *Recueil de sonnets* (ff. 44-49) et d'*Epitaphes* (ff. 59-60), il a groupé vingt-trois, puis six de ces sonnets. J'ai jugé qu'il y avait lieu de les réunir et de les classer. Le meilleur classement eût été sans nul doute le classement chronologique. Mais à mon vif regret je n'y pouvais songer : pour la plupart de ces sonnets, rien ne permet de préciser la date de composition. Force était donc de se rabattre sur un autre mode de classement. Celui qui m'a paru le plus « rationnel », c'est — sans trop m'écarter de l'ordre d'Aubert — de grouper ces sonnets d'après la nature des sujets traités et la qualité des destinataires. Après un sonnet qui sert de préface (s. I), j'ai placé les sonnets qui ont un caractère *autobiographique* (départ de France, voyage en Italie, séjour à Rome) et sont en quelque sorte des sonnets *personnels* (s. II-XV) : ceux-là du moins, on peut les dater de façon à peu près exacte, et partant les disposer selon l'ordre chronologique. Ensuite, j'ai placé les sonnets *officiels* (s. XVI-XXIV), dédiés aux

puissants de la Cour. Un sonnet *du Parlement de Paris* (s. XXV) est l'introduction toute naturelle des sonnets dédiés aux *parlementaires* (s. XXVI-XXXII). De ce monde du Parlement, où du Bellay comptait des protecteurs et des amis, on passe de plain-pied au cercle de ses *intimes* : douze sonnets (s. XXXIII-XLIV), la plupart écrits sur un ton d'affectueux enthousiasme, nous le montrent dans son commerce avec ses amis Du-Val ou Morel, ses compagnons de la Pléiade, d'autres lettrés de son époque. Et le recueil se clôt par huit sonnets *funèbres* (s. XLV-LII), consacrés à pleurer des morts héroïques.

*
* *

Avec ce tome II, nous en avons fini des sonnets de J. du Bellay. Désormais, c'est le tour des *Poésies lyriques*. Toutefois, pour être complet, donnons en terminant la liste des quelques sonnets isolés qui n'ont pas trouvé place dans nos deux premiers fascicules, parce qu'ils font partie intégrante d'ouvrages ou de recueils dont il n'y avait pas lieu de les détacher :

— un sonnet *A l'ambicieux & avare ennemy des bonnes lettres*, à la fin de la *Deffence* (édit. crit., p. 343) ;

— un sonnet *à Salmon Macrin*, dans les *Inventions* de 1552 ;

— un sonnet dans les *Jeux Rustiques* (1558), traduction en vers rapportés d'un *vœu rustique* de Naugerius ;

— un sonnet en tête du *Discours au Roy sur la trefve de l'an* M.D.LV (1558) ;

— un sonnet à la fin de l'*Epithalame sur le mariage de Philibert Emanuel* (1559) ;

— trois sonnets à la fin des *Inscriptions* qui font suite à l'*Entreprise du Roy-Daulphin* (1559) ;

— un sonnet-dédicace au cardinal de Lorraine, en tête du *Discours au Roy sur le faict de ses quatre estats* (posthume).

On trouvera ces sonnets à leur place dans les volumes suivants.

Paris, février 1909.

ADDITION AU TOME I

Dans un article sur « un ancien exemplaire de Joachim du Bellay », qu'a publié la *Revue des Bibliothèques*, 1909, p. 154, j'ai décrit, d'après un volume entré récemment (février 1909) à la Bibliothèque de la Sorbonne, un livret de 24 feuillets non chiffrés, qu'il faut considérer comme un complément de l'*Olive* de 1554, et qui contient l'*Anterotique* et les *Vers Lyriques*. Il n'est donc pas exact, comme je l'avais avancé t. I, p. 126, que l'édition de 1549 ait été pour l'*Anterotique* « la seule édition donnée du vivant de l'auteur ». Voici les variantes, purement graphiques, que fournit du poème en question ce livret de 1554, qui devrait être désigné par la lettre B, les textes B, C, D devenant par là même C, D, E.

9. au [aux] — 13. petitz bouz — 15. joue — 16. bordees — 23. couchee — 28. au ventre, — 46. aboys — 70. condamnee — 90. fouetz — 97. envoy' — 98. cheveuz — 101. cheveulx — 101. delié — 102. lié — 113. beauz — 141. melodieux — 146. valee — 163. au [aux] — 169. edentee — 170. chantee — 179. au [aux] — 181. approcher — 188. enroué — 191. Idee — 192. guydee — 195. mouelles — 208. Schytie

LE PREMIER LIVRE

DES

ANTIQVITEZ DE ROME

CONTENANT

VNE GENERALE DESCRIPTION DE SA GRANDEVR

ET COMME VNE DEPLORATION DE SA RVINE

PLVS

VN SONGE OV VISION SVR LE MESME SVBIECT

1558

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

A. — *Le premier livre des Antiquitez de Rome contenant une generale description de sa grandeur, et comme une deploration de sa ruine... Plus un Songe ou Vision sur le mesme subject...* Paris, Federic Morel, 1558, in-4°.

B. — *Le premier livre des Antiquitez de Rome, contenant...* [le titre ne diffère que par la virgule après *Rome*]. Paris, Federic Morel, 1558, in-4°. — Second tirage, plus correct que le premier. C'est le texte que nous suivons.

C. — *Le premier livre des Antiquitez de Rome contenant...* [même titre que A]. Paris, Federic Morel, 1562, in-4°.

D. — Recueil d'Aubert, 6e partie [à la suite des *Regrets*]. Paris, Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°. — C'est là que, pour la première fois, les sonnets sont numérotés.

LES ANTIQVITEZ DE ROME

AV ROY[1] [1 v°]

*

Ne vous pouvant donner ces ouvrages antiques
Pour vostre Sainct-Germain ou pour Fontainebleau,
Je les vous donne (Sire) en ce petit tableau
Peint, le mieux que j'ay peu, de couleurs poëtiques :

Qui mis sous vostre nom devant les yeux publiques,
Si vous le daignez voir en son jour le plus beau,
Se pourra bien vanter d'avoir hors du tumbeau
Tiré des vieux Romains les poudreuses reliques.

Que vous puissent les Dieux un jour donner tant d'heur,
De rebastir en France une telle grandeur
Que je la voudrois bien peindre en vostre langage :

Et peult estre qu'alors vostre grand' Majesté,
Repensant à mes vers, diroit qu'ilz ont esté
De vostre Monarchie un bienheureux presage.

2. Sainct Germain D — 12. à lors A — 13. qu'ils D.

1. Henri II.

I [2 r°]

Divins Esprits, dont la poudreuse cendre
Gist sous le faix de tant de murs couvers,
Non vostre loz, qui vif par voz beaux vers
Ne se verra sous la terre descendre,

Si des humains la voix se peult estendre
Depuis icy jusqu'au fond des enfers,
Soient à mon cry les abysmes ouvers,
Tant que d'abas vous me puissiez entendre.

Trois fois cernant sous le voile des cieux
De voz tumbeaux le tour devotieux,
A haulte voix trois fois je vous appelle :

J'invoque icy vostre antique fureur,
En ce pendant que d'une saincte horreur
Je vays chantant vostre gloire plus belle.

II [1]

Le Babylonien ses haults murs vantera
Et ses vergers en l'air, de son Ephesienne
La Grece descrira la fabrique ancienne,
Et le peuple du Nil ses pointes chantera :

I. — 1. esprits D — 10. tumbeaus A ; devocieux A — 14. je vais C. D.

1. Le sonnet est pris aux traditions antiques sur les sept merveilles du monde ; le développement est imité d'Horace, *Carm.* I. VII, début (Laudabunt alii claram Rhodon aut Mitylenen...).

La mesme Grece encor vanteuse publira
De son grand Juppiter l'image Olympienne,
Le Mausole sera la gloire Carienne,
Et son vieux Labyrinth' la Crete n'oublira :

L'antique Rhodien elevera la gloire
De son fameux Colosse, au temple de Memoire :
Et si quelque œuvre encor digne se peult vanter

De marcher en ce ranc, quelque plus grand' faconde
Le dira : quant à moy, pour tous je veulx chanter
Les sept costaux Romains, sept miracles du monde [1].

III [2] [2 v°]

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcz que tu vois,
Et ces vieux murs, c'est ce que Rome on nomme.

II. — 8. labyrinth' A, Labyrinthe C, D — 14. Costaux A.
III. — 1. qui cerches Rome en Romme D.

1. Cf. Properce, *Eleg.* III, xi, 57 :

Septem urbs alta jugis, toto quae praesidet orbi.

2. Traduction d'une épigramme latine, que du Bellay sans doute a lue dans un recueil de poésies publié à Venise, en 1554, par Gabriel Giolito, sous ce titre : *Antonii Terminii Contursini Lucani. Iunii Albini Terminii Senioris. Molsae, Bernardini Rotae, equitis Neapolitani, et aliorum illustrium poetarum carmina* (Bibl. Nat. Y^c. 7964). La pièce en question est citée f. 64 r°, comme d'un auteur incertain (*Incerti de Roma antiqua*). En voici le texte :

Qui Romam in media quæris, novus advena, Roma,
Et Romæ in Roma nil reperis media,

Voy quel orgueil, quelle ruine : & comme
Celle qui mist le monde sous ses loix,
Pour donter tout, se donta quelquefois,
Et devint proye au temps, qui tout consomme.

Rome de Rome est le seul monument,
Et Rome Rome a vaincu seulement.
Le Tybre seul, qui vers la mer s'enfuit,

Reste de Rome. O mondaine inconstance!
Ce qui est ferme, est par le temps destruit,
Et ce qui fuit, au temps fait resistance.

14. resistence A.

Aspice murorum moles, præruptaque saxa,
Obrutaque horrenti vasta theatra situ.
Hæc sunt Roma : viden' velut ipsa cadavera tantæ
Urbis adhuc spirent imperiosa minas ?
Vicit ut hæc mundum, visa est se vincere : vicit,
A se non victum ne quid in orbe foret.
Nunc victa in Roma Roma illa invicta sepulta est,
Atque eadem victrix victaque Roma fuit.
Albula Romani restat nunc nominis index :
Quin etiam rapidis fertur in æquor aquis.
Disce hinc quid possit Fortuna. Immota labascunt,
Et quæ perpetuo sunt agitata manent.

Il semble que cette épigramme ait été célèbre à l'époque, et Jean Doublet, à la suite de ses *Elégies* (1559), l'a traduite également : *Sur les ruines de Rome. Tiré de l'epigramme latin* (cf. réimpr. de Jouaust, *Cab. du Bibl.*, n° XI, 1871, p. 142). Baïf à son tour, dans ses *Carmina* (1577, f. 25 v°), l'a transposée en trimètres iambiques. — G. Colletet, *Traitté du Sonnet*, 1658, p. 44, l'attribue à Janus Vitalis, et c'est en effet sous ce nom qu'elle figure, avec des variantes de texte, dans les deux recueils suivants : 1° *Carmina illustrium poetarum Italorum* (Paris, 1576), t. I, f. 283 v°; 2° *Delitiæ* cc. *Italorum poetarum* (Francfort, 1608), t. II, p. 1433. — Sur Janus Vitalis, poète néo-latin, originaire de Palerme, et très en faveur près de Léon X, v. la *Bibliotheca Sicula* d'Antonino Mongitore, t. I (1707), p. 305.

IV [1]

Celle qui de son chef les estoilles passoit,
Et d'un pied sur Thetis, l'autre dessous l'Aurore,
D'une main sur le Scythe, & l'autre sur le More,
De la terre & du ciel la rondeur compassoit :

Juppiter ayant peur, si plus elle croissoit,
Que l'orgueil des Geans se relevast encore,
L'accabla sous ces monts, ces sept monts qui sont ore
Tumbeaux de la grandeur qui le ciel menassoit.

Il luy mist sur le chef la croppe Saturnale,
Puis dessus l'estomac assist la Quirinale,
Sur le ventre il planta l'antique Palatin,

Mist sur la dextre main la hauteur Celienne,
Sur la senestre assist l'eschine Exquilienne,
Viminal sur un pied, sur l'autre l'Aventin.

IV. — *Aucune variante.*

---

1. Transposition d'une pièce latine insérée par l'auteur dans ses *Poemata* (1558), f. 45 r° [*Tumulus Romæ veteris*], et dans laquelle il fait parler Rome elle-même :

Montibus e septem totum diffusa per orbem,
Sidera sublimi vertice Roma tuli.
Sub pedibus terras utroque ab littore pressi,
Athlantem tenuit dextra, sinistra Scytham.
Juppiter hos etiam disjecit fulmine montes,
Et tumulos jussit corporis esse mei.
Incubuit capiti rupes Tarpeïa nostro,
Pressa Quirinali pectora nostra jacent.
Crura Palatinus, geminos hinc inde lacertos
Collis Aventinus Vimineusque tegunt.
Exquiliæ hinc surgunt, & surgit Cœlius illinc :
Hæc quoque sunt pedibus facta sepulchra meis.
Sic quæ viva sibi septem circundedit arceis,
Mortua nunc septem contegitur tumulis.

V [3 r°]

Qui voudra voir tout ce qu'ont peu nature,
L'art & le ciel (Rome) te vienne voir [1] :
J'entens s'il peult ta grandeur concevoir
Par ce qui n'est que ta morte peinture.

Rome n'est plus : & si l'architecture
Quelque umbre encor de Rome fait revoir,
C'est comme un corps par magique sçavoir
Tiré de nuict hors de sa sepulture.

Le corps de Rome en cendre est devallé,
Et son esprit rejoindre s'est allé
Au grand esprit de ceste masse ronde.

Mais ses escripts, qui son loz le plus beau
Malgré le temps arrachent du tumbeau,
Font son idole errer parmy le monde [2].

V. — *Aucune variante.*

---

1. Souvenir de Pétrarque, sonnet CCX (Mestica, p. 344) :

Chi vuol veder quantunque po natura
E'l ciel tra noi, venga a mirar costei.

2. Cf. la même opposition d'idées développée tout au long par l'auteur dans sa *Romæ descriptio* (*Poemata*, ff. 5 v°-6 r°). — Cf. aussi cette épigramme de Lazzaro Buonamici (le « docte Bonamy » dont a parlé Baïf) :

Vos operum antiquæ moles, collesque superbi,
Quis modo nunc Romæ nomen inane manet :
Vosque triumphales arcus, cæloque colossi
Æquati, Pariis marmora cæsa jugis :
Edita Pyramidum fastigia, templa Deorum,
Digna vel æthereis amphitheatra locis :
Vos ævi tandem attrivit longinqua vetustas,
Vos longa tandem fata tulere die.
At Romæ Æneadum magnum et memorabile nomen
Tempus edax rerum tollere non potuit,
Nec poterit, clari donec monimenta vigebunt
Ingenii, quæ non ulla senecta rapit.
Cetera labuntur tacito fugientia cursu,
Calliope æternum vivere sola potest.

VI [1]

Telle que dans son char la Berecynthienne
Couronnee de tours, & joyeuse d'avoir
Enfanté tant de Dieux, telle se faisoit voir
En ses jours plus heureux ceste ville ancienne :

Ceste ville, qui fut plus que la Phrygienne
Foisonnante en enfans, & de qui le pouvoir
Fut le pouvoir du monde, & ne se peult revoir
Pareille à sa grandeur, grandeur sinon la sienne.

Rome seule pouvoit à Rome ressembler,
Rome seule pouvoit Rome faire trembler [2] :
Aussi n'avoit permis l'ordonnance fatale

Qu'autre pouvoir humain, tant fust audacieux,
Se vantast d'égaler celle qui fit égale
Sa puissance à la terre & son courage aux cieux.

VI. — 7. peut A — 13. dégaler A.

Les deux recueils mentionnés ci-dessus (p. 6, n.) reproduisent cette épigramme (*Carmina...*, t. I, f. 241 r° ; *Delitiæ...*, t. I, p. 475).

1. Inspiré de Virgile, *Aen.* VI, 781-787, passage ainsi rendu par du Bellay dans sa traduction posthume du VI[e] livre de l'*Enéide* :

> Sous cestuy-cy [Romulus] (mon filz) prendra naissance
> Romme la grand', Romme, qui sa puissance
> De la rondeur du monde bornera
> Et son courage aux cieux egalera.
> Elle emmurant sept montaignes ensemble,
> Grosse d'enfans à Cybele ressemble,
> Mere des Dieux, qui de tours couronnee,
> Et sur un char de triomphe menee,
> Des Phrygiens traverse les citez,
> S'esjouissant de tant de deitez,
> Et de se voir cent nepveuz autour d'elle,
> Tous jouissans de nature immortelle,
> Tous possedans le hault sejour des cieux.

2. Cf. Horace, *Ep.* XVI, 2 :

> Suis et ipsa Roma viribus ruit.

— Cf. encore ci-dessous s. XXI, 10.

VII [1] [3 v°]

Sacrez costaux, & vous sainctes ruines,
Qui le seul nom de Rome retenez,
Vieux monuments, qui encor soustenez
L'honneur poudreux de tant d'ames divines :

Arcz triomphaux, pointes du ciel voisines,
Qui de vous voir le ciel mesme estonnez,
Las, peu à peu cendre vous devenez,
Fable du peuple & publiques rapines!

Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre
Les bastimens, si est-ce que le temps
Œuvres & noms finablement atterre.

Tristes desirs, vivez donques contents :
Car si le temps finist chose si dure,
Il finira la peine que j'endure.

VII. — *Aucune variante.*

---

1. Traduit d'un sonnet italien, qui figure au t. II du recueil mis à profit par du Bellay pour son *Olive : Delle Rime di diversi nobili huomini et eccellenti poeti nella lingua thoscana.... Libro secondo*, Venise, Giolito, 1547 et 1548. Voici l'original, d'après l'édit. de 1548 (Bibl. Ars. 4244 B. L. — Bibl. Nat. Y⁴. 6882), f. 132 :

Superbi colli, e voi sacre ruine,
Che 'l nome sol di Roma anchor tenete ;
Ahi che reliquie miserande havete
Di tante anime, eccelse e pellegrine!

Theatri, archi, colossi, opre divine,
Triomphal pompe gloriose e liete,
In poco cener pur converse sete
E fatte al vulgo vil favola al fine.

Cosi se ben' un tempo al tempo guerra
Fanno l'opre famose, a passo lento
E l'opre e i nomi insieme il tempo atterra.

Vivrò dunque fra miei martir contento,
Che se'l tempo da fine a ciò ch' è in terra,
Darà forsi anchor fine al mio tormento.

Ce sonnet, rapporté par Giolito comme d'un auteur incertain, est en

VIII [1]

Par armes & vaisseaux Rome donta le monde,
Et pouvoit on juger qu'une seule cité
Avoit de sa grandeur le terme limité
Par la mesme rondeur de la terre & de l'onde.

Et tant fut la vertu de ce peuple feconde
En vertueux nepveux, que sa posterité
Surmontant ses ayeux en brave auctorité,
Mesura le hault ciel à la terre profonde :

Afin qu'ayant rangé tout pouvoir sous sa main,
Rien ne peust estre borne à l'empire Romain :
Et que, si bien le temps destruit les Republiques,

Le temps ne mist si bas la Romaine hauteur,
Que le chef deterré aux fondemens antiques,
Qui prindrent nom de luy, fust découvert menteur.

VIII. — 7. ayeulx D.

---

réalité de Baldassare Castiglione, l'auteur du *Cortegiano*. Sur ce point, v. Morel-Fatio, *Histoire d'un sonnet*, art. publ. dans la *Rev. d'hist. litt. de la Fr.*, 1894, p. 97.

1. Amplification d'une épigramme de Buchanan :

Roma armis terras, ratibusque subegerat undas,
Atque iidem fines orbis & urbis erant.
Vincere restabat cœlum, perfregit Olympum
Priscorum pietas aurea Pontificum.
At bona posteritas, ausis ne cedat avitis,
Tartara præcipiti currit ad atra gradu.

Comment du Bellay connaissait-il cette épigramme ? On ne saurait le préciser. Buchanan n'avait pas encore fait un recueil de ses poèmes, qui couraient épars de tous les côtés (cf. sur ce point le début de sa lettre à Pierre Daniel, datée d'Edimbourg, 24 juillet 1566 : « Inter occupationes aulicas & incommoda valetudinis, vix quicquam temporis potui suffurari, quod vel amicis vel mihi impenderem : eoque factum est ut ad amicos rarius scribam, & *mea quæ sparsim jacent carmina non recolligam*... »). Antérieurement, du Bellay avait tiré d'une élégie de Buchanan l'*Adieu aux Muses* qui clôt son recueil de 1552, et d'autre part, ses bons rapports avec l'humaniste écossais sont attestés par le sonnet CLXXXVII des *Regrets*. Les six vers cités ci-dessus — comme aussi les deux pièces dont il sera

IX [4 r°]

Astres cruelz, & vous Dieux inhumains,
Ciel envieux, & marastre Nature,
Soit que par ordre ou soit qu'à l'aventure
Voyse le cours des affaires humains,

Pourquoy jadis ont travaillé voz mains
A façonner ce monde qui tant dure ?
Ou que ne fut de matiere aussi dure
Le brave front de ces palais Romains ?

Je ne dy plus la sentence commune,
Que toute chose au dessous de la Lune
Est corrompable & sugette à mourir :

Mais bien je dy (& n'en veuille desplaire
A qui s'efforce enseigner le contraire)
Que ce grand Tout doit quelquefois perir.

X [1]

Plus qu'aux bords Aetëans le brave filz d'Aeson,
Qui par enchantement conquist la riche laine,
Des dents d'un vieil serpent ensemençant la plaine
N'engendra de soldatz au champ de la toison,

IX. — 11. corompable C — 12. vueille C, D.
X. — 1. Ætëans D; Æson D — 4. soldats C, D.

---

question à propos du sonnet XVIII (v. plus bas, p. 18-19) — figurent dans les deux recueils suivants, les premiers qu'on ait publiés des poésies de Buchanan : 1° *Georgii Buchanani Scoti Franciscanus. Varia ejusdem authoris Poemata*, s. l., 1566, in-8° (Bibl. Nat. Y^e. 9635) ; 2° *Georgii Buchanani Scoti poetæ eximii Franciscanus & Fratres, quibus accessere varia ejusdem & aliorum Poëmata*, Bâle, Thomas Guarin, s. d. [1568], in-8° (Bibl. Nat. Y^e. 9598). Dans la grande édition des œuvres de Buchanan procurée par Thomas Ruddimann (Édimbourg, 1715, 2 vol. in-f°), c'est le n° XVI des *Fratres Fraterrimi*, t. II, 2^e part., p. 22. Le dernier vers présente cette var. :

Tartara præcipiti *tendit ad ima* gradu.

1. Paraphrase d'une strophe d'Horace, *Carm.* IV, IV, 61-64, où Rome

Ceste ville, qui fut en sa jeune saison
Un hydre de guerriers, se vid bravement pleine
De braves nourrissons, dont la gloire hautaine
A remply du Soleil l'une & l'autre maison :

Mais qui finablement, ne se trouvant au monde
Hercule qui dontast semence tant feconde,
D'une horrible fureur l'un contre l'autre armez,

Se moissonnarent tous par un soudain orage,
Renouvelant entre eulx la fraternelle rage
Qui aveugla jadis les fiers soldatz semez.

XI [4 v°]

Mars vergongneux d'avoir donné tant d'heur
A ses nepveux, que l'impuissance humaine
Enorgueillie en l'audace Romaine
Sembloit fouler la celeste grandeur,

Refroidissant ceste premiere ardeur,
Dont le Romain avoit l'ame si pleine,
Soufla son feu, & d'une ardente haleine
Vint eschauffer la Gottique froideur.

Ce peuple adonc, nouveau fils de la Terre,
Dardant par tout les fouldres de la guerre,
Ces braves murs accabla sous sa main,

Puis se perdit dans le sein de sa mere,
Afin que nul, fust-ce des Dieux le pere,
Se peust vanter de l'empire Romain.

5. Ville A — 14. soldats C, D.
XI. — 9. terre A.

en lutte contre Annibal est comparée 1° à l'hydre de Lerne luttant contre Hercule, 2° aux hommes armés nés de la semence des dents du dragon, luttant contre Jason avant de s'entre-tuer.

XII

Telz que lon vid jadis les enfans de la Terre
Plantez dessus les monts pour escheller les cieux,
Combattre main à main la puissance des Dieux,
Et Juppiter contre eux, qui ses fouldres desserre :

Puis tout soudainement renversez du tonnerre
Tumber deça dela ces squadrons furieux,
La Terre gemissante, & le Ciel glorieux
D'avoir à son honneur achevé ceste guerre [1] :

Tel encor' on a veu par dessus les humains
Le front audacieux des sept costaux Romains
Lever contre le ciel son orgueilleuse face [2] :

Et telz ores on void ces champs deshonnorez
Regretter leur ruine, & les Dieux asseurez
Ne craindre plus là hault si effroyable audace.

XIII [3] [5 r°]

Ny la fureur de la flamme enragee,
Ny le trenchant du fer victorieux,
Ny le degast du soldat furieux,
Qui tant de fois (Rome) t'a saccagee,

XII. — 3. combatre C, D — 4. foudres D — 6. tomber D — 12. on voit D ; d'eshonnorez A — 14. la hault A.

1. Cf. Virgile, *Georg.* I, 278-283 et *Aen.* VI, 580-584 ; Ovide, *Met.* I, 151-160 et *Fast.* V, 35-44 ; le poème anonyme de l'*Etna* (qu'on attribuait jadis volontiers à Virgile), 43-73.

2. Peut-être y a-t-il là un souvenir d'Ovide, *Fast.* I, 209-210 :

> At postquam fortuna loci caput extulit hujus,
> Et tetigit summo vertice Roma deos...

3. Développement par énumération négative, à la manière de Pétrarque. Cf. *Olive*, XCVI (t. I, p. 108).

Ny coup sur coup ta fortune changee,
Ny le ronger des siecles envieux,
Ny le despit des hommes & des Dieux,
Ny contre toy ta puissance rangee,

Ny l'esbranler des vents impetueux,
Ny le débord de ce Dieu tortueux,
Qui tant de fois t'a couvert de son onde,

Ont tellement ton orgueil abbaissé,
Que la grandeur du rien qu'ilz t'ont laissé
Ne face encor' emerveiller le monde.

XIV

Comme on passe en æsté le torrent sans danger,
Qui souloit en hyver estre roy de la plaine,
Et ravir par les champs d'une fuite hautaine
L'espoir du laboureur & l'espoir du berger [1] :

Comme on void les coüards animaux oultrager
Le courageux lyon gisant dessus l'arene,
Ensanglanter leurs dents, & d'une audace vaine
Provoquer l'ennemy qui ne se peult venger :

Et comme devant Troye on vid des Grecz encor
Braver les moins vaillans autour du corps d'Hector [2] :
Ainsi ceulx qui jadis souloient, à teste basse,

XIII. — 9. ebranler A — 14. esmerveiller A.
XIV. — 1. esté C, D — 5. on voit D; couards D; outrager D — 8. vanger A.

1. Souvenir d'Arioste, *Orl. fur.* XXXVII, cx.
2. Souvenir d'Homère, *Il.* XXII, 369-375.

Du triomphe Romain la gloire accompagner,
Sur ces poudreux tumbeaux exercent leur audace,
Et osent les vaincuz les vainqueurs desdaigner [1].

XV [5 v°]

Palles Esprits, & vous Umbres poudreuses,
Qui jouissant de la clarté du jour
Fistes sortir cest orgueilleux sejour,
Dont nous voyons les reliques cendreuses :

Dictes, Esprits (ainsi les tenebreuses
Rives de Styx non passable au retour [2],
Vous enlaçant d'un trois fois triple tour [3],
N'enferment point voz images umbreuses)

Dictes moy donc (car quelqu'une de vous
Possible encor se cache icy dessous)
Ne sentez vous augmenter vostre peine,

Quand quelquefois de ces costaux Romains
Vous contemplez l'ouvrage de voz mains
N'estre plus rien qu'une poudreuse plaine ?

13. pouldreux A ; tombeaux D — 14. ozent D ; vaincus C, D.
XV. — 1. pouldreuses A — 3. cet A — 7. enlassant A ; trois-fois D — 14. pouldreuse A.

---

1. Souvenir de Sannazar, *Rime*, 3ª partie, sonnet IV :
Del vero vincitor si gloria il vinto.
2. Virgile, *Aen.* VI, 425 :
... ripam irremeabilis undae.
3. Virgile, *Georg.* IV, 480 et *Aen.* VI, 439 :
Alligat et novies Styx interfusa coercet.

XVI

Comme lon void de loing sur la mer courroucee
Une montaigne d'eau d'un grand branle ondoyant,
Puis trainant mille flotz, d'un gros choc abboyant
Se crever contre un roc, ou le vent l'a poussee [1] :

Comme on void la fureur par l'Aquilon chassee
D'un sifflement aigu l'orage tournoyant,
Puis d'une aile plus large en l'air s'esbanoyant
Arrester tout à coup sa carriere lassee :

Et comme on void la flamme ondoyant en cent lieux
Se rassemblant en un, s'aguiser vers les cieux,
Puis tumber languissante : ainsi parmy le monde

Erra la Monarchie : & croissant tout ainsi
Qu'un flot, qu'un vent, qu'un feu, sa course vagabonde
Par un arrest fatal s'est venuë perdre icy.

XVII [6 r°]

Tant que l'oyseau de Juppiter vola,
Portant le feu dont le ciel nous menace,
Le ciel n'eut peur de l'effroyable audace
Qui des Geans le courage affolla :

XVI. — 1. lon voit D — 2. montagne A — 5. on voit D — 7. aile A — 9. on voit D — 10. s'aiguiser D — 12. monarchie A — 14. venue A. venu' D.

1. Souvenir de Virgile, *Georg.* III, 237-240.

Mais aussi tost que le Soleil brusla
L'aile qui trop se feit la terre basse,
La terre mist hors de sa lourde masse
L'antique horreur qui le droit viola.

Alors on vid la corneille Germaine
Se deguisant feindre l'aigle Romaine,
Et vers le ciel s'élever de rechef

Ces braves monts autrefois mis en poudre,
Ne voyant plus voler dessus leur chef
Ce grand oyseau ministre de la foudre [1].

XVIII

Ces grands monceaux pierreux, ces vieux murs que tu vois,
Furent premierement le cloz d'un lieu champestre :
Et ces braves palais, dont le temps s'est fait maistre,
Cassines de pasteurs ont esté quelquefois [2].

XVII. — 6. ælle A ; se fit A — 11. s'eslever A — 12. pouldre A, D — 14. fouldre A, D.
XVIII. — 2. clos C, D.

---

1. Horace, *Carm.* IV, IV, 1 :

... ministrum fulminis alitem.

2. Souvenirs combinés, semble-t-il, de Properce, d'Ovide et de Buchanan. Properce, *Eleg.* IV, I, 1-4 :

Hoc quodcumque vides, hospes, qua maxima Roma est,
Ante Phrygem Aenean collis et herba fuit :
Atque ubi Navali stant sacra Palatia Phoebo,
Evandri profugae concubuere boves.

Ovide, *Fast.* V, 93-94 :

Hic, ubi nunc Roma est, orbis caput, arbor et herbae
Et paucae pecudes et casa rara fuit.

Buchanan, *in Romam*, n° XIV des *Fratres Fraterrimi*, début :

Hi colles, ubi nunc vides ruinas,
Et tantum veteris cadaver urbis,
Quondam caeca lupis fuere lustra...

Lors prindrent les bergers les ornemens des Roys,
Et le dur laboureur de fer arma sa dextre :
Puis l'annuel pouvoir le plus grand se vid estre,
Et fut encor plus grand le pouvoir de six mois :

Qui, fait perpetuel, creut en telle puissance,
Que l'aigle Imperial de luy print sa naissance [1] :
Mais le Ciel s'opposant à tel accroissement,

Mist ce pouvoir es mains du successeur de Pierre,
Qui sous nom de pasteur, fatal à ceste terre,
Monstre que tout retourne à son commencement [2].

XIX [6 v°]

Tout le parfait dont le ciel nous honnore,
Tout l'imparfait qui naist dessous les cieux,
Tout ce qui paist noz esprits & noz yeux,
Et tout cela qui noz plaisirs devore :

Tout le malheur qui nostre aage dedore,
Tout le bon heur des siecles les plus vieux,
Rome du temps de ses premiers ayeux
Le tenoit clos, ainsi qu'une Pandore.

14. commancement D.
XIX. — 2. imperfait A — 5. âge D — 6. bonheur A — 7. ayeulx D.

1. Cf. Tacite, *Ann.* I, 1.
2. Paraphrase de ce distique d'une épigramme de Buchanan, n° XV des *Fratres Fraterrimi :*

Non ego Romulea miror quod pastor in urbe
Sceptra gerat : pastor conditor urbis erat.

— Sur les emprunts de du Bellay à Buchanan, cf. ci-dessus, p. 11, note du sonnet VIII.

Mais le Destin débrouillant ce Chaos,
Ou tout le bien & le mal fut enclos,
A fait depuis que les vertus divines
Volant au ciel ont laissé les pechez,
Qui jusq' icy se sont tenus cachez
Sous les monceaux de ces vieilles ruines.

XX

Non autrement qu'on void la pluvieuse nüe
Des vapeurs de la terre en l'air se soulever,
Puis se courbant en arc, à fin de s'abrever,
Se plonger dans le sein de Thetis la chenue,
Et montant derechef d'ou elle estoit venue,
Sous un grand ventre obscur tout le monde couver,
Tant que finablement on la void se crever,
Or' en pluie, or' en neige, or' en gresle menue :
Ceste ville qui fut l'ouvrage d'un pasteur,
S'élevant peu à peu, creut en telle hauteur,
Que royne elle se vid de la terre & de l'onde :
Tant que ne pouvant plus si grand faix soustenir,
Son pouvoir dissipé s'écarta par le monde,
Monstrant que tout en rien doit un jour devenir.

9. destin A; debrouillant A; Caos A — 10. où D — 13. jusqu' icy C, D

XX. — 1. on voit D; nuë C, D — 4. chenuë D — 5. de rechef C, D; venuë D — 7. on la voit D — 8. menuë D — 10. s' elevant A — 11. Royne A.

XXI [1] [7 r°]

Celle que Pyrrhe & le Mars de Libye [2]
N'ont sceu donter, celle brave cité
Qui d'un courage au mal exercité
Soustint le choc de la commune envie,

Tant que sa nef par tant d'ondes ravie
Eut contre soy tout le monde incité,
On n'a point veu le roc d'adversité
Rompre sa course heureusement suivie :

Mais defaillant l'object de sa vertu,
Son pouvoir s'est de luymesme abbatu [3],
Comme celuy que le cruel orage

A longuement gardé de faire abbord,
Si trop grand vent le chasse sur le port,
Dessus le port se void faire naufrage.

XXII

Quand ce brave sejour, honneur du nom Latin,
Qui borna sa grandeur d'Afrique & de la Bize,
De ce peuple qui tient les bords de la Tamize,
Et de celuy qui void esclorre le matin,

XXI. — 14. se voit D.
XXII. — 4. qui voit D; esclore A.

1. Inspiré librement d'Horace, *Ep.* XVI, 1-10.
2. Annibal.
3. Cf. Horace, *ibid.*, 2 :

Suis et ipsa Roma viribus ruit.

— Cf. encore ci-dessus s. VI, 10.

Anima contre soy d'un courage mutin
Ses propres nourrissons, sa despouille conquise,
Qu'il avoit par tant d'ans sur tout le monde acquise,
Devint soudainement du monde le butin :

Ainsi quand du grand Tout la fuite retournee,
Ou trentesix mil' ans ont sa course bornee,
Rompra des elemens le naturel accord,

Les semences qui sont meres de toutes choses,
Retourneront encor' à leur premier discord,
Au ventre du Chaos eternellement closes [1].

XXIII [7 v°]

O que celuy estoit cautement sage [2],
Qui conseilloit, pour ne laisser moisir
Ses citoyens en paresseux loisir,
De pardonner aux rampars de Carthage !

Il prevoyoit que le Romain courage,
Impatient du languissant plaisir,
Par le repos se laisseroit saisir
A la fureur de la civile rage.

Aussi void-on qu'en un peuple ocieux,
Comme l'humeur en un corps vicieux,
L'ambition facilement s'engendre.

10. où D — 14. Caos A.
XXIII. — 3. citoiens A — 4. Cartage A — 9. voit-on D.

1. Comparaison prise de Lucain, *Phars.* I, 72-80.
2. Scipion Nasica Corculum, gendre de Scipion l'Africain. Cf. Plutarque, *Caton l'Ancien*, XXVII, 3-4.

Ce qui advint, quand l'envieux orgueil
De ne vouloir ny plus grand ny pareil
Rompit l'accord du beaupere & du gendre [1].

XXIV [2]

Si l'aveugle fureur, qui cause les batailles,
Des pareilz animaux n'a les cœurs allumez,
Soient ceulx qui vont courant ou soient les emplumez,
Ceulx-là qui vont rampant ou les armez d'escailles :

Quelle ardente Erinnys de ses rouges tenailles
Vous pinsetoit les cœurs de rage envenimez,
Quand si cruellement l'un sur l'autre animez
Vous destrempiez le fer en voz propres entrailles ?

Estoit-ce point (Romains) vostre cruel destin,
Ou quelque vieil peché qui d'un discord mutin
Exerçoit contre vous sa vengeance eternelle ?

Ne permettant des Dieux le juste jugement,
Voz murs ensanglantez par la main fraternelle
Se pouvoir asseurer d'un ferme fondement.

XXV [8 r°]

Que n'ay-je encor la harpe Thracienne,
Pour réveiller de l'enfer paresseux
Ces vieux Cesars, & les Umbres de ceux
Qui ont basty ceste ville ancienne ?

14. beau pere D.
XXIV. — 2. pareils C, D — 3. ceux C, D — 4. ceulx-la A, ceux-là C, D ; on [ou] A.

1. César et Pompée. Cf. ci-dessous s. XXXI, 11.
2. Imité d'Horace, *Ep.* VII, 11-20.

Ou que je n'ay celle Amphionienne,
Pour animer d'un accord plus heureux
De ces vieux murs les ossemens pierreux,
Et restaurer la gloire Ausonienne?

Pousse-je aumoins d'un pinceau plus agile
Sur le patron de quelque grand Virgile
De ces palais les protraits façonner :

J'entreprendrois, veu l'ardeur qui m'allume,
De rebastir au compas de la plume
Ce que les mains ne peuvent maçonner.

XXVI [1]

Qui voudroit figurer la Romaine grandeur
En ses dimensions, il ne luy faudroit querre
A la ligne & au plomb, au compas, à l'equerre,
Sa longueur & largeur, hautesse & profondeur :

Il luy faudroit cerner d'une egale rondeur
Tout ce que l'Ocean de ses longs bras enserre,
Soit ou l'Astre annuel eschauffe plus la terre,
Soit ou soufle Aquilon sa plus grande froideur [2].

XXV. — 9. aumoins A-D.
XXVI. — 3. equierre C, D — 7 et 8. où D.

1. L'idée semble prise d'Ovide, *Fast.* II, 683-684 :

Gentibus est aliis tellus data limite certo :
Romanae spatium est urbis et orbis idem.

2. Cf. Horace, *Carm.* III, III, 53-56 :

Quicumque mundo terminus obstitit,
Hunc tanget armis, visere gestiens

Rome fut tout le monde, & tout le monde est Rome.
Et si par mesmes noms mesmes choses on nomme,
Comme du nom de Rome on se pourroit passer,
La nommant par le nom de la terre & de l'onde :
Ainsi le monde on peult sur Rome compasser,
Puis que le plan de Rome est la carte du monde.

XXVII [8 v°]

Toy qui de Rome emerveillé contemples
L'antique orgueil, qui menassoit les cieux,
Ces vieux palais, ces monts audacieux,
Ces murs, ces arcz, ces thermes & ces temples,
Juge, en voyant ces ruines si amples,
Ce qu'a rongé le temps injurieux,
Puis qu'aux ouvriers les plus industrieux
Ces vieux fragmens encor servent d'exemples.
Regarde apres, comme de jour en jour
Rome fouillant son antique sejour,
Se rebatist de tant d'œuvres divines :
Tu jugeras que le dæmon Romain
S'efforce encor d'une fatale main
Ressusciter ces poudreuses ruines.

XXVII. — 4. arcs A — 12. demon A — 14. pouldreuses A.

Qua parte debacchentur ignes,
Qua nebulae pluviique rores.

XXVIII [1]

Qui a veu quelquefois un grand chesne asseiché,
Qui pour son ornement quelque trophee porte,
Lever encor' au ciel sa vieille teste morte,
Dont le pied fermement n'est en terre fiché,

Mais qui dessus le champ plus qu'à demy panché
Monstre ses bras tous nuds & sa racine torte,
Et sans fueille umbrageux, de son poix se supporte
Sur son tronc noüailleux en cent lieux esbranché :

Et bien qu'au premier vent il doive sa ruine,
Et maint jeune à l'entour ait ferme la racine,
Du devot populaire estre seul reveré :

Qui tel chesne a peu voir, qu'il imagine encores
Comme entre les citez, qui plus florissent ores,
Ce vieil honneur poudreux est le plus honnoré.

XXIX [2] [9 r°]

Tout ce qu'Egypte en poincte façonna,
Tout ce que Græce à la Corinthienne,
A l'Ionique, Attique ou Dorienne,
Pour l'ornement des temples maçonna :

XXVIII. — 7. pois D — 14. pouldreux A.
XXIX. — 2. Grece A, C, D.

1. Traduit de Lucain, *Phars.* I, 136-143. Du Bellay transporte à Rome elle-même la très belle comparaison que Lucain applique à Pompée.
2. Paraphrase d'un distique de Properce, *Eleg.* III, XXII, 17-18 :

Omnia Romanae cedent miracula terrae.
Natura hic posuit quidquid ubique fuit.

Tout ce que l'art de Lysippe donna,
La main d'Apelle ou la main Phidienne,
Souloit orner ceste ville ancienne,
Dont la grandeur le ciel mesme estonna :

Tout ce qu'Athene' eut onques de sagesse,
Tout ce qu'Asie eut onques de richesse,
Tout ce qu'Afrique eut onques de nouveau,

S'est veu icy. O merveille profonde!
Rome vivant fut l'ornement du monde,
Et morte elle est du monde le tumbeau.

XXX

Comme le champ semé en verdure foisonne,
De verdure se haulse en tuyau verdissant,
Du tuyau se herisse en epic florissant,
D'epic jaunit en grain, que le chaud assaisonne :

Et comme en la saison le rustique moissonne
Les ondoyans cheveux du sillon blondissant,
Les met d'ordre en javelle, & du blé jaunissant
Sur le champ despouillé mille gerbes façonne [1] :

Ainsi de peu à peu creut l'empire Romain,
Tant qu'il fut despouillé par la Barbare main,
Qui ne laissa de luy que ces marques antiques,

7. Vilie A — 13. vivant' D.
XXX. — 3 et 4. espic D — 4. chauld A — 6. undoyans A — 9. Empire A.

1. Inspiré de Virgile, *Georg.* I, 314-317.

Que chacun va pillant : comme on void le gleneur
Cheminant pas à pas recueillir les reliques
De ce qui va tumbant apres le moissonneur.

XXXI [9 v°]

De ce qu'on ne void plus qu'une vague campaigne,
Ou tout l'orgueil du monde on a veu quelquefois,
Tu n'en es pas coulpable [1], ô quiconques tu sois
Que le Tygre & le Nil, Gange & Euphrate baigne :

Coulpables n'en sont pas l'Afrique ny l'Espaigne,
Ny ce peuple qui tient les rivages Anglois,
Ny ce brave soldat qui boit le Rhin Gaulois,
Ny cest autre guerrier, nourrisson d'Alemaigne.

Tu en es seule cause, ô civile fureur,
Qui semant par les champs l'Emathienne horreur,
Armas le propre gendre encontre son beaupere [2] :

Afin qu'estant venue à son degré plus hault,
La Romaine grandeur, trop longuement prospere,
Se vist ruer à bas d'un plus horrible sault.

12. on voit D.
XXXI. — 1. on ne voit D; campagne A — 3. tu n'en *n'*es A-D; coupable A — 5. coupables A — 8. cet A.

1. Tour imité de Lucain, *Phars.* I, 28-31 :

> Horrida quod dumis multosque inarata per annos
> Hesperia est, desuntque manus poscentibus arvis,
> Non tu, Pyrrhe ferox, nec tantis cladibus auctor
> Poenus erit.

2. Cf. ci-dessus s. XXIII, 14.

XXXII

Esperez vous que la posterité
Doive (mes vers) pour tout jamais vous lire ?
Esperez vous que l'œuvre d'une lyre
Puisse acquerir telle immortalité ?

Si sous le ciel fust quelque eternité,
Les monuments que je vous ay fait dire,
Non en papier, mais en marbre & porphyre,
Eussent gardé leur vive antiquité.

Ne laisse pas toutefois de sonner,
Luth, qu'Apollon m'a bien daigné donner :
Car si le temps ta gloire ne desrobbe,

Vanter te peux, quelque bas que tu sois,
D'avoir chanté, le premier des François,
L'antique honneur du peuple à longue robbe [1].

XXXII. — 12. peuls A.

1. Gens togata (Virgile, *Aen.* I, 282).

SONGE[1]

I [10 r°]

C'estoit alors que le present des Dieux
Plus doulcement s'écoule aux yeux de l'homme,
Faisant noyer dedans l'oubly du somme
Tout le soucy du jour laborieux[2];

Quand un Dæmon apparut à mes yeux
Dessus le bord du grand fleuve de Rome,
Qui m'appellant du nom dont je me nomme,
Me commanda regarder vers les cieux :

Puis m'escria : Voy (dit-il) & contemple
Tout ce qui est compris sous ce grand temple,
Voy comme tout n'est rien que vanité.

Lors cognoissant la mondaine inconstance,
Puis que Dieu seul au temps fait resistance,
N'espere rien qu'en la divinité.

1. — 2. doucement C, D — 5. Demon A — 6. Romme D — 13. resistence A.

1. Inspiré de la canzone XXIV de Pétrarque (Mestica, p. 447), déjà traduite par Marot sous ce titre : *Des Visions de Petrarque* (Jannet, t. III, p. 146).
2. Souvenir de Virgile, *Aen.* II, 268-269.

II

Sur la croppe d'un mont je vis une Fabrique
De cent brasses de hault : cent columnes d'un rond
Toutes de diamant ornoient le brave front :
Et la façon de l'œuvre estoit à la Dorique.

La muraille n'estoit de marbre ny de brique,
Mais d'un luisant crystal, qui du sommet au fond
Elançoit mille raiz de son ventre profond
Sur cent degrez dorez du plus fin or d'Afrique.

D'or estoit le lambriz, & le sommet encor
Reluisoit escaillé de grandes lames d'or :
Le pavé fut de jaspe & d'esmeraulde fine.

O vanité du monde ! un soudain tremblement
Faisant crouler du mont la plus basse racine,
Renversa ce beau lieu depuis le fondement.

III [10 v°]

Puis m'apparut une Poincte aguisee
D'un diamant de dix piedz en carré,
A sa hauteur justement mesuré,
Tant qu'un archer pourroit prendre visee.

Sur ceste poincte une urne fut posee
De ce metal sur tous plus honnoré :
Et reposoit en ce vase doré
D'un grand Cesar la cendre composee.

II. — 2. colomnes D — 5. marbres D — 7. rayz A, rais C, D — 9. lambris C. D — 11. esmeraude D.
III. — 1. aiguisee D — 2. pieds D — 5. Poincte A — 8. Cæsar A.

Aux quatre coings estoient couchez encor
Pour pedestal quatre grans lyons d'or,
Digne tumbeau d'une si digne cendre.

Las, rien ne dure au monde que torment!
Je vy du ciel la tempeste descendre,
Et foudroyer ce brave monument.

IV

Je vy hault eslevé sur columnes d'ivoire,
Dont les bases estoient du plus riche metal,
A chapiteaux d'albastre & frizes de crystal,
Le double front d'un arc dressé pour la memoire.

A chaque face estoit protraicte une victoire,
Portant ailes au doz, avec habit nymphal,
Et hault assise y fut sur un char triomphal
Des Empereurs Romains la plus antique gloire.

L'ouvrage ne monstroit un artifice humain,
Mais sembloit estre fait de celle propre main
Qui forge en aguisant la paternelle foudre [1].

Las, je ne veulx plus voir rien de beau sous les cieux,
Puis qu'un œuvre si beau j'ay veu devant mes yeux
D'une soudaine cheute estre reduict en poudre.

10. grands A — 14. fouldroyer A.
IV. — 1. colomnes D; yvoire C, D — 6. ælles A; Nymphal A — 11. aiguisant D; fouldre A — 12. je ne veux C, D — 14. pouldre A.

1. Vulcain.

V [11 r°]

Et puis je vy l'Arbre Dodonien
Sur sept costaux espandre son umbrage,
Et les vainqueurs ornez de son fueillage
Dessus le bord du fleuve Ausonien.

Là fut dressé maint trophee ancien,
Mainte despouille, & maint beau tesmoignage
De la grandeur de ce brave lignage
Qui descendit du sang Dardanien.

J'estois ravy de voir chose si rare,
Quand de paisans une troppe barbare
Vint oultrager l'honneur de ces rameaux.

J'ouy le tronc gemir sous la congnee,
Et vy depuis la souche desdaignee
Se reverdir en deux arbres jumeaux.

VI

Une Louve je vy sous l'antre d'un rocher
Allaictant deux bessons : je vis à sa mamelle
Mignardement joüer ceste couple jumelle,
Et d'un col allongé la Louve les lecher [1].

Je la vy hors de là sa pasture chercher,
Et courant par les champs, d'une fureur nouvelle
Ensanglanter la dent & la patte cruelle
Sur les menus troppeaux pour sa soif estancher.

V. — 10. païsans D.
VI. — 2. mammelle D — 5. cercher D.

1. Souvenir de Virgile, *Aen.* VIII, 630-634.

Je vy mille veneurs descendre des montagnes
Qui bornent d'un costé les Lombardes campagnes,
Et vy de cent espieux luy donner dans le flanc.

Je la vy de son long sur la plaine estendue,
Poussant mille sanglotz, se veautrer en son sang,
Et dessus un vieux tronc la despouille pendue.

VII [11 v°]

Je vy l'Oyseau, qui le Soleil contemple,
D'un foible vol au ciel s'avanturer,
Et peu à peu ses ailes asseurer,
Suivant encor le maternel exemple.

Je le vy croistre, & d'un voler plus ample
Des plus hauts monts la hauteur mesurer,
Percer la nuë, & ses ailes tirer
Jusques au lieu ou des Dieux est le temple.

Là se perdit : puis soudain je l'ay veu
Rouant par l'air en tourbillon de feu,
Tout enflammé sur la plaine descendre.

Je vy son corps en poudre tout reduit,
Et vy l'oyseau, qui la lumiere fuit,
Comme un vermet renaistre de sa cendre.

VIII

Je vis un fier Torrent, dont les flots escumeux
Rongeoient les fondemens d'une vieille ruine :
Je le vy tout couvert d'une obscure bruine,
Qui s'élevoit par l'air en tourbillons fumeux :

13. sanglots D.
VII. — 3. ælles A — 6. haults C, D — 7. perçer C, D; ælles A — 8. où D — 10. roüant D.
VIII. — 2. fondements D — 4. s'eslevoit A.

Dont se formoit un corps à sept chefz merveilleux,
Qui villes & chasteaux couvoit sous sa poittrine,
Et sembloit devorer d'une egale rapine
Les plus doulx animaux & les plus orgueilleux.

J'estois emerveillé de voir ce monstre enorme
Changer en cent façons son effroyable forme,
Lors que je vy sortir d'un antre Scythien

Ce vent impetueux, qui soufle la froidure,
Dissiper ces nuaux, & en si peu que rien
S'esvanouïr par l'air ceste horrible figure.

IX [12 r°]

Tout effroyé de ce monstre nocturne,
Je vis un Corps hydeusement nerveux,
A longue barbe, à longflottans cheveux,
A front ridé & face de Saturne :

Qui s'accoudant sur le ventre d'une urne,
Versoit une eau, dont le cours fluctueux
Alloit baignant tout ce bord sinueux
Ou le Troyen combattit contre Turne.

Dessous ses piedz une Louve allaictoit
Deux enfançons : sa main dextre portoit
L'arbre de paix, l'autre la palme forte :

Son chef estoit couronné de laurier.
Adonc luy cheut la palme & l'olivier,
Et du laurier la branche devint morte.

6. poitrine C, D — 8. doux C, D — 9. esmerveillé A, D.
IX. — 6. eaue C, eau' D — 9. pieds C, D.

X

Sur la rive d'un fleuve une Nymphe esploree,
Croisant les bras au ciel avec mille sanglotz,
Accordoit ceste plainte au murmure des flotz,
Oultrageant son beau teinct & sa tresse doree :

Las, ou est maintenant ceste face honoree,
Ou est ceste grandeur & cest antique los,
Ou tout l'heur & l'honneur du monde fut enclos,
Quand des hommes j'estois & des Dieux adoree ?

N'estoit-ce pas assez que le discord mutin
M'eut fait de tout le monde un publique butin,
Si cest Hydre nouveau, digne de cent Hercules,

Foisonnant en sept chefz de vices monstrueux,
Ne m'engendroit encor à ces bords tortueux
Tant de cruelz Nerons & tant de Caligules ?

XI [12 v°]

Dessus un mont une Flamme allumee
A triple poincte ondoyoit vers les cieux,
Qui de l'encens d'un cedre precieux
Parfumoit l'air d'une odeur embasmee.

D'un blanc oyseau l'aile bien emplumee
Sembloit voler jusqu'au sejour des Dieux,
Et dégoisant un chant melodieux
Montoit au ciel avecques la fumee.

X. — 6 et 11. cet A.
XI. — 2. pointe A — 5. ælle A — 7. degoisant C, D.

De ce beau feu les rayons escartez
Lançoient par tout mille & mille clartez,
Quand le degout d'une pluie doree
Le vint esteindre. O triste changement !
Ce qui sentoit si bon premierement
Fut corrompu d'une odeur sulphuree.

XII

Je vy sourdre d'un roc une vive Fontaine [1],
Claire comme crystal aux rayons du Soleil,
Et jaunissant au fond d'un sablon tout pareil
A celuy que Pactol' roule parmy la plaine.
Là sembloit que nature & l'art eussent pris peine
D'assembler en un lieu tous les plaisirs de l'œil :
Et là s'oyoit un bruit incitant au sommeil,
De cent accords plus doulx que ceulx d'une Sirene.
Les sieges & relaiz luisoient d'ivoire blanc,
Et cent Nymphes autour se tenoient flanc à flanc,
Quand des monts plus prochains de Faunes une suyte
En effroyables criz sur le lieu s'assembla,
Qui de ses villains piedz la belle onde troubla,
Mist les sieges par terre & les Nymphes en fuyte.

14. corrumpu A.
XII, — 1. Fonteine A — 2. soleil A — 8. ceux C, D — 9. relais D; yvoire C, D — 11. mons D — 12. cris D — 13. pieds D.

1. Cf. Pétrarque, *op. cit.*, v. 37 sqq.

XIII [13 r°]

Plus riche assez que ne se monstroit celle
Qui apparut au triste Florentin [1],
Jettant ma veüe au rivage Latin,
Je vy de loing surgir une Nasselle [2] :

Mais tout soudain la tempeste cruelle,
Portant envie à si riche butin,
Vint assaillir d'un Aquilon mutin
La belle Nef des autres la plus belle.

Finablement l'orage impetueux
Fit abysmer d'un gouphre tortueux
La grand'richesse à nulle autre seconde.

Je vy sous l'eau perdre le beau thresor,
La belle Nef, & les Nochers encor,
Puis vy la Nef se ressourdre sur l'onde.

XIV

Ayant tant de malheurs gemy profondement,
Je vis une Cité quasi semblable à celle
Que vid le messager de la bonne nouvelle [3],
Mais basty sur le sable estoit son fondement.

XIII. — *Aucune variante.*
XIV. — 3. vit A.

1. Pétrarque.
2. Cf. Pétrarque, *op. cit.*, v. 13 sqq.
3. S[t] Jean, *Apoc.* XXI.

Il sembloit que son chef touchast au firmament,
Et sa forme n'estoit moins superbe que belle :
Digne, s'il en fut onc, digne d'estre immortelle,
Si rien dessous le ciel se fondoit fermement.

J'estois emerveillé de voir si bel ouvrage,
Quand du costé de Nort vint le cruel orage,
Qui souflant la fureur de son cœur despité

Sur tout ce qui s'oppose encontre sa venüe,
Renversa sur le champ, d'une poudreuse nüe,
Les foibles fondemens de la grande Cité.

XV [13 v°]

Finablement sur le poinct que Morphee
Plus veritable apparoit à noz yeux,
Fasché de voir l'inconstance des cieux,
Je voy venir la sœur du grand Typhee :

Qui bravement d'un morion coiffee
En majesté sembloit egale aux Dieux,
Et sur le bord d'un fleuve audacieux
De tout le monde erigeoit un trophee.

Cent Roys vaincuz gemissoient à ses piedz,
Les bras aux doz honteusement liez :
Lors effroyé de voir telle merveille,

Le ciel encor je luy voy guerroyer,
Puis tout à coup je la voy foudroyer,
Et du grand bruit en sursault je m'esveille.

9. esmerveillé A — 10. du Nort A — 13. pouldreuse A — 14. fondements D.

XV. — 5. cœffee A — 9. Rois D; vaincus C, D — 10. au dos C, D — 12. encor A, encore I -D — 13. fouldroyer A — 14. sursaut D.

PRIVILEGE DV ROY

HENRY par la grace de Dieu Roy de France, à tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Feu nostre treshonnoré Seigneur & Pere, le Roy dernier decedé, qui pour l'affection & faveur qu'il portoit aux bonnes lettres, fut meritoirement dict & nommé le refuge des Muses & de tous amateurs de la vertu, cognoissant que la gloire & autre fruict des victoires, triomphes & faicts heroiques, & de tous autres actes vertueux & memorables, seroient de bien petite duree s'ilz n'estoient perpetuez par les lettres, lesquelles seules ont eu le pouvoir de defendre & garder de l'obly & injure du temps les vertus & miracles de l'ancienneté, pour servir d'exemple & doctrine à nostre siecle & autres advenir, desirant à ceste cause faire florir nostre Royaume, non moins par la science & exercice des bonnes lettres que par la vertu militaire, augmenta de son temps & illustra nostre Université de Paris de bon nombre de personnages notables, doctes & tresbien exercez es langues Hebree, Grecque & Latine, leur ordonnant bons & suffisans gages & salaires sur ses propres finances : ce que, graces à Dieu, a si prosperement frutifié, que bonne partie de la jeunesse de nostre Royaume est à present tresbien instruicte & edifiee tant esdictes langues que aux artz, sciences & doctrines, qui par icelles nous sont communiquees, dont nous esperons que nostre langue Françoise, qui a esté cy devant aucunement indigente & peu polie, se pourra facilement agencer, polir & rendre aussi copieuse & faconde que les dessusdictes & autres quelconques peregrines langues [1]. Pour ce est il que nous, ne desirans moins

1. Tout ce début est la reproduction textuelle du privilège qui figure en tête du *Bocage* de Ronsard (1554). La suite est à rapprocher également, mais présente des différences.

que nostredit feu seigneur & pere l'augmentation des bonnes lettres & illustration de nostredicte langue Françoise, & à ces fins les œuvres des bons aucteurs (du nombre desquelz est nostre cher & bien amé Joachim Dubellay) estre bien elegamment & correctement (comme elles meritent) imprimees, avons à iceluy Dubellay enjoinct & tresexpressement enjoignons eslire, choisir & commettre tel imprimeur docte & diligent qu'il verra & cognoistra estre suffisant pour fidelement imprimer les œuvres par luy ja mises en lumiere, & autres qu'il composera & escrira cy apres : inhibant & neantmoins defendant à tous imprimeurs, libraires, marchands & autres quelconques, qu'ilz n'ayent à imprimer ne faire imprimer aucunes des œuvres que par ledict Dubellay ont esté & seront cy apres faictes & composees, ne en exposer aucunes en vente, si elles n'ont esté & sont imprimees par ses permission, licence & congé, ou de l'imprimeur par luy choisi & commis à l'impression d'icelles. Et ce, sur peine de confiscation des livres ja imprimez ou à imprimer, & d'amende arbitraire, tant envers nous qu'envers ledict Dubellay, & des interestz & dommages de l'imprimeur par luy choisi & esleu. Si donnons en mandement par ces presentes à noz amez & feaulx les gens de noz courtz de Parlemens, prevostz, baillifz, seneschaulx, & à tous noz autres justiciers & officiers, ou leurs lieutenans, & chacun d'eulx, sicomme à luy appartiendra, que de noz presentes injunction, inhibitions & defenses, & de tout le contenu en ces presentes, ilz facent garder & observer de poinct en poinct selon leur forme & teneur, comme noz propres edictz & ordonnances, procedant ou faisant proceder contre les transgresseurs d'icelles comme infracteurs de nosdictes ordonnances, & autres peines dessusdictes, pourveu que esdicts livres n'y ait chose qui contrarie à la religion & foy catholique, nonobstant quelconques edicts, ordonnances, privileges & lettres octroiees & à octroier à ce contraires : ausquelz & aux clauses derogatoires qui seroient ou pourroient estre contenues, nous avons derogé & derogeons par ces presentes, par lesquelles mandons & commandons au premier nostre huissier ou sergent sur ce requis, icelles signifier à tous imprimeurs, libraires, marchands & autres qu'il appartiendra, à fin qu'ilz n'en puissent

pretendre aucune cause d'ignorance. Et pour ce que de ces presentes on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux, nous voulons que au vidimus d'icelles, fait sous seel royal ou par l'un de noz amez & feaulx notaires & secretaires, foy soit adjoustee comme au present original, auquel en tesmoing de ce nous avons fait mettre nostre seel. Donné à Fontainebleau ce troisieme jour de mars, l'an de grace mil cinq cens cinquante sept [1], & de nostre regne le unzieme.

Par le Roy, le seigneur Davenson, conseiller au privé conseil present.

Signé DUTHIER.

1. 1558 (n. s.).

LES REGRETS

1558

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

A. — *Les Regrets et autres œuvres poëtiques*... Paris, Federic Morel, 1558, in-4°. — Un exemplaire de cette édition (Bibl. Nat. — Rés. Ye. 410) est le seul connu qui contienne, entre les ff. 26 et 27, un carton donnant le texte imprimé des huit sonnets CV-CXII. Cf. *Avertissement*, p. VI-VII.

B. — *Les Regrets*... [même titre que A]. Paris, Federic Morel, 1558 et 1559, in-4°. — Second tirage, plus correct que le premier. C'est le texte que nous suivons [sauf pour les sonnets CV-CXII].

C. — *Les Regrets*... [même titre que A]. Paris, Federic Morel, 1565, in-4°.

D. — Recueil d'Aubert, 6e partie [même titre que A]. Paris, Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°. — C'est là que, pour la première fois, les sonnets sont numérotés.

Pour les copies données par certains manuscrits, v. *Avertissement*, p. VII-IX.

LES REGRETS

AD LECTOREM [1]

Quem, Lector, tibi nunc damus libellum,
Hic fellisque simul simulque mellis
Permixtumque salis refert saporem.
Si gratum quid erit tuo palato,
Huc conviva veni : tibi hæc parata est
Cœna. Sin minus, hinc facesse, quæso :
Ad hanc te volui haud vocare cœnam.

A MONSIEVR D'AVANSON [2]

CONSEILLIER DV ROY EN SON PRIVÉ CONSEIL

Si je n'ay plus la faveur de la Muse [3],
Et si mes vers se trouvent imparfaits,
Le lieu, le temps, l'aage ou je les ay faits,
Et mes ennuis leur serviront d'excuse [4].

Titre. CONSEILLER A — 3. où D.

1. Cette épigramme liminaire figure aussi dans les *Poemata* de 1558, f. 18 v°, sous ce titre : *In librum Tristium, authoris opus gallicum.*

2. Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, ambassadeur du roi de France auprès du Saint-Siège. Du Bellay a chanté sa venue à Rome (fin mars 1555) dans une pièce des *Poemata*, f. 6 r° : *Ad Ianum Avansonium, apud summum Pont. oratorem Regium. Tyberis.* Les sonnets CLX, CLXIV, CLXV des *Regrets* lui sont directement adressés et font encore son éloge.

3. Les 18 premières strophes de cette dédicace sont inspirées d'Ovide, *Trist.* IV, 1, 1-44, mais l'imitation est originale, parce que l'accent est sincère.

4. Ovide, 1-2 :

> Si qua meis fuerint, ut erunt, vitiosa libellis,
> Excusata suo tempore, lector, habe.

J'estois à Rome au milieu de la guerre,
Sortant desja de l'aage plus dispos,
A mes travaux cherchant quelque repos,
Non pour louange ou pour faveur acquerre [1].

Ainsi void-on celuy qui sur la plaine
Picque le bœuf ou travaille au rampart
Se resjouir, & d'un vers fait sans art
S'esvertuer au travail de sa peine [2].

Celuy aussi, qui dessus la galere
Fait escumer les flots à l'environ,
Ses tristes chants accorde à l'aviron,
Pour esprouver la rame plus legere [3].

On dit qu'Achille, en remaschant son ire,
De tels plaisirs souloit s'entretenir,
Pour addoulcir le triste souvenir
De sa maistresse, aux fredons de sa lyre [4].

7. travaulx A; cerchant D — 9. voit-on A, D — 11. se resjouïr D.

---

1. Ovide, 3-4 :

Exsul eram, requiesque mihi, non fama, petita est,
Mens intenta suis ne foret usque malis.

2. Ovide, 5-6 :

Hoc est, cur cantet vinctus quoque compede fossor,
Indocili numero cum grave mollit opus.

3. Ovide, 7-10 :

Cantat et innitens limosae pronus arenae,
Adverso tardam qui trahit amne ratem :
Quique refert pariter lentos ad pectora remos,
In numerum pulsa brachia versat aqua.

4. Ovide, 15-16 :

Fertur et abducta Lyrnesside tristis Achilles
Haemonia curas attenuasse lyra.

Ainsi flattoit le regret de la sienne
Perdue, helas, pour la seconde fois,
Cil qui jadis aux rochers & aux bois
Faisoit ouir sa harpe Thracienne [1].

La Muse ainsi me fait sur ce rivage,
Ou je languis banny de ma maison,
Passer l'ennuy de la triste saison,
Seule compagne à mon si long voyage [2].

La Muse seule au milieu des alarmes
Est asseuree & ne pallist de peur :
La Muse seule au milieu du labeur
Flatte la peine & desseiche les larmes [3].

D'elle je tiens le repos & la vie,
D'elle j'apprens à n'estre ambitieux,
D'elle je tiens les saincts presens des Dieux
Et le mespris de fortune & d'envie.

Aussi sçait-elle, ayant des mon enfance
Tousjours guidé le cours de mon plaisir,
Que le devoir, non l'avare desir,
Si longuement me tient loing de la France.

24. ouïr D — 37. aiant A.

---

1. Ovide, 17-18 :

Cum traheret silvas Orpheus et dura canendo
Saxa, bis amissa conjuge maestus erat.

2. Ovide, 19-20 :

Me quoque Musa levat Ponti loca jussa tenentem :
Sola comes nostrae perstitit illa fugae.

3. Ovide, 21-22 :

Sola nec insidias, nec iter, nec Thracia tela,
Nec mare, nec ventos barbariemque timet.

Je voudrois bien (car pour suivre la Muse
J'ay sur mon doz chargé la pauvreté)
Ne m'estre au trac des neuf Sœurs arresté,
Pour aller voir la source de Meduse [1].

Mais que feray-je à fin d'eschapper d'elles ?
Leur chant flatteur a trompé mes esprits,
Et les appaz aux quels elles m'ont pris
D'un doulx lien ont englué mes ailes [2].

Non autrement que d'une doulce force
D'Ulysse estoient les compagnons liez,
Et sans penser aux travaux oubliez
Aymoient le fruict qui leur servoit d'amorce [3].

Celuy qui a de l'amoureux breuvage
Gousté mal sain le poison doulx-amer,
Cognoit son mal, & contraint de l'aymer,
Suit le lien qui le tient en servage [4].

41. suyvre D — 43. sœurs A — 44. veoir A — 47. appas D — 48. liën D; ælles A — 51. travaulx A — 54. gousté, mal sain, C, D — 55. congnoit A — 56. liën D.

---

1. Ovide, 27-28 :

Non equidem vellem, quoniam nocitura fuerunt,
Pieridum sacris imposuisse manum.

2. Ovide, 29-30 :

Sed nunc quid faciam ? vis me tenet ipsa Sororum,
Et carmen demens carmine laesus amo.

3. Ovide, 31-32 :

Sic nova Dulichio lotos gustata palato
Illo, quo nocuit, grata sapore fuit.

4. Ovide, 33-34 :

Sentit amans sua damna fere : tamen haeret in illis,
Materiam culpae persequiturque suae.

Pour ce me plaist la doulce poësie,
Et le doulx traict par qui je fus blessé :
Des le berceau la Muse m'a laissé
Cest aiguillon dedans la fantaisie [1].

Je suis content qu'on appelle folie
De noz esprits la saincte deité,
Mais ce n'est pas sans quelque utilité
Que telle erreur si doulcement nous lie [2].

Elle esblouit les yeulx de la pensee
Pour quelque fois ne voir nostre malheur,
Et d'un doulx charme enchante la douleur
Dont nuict & jour nostre ame est offensee [3].

Ainsi encor' la vineuse prestresse,
Qui de ses criz Ide va remplissant,
Ne sent le coup du thyrse la blessant,
Et je ne sents le malheur qui me presse [4].

60. c'est [cest] A — 62. deïté D — 65. esblouït D — 66. veoir A — 72. sens C, D.

1. Ovide, 35-36 :

Nos quoque delectant, quamvis nocuere, libelli :
Quodque mihi telum vulnera fecit, amo.

2. Ovide, 37-38 :

Forsitan hoc studium possit furor esse videri :
Sed quiddam furor hic utilitatis habet.

3. Ovide, 39-40 :

Semper in obtutu mentem vetat esse malorum,
Praesentis casus immemoremque facit.

4. Ovide, 41-44 :

Utque suum Bacche non sentit saucia vulnus,
Dum stupet Idaeis exululata jugis,
Sic ubi mota calent viridi mea pectora thyrso,
Altior humano spiritus ille malo est.

Quelqu'un dira : De quoy servent ces plainctes ?
Comme de l'arbre on void naistre le fruict,
Ainsi les fruicts que la douleur produict
Sont les souspirs & les larmes non feinctes.

De quelque mal un chascun se lamente,
Mais les moyens de plaindre sont divers :
J'ay, quant à moy, choisi celuy des vers
Pour desaigrir l'ennuy qui me tormente.

Et c'est pourquoy d'une doulce satyre
Entremeslant les espines aux fleurs,
Pour ne fascher le monde de mes pleurs,
J'appreste icy le plus souvent à rire [1].

Or si mes vers meritent qu'on les louë
Ou qu'on les blasme, à vous seul entre tous
Je m'en rapporte icy : car c'est à vous,
A vous, Seigneur, à qui seul je les vouë :

Comme celuy qui avec la sagesse
Avez conjoint le droit & l'æquité,
Et qui portez de toute antiquité
Joint à vertu le tiltre de noblesse :

Ne dedaignant, comme estoit la coustume,
Le long habit [2], lequel vous honnorez,
Comme celuy qui sage n'ignorez
De combien sert le conseil & la plume.

74. on voit A, D — 77. chacun A, D — 78. moiens A — 85. loüe A — 88. voüe A — 90. equité D — 93. desdaignant A.

1. Sur la nature de ce rire, cf. ci-dessous s. LXXVII.

2. La *robe longue*, dédaignée des nobles, était le costume des gens de justice; mais c'était aussi « l'habit de cérémonie des personnages de marque attachés au conseil des princes »(J. Quicherat, *Histoire du costume en France*, 1877, p. 322).

STEPHENS COLLEGE
COLUMBIA, MISSOURI

Ce fut pourquoy ce sage & vaillant Prince,
Vous honnorant du nom d'Ambassadeur,
Sur vostre doz deschargea sa grandeur,
Pour la porter en estrange province :

Recompensant d'un estat honnorable
Vostre service, & tesmoignant assez
Par le loyer de voz travaux passez
Combien luy est tel service aggreable.

Qu'autant vous soit aggreable mon livre,
Que de bon cueur je le vous offre icy :
Du mesdisant j'auray peu de soucy
Et seray seur à tout jamais de vivre.

A SON LIVRE

Mon livre (& je ne suis sur ton aise envieux)
Tu t'en iras sans moy voir la Court de mon Prince.
He chetif que je suis, combien en gré je prinsse
Qu'un heur pareil au tien fust permis à mes yeux!

Là si quelqu'un vers toy se monstre gracieux,
Souhaite luy qu'il vive heureux en sa province :
Mais si quelque malin obliquement te pince,
Souhaite luy tes pleurs & mon mal ennuieux.

Souhaite luy encor' qu'il face un long voyage,
Et bien qu'il ait de veüe elongné son mesnage,
Que son cueur, ou qu'il voise, y soit tousjours present :

103. travaulx A — 106. cœur C, D.
2. court A — 4. yeulx A — 6, 8, 9, 12. souhaitte A — 8. ennuyeux C, D — 10. eloingné D.

108852

Souhaite qu'il vieillisse en longue servitude,
Qu'il n'esprouve à la fin que toute ingratitude,
Et qu'on mange son bien pendant qu'il est absent.

I [1 r°]

Je ne veulx point fouiller au sein de la nature,
Je ne veulx point chercher l'esprit de l'univers,
Je ne veulx point sonder les abysmes couvers,
Ny desseigner du ciel la belle architecture [1].

Je ne peins mes tableaux de si riche peinture,
Et si hauts argumens ne recherche à mes vers :
Mais suivant de ce lieu les accidents divers,
Soit de bien, soit de mal, j'escris à l'adventure.

Je me plains à mes vers, si j'ay quelque regret :
Je me ris avec eulx, je leur dy mon secret,
Comme estans de mon cœur les plus seurs secretaires.

Aussi ne veulx-je tant les pigner & friser,
Et de plus braves noms ne les veulx deguiser
Que de papiers journaux ou bien de commentaires [2].

1. — 2. cercher D — 4. designer C, D — 6. haults A, D; arguments A; recerche D — 12. peigner C, D — 13. desguiser A, C, D — 14. journaulx A.

---

1. Allusion aux sujets traités par Ronsard dans plusieurs de ses *Hymnes* (Paris, Wechel, 1555). V. notamment *Hymne de la Philosophie*, *Hymne des Daimons*, *Hymne du Ciel* (édit. orig., pp. 74, 101, 119; Blanchemain, t. V, pp. 157, 122, 138). — Cf. ci-dessous s. LX.

2. Cf. Magny, *Souspirs*, s. CLXXVI (Courbet, p. 123).

II

Un plus sçavant que moy (Paschal [1]) ira songer
Aveques l'Ascrean [2] dessus la double cyme :
Et pour estre de ceulx dont on fait plus d'estime,
Dedans l'onde au cheval [3] tout nud s'ira plonger [4].

Quant à moy, je ne veulx, pour un vers allonger,
M'accoursir le cerveau : ny pour polir ma ryme,
Me consumer l'esprit d'une songneuse lime,
Frapper dessus ma table ou mes ongles ronger [5].

II. — 2. avecques C, D — 6. accourcir C, D — 7. soingneuse D.

---

1. Pierre de Paschal, grand ami de Ronsard et des poètes de la Pléiade, qui attendaient de ses promesses et de son talent d'historien la consécration de leur gloire, dans un ouvrage exécuté sur le modèle des *Elogia* de Paul Jove. Du Bellay lui dédie encore les sonnets LXVI, LXXXI, CII. — Sur ce très adroit personnage, v. la notice de Bonnefon, *Pierre de Paschal, historiographe du roi (1522-1565)*, Paris, Techener, 1883.

2. Hésiode, natif d'Ascra, village de Béotie, au pied de l'Hélicon. — Sur la révélation des Muses au poète, pendant qu'il paissait son troupeau, v. *Theog.* 22-34 (cf. Ovide, *Ars am.* I, 27-28 et *Fast.* VI, 13-14).

3. L'Hippocrène, qui jaillit, dit la fable, aux flancs de l'Hélicon d'un coup de sabot du cheval Pégase.

4. Du Bellay se souvient de Perse, *Sat.* prol., 1-3 :

> Nec fonte labra prolui caballino,
> Nec in bicipiti somniasse Parnasso
> Memini, ut repente sic poeta prodirem.

— Cf. Pontus de Tyard, *Erreurs Amoureuses*, II, II (Marty-Laveaux, p. 68) :

> Je n'ay encor de la sainte eau sceu boire
> Dessouz le pied du prompt cheval des Cieux :
> Ny le doux songe ha repu mes deux yeux
> Au double mont, des filles de Memoire.

5. Double métaphore empruntée à Perse, *Sat.* I, 106 :

> Nec pluteum caedit, nec demorsos sapit ungues.

— Cf. aussi Horace, *Sat.* I, x, 71 : « vivos et roderet ungues ».

Aussi veulx-je (Paschal) que ce que je compose
Soit une prose en ryme ou une ryme en prose,
Et ne veulx pour cela le laurier meriter.

Et peult estre que tel se pense bien habile,
Qui trouvant de mes vers la ryme si facile,
En vain travaillera, me voulant imiter.

III [1 v°]

N'estant, comme je suis, encor' exercité
Par tant & tant de maux au jeu de la Fortune,
Je suivois d'Apollon la trace non commune,
D'une saincte fureur sainctement agité.

Ores ne sentant plus ceste divinité,
Mais picqué du souci qui fascheux m'importune,
Une adresse j'ay pris beaucoup plus opportune
A qui se sent forcé de la necessité.

Et c'est pourquoy (Seigneur [1]) ayant perdu la trace
Que suit vostre Ronsard par les champs de la Grace [2],
Je m'adresse ou je voy le chemin plus batu :

Ne me bastant le cœur, la force, ny l'haleine,
De suivre, comme luy, par sueur & par peine,
Ce penible sentier qui meine à la vertu.

III. — 2. maulx A — 6. soucy A, D — 11. où D; battu A.

1. Probablement Charles de Guise, cardinal de Lorraine.
2. Cf. Ronsard, début de l'*Ode à Michel de L'Hospital*, 1552 (Blanchemain, t. II, p. 68) :

> Errant par les champs de la Grace
> Qui peint mes vers de ses couleurs...

L'image est prise de Pindare, *Pyth.* VI, début : ἄρουραν Χαρίτων ἀναπολίζομεν.

IV

Je ne veulx fueilleter les exemplaires Grecs [1],
Je ne veulx retracer les beaux traicts d'un Horace,
Et moins veulx-je imiter d'un Petrarque la grace,
Ou la voix d'un Ronsard, pour chanter mes Regrets.

Ceulx qui sont de Phœbus vrais poëtes sacrez
Animeront leurs vers d'une plus grand' audace :
Moy, qui suis agité d'une fureur plus basse,
Je n'entre si avant en si profonds secretz.

Je me contenteray de simplement escrire
Ce que la passion seulement me fait dire [2],
Sans rechercher ailleurs plus graves argumens.

Aussi n'ay-je entrepris d'imiter en ce livre
Ceulx qui par leurs escripts se vantent de revivre
Et se tirer tous vifz dehors des monumens.

V [2 r°]

Ceulx qui sont amoureux, leurs amours chanteront,
Ceulx qui ayment l'honneur, chanteront de la gloire,
Ceulx qui sont pres du Roy, publiront sa victoire,
Ceulx qui sont courtisans, leurs faveurs vanteront,

IV. — 4. regrets A — 11. recercher D; arguments A — 14. vifs D; monuments A.
V. — 4. vanteront : A, C, D.

1. Cf. Horace, *Epist. ad Pis.* 268-269, et *Deffence*, II, IV, édit. crit., p. 201.
2. Cf. ci-dessous s. XXI, 6 :

J'escry naïvement tout ce qu'au cœur me touche.

Ceulx qui ayment les arts, les sciences diront,
Ceulx qui sont vertueux, pour tels se feront croire,
Ceulx qui ayment le vin, deviseront de boire,
Ceulx qui sont de loisir, de fables escriront,

Ceulx qui sont mesdisans, se plairont à mesdire,
Ceulx qui sont moins fascheux, diront des mots pour rire,
Ceulx qui sont plus vaillans, vanteront leur valeur,

Ceulx qui se plaisent trop, chanteront leur louange,
Ceulx qui veulent flater, feront d'un diable un ange :
Moy, qui suis malheureux, je plaindray mon malheur.

VI

Las, ou est maintenant ce mespris de Fortune ?
Ou est ce cœur vainqueur de toute adversité,
Cest honneste desir de l'immortalité,
Et ceste honneste flamme au peuple non commune [1] ?

Ou sont ces doulx plaisirs, qu'au soir soubs la nuict brune
Les Muses me donnoient, alors qu'en liberté
Dessus le verd tapy d'un rivage esquarté
Je les menois danser aux rayons de la Lune [2] ?

8. escriront : A, C, D — 11. valeur : A, C, D.
VI. — 5. sous A — 7. escarté A.

1. L'origine de ce quatrain est le distique suivant d'une élégie des *Poemata* [*Ad P. Ronsardum*, v. 37-38], f. 11 r° :

Heus ubi contemptus fortunæ, invictaque quondam
Vis animi, & longæ posteritatis amor ?

Dans la traduction française que l'auteur lui-même a faite après coup de son élégie [*A Pierre de Ronsard*, v. 37-39], ce distique est ainsi rendu :

Las, où est ce grand cueur indontable ? où est ores
Ce mespris de fortune, & ce desir encores
De l'immortalité ?

— Cf. ci-dessous s. XXIV, tercets.

2. Horace, *Carm.* I, IV, 5 :

Jam Cytherea choros ducit Venus imminente luna.

Maintenant la Fortune est maistresse de moy,
Et mon cœur, qui souloit estre maistre de soy,
Est serf de mille maux & regrets qui m'ennuyent.

De la posterité je n'ay plus de souci,
Ceste divine ardeur, je ne l'ay plus aussi,
Et les Muses de moy, comme estranges, s'enfuyent [1].

VII [2] [2 v°]

Ce pendant que la Court mes ouvrages lisoit,
Et que la sœur du Roy, l'unique Marguerite,
Me faisant plus d'honneur que n'estoit mon merite,
De son bel œil divin mes vers favorisoit,

Une fureur d'esprit au ciel me conduisoit
D'une aile qui la mort & les siecles evite,
Et le docte troppeau qui sur Parnasse habite,
De son feu plus divin mon ardeur attisoit.

11. maulx A — 12. soucy A, D.
VII. — 1. court A — 6. ælle A.

1. Repris de ce distique d'une pièce des *Poemata* [*Patriæ desiderium*, v. 59-60], f. 13 r° :

Heu fugiunt Musæ, refugitque aversus Apollo,
Et fugiunt digitos mollia plectra meos.

2. L'idée des quatrains est reprise d'un passage de la même élégie latine qui a fourni la fin du sonnet précédent (et d'où le poète tirera encore les sonnets XXX et XXXI), *Patriæ desiderium*, v. 61-68, f. 13 r° :

Aulica dum nostros gestaret turba libellos,
Et tereret manibus carmina nostra suis :
Dumque meos Regis soror, illa, illa inclyta virgo
Afflaret sancto numine versiculos,
Margaris invicti Regis soror, aurea virtus
Inter mortales cui dedit esse Deam :
Tunc licuit totum fœcundo pectore Phœbum
Concipere, & pleno pandere vela sinu.

Ores je suis muet, comme on void la Prophete,
Ne sentant plus le Dieu qui la tenoit sujette,
Perdre soudainement la fureur & la voix [1].

Et qui ne prend plaisir qu'un Prince luy commande ?
L'honneur nourrit les arts [2], & la Muse demande
Le theatre du peuple & la faveur des Roys [3].

VIII

Ne t'esbahis (Ronsard) la moitié de mon ame [4],
Si de ton Dubellay France ne lit plus rien,
Et si aveques l'air du ciel Italien
Il n'a humé l'ardeur qui l'Italie enflamme.

Le sainct rayon qui part des beaux yeux de ta dame
Et la saincte faveur de ton Prince & du mien,
Cela (Ronsard) cela, cela merite bien
De t'échauffer le cœur d'une si vive flamme.

Mais moy, qui suis absent des raiz de mon Soleil,
Comment puis-je sentir échauffement pareil
A celuy qui est pres de sa flamme divine ?

9. on voit A, D — 10. sugette A.
VIII. — 3. avecques D — 8. eschauffer A — 10. eschauffement A.

---

1. Cf. une comparaison analogue, au sonnet VIII de l'*Honneste Amour* (t. I, p. 144).
2. Souvenir de Cicéron, *Tusc.* I, II, 4 : « Honos alit artes. » — Cf. *Deffence*, p. 241, n. 3.
3. Cf. la fin de l'élégie *Patriæ desiderium*, v. 77-78, f. 13 v° :

Carmina Principibus gaudent plausuque theatri,
Quique placet paucis, displicet ipse sibi.

4. Horace, *Carm.* I, III, 8 (à Virgile) : « Animae dimidium meae ». — Cf. *Olive*, CVI, 5 (à Ronsard) :

O de mon cœur la seconde moitié!

Les costaux soleillez de pampre sont couvers[1],
Mais des Hyperborez les eternels hyvers
Ne portent que le froid, la neige & la bruine[2].

IX [3 r°]

France, mere des arts, des armes & des loix,
Tu m'as nourry long temps du laict de ta mamelle :
Ores, comme un aigneau qui sa nourrisse appelle,
Je remplis de ton nom les antres & les bois[3].

Si tu m'as pour enfant advoué quelquefois,
Que ne me respons-tu maintenant, ô cruelle ?
France, France, respons à ma triste querelle.
Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,
Je sens venir l'hyver, de qui la froide haleine
D'une tremblante horreur fait herisser ma peau.

13. eternelz A.
IX. — 2. mammelle C, D — 3. nourrice A — 5. advoüé D.

---

1. Virgile, *Georg.* II, 522 :

Mitis in apricis coquitur vindemia saxis.

2. Virgile, *Georg.* III, 356 (description de l'hiver en Scythie) :

Semper hiems, semper spirantes frigora Cauri.

3. Cf. la même image dans un sonnet de Pamphilo Sasso, qu'avait pu lire du Bellay, *Opera del preclarissimo poeta Miser Pamphilo Sasso Modenese*, Venise, 1519 (Bibl. Ars. — B. L. 4453[a]), f. [14] r° :

Come el timido agnel del gregge fore,
Che si ritrova a caso abandonato,
A suo modo piangendo empie dal lato
De lamenti ogni loco e di dolore,
Quasi chiamando la matre e il pastore :
Cossi faccio dolente e sconsolato...
. . . . . .
. . . . . .
Per selve e piaggie, per valle e per monti
Vado cridando...

Las, tes autres aigneaux n'ont faute de pasture,
Ils ne craignent le loup, le vent ny la froidure :
Si ne suis-je pourtant le pire du troppeau.

X [1]

Ce n'est le fleuve Thusque [2] au superbe rivage,
Ce n'est l'air des Latins, ny le mont Palatin,
Qui ores (mon Ronsard) me fait parler Latin,
Changeant à l'estranger mon naturel langage [3].

C'est l'ennuy de me voir trois ans & d'avantage,
Ainsi qu'un Promethé, cloué sur l'Aventin,
Ou l'espoir miserable & mon cruel destin,
Non le joug amoureux, me detient en servage.

Et quoy (Ronsard) & quoy, si au bord estranger
Ovide osa sa langue en barbare changer
Afin d'estre entendu [4], qui me pourra reprendre

D'un change plus heureux ? nul, puis que le François,
Quoy qu'au Grec & Romain egalé tu te sois,
Au rivage Latin ne se peult faire entendre.

X. — 6. cloüé D.

---

1. Réponse à Ronsard, *Amours*, II, v (Blanchemain, t. I, p. 151). Le premier quatrain se modèle sur le premier quatrain du sonnet de Ronsard :

> Ce pendant que tu vois le superbe rivage
> De la riviere Tusque & le mont Palatin,
> Et que l'air des Latins te fait parler Latin,
> Changeant à l'étranger ton naturel langage...

Le sonnet auquel répond du Bellay avait paru dans la *Continuation des Amours de P. de Ronsard Vandomois*, Paris, V. Certenas (*sic*), 1555, p. 4.

2. Le Tibre : « Tuscus amnis » (Horace, *Sat.* II, II, 32-33), « Tuscum flumen » (Ovide, *Met.* XIV, 615).

3. Cf. dans les *Poemata*, f. 3 r°, l'introduction justificative : *Cur intermissis Gallicis Latine scribat.*

4. Cf. Ovide, *Trist.* III, XIV, 39-40 et IV, I, 89-90 ; *Pont.* IV, II, 37-38 et IV, XIII, 19-22.

XI [3 v°]

Bien qu'aux arts d'Apollon le vulgaire n'aspire,
Bien que de telz tresors l'avarice n'ait soing,
Bien que de telz harnois le soldat n'ait besoing,
Bien que l'ambition telz honneurs ne desire :

Bien que ce soit aux grands un argument de rire,
Bien que les plus rusez s'en tiennent le plus loing,
Et bien que Dubellay soit suffisant tesmoing
Combien est peu prisé le mestier de la lyre :

Bien qu'un art sans profit ne plaise au courtisan,
Bien qu'on ne paye en vers l'œuvre d'un artisan,
Bien que la Muse soit de pauvreté suivie,

Si ne veulx-je pourtant delaisser de chanter,
Puis que le seul chant peult mes ennuys enchanter,
Et qu'aux Muses je doy bien six ans de ma vie [1].

XII

Veu le soing mesnager dont travaillé je suis,
Veu l'importun souci qui sans fin me tormente,
Et veu tant de regrets desquelz je me lamente,
Tu t'esbahis souvent comment chanter je puis.

Je ne chante (Magny) je pleure mes ennuys,
Ou, pour le dire mieulx, en pleurant je les chante,
Si bien qu'en les chantant, souvent je les enchante :
Voila pourquoy (Magny) je chante jours & nuicts [2].

XI. — 2, 3, 4. tels A — 2. thresors A — 11. suyvie D.
XII. — 2. soucy A, D — 3. desquels A, D.

1 et 2. Cf. Magny, *Souspirs*, s. L (Courbet, p. 38).

Ainsi chante l'ouvrier en faisant son ouvrage,
Ainsi le laboureur faisant son labourage,
Ainsi le pelerin regrettant sa maison,

Ainsi l'advanturier en songeant à sa dame,
Ainsi le marinier en tirant à la rame,
Ainsi le prisonnier maudissant sa prison [1].

XIII [4 r°]

Maintenant je pardonne à la doulce fureur
Qui m'a fait consumer le meilleur de mon aage,
Sans tirer autre fruict de mon ingrat ouvrage
Que le vain passetemps d'une si longue erreur.

Maintenant je pardonne à ce plaisant labeur,
Puis que seul il endort le souci qui m'oultrage,
Et puis que seul il fait qu'au milieu de l'orage,
Ainsi qu'auparavant, je ne tremble de peur.

Si les vers ont esté l'abus de ma jeunesse,
Les vers seront aussi l'appuy de ma vieillesse,
S'ils furent ma folie, ils seront ma raison,

S'ils furent ma blesseure, ils seront mon Achille [2],
S'ils furent mon venim, le scorpion utile [3]
Qui sera de mon mal la seule guerison.

XIII. — 2. âge D — 6. soucy A, D — 12 et 13. sils [s'ils] A.

1. Pour l'idée et les images (notamment l'image du marinier, prise d'Ovide), cf. ci-dessus dédicace des *Regrets*, v. 9-16.

2. Allusion à la légende de Télèphe, blessé par la lance d'Achille et guéri par la rouille de cette même lance. Cf. Ovide, *Trist.* I, 1, 99-100 :

Namque ea vel nemo vel qui mihi vulnera fecit
Solus Achilleo tollere more potest.

3. Le scorpion, appliqué sur la plaie, passait pour un très bon remède aux piqûres qu'il avait faites. Cf. Pline, *Hist. Nat.* XXIX, IV, 29 : « Prodest... scorpio ipse suae plagae impositus. » Cf. aussi Galien et Celse.

XIV

Si l'importunité d'un crediteur me fasche,
Les vers m'ostent l'ennuy du fascheux crediteur :
Et si je suis fasché d'un fascheux serviteur,
Dessus les vers (Boucher[1]) soudain je me desfasche.

Si quelqu'un dessus moy sa cholere deslasche,
Sur les vers je vomis le venim de mon cœur :
Et si mon foible esprit est recreu du labeur,
Les vers font que plus frais je retourne à ma tasche.

Les vers chassent de moy la molle oisiveté,
Les vers me font aymer la doulce liberté,
Les vers chantent pour moy ce que dire je n'ose.

Si donc j'en recueillis tant de profits divers,
Demandes-tu (Boucher) dequoy servent les vers,
Et quel bien je reçoy de ceulx que je compose ?

XV [4 v°]

Panjas[2], veulx-tu sçavoir quels sont mes passetemps[3]?
Je songe au lendemain, j'ay soing de la despense
Qui se fait chacun jour, & si fault que je pense
A rendre sans argent cent crediteurs contents.

XIV. — 4. défasche A — 5. délasche A — 12. donq A.
XV. — 1. veuls-tu A, D.

1. Étienne Boucher, abbé de Saint-Ferme (diocèse de Bazas). Les lettres de Lanssac mentionnent constamment « le secrétaire Boucher », dont le rôle à Rome fut des plus actifs pendant les années 1553 et 1554 (v. Ch. Sauzé, *Corresp. polit. de Lanssac*, t. I, 1904). Il eut à s'occuper aussi des procès de Catherine de Médicis en Italie, et reçut par la suite, en récompense de ses services, l'évêché de Quimper (1560).

2. Jean de Pardeillan, protonotaire de Panjas, auteur de poésies latines et françaises (*Amours de Colombe*), qui ne semblent pas avoir été publiées. V. un sonnet sous son nom en tête des *Souspirs* de Magny (Courbet, p. 4).

3. Cf. les « passe-temps » de Magny, *Souspirs*, s. XIII (Courbet, p. 13).

Je vays, je viens, je cours, je ne perds point le temps,
Je courtise un banquier, je prens argent d'avance :
Quand j'ay depesché l'un, un autre recommence,
Et ne fais pas le quart de ce que je pretends.

Qui me presente un compte, une lettre, un memoire,
Qui me dit que demain est jour de consistoire,
Qui me rompt le cerveau de cent propos divers,

Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie :
Aveques tout cela, dy (Panjas) je te prie,
Ne t'esbahis-tu point comment je fais des vers?

XVI

Ce pendant que Magny suit son grand Avanson,
Panjas son Cardinal [1], & moy le mien encore,
Et que l'espoir flateur, qui noz beaux ans devore,
Appaste noz desirs d'un friand hamesson,

Tu courtises les Roys [2], & d'un plus heureux son
Chantant l'heur de Henry, qui son siecle decore,
Tu t'honores toymesme, & celuy qui honore
L'honneur que tu luy fais par ta docte chanson.

Las, & nous ce pendant nous consumons nostre aage
Sur le bord incogneu d'un estrange rivage,
Ou le malheur nous fait ces tristes vers chanter :

7. despesché A — 12. se plainct A — 13. avecques D.
XVI. — 1. Cependant A — 4. hameçon D — 7. toy mesme D — 9. âge D.

1. Le cardinal Georges d'Armagnac. Cf. Ronsard *Bocage* (Laum. t. V, p. 118, v. 41) [H. W].
2. Du Bellay s'adresse à Ronsard.

Comme on void quelquefois, quand la mort les appelle,
Arrangez flanc à flanc parmy l'herbe nouvelle,
Bien loing sur un estang trois cygnes lamenter [1].

XVII [2] [5 r°]

Apres avoir long temps erré sur le rivage
Ou lon voit lamenter tant de chetifs de Court,
Tu as attaint le bord ou tout le monde court,
Fuyant de pauvreté le penible servage.

Nous autres ce pendant, le long de ceste plage,
En vain tendons les mains vers le Nautonnier sourd [3],
Qui nous chasse bien loing : car, pour le faire court,
Nous n'avons un quatrin pour payer le naulage.

Ainsi donc tu jouis du repos bienheureux,
Et comme font là bas ces doctes amoureux,
Bien avant dans un bois te perds avec ta dame [4] :

Tu bois le long oubly de tes travaux passez,
Sans plus penser en ceulx que tu as delaissez,
Criant dessus le port ou tirant à la rame.

12. on voit A, D — 13. arrengez A.
XVII. — 2. court A — 9. jouis D.

---

1. Cf. Virgile, *Aen.* XI, 456-458 :

> Haud secus atque.....
> .....
> Dant sonitum rauci per stagna loquacia cycni.

2. Rapproché des sonnets XVI, XIX, XX et XXII, ce sonnet paraît s'adresser à Ronsard, que du Bellay, sur de faux indices, croyait plus avancé dans la faveur du roi qu'il ne l'était réellement.
3. Charon. Cf. Virgile, *Aen.* VI, 313 sqq.
4. Cf. Virgile, *Aen.* VI, 442 sqq.

XVIII

Si tu ne sçais (Morel [1]) ce que je fais icy,
Je ne fais pas l'amour ny autre tel ouvrage :
Je courtise mon maistre, & si fais d'avantage,
Ayant de sa maison le principal souci.

Mon Dieu (ce diras-tu) quel miracle est-ce cy,
Que de voir Dubellay se mesler du mesnage
Et composer des vers en un autre langage [2] ?
Les loups & les aigneaux s'accordent tout ainsi.

Voila que c'est (Morel) : la doulce poësie
M'accompagne par tout, sans qu'autre fantaisie
En si plaisant labeur me puisse rendre oisif.

Mais tu me respondras : Donne, si tu es sage,
De bonne heure congé au cheval qui est d'aage,
De peur qu'il ne s'empire & devienne poussif [3].

XIX [5 v°]

Ce pendant que tu dis ta Cassandre divine [4],
Les louanges du Roy, & l'heritier d'Hector,
Et ce Montmorancy, nostre François Nestor,
Et que de sa faveur Henry t'estime digne :

XVIII. — 3. courtize C, D — 4. soucy A, D — 5. diras tu A — 6. veoir, A — 9. Voyla D — 12. donne A — 13. âge D.

1. Jean Morel d'Embrun (1511-1581), à qui sont adressés encore les sonnets XXXIII, XXXIV, XXXVI, XXXIX, LXXXV, CV, CXI, CXXXI, CXLVI, CLXXXIII.

2. Cf. ci-dessus s. x.

3. Souvenir d'Horace, *Epist.* I, 1, 8-9 :

> Solve senescentem mature sanus equum, ne
> Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

4. Du Bellay s'adresse à Ronsard.

Je me pourmene seul sur la rive Latine,
La France regrettant, & regrettant encor
Mes antiques amis, mon plus riche tresor,
Et le plaisant sejour de ma terre Angevine [1].

Je regrette les bois, & les champs blondissans,
Les vignes, les jardins, & les prez verdissans,
Que mon fleuve traverse : icy pour recompense

Ne voyant que l'orgueil de ces monceaux pierreux [2],
Ou me tient attaché d'un espoir malheureux
Ce que possede moins celuy qui plus y pense.

XX

Heureux, de qui la mort de sa gloire est suivie,
Et plus heureux celuy dont l'immortalité
Ne prend commencement de la posterité,
Mais devant que la mort ait son ame ravie.

Tu jouis (mon Ronsard) mesmes durant ta vie,
De l'immortel honneur que tu as merité :
Et devant que mourir (rare felicité)
Ton heureuse vertu triomphe de l'envie.

Courage donc (Ronsard) la victoire est à toy,
Puis que de ton costé est la faveur du Roy :
Ja du laurier vainqueur tes temples se couronnent,

XIX. — 5. pourméne D — 6. regretant A — 9. regrete A ; blondissants C, D — 12. voiant A.
XX. — 1. suyvie D — 5. jouïs D.

1. Cf. dans les *Vers Lyriques* de 1549 la 1re ode, intitulée *les Louanges d'Anjou*. — Cf. aussi ci-dessous s. XXV, 4 et XXXI, 14.
2. Cf. *Antiquitez de Rome*, notamment s. XVIII, 1.

Et ja la tourbe espesse à l'entour de ton flanc
Ressemble ces esprits, qui là bas environnent
Le grand prestre de Thrace au long sourpely blanc [1].

XXI [6 r°]

Comte [2], qui ne fis onc compte de la grandeur,
Ton Dubellay n'est plus : ce n'est plus qu'une souche,
Qui dessus un ruisseau d'un doz courbé se couche,
Et n'a plus rien de vif, qu'un petit de verdeur.

Si j'escry quelquefois, je n'escry point d'ardeur,
J'escry naïvement tout ce qu'au cœur me touche,
Soit de bien, soit de mal, comme il vient à la bouche,
En un stile aussi lent que lente est ma froideur.

Vous autres ce pendant, peintres de la nature,
Dont l'art n'est pas enclos dans une protraiture,
Contrefaites des vieux les ouvrages plus beaux.

Quant à moy, je n'aspire à si haulte louange,
Et ne sont mes protraits aupres de voz tableaux,
Non plus qu'est un Janet [3] aupres d'un Michelange.

13. resemble A, C, D.
XXI. — 1. Conte A — 5. quelque fois C — 12. haute D — 13. vos D — 14. Michel-ange C, D.

1. Orphée. Cf. Virgile, *Aen.* VI, 645 : « Threïcius longa cum veste sacerdos ».
2. Nicolas Denisot (1515-1559), qui, par anagramme, se faisait appeler *Conte d'Alsinois*. Il était peintre et poète. Cf. plus loin, *Sonnets divers*, XL. — Sur Denisot, v. la thèse de l'abbé Cl. Jugé (1907).
3. François Clouet, célèbre peintre de portraits. Du Bellay l'oppose encore à Michel-Ange dans son *Discours au Roy sur la Poësie*, v. 93-94.

XXII

Ores, plus que jamais, me plaist d'aymer la Muse,
Soit qu'en François j'escrive ou langage Romain,
Puis que le jugement d'un Prince tant humain
De si grande faveur envers les lettres use.

Donq le sacré mestier, ou ton esprit s'amuse,
Ne sera desormais un exercice vain,
Et le tardif labeur que nous promet ta main
Desormais pour Francus n'aura plus nulle excuse [1].

Ce pendant (mon Ronsard) pour tromper mes ennuys,
Et non pour m'enrichir, je suivray, si je puis,
Les plus humbles chansons de ta Muse lassee.

Aussi chascun n'a pas merité que d'un Roy
La liberalité luy face, comme à toy,
Ou son archet doré, ou sa lyre crossee.

XXIII [6 v°]

Ne lira-lon jamais que ce Dieu rigoureux?
Jamais ne lira-lon que ceste Idaliene?
Ne voira-lon jamais Mars sans la Cypriene?
Jamais ne voira-lon que Ronsard amoureux [2]?

XXII. — 9. ennuis D — 12. chacun A — 14. on [ou] sa lyre A.

1. Allusion à la *Franciade*, sur le chantier dès 1550, et dont quatre chants seulement devaient paraître en 1572. Sur le plan que Ronsard se proposait de suivre, v. de lui deux odes au Roi, l'une de 1550, l'autre de 1555 (Blanchemain, t. II, pp. 26-33 et 172-177). — Cf. *Deffence*, p. 241, n. 4; cf. aussi sonnet suivant.

2. Cf. dans les *Poemata*, f. 20 r°, la pièce *Ad P. Ronsardum ut, relictis Amoribus, Heroica scribat.*

Retistra-lon tousjours, d'un tour laborieux,
Ceste toile, argument d'une si longue peine ?
Revoira-lon tousjours Oreste sur la scene ?
Sera tousjours Roland par amour furieux ?

Ton Francus, ce pendant, a beau haulser les voiles.
Dresser le gouvernail, espier les estoiles,
Pour aller ou il deust estre ancré desormais :

Il a le vent à gré, il est en equippage,
Il est encor pourtant sur le Troyen rivage,
Aussi croy-je (Ronsard) qu'il n'en partit jamais.

XXIV

Qu'heureux tu es (Baïf) heureux, & plus qu'heureux,
De ne suivre abusé ceste aveugle Deesse,
Qui d'un tour inconstant & nous haulse & nous baisse,
Mais cest aveugle enfant qui nous fait amoureux !

Tu n'esprouves (Baïf) d'un maistre rigoureux
Le severe sourcy : mais la doulce rudesse
D'une belle, courtoise & gentile maistresse,
Qui fait languir ton cœur doulcement langoureux [1].

Moy chetif ce pendant, loing des yeux de mon Prince,
Je vieillis malheureux en estrange province,
Fuyant la pauvreté : mais las ne fuyant pas

XXIII. — 13. Troien A — 14. quil [qu'il] A.
XXIV. — 1 et 5. Baif A — 3. hausse D.

1. Allusion aux *Amours de Francine* (1555). Ce sonnet est une réponse au sonnet de Baïf : « Bellay, d'Anjou l'honneur... » *Francine*, I, LXIV (Marty-Laveaux, t. I, p. 118). — Cf. *Poemata*, f. 19 v° : *In Francinam I. A. Baifii*; *De Melina et Francina ejusdem Baifii*.

Les regrets, les ennuys, le travail & la peine,
Le tardif repentir d'une esperance vaine,
Et l'importun souci, qui me suit pas à pas [1].

XXV [7 r°]

Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure & le poinct [2],
Et malheureuse soit la flateuse esperance,
Quand pour venir icy j'abandonnay la France :
La France, & mon Anjou, dont le desir me poingt.

Vrayment d'un bon oiseau guidé je ne fus point [3],
Et mon cœur me donnoit assez signifiance
Que le ciel estoit plein de mauvaise influence,
Et que Mars estoit lors à Saturne conjoint.

Cent fois le bon advis lors m'en voulut distraire,
Mais tousjours le destin me tiroit au contraire :
Et si mon desir n'eust aveuglé ma raison,

12. ennuis D — 14. soucy D.
XXV. — 2. flatteuse D — 4. Anjou [*sans,*] A — 5. Vrayement C, D.

---

1. L'idée des tercets est reprise de ce passage d'une élégie des *Poemata* [*Ad P. Ronsardum*, v. 33-36], f. 11 r° :

Nos miseri interea, rapidis jactantibus Austris,
Per mare, per terras pauperiem fugimus.
Sed non effugimus curam, quæ nocte dieque
Nos sequitur terra persequiturque mari.

Dans la traduction française que l'auteur lui-même a faite après coup de son élégie [*A Pierre de Ronsard*, v. 33-36], ce passage est ainsi rendu :

Nous chetifs ce pendant, ausquels le ciel fait guerre,
Fuyons la pauvreté & par mer & par terre :
Mais l'importun souci qui nous suit pas à pas
Et par terre & par mer, nous ne le fuyons pas.

— Cf. ci-dessus s. VI, premier quatrain.

2. Souvenir de Pétrarque, sonnet XLVII (Mestica, p. 91) :

Benedetto sia'l giorno, e'l mese, e l'anno,
E la stagione, e'l tempo, e l'ora, e'l punto...

3. Formule latine.

N'estoit-ce pas assez pour rompre mon voyage,
Quand sur le sueil de l'huis, d'un sinistre presage,
Je me blessay le pied sortant de ma maison [1] ?

XXVI

Si celuy qui s'appreste à faire un long voyage
Doit croire cestuy là qui a ja voyagé,
Et qui des flots marins longuement oultragé,
Tout moite & degoutant s'est sauvé du naufrage,

Tu me croiras (Ronsard) bien que tu sois plus sage,
Et quelque peu encor (ce croy-je) plus aagé [2],
Puis que j'ay devant toy en ceste mer nagé,
Et que desja ma nef descouvre le rivage.

Donques je t'advertis que ceste mer Romaine,
De dangereux escueils & de bancs toute pleine,
Cache mille perils, & qu'icy bien souvent

Trompé du chant pippeur des monstres de Sicile,
Pour Charybde eviter tu tomberas en Scylle,
Si tu ne sçais nager d'une voile à tout vent.

12. n'estoit ce A.
XXVI. — 2. cestuy la A — 4. moyte D — 6. âgé D — 12. pipeur C, D — 13. Carybde A.

---

1. Cf. Tibulle, *Eleg.* I, III, 19-20 :

O quoties ingressus iter mihi tristia dixi
Offensum in porta signa dedisse pedem!

— Cf. aussi Ovide, *Her.* XIII, 87-88 ; *Amor.* I, XII, 3-4 ; *Trist.* I, III, 55-56. — Rapprocher un passage de Ronsard (Blanchemain, t. VI, p. 164).

2. Inexact : Ronsard est né en 1524, du Bellay en 1522. Sur ce point, v. mon *Joachim du Bellay*, p. 19, n. 1.

XXVII [7 v°]

Ce n'est l'ambition, ny le soing d'acquerir,
Qui m'a fait delaisser ma rive paternelle,
Pour voir ces monts couvers d'une neige eternelle,
Et par mille dangers ma fortune querir.

Le vray honneur, qui n'est coustumier de perir,
Et la vrayë vertu, qui seule est immortelle,
Ont comblé mes desirs d'une abondance telle,
Qu'un plus grand bien aux Dieux je ne veulx requerir.

L'honneste servitude, ou mon devoir me lie,
M'a fait passer les monts de France en Italie,
Et demourer trois ans sur ce bord estranger,

Ou je vy languissant : ce seul devoir encore
Me peult faire changer France à l'Inde & au More,
Et le ciel à l'enfer me peult faire changer.

XXVIII

Quand je te dis adieu, pour m'en venir icy,
Tu me dis (mon Lahaye [1]) il m'en souvient encore :
Souvienne toy, Bellay, de ce que tu es ore,
Et comme tu t'en vas, retourne t'en ainsi.

XXVII. — 6. vraye A — 8. dieux A.
XXVIII. — *Aucune variante.*

1. Robert de La Haye, conseiller au Parlement de Paris, dont on connait quelques pièces latines en hendécasyllabes à la louange de Ronsard et de J. du Bellay.

Et tel comme je vins, je m'en retourne aussi :
Hors mis un repentir qui le cœur me devore,
Qui me ride le front, qui mon chef decolore,
Et qui me fait plus bas enfoncer le sourcy.

Ce triste repentir, qui me ronge & me lime,
Ne vient (car j'en suis net) pour sentir quelque crime,
Mais pour m'estre trois ans à ce bord arresté :

Et pour m'estre abusé d'une ingrate esperance,
Qui pour venir icy trouver la pauvreté,
M'a fait (sot que je suis) abandonner la France.

XXIX [8 r°]

Je hay plus que la mort un jeune casanier,
Qui ne sort jamais hors, sinon aux jours de feste,
Et craignant plus le jour qu'une sauvage beste,
Se fait en sa maison luy mesmes prisonnier.

Mais je ne puis aymer un vieillard voyager,
Qui court deça dela, & jamais ne s'arreste,
Ains des pieds moins leger que leger de la teste,
Ne sejourne jamais non plus qu'un messager.

L'un sans se travailler en seureté demeure,
L'autre, qui n'a repos jusques à tant qu'il meure,
Traverse nuict & jour mille lieux dangereux :

L'un passe riche & sot heureusement sa vie,
L'autre, plus souffreteux qu'un pauvre qui mendie,
S'acquiert en voyageant un sçavoir malheureux.

XXIX. — 2. au jour A — 6. delà D — 13. l'aure [l'autre] A.

XXX [1]

Quiconques (mon Bailleul [2]) fait longuement sejour
Soubs un ciel incogneu, & quiconques endure
D'aller de port en port cherchant son adventure,
Et peult vivre estranger dessoubs un autre jour :

Qui peult mettre en oubly de ses parents l'amour,
L'amour de sa maistresse, & l'amour que nature
Nous fait porter au lieu de nostre nourriture,
Et voyage tousjours sans penser au retour :

Il est fils d'un rocher ou d'une ourse cruelle,
Et digne qui jadis ait succé la mamelle
D'une tygre inhumaine [3] : encor ne void-on point

XXX. — 3. cerchant D — 10. digne que D; mammelle C, D — 11. voit-on A.

---

1. Transposition de ce début d'une élégie latine [*Patriæ desideriu m* v. 1-10] insérée aux *Poemata*, f. 12 r° :

Quicunque ignotis lentus terit ocia terris,
Et vagus externo quærit in orbe domum,
Quem nec dulcis amor, quem non revocare parentes,
Nec potuit, si quid dulcius esse potest,
Ferreus est, dignusque olim cui matris ab alvo
Hyrcanæ tigres ubera præbuerint [3].
Non mihi saxea sunt durove rigentia ferro
Pectora, nec tigris nec fuit ursa parens,
Ut dulci patriæ durus non tangar amore,
Totque procul menses exul ut esse velim.

— Cf. sonnet suivant.

2. Louis Bailleul, un ami qui servit de guide à du Bellay dans ses visites aux monuments de la vieille Rome. Cf. une épigramme des *Poemata*, f. 22 v° : *Ad Lodoicum Baillolium.*

3. Souvenir de Virgile, *Aen.* IV, 367.

Que les fiers animaux en leurs forts ne retournent,
Et ceulx qui parmy nous domestiques sejournent,
Tousjours de la maison le doulx desir les poingt[1].

XXXI[2] [8 v°]

Heureux qui, comme Ulysse[3], a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy là qui conquit la toison[4],
Et puis est retourné, plein d'usage & raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand revoiray-je, helas, de mon petit village
Fumer la cheminee[5], & en quelle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, & beaucoup d'avantage ?

12. fierts A — 13. ceux C, D.
XXXI. — 2. cestuy la A — 4. âge D.

---

1. Second tercet repris de ce distique de la même élégie latine *Patriæ desiderium*, v. 47-48 :

Ortus quæque suos cupiunt, externa placentque
Pauca diu, repetunt & sua lustra feræ.

2. Transposition de ce passage de la même élégie latine *Patriæ desiderium*, v. 45-56, f. 12 v° des *Poemata* :

Fœlix, qui mores multorum vidit & urbes,
Sedibus & potuit consenuisse suis...
Quando erit ut notæ fumantia culmina villæ
Et videam regni jugera parva mei ?
Non septemgemini tangunt mea pectora Colles,
Nec retinet sensus Tybridis unda meos.
Non mihi sunt cordi veterum monumenta Quiritûm,
Nec statuæ, nec me picta tabella juvat :
Non mihi Laurentes Nymphæ, sylvæque virentes,
Nec mihi, quæ quondam, florida rura placent.

— Pour le premier quatrain, cf. Ronsard, *Ode au Pais de Vandomois*, 1550, str. 9 (Blanchemain, t. II, p. 248).

3. Pour cette comparaison, cf. encore ci-dessous s. XL et CXXX.

4. Jason.

5. Homère, *Od.* I, 57-59; Ovide, *Pont.* I, III, 33-34 :

Non dubia est Ithaci prudentia : sed tamen optat
Fumum de patriis posse videre focis.

— Cf. ci-dessous s. CXXX, 3.

Plus me plaist le sejour qu'ont basty mes ayeux,
Que des palais Romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,
Plus mon Loyre Gaulois [1] que le Tybre Latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la doulceur Angevine [2].

XXXII

Je me feray sçavant en la philosophie,
En la mathematique & medicine aussi :
Je me feray legiste, & d'un plus hault souci
Apprendray les secrets de la theologie :
Du lut & du pinceau j'esbateray ma vie,
De l'escrime & du bal. Je discourois ainsi,
Et me vantois en moy d'apprendre tout cecy,
Quand je changeay la France au sejour d'Italie.
O beaux discours humains ! je suis venu si loing,
Pour m'enrichir d'ennuy, de vieillesse & de soing,
Et perdre en voyageant le meilleur de mon aage.
Ainsi le marinier souvent pour tout tresor
Rapporte des harencs en lieu de lingots d'or,
Ayant fait, comme moy, un malheureux voyage.

9. ayeulx D.
XXXII. — 3. soucy D — 5. luth D; j'ebateray A, j'esbatteray D — 11. âge D — 13. harens C, D — 14. aiant A.

1. Cf. la 1re ode des *Vers Lyriques* de 1549, dédiée *au Fleuve de Loyre*.
2. Cf. ci-dessus s. XIX, 8 et XXV, 4.

XXXIII[1] [9 r°]

Que feray-je, Morel ? dy moy, si tu l'entends,
Feray-je encor icy plus longue demeurance,
Ou si j'iray revoir les campaignes de France,
Quand les neiges fondront au soleil du primtemps ?

Si je demeure icy, helas, je perds mon temps
A me repaistre en vain d'une longue esperance :
Et si je veulx ailleurs fonder mon asseurance,
Je fraude mon labeur du loyer que j'attens.

Mais fault il vivre ainsi d'une esperance vaine ?
Mais fault il perdre ainsi bien trois ans de ma peine ?
Je ne bougeray donc. Non, non, je m'en iray.

Je demourray pourtant, si tu le me conseilles.
Helas (mon cher Morel) dy moy que je feray,
Car je tiens, comme on dit, le loup par les oreilles[2].

XXXIV

Comme le marinier, que le cruel orage
A long temps agité dessus la haulte mer,
Ayant finablement à force de ramer
Garanty son vaisseau du danger du naufrage,

XXXIII. — 1. si tu l'entens. D — 3. reveoir A — 4. printemps A, D — 9 et 10. fault-il A.
XXXIV. — 3. aiant A.

1. Cf. Magny, *Souspirs*, s. CXLVIII (Courbet, p. 104).
2. Proverbe antique. Térence, *Phorm.* III, II, 506 :

Mihin' domi'st? immo, id quod aiunt, auribus teneo lupum.
Nam neque quo modo a me amittam, invenio, neque uti retineam, [scio.

Selon Donat, Térence traduit un proverbe grec : Τῶν ὥτων ἔχω τὸν λύκον· οὔτ' ἔχειν οὔτ' ἀφεῖναι δύναμαι. — Cf. *Adages* d'Érasme, I, V, 25 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 190 F).

Regarde sur le port, sans plus craindre la rage
Des vagues ny des vents, les ondes escumer :
Et quelqu'autre bien loing, au danger d'abysmer,
En vain tendre les mains vers le front du rivage [1] :

Ainsi (mon cher Morel) sur le port arresté
Tu regardes la mer, & vois en seureté
De mille tourbillons son onde renversee :

Tu la vois jusqu'au ciel s'eslever bien souvent,
Et vois ton Dubellay à la mercy du vent
Assis au gouvernail dans une nef persee.

XXXV [9 v°]

La nef qui longuement a voyagé (Dillier [2])
Dedans le sein du port à la fin on la serre :
Et le bœuf, qui long temps a renversé la terre,
Le bouvier à la fin luy oste le collier :

Le vieil cheval se void à la fin deslier,
Pour ne perdre l'haleine ou quelque honte acquerre :
Et pour se reposer du travail de la guerre,
Se retire à la fin le vieillard chevalier :

Mais moy, qui jusqu'icy n'ay prouvé que la peine,
La peine & le malheur d'une esperance vaine,
La douleur, le soucy, les regrets, les ennuis,

14. percee A.
XXXV. — 2. seing A — 5. se voit A, D — 11. souci A.

1. Souvenir de Lucrèce, II, 1-4.
2. Dilliers ou d'Illiers, ami commun à du Bellay et à Magny. Du Bellay lui adresse encore les sonnets L, LXII, LXXVII, CXVI, CXXIX, CXXIX.

Je vieillis peu à peu sur l'onde Ausonienne,
Et si n'espere point, quelque bien qui m'advienne,
Que de sortir jamais hors des travaux ou je suis.

XXXVI[1]

Depuis que j'ay laissé mon naturel sejour,
Pour venir ou le Tybre aux flots tortuz[2] ondoye,
Le ciel a veu trois fois par son oblique voye
Recommencer son cours la grand'lampe du jour.

Mais j'ay si grand desir de me voir de retour,
Que ces trois ans me sont plus qu'un siege de Troye,
Tant me tarde (Morel) que Paris je revoye,
Et tant le ciel pour moy fait lentement son tour.

Il fait son tour si lent, & me semble si morne,
Si morne & si pesant, que le froid Capricorne
Ne m'accoursit les jours, ny le Cancre les nuicts.

Voila (mon cher Morel) combien le temps me dure
Loing de France & de toy, & comment la nature
Fait toute chose longue aveques mes ennuis.

XXXVI. — 2. tortus C, D — 11. accourcit C, D — 14. avecques D.

---

1. Inspiré d'Ovide, *Trist.* V, x, 1-10 :

Ut sumus in Ponto, ter frigore constitit Ister,
Facta est Euxini dura ter unda maris.
At mihi jam videor patria procul esse tot annis,
Dardana quot Graio Troja sub hoste fuit.
Stare putes, adeo procedunt tempora tarde,
Et peragit lentis passibus annus iter.
Nec mihi solstitium quicquam de noctibus aufert,
Efficit angustos nec mihi bruma dies.
Scilicet in nobis rerum natura novata est,
Cumque meis curis omnia longa facit.

2. Cf. ci-dessous s. CLXXXV, 6.

XXXVII [10 r°]

C'estoit ores, c'estoit qu'à moy je devois vivre,
Sans vouloir estre plus que cela que je suis,
Et qu'heureux je devois de ce peu que je puis,
Vivre content du bien de la plume & du livre.

Mais il n'a pleu aux Dieux me permettre de suivre
Ma jeune liberté, ny faire que depuis
Je vesquisse aussi franc de travaux & d'ennuis,
Comme d'ambition j'estois franc & delivre.

Il ne leur a pas pleu qu'en ma vieille saison
Je sceusse quel bien c'est de vivre en sa maison,
De vivre entre les siens sans crainte & sans envie :

Il leur a pleu (helas) qu'à ce bord estranger
Je veisse ma franchise en prison se changer,
Et la fleur de mes ans en l'hyver de ma vie.

XXXVIII [1]

O qu'heureux est celuy qui peult passer son aage
Entre pareils à soy ! & qui sans fiction,
Sans crainte, sans envie & sans ambition,
Regne paisiblement en son pauvre mesnage !

Le miserable soing d'acquerir d'avantage
Ne tyrannise point sa libre affection,
Et son plus grand desir, desir sans passion,
Ne s'estend plus avant que son propre heritage.

XXXVII. — *Aucune variante.*

1. Librement inspiré de Claudien, *Epigr.* II (vieillard de Vérone) :
Felix qui patriis aevum transegit in agris...
— Cf. Magny, *Souspirs*, s. XXXIV (Courbet, p. 27).

Il ne s'empesche point des affaires d'autruy.
Son principal espoir ne depend que de luy,
Il est sa court, son roy, sa faveur & son maistre.

Il ne mange son bien en païs estranger,
Il ne met pour autruy sa personne en danger,
Et plus riche qu'il est ne voudroit jamais estre.

XXXIX [1] [10 v°]

J'ayme la liberté, & languis en service,
Je n'ayme point la Court, & me fault courtiser,
Je n'ayme la feintise, & me fault deguiser,
J'ayme simplicité, & n'apprens que malice :

Je n'adore les biens, & sers à l'avarice,
Je n'ayme les honneurs, & me les fault priser,
Je veulx garder ma foy, & me la fault briser,
Je cherche la vertu, & ne trouve que vice :

Je cherche le repos, & trouver ne le puis,
J'embrasse le plaisir, & n'esprouve qu'ennuis,
Je n'ayme à discourir, en raison je me fonde :

J'ay le corps maladif, & me fault voyager,
Je suis né pour la Muse, on me fait mesnager :
Ne suis-je pas (Morel) le plus chetif du monde ?

XXXVIII. — 10. dépend D.
XXXIX. — 2. court A — 3. desguiser C, D — 8 et 9. cerche D.

1. Développement par antithèses dans le goût pétrarquiste. Cf. *Olive*, XXVI (t. I, p. 49).

XL [1]

Un peu de mer tenoit le grand Dulichien
D'Ithaque separé [2], l'Appennin porte-nue
Et les monts de Savoye à la teste chenue
Me tiennent loing de France au bord Ausonien.

Fertile est mon sejour, sterile estoit le sien,
Je ne suis des plus fins, sa finesse est cogneue :
Les siens gardans son bien attendoient sa venue,
Mais nul en m'attendant ne me garde le mien.

Pallas sa guide estoit [3], je vays à l'aventure,
Il fut dur au travail, moy tendre de nature [4] :
A la fin il ancra sa navire à son port,

Je ne suis asseuré de retourner en France [5] :
Il feit de ses haineux une belle vengeance,
Pour me venger des miens je ne suis assez fort.

XL. — 2. Apennin A — 7. gardant D.

---

1. Inspiré — pour l'idée générale et pour quelques détails — d'Ovide, *Trist.* I, v, 57-84.

2. Ovide, *ibid.*, 59-60 :

> Ille brevi spatio multis erravit in annis
> Inter Dulichias Iliacasque domos.

3. Ovide, *ibid.*, 76 .

> Bellatrix illi diva ferebat opem.

4. Ovide, *ibid.*, 71-72 :

> Illi corpus erat durum patiensque laborum :
> Invalidae vires ingenuaeque mihi.

5. Ovide, *ibid.*, 81-83 :

> Denique quaesitos tetigit tamen ille Penates,
> Quaeque diu petiit, contigit arva tamen :
> At mihi perpetuo patria tellure carendum est.

XLI [1] [11 r°]

N'estant de mes ennuis la fortune assouvie,
Afin que je devinsse à moymesme odieux,
M'osta de mes amis celuy que j'aymois mieux,
Et sans qui je n'avois de vivre nulle envie.

Donc l'eternelle nuict a ta clarté ravie [2],
Et je ne t'ay suivy parmy ces obscurs lieux!
Toy, qui m'as plus aymé que ta vie & tes yeux [3],
Toy, que j'ay plus aymé que mes yeux et ma vie.

Helas, cher compaignon, que ne puis-je estre encor
Le frere de Pollux, toy celuy de Castor,
Puis que nostre amitié fut plus que fraternelle?

Reçoy donques ces pleurs, pour gage de ma foy,
Et ces vers qui rendront, si je ne me deçoy,
De si rare amitié la memoire eternelle.

XLII

C'est ores, mon Vineus [4], mon cher Vineus, c'est ore,
Que de tous les chetifs le plus chetif je suis,
Et que ce que j'estois, plus estre je ne puis,
Ayant perdu mon temps, & ma jeunesse encore.

XLI. — 6. lieux? A.
XLII. — 4. aiant A.

1. Sur la mort d'un ami, — probablement Jacques Tahureau du Mans (1527-1555). V. à ce sujet H. Chardon, *Vie de Tahureau*, Paris, Picard, 1885, p. 71-72.

2. Cf. Horace, *Carm.* I, XXIV, 5 (à Virgile, sur la mort de Quintilius Varus):

Ergo Quintilium perpetuus sopor
Urget!

3. Souvenir de Catulle, *Carm.* III, 5 ; XIV, 1 ; CIV, 2. — Cf. ci-dessous s. LXXV, 1 et CIII, 12.

4. Pour ce personnage voir Cahier additionnel. C'est encore à lui

La pauvreté me suit, le souci me devore,
Tristes me sont les jours, & plus tristes les nuicts.
O que je suis comblé de regrets & d'ennuis!
Pleust à Dieu que je fusse un Pasquin ou Marphore [1],

Je n'aurois sentiment du malheur qui me poingt :
Ma plume seroit libre, & si ne craindrois point
Qu'un plus grand contre moy peust exercer son ire.

Asseure toy, Vineus, que celuy seul est Roy,
A qui mesmes les Roys ne peuvent donner loy,
Et qui peult d'un chacun à son plaisir escrire.

XLIII [11 v°]

Je ne commis jamais fraude ne malefice,
Je ne doutay jamais des poincts de nostre foy,
Je n'ay point violé l'ordonnance du Roy,
Et n'ay point esprouvé la rigueur de justice :

J'ay fait à mon seigneur fidelement service,
Je fais pour mes amis ce que je puis & doy,
Et croy que jusqu'icy nul ne se plaint de moy,
Que vers luy j'aye fait quelque mauvais office.

Voila ce que je suis. Et toutefois, Vineus,
Comme un qui est aux Dieux & aux hommes haineux,
Le malheur me poursuit & tousjours m'importune :

5. soucy D — 8. Marphore. A.
XLIII. — 7. se pleint A — 8. j'ayë D.

---

que sont adressés les sonnets XLIII, XLVI, XLVII, CXXIV, CXXXII, CLXXVII.

1. Statues antiques, qui se dressaient alors l'une en face de l'autre, au coin du palais Orsini, et sur lesquelles on affichait des placards satiriques.

Mais j'ay ce beau confort en mon adversité,
C'est qu'on dit que je n'ay ce malheur merité,
Et que digne je suis de meilleure fortune.

XLIV

Si pour avoir passé sans crime sa jeunesse,
Si pour n'avoir d'usure enrichy sa maison,
Si pour n'avoir commis homicide ou traïson,
Si pour n'avoir usé de mauvaise finesse,

Si pour n'avoir jamais violé sa promesse,
On se doit resjouir en l'arriere saison,
Je dois à l'advenir, si j'ay quelque raison,
D'un grand contentement consoler ma vieillesse.

Je me console donc en mon adversité,
Ne requerant aux Dieux plus grand' felicité
Que de pouvoir durer en ceste patience.

O Dieux, si vous avez quelque souci de nous,
Ottroyez moy ce don, que j'espere de vous,
Et pour vostre pitié & pour mon innocence.

XLV [12 r°]

O marastre nature (& marastre es-tu bien,
De ne m'avoir plus sage ou plus heureux fait naistre)
Pourquoy ne m'as-tu fait de moy mesme le maistre,
Pour suivre ma raison & vivre du tout mien ?

XLIV. — 2. enrichi A — 3. traison C, D — 6. resjouir D — 12. soucy C, D.
XLV. — 3. as tu A ; moymesme A.

Je voy les deux chemins, & de mal, & de bien :
Je sçay que la vertu m'appelle à la main dextre,
Et toutefois il fault que je tourne à senestre,
Pour suivre un traistre espoir, qui m'a fait du tout sien.

Et quel profit en ay-je ? ô belle recompense !
Je me suis consumé d'une vaine despense,
Et n'ay fait autre acquest que de mal & d'ennuy.

L'estranger recueillist le fruict de mon service [1],
Je travaille mon corps d'un indigne exercice,
Et porte sur mon front la vergongne d'autruy.

XLVI

Si par peine & sueur & par fidelité,
Par humble servitude & longue patience,
Employer corps & biens, esprit & conscience,
Et du tout mespriser sa propre utilité,

Si pour n'avoir jamais par importunité
Demandé benefice ou autre recompense,
On se doit enrichir, j'auray (comme je pense)
Quelque bien à la fin, car je l'ay merité.

Mais si par larrecin advancé lon doit estre,
Par mentir, par flater, par abuser son maistre,
Et pis que tout cela faire encor bien souvent :

10. despence A — 12. recueillit D.
XLVI. — 9. l'on A — 10. flatter D — 11. encor' A.

1. Allusion probable aux prétentions de Montmorency sur la terre d'Oudon. [H. W.]

Je cognois que je seme au rivage infertile [1],
Que je veulx cribler l'eau [2], & que je bas le vent [3],
Et que je suis (Vineus) serviteur inutile.

XLVII [12 v°]

Si onques de pitié ton ame fut atteinte,
Voyant indignement ton amy tormenté,
Et si onques tes yeux ont experimenté
Les poignans esguillons d'une douleur non feinte,

Voy la mienne en ces vers sans artifice peinte,
Comme sans artifice est ma simplicité :
Et si pour moy tu n'es à plorer incité,
Ne te ry pour le moins des souspirs de ma plainte.

Ainsi (mon cher Vineus) jamais ne puisses-tu
Esprouver les regrets qu'esprouve une vertu
Qui se void defrauder du loyer de sa peine :

Ainsi l'œil de ton Roy favorable te soit,
Et ce qui des plus fins l'esperance deçoit,
N'abuse ta bonté d'une promesse vaine.

13. je veux A ; je bats D.
XLVII. — 2. voiant A — 7. pleurer A — 8. pleinte A — 9. puissetu A — 11. se voit D.

1. Proverbe antique (Properce, *Eleg.* II, XI, 2 : « Laudet, qui sterili semina ponit humo. » — Ovide, *Her.* V, 115 : « Quid arenae semina mandas ? »). — Cf. *Adages* d'Érasme, I, IV, 52 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 170 C).

2. Proverbe antique (Platon, *Rép.* II, p. 363 D : κοσκίνῳ ὕδωρ φέρειν. — Plaute, *Pseud.* I, I, 102 : « Non pluris refert, quam si imbrem in cribrum geras. » — Cf. *Adages* d'Érasme, I, IV, 60 (même édit., t. II, col. 171 C).

3. Je ne trouve pas ce proverbe chez les anciens ni chez Érasme. Ce qui s'en rapproche le plus, c'est cette phrase de S[t] Jérôme, *Adv. Ruf.* I, XV : « Stultum est, juxta Apostolum [S[t] Paul, *Cor.* I, IX, 26], pugnis aerem verberare. » Mais l'expression était depuis longtemps française. Chastellain, *Chron.* VI, II, 57 (Kervyn de Lettenhove, t. IV, p. 445) : « Tous y battirent vent et ne purent trouver voyes ne manieres de le faire venir. »

XLVIII

O combien est heureux qui n'est contreint de feindre
Ce que la verité le contreint de penser,
Et à qui le respect d'un qu'on n'ose offenser,
Ne peult la liberté de sa plume contreindre !

Las, pourquoy de ce nœu sens-je la mienne estreindre,
Quand mes justes regrets je cuide commencer ?
Et pourquoy ne se peult mon ame dispenser
De ne sentir son mal ou de s'en pouvoir plaindre ?

On me donne la geine, & si n'ose crier,
On me void tormenter, & si n'ose prier
Qu'on ait pitié de moy. O peine trop sujette !

Il n'est feu si ardent qu'un feu qui est enclos,
Il n'est si fascheux mal qu'un mal qui tient à l'os,
Et n'est si grand' douleur qu'une douleur muette.

XLIX [13 r°]

Si apres quarante ans de fidele service,
Que celuy que je sers [1] a fait en divers lieux,
Employant, liberal, tout son plus & son mieux
Aux affaires qui sont de plus digne exercice,

XLVIII. — 8. ou de ne s'en pouvoir pleindre A [*corrigé aux errata* : ou de s'en pouvoir] — 9. genne A — 10. voit A — 11. sugette A — 13. facheux A.
XLIX. — 3. emploiant A.

1. Le cardinal Jean du Bellay. Frappé de disgrâce une première fois (avril 1549) pour sa faiblesse vis-à-vis du pape dans l'affaire des indults [cf. sa lettre au roi, 23 août 1549 : « Il ne me pouvoit advenir plus grand malheur qu'apres plus de trente ans de service, tant de fois & en tant de

D'un haineux estranger[1] l'envieuse malice
Exerce contre luy son courage odieux,
Et sans avoir souci des hommes ny des Dieux,
Oppose à la vertu l'ignorance & le vice,

Me doy-je tormenter, moy, qui suis moins que rien,
Si par quelqu'un (peult estre) envieux de mon bien
Je ne treuve à mon gré la faveur opportune?

Je me console donc, & en pareille mer,
Voyant mon cher Seigneur au danger d'abysmer,
Il me plaist de courir une mesme fortune.

L

Sortons (Dilliers) sortons, faisons place à l'envie,
Et fuyons desormais ce tumulte civil,
Puis qu'on y void priser le plus lasche & plus vil,
Et la meilleure part estre la moins suivie.

5. hayneux A — 7. soucy D ; dieux A — 11. trouve C, D — 13. voiant A.
L. — 2. fuions A — 3. voit A, D.

---

divers endroits exploité, je vinse sur mes derniers jours en soupçon d'infidelité envers mon Maistre. » G. Ribier, *Lettr. et mem. d'Estat*, Paris, 1666, t. II, p. 243], il était rentré en faveur auprès d'Henri II, qui l'avait chargé d'une mission diplomatique à la cour de Rome (avril 1553). Il fut de nouveau disgracié après l'élection de Paul IV (mai 1555), sur les rapports secrets de puissants ennemis qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir recueilli, par cette élection, le décanat du Sacré-Collège. C'est à cette nouvelle disgrâce que fait allusion le sonnet.

1. Le cardinal Carlo Caraffa, le propre neveu de Paul IV. A l'instigation du cardinal de Lorraine, il avait pris prétexte de l'intimité du doyen avec Carpi, un cardinal impérialiste, pour le rendre suspect au roi. Cf. de Thou, *Hist.* XVI (édit. de Londres, 1733, t. I, p. 543) : « Bellaium Gallici nominis studiosissimum summo odio prosequebatur cardinalis Lotharingus ; eoque instigante, cardinalis Carafa illum, quod arcta cum Carpensi familiaritate viveret, apud regem traduxerat ac suspectum postremo reddiderat : adeo ut regii procuratores ipsius opera non amplius uterentur, & omnia regis negotia Romæ clam eo peragerentur. »

Allons ou la vertu & le sort nous convie,
Deussions nous voir le Scythe ou la source du Nil,
Et nous donnons plus-tost un eternel exil,
Que tacher d'un seul poinct l'honneur de nostre vie.

Sus donques, & devant que le cruel vainqueur
De nous face une fable au vulgaire moqueur,
Banissons la vertu d'un exil volontaire.

Et quoy? ne sçais-tu pas que le bany Romain,
Bien qu'il fust dechassé de son peuple inhumain,
Fut pourtant adoré du barbare coursaire [1] ?

LI [13 v°]

Mauny [2], prenons en gré la mauvaise fortune,
Puis que nul ne se peult de la bonne asseurer,
Et que de la mauvaise on peult bien esperer,
Estant son naturel de n'estre jamais une.

Le sage nocher craint la faveur de Neptune,
Sachant que le beau temps long temps ne peult durer :
Et ne vault-il pas mieux quelque orage endurer,
Que d'avoir tousjours peur de la mer importune ?

5. où D — 11. bannissons D.
LI. — 6. peut C, D — 7. vault il A ; mieulx A.

1. Scipion l'Africain, le vainqueur d'Annibal, que l'ingratitude de ses concitoyens contraignit à se retirer dans sa villa de Liternum. Sur la visite des « corsaires », v. Valère Maxime, *Fact. et dict. mem.* II, x, 2. — Cf. ci-dessous s. CLXII.

2. François de Mauny, évêque de Saint-Brieuc, proche parent du cardinal du Bellay, qui se démit en sa faveur de l'archevêché de Bordeaux (1553). Une lettre de Lanssac au roi, 2 août 1554, nous apprend qu'il fit un voyage à Rome cette année-là. Mort en 1558. Cf. *Gall. Christ.*, t. II, col. 848-849, et Ch. Sauzé, *Corresp. polit. de Lanssac*, t. I, pp. 209 et 445. — Du Bellay lui adresse encore le sonnet LXXXVII. Voir Cahier additionnel.

Par la bonne fortune on se trouve abusé,
Par la fortune adverse on devient plus rusé :
L'une esteint la vertu, l'autre la fait paroistre :

L'une trompe noz yeux d'un visage menteur,
L'autre nous fait l'amy cognoistre du flateur,
Et si nous fait encor' à nous mesmes cognoistre.

LII

Si les larmes servoient de remede au malheur,
Et le pleurer pouvoit la tristesse arrester,
On devroit (Seigneur mien [1]) les larmes acheter,
Et ne se trouveroit rien si cher que le pleur.

Mais les pleurs en effect sont de nulle valeur :
Car soit qu'on ne se veuille en pleurant tormenter,
Ou soit que nuict & jour on veuille lamenter,
On ne peult divertir le cours de la douleur.

Le cœur fait au cerveau ceste humeur exhaler,
Et le cerveau la fait par les yeux devaller,
Mais le mal par les yeux ne s'allambique pas.

Dequoy donques nous sert ce fascheux larmoyer ?
De jetter, comme on dit, l'huile sur le foyer [2],
Et perdre sans profit le repos & repas.

13. flatteur D.
LII. — 14. repoz A.
Un ms. (XVI^e^ s.) *de la Bibl. Nat., fr. 1663, f. 73 v°, contient de ce sonnet une copie dont voici les var. :*
2. plourer — 3. Maitresse, lon debvroit les larmes achepter — 11. Et le mal — 12. Dequoy doncques sert il, ce fascheulx larmoyer?

1. Du Bellay s'adresse sans doute au cardinal son protecteur.
2. Proverbe antique (Horace, *Sat.* II, III, 321 : « oleum adde camino »). — Cf. *Adages* d'Érasme, I, II, 9 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 71 E).

LIII [1] [14 r°]

Vivons (Gordes [2]) vivons, vivons, & pour le bruit
Des vieillards ne laissons à faire bonne chere :
Vivons, puis que la vie est si courte & si chere,
Et que mesmes les Roys n'en ont que l'usufruit.

Le jour s'esteint au soir, & au matin reluit,
Et les saisons refont leur course coustumiere :
Mais quand l'homme a perdu ceste doulce lumiere,
La mort luy fait dormir une eternelle nuict.

Donc imiterons-nous le vivre d'une beste ?
Non, mais devers le ciel levans tousjours la teste,
Gousterons quelque fois la doulceur du plaisir.

Celuy vrayement est fol, qui changeant l'asseurance
Du bien qui est present, en douteuse esperance,
Veult tousjours contredire à son propre desir.

LIII. — 4. Rois D — 7. douce D — 9. Donq A.

---

1. Quatrains à peu près traduits de Catulle, *Carm.* v, 1-6 :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus,
Rumoresque senum severiorum
Omnes unius aestimemus assis.
Soles occidere et redire possunt :
Nobis, cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda.

— Cf. Magny, *Souspirs*, s. LXVII (Courbet, p. 49).

2. Sans doute Jean-Antoine de Simiane (1525-1562), seigneur de Cabanes et de Gordes, protonotaire apostolique, frère puiné de Bertrand-Raimbauld de Simiane (1513-1578), baron de Caseneuve et de Gordes, gouverneur de Mondovi, qui fut plus tard lieutenant du roi en Dauphiné. Cf. une lettre de Lanssac à Montmorency, 9 juin 1554 (Ch. Sauzé, *op. cit.*, t. I, p. 424). — C'est encore à Gordes que sont adressés les sonnets LXI, LXXIII, LXXV, LXXXIX, XCII, CXLIV, et diverses pièces des *Poemata*, notamment les *Amours de Faustine*.

LIV

Maraud [1], qui n'es maraud que de nom seulement.
Qui dit que tu es sage, il dit la verité :
Mais qui dit que le soing d'eviter pauvreté
Te ronge le cerveau, ta face le desment.

Celuy vrayement est riche & vit heureusement,
Qui s'esloignant de l'une & l'autre extremité.
Prescrit à ses desirs un terme limité :
Car la vraye richesse est le contentement.

Sus donc (mon cher Maraud) pendant que nostre maistre,
Que pour le bien publiq la nature a fait naistre,
Se tormente l'esprit des affaires d'autruy,

Va devant à la vigne [2] apprester la salade :
Que sçait-on qui demain sera mort ou malade?
Celuy vit seulement, lequel vit aujourdhuy.

LV [14 v°]

Montigné [3] (car tu es aux procez usité)
Si quelqu'un de ces Dieux, qui ont plus de puissance,
Nous promit de tous biens paisible jouissance,
Nous obligeant par Styx toute sa deité,

LIV. — 8. vrayë C, D.

1. Charles Marault, valet de chambre du cardinal du Bellay.
2. Propriété du cardinal du côté de San Lorenzo in Panisperna. Il la laissa par testament à son valet de chambre « pour en disposer selon son commandement ».
3. Pour ce personnage voir Cahier additionnel.

Il s'est mal envers nous de promesse acquitté,
Et devant Juppiter en devons faire instance :
Mais si lon ne peut faire aux Parques resistance,
Qui jugent par arrest de la fatalité,

Nous n'en appellerons, attendu que ne sommes
Plus privilegiez que sont les autres hommes
Condamnez, comme nous, en pareille action :

Mais si l'ennuy vouloit sur nostre fantaisie,
Par vertu du malheur faire quelque saisie,
Nous nous opposerons à l'execution.

LVI

Baïf, qui, comme moy, prouves l'adversite,
Il n'est pas tousjours bon de combatre l'orage,
Il fault caler la voile, & de peur du naufrage,
Ceder à la fureur de Neptune irrité.

Mais il ne fault aussi par crainte & vilité
S'abandonner en proye : il fault prendre courage,
Il fault feindre souvent l'espoir par le visage,
Et fault faire vertu de la necessité.

Donques sans nous ronger le cœur d'un trop grand soing,
Mais de nostre vertu nous aidant au besoing,
Combatons le malheur. Quant à moy, je proteste

Que je veulx desormais Fortune despiter,
Et que s'elle entreprend le me faire quitter,
Je le tiendray (Baïf) & fust-ce de ma reste.

LV. — 7. peult A — 11. condemnez A — 14. opposerions A, D.
LVI. — 1 et 14. Baif A — 10. aydant D.

LVII [15 r°]

Ce pendant que tu suis le lievre par la plaine,
Le sanglier par les bois & le milan par l'aer,
Et que voyant le sacre ou l'espervier voler,
Tu t'exerces le corps d'une plaisante peine,

Nous autres malheureux suivons la court Romaine,
Ou, comme de ton temps, nous n'oyons plus parler
De rire, de saulter, de danser & baller,
Mais de sang, & de feu, & de guerre inhumaine [1].

Pendant, tout le plaisir de ton Gorde & de moy,
C'est de te regretter & de parler de toy,
De lire quelque autheur ou quelque vers escrire.

Au reste (mon Dagaut [2]) nous n'esprouvons icy
Que peine, que travail, que regret & soucy,
Et rien, que le Breton, ne nous peult faire rire.

LVIII

Le Breton [3] est sçavant & sçait fort bien escrire
En François & Tuscan, en Grec & en Romain,
Il est en son parler plaisant & fort humain,
Il est bon compaignon & dit le mot pour rire.

LVII. — 1. liévre D — 3. voiant A — 10. regreter A.
LVIII. — 2. Thuscan A.

---

1. Cf. ci-dessous s LXXXIII, second quatrain.

2. Je ne sais quel est ce Dagaut, à qui l'auteur dédie encore les sonnets CXIII et CXV.

3. Secrétaire du cardinal du Bellay, puis du cardinal de Lorraine. Dans une lettre au cardinal son protecteur, 31 juillet 1559, du Bellay se plaint que Le Breton ait fait de ses *Regrets* des copies clandestines pour les vendre « aux gentilzhommes françois qui pour lors estoient à

Il a bon jugement & sçait fort bien eslire
Le blanc d'avec le noir : il est bon escrivain,
Et pour bien compasser une lettre à la main,
Il y est excellent autant qu'on sçauroit dire.

Mais il est paresseux & craint tant son mestier,
Que s'il devoit jeuner, ce croy-je, un mois entier,
Il ne travailleroit seulement un quart d'heure.

Bref il est si poltron, pour bien le deviser,
Que depuis quatre mois, qu'en ma chambre il demeure,
Son umbre seulement me fait poltronniser [1].

LIX [15 v°]

Tu ne me vois jamais (Pierre [2]) que tu ne die
Que j'estudie trop, que je face l'amour,
Et que d'avoir tousjours ces livres à l'entour
Rend les yeux esblouïs & la teste eslourdie.

Mais tu ne l'entens pas : car ceste maladie
Ne me vient du trop lire ou du trop long sejour,
Ains de voir le bureau, qui se tient chascun jour :
C'est, Pierre mon amy, le livre ou j'estudie.

10. sil [s'il] A ; jeusner A.
LIX. — 5. entends A — 7. chacun A, D.

Romme ». Cf. *Lettres de Joachim du Bellay*, édit. de Nolhac, p. 43-44. M. Émile Picot, *Français italianisants au* XVI^e *siècle*, t. I, p. 275-287, identifie ce personnage avec l'humaniste Nicolas Le Breton (1506-1574), prêtre du diocèse de Langres, qui vécut quelque temps à Rome, au service des cardinaux français, et qui devint en 1559 chanoine en l'église Notre-Dame de Paris et conseiller au Parlement.

1. Cf. Magny, *Souspirs*, s. CXXXII (Courbet, p. 93) :

> Autant que le Breton je ne voudroy qu'il [mon hayneux] sçeust,
> Mais bien qu'il eust de luy la paresse & le vice.

2. Barbier de Rome.

Ne m'en parle donc plus, autant que tu as cher
De me donner plaisir & de ne me fascher :
Mais bien en ce pendant que d'une main habile
Tu me laves la barbe & me tonds les cheveulx,
Pour me desennuyer, conte moy, si tu veulx,
Des nouvelles du Pape & du bruit de la ville.

LX [1]

Seigneur [2], ne pensez pas d'ouir chanter icy
Les louanges du Roy, ny la gloire de Guyse,
Ny celle que se sont les Chastillons acquise,
Ny ce Temple sacré au grand Montmorancy.
N'y pensez voir encor' le severe sourcy
De madame Sagesse, ou la brave entreprise
Qui au Ciel, aux Dæmons, aux Estoilles s'est prise,
La Fortune, la Mort, & la Justice aussi,
De l'Or encore moins, de luy je ne suis digne :
Mais bien d'un petit Chat j'ay fait un petit hymne [3],
Lequel je vous envoye : autre present je n'ay.

13. d'esennuyer A.
LX. — 1. ouïr D — 7. Demons A.

1. Nouvelle allusion (cf. ci-dessus s. 1) aux sujets traités par Ronsard dans ses *Hymnes* de 1555, dont ce sonnet nous offre une assez fidèle analyse. L'édition princeps publiée par Wechel contient en effet les pièces suivantes : p. 5, *Hymne du Treschrestien Roy de France Henry II. de ce nom* ; p. 38, *Hymne de la Justice* ; p. 62, *le Temple de Messeigneurs le Connestable & des Chastillons* ; p. 74, *Hymne de la Philosophie* ; p. 88, *Priere à la Fortune* ; p. 101, *les Daimons* ; p. 119, *Hymne du Ciel* ; p. 125, *Hymne des Astres* ; p. 136, *Hymne de la Mort* ; p. 151, *Hymne de l'Or*.

2. Sans doute M. d'Avanson auquel sont dédiés les *Regrets*. [H. W.]

3. C'est l'*Épitaphe d'un chat*, qui fait partie des *Jeux Rustiques*.

Prenez le donc (Seigneur) & m'excusez de grace,
Si pour le bal ayant la musique trop basse,
Je sonne un passepied ou quelque branle gay.

LXI [16 r°]

Qui est amy du cœur est amy de la bourse,
Ce dira quelque honneste & hardy demandeur,
Qui de l'argent d'autruy liberal despendeur
Luymesme à l'hospital s'en va toute la course.

Mais songe là dessus qu'il n'est si vive source
Qu'on ne puisse espuiser, ny si riche presteur
Qui ne puisse à la fin devenir emprunteur,
Ayant affaire à gens qui n'ont point de resource.

Gordes, si tu veulx vivre heureusement Romain,
Sois large de faveur, mais garde que ta main
Ne soit à tous venans trop largement ouverte.

Par l'un on peult gaigner mesmes son ennemy,
Par l'autre bien souvent on perd un bon amy,
Et quand on perd l'argent, c'est une double perte.

LXII

Ce ruzé Calabrois tout vice, quel qu'il soit,
Chatouille à son amy, sans espargner personne,
Et faisant rire ceulx que mesme il espoinçonne,
Se jouë autour du cœur de cil qui le reçoit [1].

LXI. — 5. la-dessus C, D — 9. tu veuls A.

1. Traduit de Perse, *Sat.* I, 116-118 :
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum praecordia ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.

Si donc quelque subtil en mes vers apperçoit
Que je morde en riant, pourtant nul ne me donne
Le nom de feint amy vers ceulx que j'aiguillonne :
Car qui m'estime tel, lourdement se deçoit.

La Satyre (Dilliers) est un publiq exemple,
Ou, comme en un miroir, l'homme sage contemple
Tout ce qui est en luy ou de laid ou de beau.

Nul ne me lise donc, ou qui me vouldra lire
Ne se fasche s'il void, par maniere de rire,
Quelque chose du sien protrait en ce tableau.

LXIII [16 v°]

Quel est celuy qui veult faire croire de soy
Qu'il est fidele amy, mais quand le temps se change [1],
Du costé des plus forts soudainement se range,
Et du costé de ceulx qui ont le mieux dequoy ?

Quel est celuy qui dit qu'il gouverne le Roy ?
J'entens quand il se void en un païs estrange,
Et bien loing de la Court : quel homme est-ce, Lestrange [2] ?
Lestrange, entre nous deux, je te pry, dy le moy.

Dy moy, quel est celuy qui si bien se deguise,
Qu'il semble homme de guerre entre les gens d'eglise,
Et entre gens de guerre aux prestres est pareil ?

LXII. — 10. où D — 13. voit A, D.
LXIII. — 6. j'entends A ; voit A, D — 7. court A.

1. Cf. Ovide, *Trist.* I, IX, 6 : « Tempora si fuerint nubila ».
2. Charles de Lestrange, protonotaire du cardinal de Guise, abbé de la Celle (diocèse de Poitiers). Il faisait des vers à *Charite*. Mort en 1565.

Je ne sçay pas son nom : mais quiconqu' il puisse estre,
Il n'est fidele amy, ny mignon de son maistre,
Ny vaillant chevalier, ny homme de conseil.

LXIV

Nature est aux bastards volontiers favorable,
Et souvent les bastards sont les plus genereux,
Pour estre au jeu d'amour l'homme plus vigoreux,
D'autant que le plaisir luy est plus aggreable.

Le donteur de Meduse, Hercule l'indontable,
Le vainqueur Indien & les Jumeaux heureux,
Et tous ces Dieux bastards jadis si valeureux,
Ce probleme (Bizet [1]) font plus que veritable.

Et combien voyons nous aujourdhuy de bastards,
Soit en l'art d'Apollon, soit en celuy de Mars,
Exceller ceulx qui sont de race legitime ?

Brèf, tousjours ces bastards sont de gentil esprit :
Mais ce bastard (Bizet) que lon nous a descrit [2],
Est cause que je fais des autres moins d'estime.

LXIV. — 11. ceux A.

1. Bizet est sans doute le même que Claude de Bizé, clerc du diocèse d'Angers, successeur de Rabelais (9 janvier 1553) à la cure de Saint-Christophe-du-Jambet (diocèse du Mans), chantre et chanoine en l'église Notre-Dame de Paris, dans la maison duquel du Bellay mourut le soir du 1er janvier 1560. — Cf. encore s. CXXXVI et CXLIII.

2. Magny, *Soupirs*, s. XLVIII, XCIX, CXLI, CXLII (Courbet, pp. 36, 71, 99, 100). Les sonnets XCIX et CXLII sont adressés à du Bellay. — Pas plus que M. Favre (thèse sur *Magny*, p. 261-262), je n'ai pu réussir à savoir quel est ce « Bastard mesdisant » que Magny reproche à Ronsard d'avoir mis « au reng des personnes divines », et M. Laumonier, que j'ai consulté, n'a pas été plus heureux dans ses recherches.

LXV [1] [17 r°]

Tu ne crains la fureur de ma plume animee,
Pensant que je n'ay rien à dire contre toy,
Sinon ce que ta rage a vomy contre moy,
Grinssant comme un mastin la dent envenimee.

Tu crois que je n'en sçay que par la renommee,
Et que quand j'auray dict que tu n'as point de foy,
Que tu es affronteur, que tu es traistre au Roy,
Que j'auray contre toy ma force consommee.

Tu penses que je n'ay rien dequoy me venger,
Sinon que tu n'es fait que pour boire & manger :
Mais j'ay bien quelque chose encores plus mordante.

Et quoy ? l'amour d'Orphee [2] ? & que tu ne sceus oncq
Que c'est de croire en Dieu ? non. Quel vice est-ce doncq ?
C'est, pour le faire court, que tu es un pedante.

LXV. — 9. de quoy D ; vanger A, D — 13. donc D.

---

1. Les sonnets LXV-LXX semblent dirigés contre l'humaniste Louis Le Roy, dit Regius. Cf. sur ce point la thèse de H. Becker, *Loys Le Roy* (1896), p. 18-24 : pour identifier l'adversaire que du Bellay poursuit de ses sarcasmes, l'auteur se fonde ingénieusement sur le second quatrain du sonnet LXVI. Voir Cahier additionnel.

2. Dans l'*Orfeo* de Politien, Orphée, à jamais privé de son Eurydice, renonce à l'amour des femmes par cette étrange profession de foi (1re rédaction, v. 330-353, Casini, p. 79) :

> Da qui innanzi io vo córre i fior novelli,
> La primavera del sesso migliore,
> Quando son tutti leggiadretti e snelli :
> Quest' è più dolce e più suave amore.
> Non sia chi mai di donna mi favelli,
> Poi ch'è morta colei ch' ebbe il mio core.
> Chi vuol commerzio aver de' mie' sermoni,
> Di feminile amor non mi ragioni.

LXVI

Ne t'emerveille point que chascun il mesprise,
Qu'il dedaigne un chascun, qu'il n'estime que soy,
Qu'aux ouvrages d'autruy il veuille donner loy,
Et comme un Aristarq' luymesme s'auctorise.

Paschal, c'est un pedant' : & quoy qu'il se deguise,
Sera tousjours pedant'. Un pedant' & un roy
Ne te semblent-ilz pas avoir je ne sçay quoy
De semblable, & que l'un à l'autre symbolise ?

Les subjects du pedant', ce sont ses escoliers,
Ses classes ses estatz, ses regents officiers,
Son college (Paschal) est comme sa province.

Et c'est pourquoy jadis le Syracusien,
Ayant perdu le nom de roy Sicilien,
Voulut estre pedant', ne pouvant estre prince [1].

LXVI. — 1. t'esmerveille A, D; chacun A, D — 2. quil [qu'il] dedaigne A; chacun A, D — 4. luy mesme D — 5. desguise A — 7. semblent ilz C, semblent ils D — 9. escholiers D — 13. aiant A.

.....
Fanne di questo Giove intera fede,
Che dal dolce amoroso nodo avvinto
Si gode in cielo il suo bel Ganimede ;
E Febo in terra si godea Iacinto ;
A questo santo amore Ercole cede,
Che vinse il mondo e dal bell' Ila è vinto.
Conforto e' maritati a far divorzio,
E ciascun fugga il feminil consorzio.

— Sur les vices monstrueux reprochés aux « pédants », cf. Arioste, *Sat.* VII, 25-33 (Polidori, t. I, p. 202). — [Communication de M. Hauvette.]

1. Denys le Jeune, tyran de Syracuse, chassé de sa patrie, se réfugia à Corinthe, où il se fit maître d'école (Valère Maxime, *Fact. et dict. mem.* VI, IX, *ext.* 6). — Cf. ci-dessous s. XCVI, 3-4.

LXVII [17 v°]

Magny, je ne puis voir un prodigue d'honneur,
Qui trouve tout bien fait, qui de tout s'emerveille,
Qui mes faultes approuve & me flatte l'oreille,
Comme si j'estois Prince ou quelque grand Seigneur.

Mais je me fasche aussi d'un fascheux repreneur,
Qui du bon & mauvais fait censure pareille,
Qui se list volontiers, & semble qu'il sommeille
En lisant les chansons de quelque autre sonneur.

Cestui-là me deçoit d'une faulse louange,
Et gardant qu'aux bons vers les mauvais je ne change,
Fait qu'en me plaisant trop à chacun je desplais :

Cestui-cy me degouste, & ne pouvant rien faire
Qui luy plaise, il me fait egalement desplaire
Tout ce qu'il fait luymesme & tout ce que je fais.

LXVIII

Je hay du Florentin l'usuriere avarice,
Je hay du fol Sienois le sens mal arresté,
Je hay du Genevois la rare verité,
Et du Venetien la trop caute malice :

Je hay le Ferrarois pour je ne sçay quel vice,
Je hay tous les Lombards pour l'infidelité,
Le fier Napolitain pour sa grand' vanité,
Et le poltron Romain pour son peu d'exercice :

LXVII. — 2. s'esmerveille A — 4. prince A ; seigneur A — 7. voluntiers A — 9. Cestui-la A — 12. desgouste C — 14. luy mesme D.

Je hay l'Anglois mutin & le brave Escossois,
Le traistre Bourguignon & l'indiscret François,
Le superbe Espaignol & l'yvrongne Thudesque :
Bref, je hay quelque vice en chasque nation,
Je hay moymesme encor' mon imperfection,
Mais je hay par sur tout un sçavoir pedantesque.

LXIX [18 r°]

Pourquoy me grondes-tu, vieux mastin affamé,
Comme si Dubellay n'avoit point de defense ?
Pourquoy m'offenses-tu, qui ne t'ay fait offense,
Sinon de t'avoir trop quelquefois estimé ?
Qui t'a, chien envieux, sur moy tant animé,
Sur moy, qui suis absent ? crois-tu que ma vengeance
Ne puisse bien d'icy darder jusques en France
Un traict, plus que le tien, de rage envenimé ?
Je pardonne à ton nom, pour ne souiller mon livre
D'un nom, qui par mes vers n'a merité de vivre :
Tu n'auras, malheureux, tant de faveur de moy.
Mais si plus longuement ta fureur persevere,
Je t'envoyray d'icy un fouet, une Megere,
Un serpent, un cordeau, pour me venger de toy.

LXVIII. — 12. chaque A.
LXIX. — 1. gronde-tu A — 3. offense-tu A — 5. t'ha A — 6. croy-tu A, crois tu D ; vangeance A — 13. envoiray A ; foet A, fouët D — 14. vanger A.

LXX [1]

Si Pirithois ne fust aux enfers descendu,
L'amitié de Thesé' seroit ensevelie,
Et Nise par sa mort n'eust la sienne ennoblie,
S'il n'eust veu sur le champ Eurial' estendu :

De Pylade le nom ne seroit entendu
Sans la fureur d'Oreste, & la foy de Pythie
Ne fust par tant d'escripts en lumiere sortie,
Si Damon ne se fust en sa place rendu [2] :

Et je n'eusse esprouvé la tienne si muable,
Si Fortune vers moy n'eust esté variable.
Que puis-je faire donc, pour me venger de toy ?

Le mal que je te veulx, c'est qu'un jour je te puisse
Faire en pareil endroit, mais par meilleure office,
Recognoistre ta faulte & voir quelle est ma foy.

LXXI [18 v°]

Ce Brave qui se croit, pour un jacque de maille,
Estre un second Roland, ce dissimulateur,
Qui superbe aux amis, aux ennemis flateur,
Contrefait l'habile homme & ne dit rien qui vaille,

LXX. — 11. vanger A, D.

1. Début imité d'Ovide, *Trist.* I, v, 19-24 :

Thesea Pirithous non tam sensisset amicum,
Si non infernas vivus adisset aquas.
Ut foret exemplum veri Phoceus amoris,
Fecerunt furiae, tristis Oresta, tuae.
Si non Euryalus Rutulos cecidisset in hostes,
Hyrtacidae Nisi gloria nulla foret.

2. Cf. Cicéron, *De Off.* III, x, 45 ; Valère Maxime, *Fact. et dict. mem.* IV, VII, *ext.* 1.

Belleau, ne le croy pas : & quoy qu'il se travaille
De se feindre hardy d'un visage menteur,
N'adjouste point de foy à son parler vanteur,
Car oncq homme vaillant je n'ay veu de sa taille.

Il ne parle jamais que des faveurs qu'il a :
Il dedaigne son maistre, & courtise ceulx là
Qui ne font cas de luy : il brusle d'avarice :

Il fait du bon Chrestien, & n'a ny foy ny loy :
Il fait de l'amoureux, mais c'est, comme je croy,
Pour couvrir le soupçon de quelque plus grand vice.

LXXII

Encores que lon eust heureusement compris
Et la doctrine Grecque & la Romaine ensemble,
Si est-ce (Gohory [1]) qu'icy, comme il me s
On peult apprendre encor', tant soit-on bien

Non pour trouver icy de plus doctes escripts
Que ceulx que le François songneusement a.. .nble,
Mais pour l'air plus subtil, qui doucement nous emble
Ce qui est plus terrestre & lourd en noz esprits.

Je ne sçay quel Dæmon de sa flamme divine
Le moins parfait de nous purge, esprouve & affine,
Lime le jugement & le rend plus subtil :

LXXI. — 7. ajouste A — 10. desdaigne A ; ceulx la A.
LXXII. — 4. soit on C, D — 7. amble A — 9. Demon A, D.

1. Jacques Gohory, Parisien, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de sciences. On lui doit aussi des traductions (Tite-Live, Machiavel). Il avait donné récemment les X^e^ et XI^e^ livres d'*Amadis de Gaule*, et du Bellay, à ce propos, lui avait adressé une pièce élogieuse qu'on trouvera parmi les *Poésies lyriques*.

Mais qui trop y demeure, il envoye en fumee
De l'esprit trop purgé la force consumee,
Et pour l'esmoudre trop, luy fait perdre le fil.

LXXIII [19 r°]

Gordes, j'ay en horreur un vieillard vicieux,
Qui l'aveugle appetit de la jeunesse imite,
Et ja froid par les ans de soymesme s'incite
A vivre delicat en repos ocieux.

Mais je ne crains rien tant qu'un jeune ambicieux,
Qui pour se faire grand contrefait de l'hermite,
Et voilant sa traïson d'un masque d'hypocrite,
Couve soubs beau semblant un cœur malicieux.

Il n'est rien (ce dit-on en proverbe vulgaire)
Si sale qu'un vieux bouq, ne si prompt à mal faire
Comme est un jeune loup : &, pour le dire mieux,

Quand bien au naturel de tous deux je regarde,
Comme un fangeux pourceau l'un desplaist à mes yeux,
Comme d'un fin regnard de l'autre je me garde.

LXXIV

Tu dis que Dubellay tient reputation,
Et que de ses amis il ne tient plus de compte :
Si ne suis-je Seigneur, Prince, Marquis ou Comte,
Et n'ay changé d'estat ny de condition.

LXXIII. — 3. soy mesme D — 4. repoz A — 5. ambitieux C, D — 7. voylant sa traison C, D — 13. desplait C, D — 14. renard A.
LXXIV. — 3. Conte A.

Jusqu'icy je ne sçay que c'est d'ambition,
Et pour ne me voir grand ne rougis point de honte :
Aussi ma qualité ne baisse ny ne monte,
Car je ne suis subject qu'à ma complexion.

Je ne sçay comme il fault entretenir son maistre,
Comme il fault courtiser, & moins quel il fault estre
Pour vivre entre les grands, comme on vit aujourdhuy.

J'honnore tout le monde & ne fasche personne :
Qui me donne un salut, quatre je luy en donne :
Qui ne fait cas de moy, je ne fais cas de luy.

LXXV [19 v°]

Gordes, que Dubellay ayme plus que ses yeux [1],
Voy comme la nature, ainsi que du visage,
Nous a fait differents de meurs & de courage,
Et ce qui plaist à l'un, à l'autre est odieux.

Tu dis : Je ne puis voir un sot audacieux
Qui un moindre que luy brave à son avantage,
Qui s'escoute parler, qui farde son langage,
Et fait croire de luy qu'il est mignon des Dieux.

Je suis tout au contraire, & ma raison est telle :
Celuy dont la doulceur courtoisement m'appelle,
Me fait oultre mon gré courtisan devenir :

11. on vid A.
LXXV. — 11. outre C, D.

---

1. Cf. *Poemata*, f. 41 v° [*Ad Gordium*, 1] :
Gordi, plus oculis amate nobis...
De même, f. 33 v° [*Ad Gordium*, 9] :
Et te plus oculis meis amatum.
— Cf. encore ci-dessus s. XLI, 7 et 8.

Mais de tel entretien le brave me dispense :
Car n'estant obligé vers luy de recompense,
Je le laisse tout seul luymesme entretenir.

LXXVI

Cent fois plus qu'à louer on se plaist à mesdire :
Pource qu'en mesdisant on dit la verité,
Et louant, la faveur, ou bien l'auctorité,
Contre ce qu'on en croit, fait bien souvent escrire.

Qu'il soit vray, prins-tu onc tel plaisir d'ouir lire
Les louanges d'un Prince ou de quelque cité,
Qu'ouir un Marc Antoine [1] à mordre exercité
Dire cent mille mots qui font mourir de rire ?

S'il est donques permis, sans offense d'aucun,
Des meurs de nostre temps deviser en commun,
Quiconques me lira m'estime fol ou sage :

Mais je croy qu'aujourdhuy tel pour sage est tenu,
Qui ne seroit rien moins que pour tel recognu,
Qui luy auroit osté le masque du visage.

LXXVII [20 r°]

Je ne descouvre icy les mysteres sacrez
Des saincts prestres Romains, je ne veulx rien escrire
Que la vierge honteuse ait vergongne de lire,
Je veulx toucher sans plus aux vices moins secretz.

LXXVI. — 1. louër D — 3. loüant D — 5. onq A ; ouïr D — 6. prince A — 7. ouïr D — 13. recogneu A.

1. Cf. ci-dessous s. CXX, 3.

Mais tu diras que mal je nomme ces Regretz,
Veu que le plus souvent j'use de mots pour rire [1] :
Et je dy que la mer ne bruit tousjours son ire,
Et que tousjours Phœbus ne sagette les Grecz.

Si tu rencontres donc icy quelque risee,
Ne baptise pourtant de plainte deguisee
Les vers que je souspire au bord Ausonien.

La plainte que je fais (Dilliers) est veritable :
Si je ry, c'est ainsi qu'on se rid à la table,
Car je ry, comme on dit, d'un riz Sardonien [2].

LXXVIII

Je ne te conteray de Boulongne & Venisé,
De Padoue & Ferrare & de Milan encor',
De Naples, de Florence, & lesquelles sont or'
Meilleures pour la guerre ou pour la marchandise :

Je te raconteray du siege de l'Eglise,
Qui fait d'oysiveté son plus riche tresor,
Et qui dessous l'orgueil de trois couronnes d'or
Couve l'ambition, la haine & la feintise :

LXXVII. — 5. regretz A, Regrets D — 7. je-dy A — 9. tu rencontre A — 10. desguisee A — 14. ris C, D.
LXXVIII. — 2. Padouë C, D — 5. eglise A, B, C, Eglise D.

---

1. Cf. ci-dessus dédicace, v. 84.

2. Proverbe antique (d'une plante de Sardaigne, qui passait pour contracter la bouche). A. Paré, *Œuvr. compl.*, XXIII, XLIV (Malgaigne, t. III, p. 334) : « *L'apium risus*, autrement appellé *sardonia*, espece de *ranunculus*, rend les hommes insensés, induisant une convulsion & distension des nerfs telle que les lèvres se retirent, en sorte qu'il semble que le malade rie, dont est venu en proverbe *Ris Sardonien*, pour un ris malheureux & mortel. » — Cf. *Adages* d'Erasme, III, v, 1, *Risus Sardonius* (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 825-828).

Je te diray qu'icy le bon heur & malheur,
Le vice, la vertu, le plaisir, la douleur,
La science honorable & l'ignorance abonde.

Bref, je diray qu'icy, comme en ce vieil Chaos,
Se trouve (Peletier [1]) confusément enclos
Tout ce qu'on void de bien & de mal en ce monde.

LXXIX [20 v°]

Je n'escris point d'amour, n'estant point amoureux,
Je n'escris de beauté, n'ayant belle maistresse,
Je n'escris de douceur, n'esprouvant que rudesse,
Je n'escris de plaisir, me trouvant douloureux :

Je n'escris de bon heur, me trouvant malheureux,
Je n'escris de faveur, ne voyant ma Princesse,
Je n'escris de tresors, n'ayant point de richesse,
Je n'escris de santé, me sentant langoureux :

Je n'escris de la Court, estant loing de mon Prince,
Je n'escris de la France, en estrange province,
Je n'escris de l'honneur, n'en voyant point icy :

Je n'escris d'amitié, ne trouvant que feintise,
Je n'escris de vertu, n'en trouvant point aussi,
Je n'escris de sçavoir, entre les gens d'Eglise.

12. Caos A — 14. on voit D.
LXXIX. 2 et 7. n'aiant A — 9. court A, D — 11. voiant A — 14. eglise A, B, C, Eglise D.

1. Jacques Peletier du Mans (1517-1582), à qui s'adresse encore le sonnet CLXXXIX. — Sur Peletier, v. la thèse de l'abbé Cl. Jugé (1907).

LXXX

Si je monte au Palais [1], je n'y trouve qu'orgueil,
Que vice deguisé, qu'une cerimonie,
Qu'un bruit de tabourins, qu'une estrange harmonie,
Et de rouges habits un superbe appareil :

Si je descens en banque, un amas & recueil
De nouvelles je treuve, une usure infinie,
De riches Florentins une troppe banie [2],
Et de pauvres Sienois un lamentable dueil [3] :

Si je vais plus avant, quelque part ou j'arrive,
Je treuve de Venus la grand'bande lascive
Dressant de tous costez mil appas amoureux :

Si je passe plus oultre, & de la Rome neufve
Entre en la vieille Rome, adonques je ne treuve
Que de vieux monuments un grand monceau pierreux [4].

LXXXI [21 r°]

Il fait bon voir (Paschal) un conclave serré,
Et l'une chambre à l'autre egalement voisine
D'antichambre servir, de salle & de cuisine,
En un petit recoing de dix pieds en carré :

LXXX. — 2. desguisé A — 3. armonie A — 6 et 10. je trouve D — 14. monumens D.

1. Vatican.
2. Ceux qu'on nommait les « forussiz » (cf. s. CXIII, 7), *fuorusciti*, partisans de Pietro Strozzi, maréchal de France, contre le duc Cosme de Médicis, allié de Charles-Quint. Bannis de leur patrie, ils s'étaient réfugiés à Sienne, puis à Rome.
3. Après la capitulation de Sienne (17 avril 1555), vainement défendue par Blaise de Monluc contre les Impériaux.
4. Cf. *Antiquitez de Rome*. — Cf. aussi ci-dessus s. XIX, 12.

Il fait bon voir autour le palais emmuré,
Et briguer là dedans ceste troppe divine,
L'un par ambition, l'autre par bonne mine,
Et par despit de l'un estre l'autre adoré :

Il fait bon voir dehors toute la ville en armes
Crier : le Pape est fait, donner de faulx alarmes,
Saccager un palais : mais plus que tout cela

Fait bon voir, qui de l'un, qui de l'autre se vante,
Qui met pour cestui-cy, qui met pour cestui-là,
Et pour moins d'un escu dix Cardinaux en vente [1].

LXXXII

Veulx-tu sçavoir (Duthier [2]) quelle chose c'est Rome ?
Rome est de tout le monde un publique eschafault,
Une scene, un theatre, auquel rien ne default
De ce qui peult tomber es actions de l'homme.

LXXXI. — 13. cestui-la A.
LXXXII. — 1. Veuls-tu A ; qu'elle [quelle] A ; Romme D — 2. public D.

---

1. Le meilleur commentaire de ce sonnet, c'est, dans les dépêches des ambassadeurs, le récit des conclaves qui élurent Jules III, Marcel II, Paul IV et Pie IV (G. Ribier, *Lettr. et mem. d'Estat*, t. II, pp. 252, 604. 609, 832). — Cf. ce tableau du conclave par Michel de L'Hospital, dans une épître de 1555 au cardinal du Bellay (Dufey, t. III, p. 65-66) :

> Adspice deinde quibus studiis quantaque ferantur
> Ambitione patres, quanto simul omne tumultu
> Concurrat Latium, totus fremat excitus orbis,
> Defuncto quoties petitur successor et hæres
> Pontifici, clausumque tenet conclave senatum.
> Plus ibi sæpe valent partes et nomina regum.
> Gratia, spes, odium, metus, et promissa potentum,
> Quam pietas et quam virtutis nomen inane.

2. Jean Duthier, ou du Thier, seigneur de Beauregard, conseiller du

Icy se void le jeu de la Fortune, & comme
Sa main nous fait tourner ores bas, ores haut :
Icy chascun se monstre, & ne peult, tant soit caut,
Faire que tel qu'il est, le peuple ne le nomme.

Icy du faulx & vray la messagere court,
Icy les courtisans font l'amour & la court,
Icy l'ambition & la finesse abonde :

Icy la liberté fait l'humble audacieux,
Icy l'oysiveté rend le bon vicieux,
Icy le vil faquin discourt des faicts du monde.

LXXXIII [21 v°]

Ne pense (Robertet [1]) que ceste Rome cy
Soit ceste Rome là, qui te souloit tant plaire.
On n'y fait plus credit, comme lon souloit faire,
On n'y fait plus l'amour, comme on souloit aussi.

La paix & le bon temps ne regnent plus icy,
La musique & le bal sont contraints de s'y taire,
L'air y est corrompu, Mars y est ordinaire,
Ordinaire la faim, la peine, & le soucy [2].

5. se voit D — 7. chacun A.
LXXXIII. — 2. la A.

---

roi et secrétaire d'État, protecteur dévoué des poètes. Sur les obligations que lui eut du Bellay, cf. ci-dessous s. CLXIII et dédicace des *Jeux Rustiques*.

1. Florimond Robertet (1533-1569), baron d'Alluye, petit-fils du fameux Florimond Robertet, secrétaire des finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Une lettre de Lanssac au connétable (Ch. Sauzé, *op. cit.*, t. I, p. 482) atteste sa présence à Rome en novembre 1555. Le sonnet que lui dédie du Bellay n'est pas antérieur à septembre 1556.

2. Cf. ci-dessus s. LVII, second quatrain.

L'artisan desbauché y ferme sa boutique,
L'ocieux advocat y laisse sa pratique,
Et le pauvre marchand y porte le bissac :

On ne void que soldats, & morrions en teste,
On n'oit que tabourins & semblable tempeste,
Et Rome tous les jours n'attend qu'un autre sac [1].

LXXXIV

Nous ne faisons la court aux filles de Memoire,
Comme vous qui vivez libres de passion :
Si vous ne sçavez donc nostre occupation,
Ces dix vers ensuivans vous la feront notoire :

Suivre son Cardinal au Pape, au Consistoire,
En Capelle, en Visite, en Congregation,
Et pour l'honneur d'un Prince, ou d'une nation,
De quelque ambassadeur accompagner la gloire :

Estre en son rang de garde aupres de son seigneur,
Et faire aux survenans l'accoustumé honneur,
Parler du bruit qui court, faire de l'habile homme :

10. prattique D — 12. voit A, D; soldartz A.
LXXXIV. — 2. vous, qui A — 5. consistoire A — 6. capelle A; visite A; congregation A — 7. prince A.

1. Sur ces préparatifs de guerre et cette panique de Rome — que du Bellay décrit encore au sonnet CXVI de ses *Regrets* et dans un passage de son *Hymne de la Surdité*, v. 199 sqq. — cf. les indications des contemporains, témoins oculaires des faits dans les derniers mois de 1556 : l'envoyé vénitien B. Navagero (Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti*, t. VII, pp. 394, 401-402, 408); l'ambassadeur français Lanssac (Ch. Sauzé, *op. cit.*, t. I, pp. 496-524, *passim*); enfin Monluc, *Comm.* IV (de Ruble, t. II, pp. 164-170). Cf. aussi Pietro Nores, *Storia della guerra di Paolo IV contro gli Spagnuoli* (*Arch. stor. ital.*, 1re série, t. XII, pp. 130

Se pourmener en housse, aller voir d'huis en huis
La Marthe ou la Victoire [1], & s'engager aux Juifz :
Voila, mes compagnons, les passetemps de Rome [2].

LXXXV [22 r°]

Flatter un crediteur, pour son terme allonger,
Courtiser un banquier, donner bonne esperance,
Ne suivre en son parler la liberté de France,
Et pour respondre un mot, un quart d'heure y songer [3] :

Ne gaster sa santé par trop boire & manger,
Ne faire sans propos une folle despense,
Ne dire à tous venans tout cela que lon pense,
Et d'un maigre discours gouverner l'estranger :

Cognoistre les humeurs, cognoistre qui demande,
Et d'autant que lon a la liberté plus grande,
D'autant plus se garder que lon ne soit repris :

Vivre aveques chascun, de chascun faire compte :
Voila, mon cher Morel (dont je rougis de honte)
Tout le bien qu'en trois ans à Rome j'ay appris [4].

14. Romme C, D.
LXXXV. — 1. alonger A — 6. despence A — 12. avecques D; chacun A.

---

sqq., notamment 135-137). — Le dernier vers fait allusion au sac de 1527, dont les Romains appréhendaient une répétition de la part du duc d'Albe.

1. Courtisanes.

2. Lambin, qui suivit à Rome à la même époque le cardinal de Tournon, se plaint de même à Muret de la perte de ses journées : « Totius diei meliores horas in deducendo et reducendo cardinali perdimus. » (Dejob, *Muret*, 1881, p. 111, n. 2).

3. Cf. Marot, *Épitre* XLIII, v. 55-60 (Jannet, t. I, p. 221).

4. Cf. Magny, *Souspirs*, s. CXXXVIII (Courbet, p. 97).

LXXXVI

Marcher d'un grave pas & d'un grave sourci,
Et d'un grave soubriz à chascun faire feste,
Balancer tous ses mots, respondre de la teste,
Avec un *Messer non*, ou bien un *Messer si* [1] :

Entremesler souvent un petit *Et cosi* [2],
Et d'un *son Servitor'* [3] contrefaire l'honneste,
Et, comme si lon eust sa part en la conqueste,
Discourir sur Florence, & sur Naples aussi :

Seigneuriser chascun d'un baisement de main,
Et suivant la façon du courtisan Romain,
Cacher sa pauvreté d'une brave apparence :

Voila de ceste Court la plus grande vertu,
Dont souvent mal monté, mal sain, & mal vestu,
Sans barbe & sans argent on s'en retourne en France.

LXXXVI. — 2. soubris D ; chacun A — 3. ballancer D — 9. chacun A — 12. court A.

Un ms. (XVI[e] s.) *de la Bibl. Nat., Dupuy 736, f. 235 v°, contient de ce sonnet une copie intitulée* Nouvelles de Romme, *dont voici les var. :*

2. brave [grave] souriz — 4-5. ou bien un Messer si, | Entremélé souvent d'un petit è cosi — 6. contrefaisant — 7. à la conqueste — 9. signoriser

Un autre ms. (XVI[e] s.), *conservé à Soissons, n° 199 (anc. 187), f. 37 v°, donne sous ce titre :* Sonnet du courtizan françois romanizé, *une autre copie avec ces var. :*

4-6. ou bien [un] Messer si | Entrelassé souvent d'un petit Seignor si | Et d'un son Servidor contrefaisant l'honneste — 7. à la conqueste — 9. seignorizer.

1. Non, Messire. — Oui, Messire.
2. Et ainsi ? Eh bien ?
3. Je suis [votre] serviteur (*sono servitore*).

LXXXVII [22 v°]

D'ou vient cela (Mauny) que tant plus on s'efforce
D'eschapper hors d'icy, plus le Dæmon du lieu
(Et que seroit-ce donc, si ce n'est quelque Dieu ?)
Nous y tient attachez par une doulce force ?

Seroit-ce point d'amour ceste allechante amorse [1],
Ou quelque autre venim, dont apres avoir beu
Nous sentons noz esprits nous laisser peu à peu,
Comme un corps qui se perd sous une neuve escorse ?

J'ay voulu mille fois de ce lieu m'estranger,
Mais je sens mes cheveux en fueilles se changer,
Mes bras en longs rameaux, & mes piedz en racine.

Bref, je ne suis plus rien qu'un vieil tronc animé,
Qui se plaint de se voir à ce bord transformé,
Comme le Myrte Anglois au rivage d'Alcine [2].

LXXXVIII

Qui choisira pour moy la racine d'Ulysse [3] ?
Et qui me gardera de tomber au danger
Qu'une Circe en pourceau ne me puisse changer [4],
Pour estre à tout jamais fait esclave du vice ?

LXXXVII. — 2. Demon A — 3. donq A — 12. viel A — 13. se pleint A.

---

1. Peut-être ce vers fait-il allusion à l'amour du poète pour Faustine.
2. Souvenir d'Arioste, *Orl. fur.* VI, XXIII-LVI (histoire d'Astolphe changé en myrte par Alcine).
3. Le lotos. Cf. Homère, *Od.* IX, 94 sqq.
4. Cf. Homère, *Od.* X, 233 sqq.

Qui m'estreindra le doigt de l'anneau de Melisse,
Pour me desenchanter comme un autre Roger [1] ?
Et quel Mercure encor' me fera desloger,
Pour ne perdre mon temps en l'amoureux service [2] ?

Qui me fera passer sans escouter la voix
Et la feinte douceur des monstres d'Achelois [3] ?
Qui chassera de moy ces Harpyes friandes [4] ?

Qui volera pour moy encor' un coup aux cieux,
Pour rapporter mon sens & me rendre mes yeux ?
Et qui fera qu'en paix je mange mes viandes [5] ?

LXXXIX [23 r°]

Gordes, il m'est advis que je suis esveillé,
Comme un qui tout esmeu d'un effroyable songe
Se resveille en sursault & par le lict s'allonge,
S'emerveillant d'avoir si long temps sommeillé.

Roger devint ainsi (ce croy-je) emerveillé :
Et croy que tout ainsi la vergongne me ronge,
Comme luy, quand il eut descouvert la mensonge
Du fard magicien qui l'avoit aveuglé [6].

LXXXVIII. — 5. doy A.
LXXXIX. — 3. s'alonge A — 4. s'esmerveillant A — 5. esmerveillé A.

---

1. Cf. Arioste, *Orl. fur.* VII, XLV-LXXIV (avec l'anneau de Bradamante, Mélisse délivre Roger du charme magique d'Alcine).
2. Cf. Virgile, *Aen.* IV, 222 sqq.
3. Les Sirènes. Cf. Homère, *Od.* XII, 166 sqq.
4. Cf. Virgile, *Aen.* III, 210 sqq.
5. Allusion à la légende de Phinée. Cf. Ronsard, *Hymne de Calaïs et Zethes*, 1556 (Blanchemain, t. V, p. 24 sqq.).
6. Cf. Arioste, *Orl. fur.* VII, LXIV-LXV.

Et comme luy aussi je veulx changer de stile,
Pour vivre desormais au sein de Logistile,
Qui des cœurs langoureux est le commun support [1].

Sus donc (Gordes) sus donc, à la voile, à la rame,
Fuyons, gaignons le hault, je voy la belle Dame [2]
Qui d'un heureux signal nous appelle à son port.

XC

Ne pense pas (Bouju [3]) que les Nymphes Latines
Pour couvrir leur traïson d'une humble privauté,
Ny pour masquer leur teint d'une faulse beauté,
Me facent oublier noz Nymphes Angevines.

L'Angevine douceur, les paroles divines,
L'habit qui ne tient rien de l'impudicité,
La grace, la jeunesse & la simplicité
Me desgoustent (Bouju) de ces vieilles Alcines.

Qui les void par dehors ne peult rien voir plus beau,
Mais le dedans resemble au dedans d'un tombeau,
Et si rien entre nous moins honneste se nomme.

O quelle gourmandise! ô quelle pauvreté!
O quelle horreur de voir leur immondicité!
C'est vrayment de les voir le salut d'un jeune homme.

13. fuions A.
XC. — 2. traison A, C, D — 9. voit A — 13. immundicité A — 14. vrayement C, D.

1. Cf. Arioste, *Orl. fur.* X, XLV-XLVII. — Cf. aussi Magny, *Odes*, IV, XXI, str. 8 (Courbet, t. II, p. 160).
2. Logistille, incarnation des nobles pensées et de l'amour vrai.
3. Jacques Bouju (1515-1577), Angevin, poete latin et français, dont les œuvres ne semblent pas avoir été imprimées. Son nom revient [illegible] dans les écrits de du Bellay et de Ronsard. Cf. ci-dessous S. CLXXXIV. — Sur Bouju, v. la notice d'Ém. Dupré-Lasale, Paris, Techener, 1883.

XCI [1] [23 v°]

O beaux cheveux d'argent mignonnement retors !
O front crespe & serein ! & vous face doree !
O beaux yeux de crystal ! ô grand' bouche honoree,
Qui d'un large reply retrousses tes deux bords !

O belles dentz d'ebene ! ô precieux tresors,
Qui faites d'un seul riz toute ame enamouree !
O gorge damasquine en cent pliz figuree !
Et vous beaux grands tetins, dignes d'un si beau corps !

O beaux ongles dorez ! ô main courte & grassette !
O cuisse delicatte ! & vous gembe grossette,
Et ce que je ne puis honnestement nommer !

O beau corps transparent ! ô beaux membres de glace !
O divines beautez ! pardonnez moy de grace,
Si, pour estre mortel, je ne vous ose aymer.

XCI. — 3. grand bouche D — 4. bordz A — 5. dents D — 10. delicate C, D; jambe D — 12. transparant A.

---

1. Imité d'un sonnet de Francesco Berni sur les beautés de sa maîtresse, *Tutte le Opere del Bernia...*, s. l., 1542 (Bibl. Nat. — Rés. Y[d]. 1277), f. 60 v° :

Chiome d'argento fino hirte & atorte
Senza arte intorno ad un bel viso d'oro,
Fronte crespa u mirando io mi scoloro,
Dove sponta i suoi strali amor & morte,

Occhi di perle vaghi, luci torte
Da ogni obietto diseguale à loro,
Ciglie di neve, &, quelle ond'io m'accoro,
Dita & man dolcemente grosse & torte,

Labra di latte, bocca ampia celeste,
Denti d'hebeno, rari & pellegrini,
Inaudita, ineffabile armonia,

Costumi alteri & gravi, a voi divini
Servi d'amor palese fu che queste
Son le belezze della Donna mia.

— Cf. Saint-Gelays, *Œuvres poëtiques*, s. v. (Blanchemain, t. I, p. 285).

XCII [1]

En mille crespillons les cheveux se frizer [2],
Se pincer les sourcils, & d'une odeur choisie
Parfumer hault & bas sa charnure moisie [3],
Et de blanc & vermeil sa face deguiser [4] :

Aller de nuict en masque, en masque deviser [5],
Se feindre à tous propos estre d'amour saisie,
Siffler toute la nuict par une jalousie [6],
Et par martel de l'un, l'autre favoriser [7] :

XCII. — 2. sourcilz A — 4. desguiser A.

---

1. Cf. dans les *Jeux Rustiques* les deux pièces intitulées la *Courtisanne repentie* et la *Vieille courtisanne*.

2. Cf. *Courtisanne repentie*, v. 76 :

Adieu le soing de friser les cheveux.

3. Sur ces parfums, cf. *Courtisanne repentie*, v. 91-94, et *Vieille courtisanne*, v. 217-225.

4. Cf. *Courtisanne repentie*, v. 63-66 :

Adieu donc fards, dont mon visage est peingt,
Boetes, ou sont les couleurs de mon teinct,
Eaux & empoix, dont la face on déguise,
Croye & ceruse & biaque de Venise.

5. Cf. *Vieille courtisanne*, v. 71-72 :

La liberté de pouvoir deviser,
D'aller en masque & de se déguiser...

6. Cf. *Vieille courtisanne*, v. 73 :

Siffler de nuict par une jalousie...

Courtisanne repentie, v. 35-36 et 103-104 :

Je laisse là tous ces sifflets menus,
Sifflets tant bien des amoureux cognus...
Adieu sifflets, & petis bruits legers,
Signes, qui sont mutuels messagers.

7. Cf. *Vieille courtisanne*, v. 135-136 :

... & sans aymer aucun,
Donner à tous le martel en commun.

Baller, chanter, sonner [1], folastrer dans la couche [2],
Avoir le plus souvent deux langues en la bouche [3],
Des courtisannes sont les ordinaires jeux.

Mais quel besoing est-il que je te les enseigne ?
Si tu les veulx sçavoir (Gordes) & si tu veulx
En sçavoir plus encor', demande à la Chassaigne [4].

XCIII [24 r°]

Doulce mere d'amour, gaillarde Cyprienne,
Qui fais sous ton pouvoir tout pouvoir se ranger,
Et qui des bords de Xanthe, à ce bord estranger
Guidas avec ton filz ta gent Dardanienne,

13. veuls A.
XCIII. — 2. tout pouvir [pouvoir] A — 3. bordz A.

---

1. Cf. *Vieille courtisanne*, v. 43-44 et 347-352 :

Deslors j'apprins à chanter & baller,
Toucher le luth & proprement parler...
De bien baller on me donnoit le pris,
J'avoy du luth moyenement appris,
Et quelque peu entendoy la musique :
Quant à la voix, je l'avois angelique,
Et ne se fust nul autre peu vanter
De sçavoir mieux le Petrarque chanter.

2. Cf. *Vieille courtisanne*, v. 242 et 345-346 :

Sage au parler & follastre à la couche...
J'avois au lict cent mille gaillardises,
Mille bons mots & mille mignardises.

Courtisanne repentie, v. 9-10 :

Retirez vous, petites mignardises,
Et vous, du lict folastres gaillardises.

3. Cf, *Poemata*, f. 41 r° [*Basia Faustinæ*, v. 7-9] :

Admotis sed ubi hinc & hinc labellis,
Udo tramite mutuùm recursant
Linguæ...

4. Sur les courtisanes à Rome, v. Rodocanachi, *Courtisanes et Bouffons, étude de mœurs romaines au* XVI^e *siècle*. Paris, Flammarion, 1894.

Si je retourne en France, ô mere Idalienne,
Comme je vins icy, sans tomber au danger
De voir ma vieille peau en autre peau changer [1],
Et ma barbe Françoise en barbe Italienne,

Des icy je fais veu d'appendre à ton autel,
Non le liz, ou la fleur d'amarante immortel,
Non ceste fleur encor' de ton sang coloree [2] :

Mais bien de mon menton la plus blonde toison,
Me vantant d'avoir fait plus que ne feit Jason
Emportant le butin de la toison doree [3].

XCIV

Heureux celuy qui peult long temps suivre la guerre
Sans mort, ou sans blesseure, ou sans longue prison !
Heureux qui longuement vit hors de sa maison
Sans despendre son bien ou sans vendre sa terre !

Heureux qui peult en Court quelque faveur acquerre
Sans crainte de l'envie ou de quelque traïson !
Heureux qui peult long temps sans danger de poison
Jouir d'un chapeau rouge ou des clefz de sainct Pierre !

Heureux qui sans peril peult la mer frequenter !
Heureux qui sans procez le palais peult hanter !
Heureux qui peult sans mal vivre l'aage d'un homme !

10. Amarante A.
XCIV. — 1. suyvre D — 2. blessure C — 5. court A — 6. traison A, C, D — 7. lon temps D — 8. jouïr D — 11. âge D.

1. Cf. s. XCIV, 14 et XCV, 12.
2. La rose.
3. Cf. Magny, *Souspirs*, s. CLX (Courbet, p. 112).

Heureux qui sans soucy peult garder son tresor,
Sa femme sans souspçon, & plus heureux encor'
Qui a peu sans peler [1] vivre trois ans à Rome!

XCV [24 v°]

Maudict soit mille fois le Borgne de Libye [2],
Qui le cœur des rochers perçant de part en part,
Des Alpes renversa le naturel rampart,
Pour ouvrir le chemin de France en Italie [3].

Mars n'eust empoisonné d'une eternelle envie
Le cœur de l'Espaignol & du François soldart,
Et tant de gens de bien ne seroient en hazart
De venir perdre icy & l'honneur & la vie.

14. Romme C, D.
XCV. — 2. persant A — 7. hasart A.

1. Avoir la pelade. A. Paré, *Œuvr. compl.*, XV, 1 (Malgaigne, t. II, p. 405-406) : « L'alopecie est cheute du poil de la teste, & quelquesfois des sourcils, barbe & autres parties, dite vulgairement la pelade... Or, pour la corruption des humeurs qui alterent la vapeur & matiere dont les cheveux sont engendrés, vient alopecie : ce qui procede du vice de tout le corps, comme l'on voit en la maladie Neapolitaine, autrement grosse verolle. » Cf. XVI, v (t. II, p. 534) : « La pelade se fait d'humeur sereuse introduite sous le cuir, qui corrode la racine des cheveux. On cognoist ladite pelade quand on void deperdition de poil à la teste, barbe & sourcils. » — Sur la pelade, v. un sonnet typique de Magny, *Souspirs*, s. CXV (Courbet, p. 82).
2. Annibal, appelé par Juvénal, *Sat.* X, 158, « ducem luscum ».
3. Cf. Juvénal, *Sat.* X, 152-154 :

> ... Opposuit natura Alpemque nivemque.
> Diducit scopulos et montem rumpit aceto.
> Jam tenet Italiam.

Le François corrompu par le vice estranger
Sa langue & son habit n'eust appris à changer [1],
Il n'eust changé ses mœurs en une autre nature.

Il n'eust point esprouvé le mal qui fait peler,
Il n'eust fait de son nom la verole appeller [2],
Et n'eust fait si souvent d'un bufle sa monture [3].

XCVI

O Deesse [4], qui peulx aux princes egaler
Un pauvre mendiant qui n'a que la parole [5],
Et qui peulx d'un grand roy faire un maistre d'eschole,
S'il te plaist de son lieu le faire devaller [6] :

Je ne te prie pas de me faire enroller
Au rang de ces messieurs que la faveur accolle,
Que lon parle de moy, & que mon renom vole
De l'aile dont tu fais ces grands Princes voler :

13. appeler C.
XCVI. — 1 et 3. peuls A, peus D — 3. escole A, C, D.

1. Sur ces changements, v. Henri Estienne, *Dialogues du nouveau langage françois italianizé* (1578).
2. Loyal Serviteur, *Histoire de Bayart*, XI (Roman, p. 57) : « Il y eut plusieurs gentilzhommes qui n'apporterent pas de grans biens de ce voyage de Naples. Aucuns aussi en apporterent quelque chose dont ilz se sentirent toute leur vie, ce fut une maniere de maladie qui eut plusieurs noms : d'aucuns fut nommée le mal de Naples la grosse verolle, les autres l'ont appellée le mal François, & plusieurs autres noms a eu ladicte maladie : mais de moy, je l'appelle le mal de celluy qui l'a. » — Cf. A. Paré, *Œuvr. compl.*, XVI, 1 (Malgaigne, t. II. p. 527).
3. Expression des plus obscures, que n'explique aucun dictionnaire italien ni français. La Curne de Sainte-Palaye, t. III, p. 154, est le seul à risquer cette interprétation : « Façon de parler qui semble signifier *être berné, raillé*, par allusion aux criminels qu'on promenoit sur des buffles. »
4. Fortune.
5. Ulysse. Cf. Homère, *Od.* XVII et XVIII.
6. Denys le Jeune. — Cf. ci-dessus s. LXVI, 12-14.

Je ne demande pas mille & mille autres choses
Qui dessous ton pouvoir sont largement encloses,
Aussi je n'eu jamais de tant de biens soucy.

Je demande sans plus que le mien on ne mange,
Et que j'aye bien tost une lettre de change,
Pour n'aller sur le bufle au departir d'icy [1].

XCVII [25 r°]

Doulcin [2], quand quelquefois je voy ces pauvres filles
Qui ont le diable au corps, ou le semblent avoir,
D'une horrible façon corps & teste mouvoir,
Et faire ce qu'on dit de ces vieilles Sibylles :

Quand je voy les plus forts se retrouver debiles,
Voulant forcer en vain leur forcené pouvoir :
Et quand mesme j'y voy perdre tout leur sçavoir
Ceulx qui sont en vostre art tenuz des plus habiles :

Quand effroyablement escrier je les oy,
Et quand le blanc des yeux renverser je leur voy,
Tout le poil me herisse, & ne sçay plus que dire.

Mais quand je voy un moyne avecque son Latin
Leur taster hault & bas le ventre & le tetin,
Ceste frayeur se passe, & suis contraint de rire.

13. j'ayë D.
XCVII. — 8. tenus D — 12. moine A ; avec A, B, avecque C, D.

1. Cf. le dernier vers du sonnet précédent.
2. Rémy Doulcin, clerc du diocèse de Chartres, prêtre et médecin, en relations avec Rabelais. Il obtint en 1565 la cure de Saint-Rimé (diocèse du Mans).

XCVIII

D'ou vient que nous voyons à Rome si souvent
Ces garses forcener, & la pluspart d'icelles
N'estre vieilles (Ronsard) mais d'aage de pucelles,
Et se trouver tousjours en un mesme convent ?

Qui parle par leur voix ? quel Dæmon leur defend
De respondre à ceulx-là qui ne sont cognuz d'elles ?
Et d'ou vient que soudain on ne les void plus telles,
Ayant une chandelle esteinte de leur vent ?

D'ou vient que les saincts lieux telles fureurs augmentent?
D'ou vient que tant d'esprits une seule tormentent ?
Et que sortans les uns, le reste ne sort pas ?

Dy, je te pry (Ronsard) toy qui sçais leurs natures [1],
Ceulx qui faschent ainsi ces pauvres creatures,
Sont-ilz des plus haultains, des moyens, ou plus bas?

XCIX [25 v°]

Quand je vays par la rue, ou tant de peuple abonde,
De prestres, de prelats, & de moynes aussi,
De banquiers, d'artisans, & n'y voyant, ainsi
Qu'on void dedans Paris, la femme vagabonde :

XCVIII. — 3. âge D — 5. Demon A — 6. ceulx-la A ; cogneuz A — 7. voit A, D — 8. ayans C, D — 10. espritz A — 11. sortant D — 14. moiens A.
XCIX. — 1. je vais D — 2. prelatz A ; moines A — 3. voiant A — 4. voit A.

1. V. dans les *Hymnes* de 1555 la pièce des *Daimons* (Blanchemain, t. V, p. 122-137).

Pyrrhe, apres le degast de l'universelle onde [1],
Ses pierres (dy-je alors) ne sema point icy :
Et semble proprement, à voir ce peuple cy,
Que Dieu n'y ait formé que la moitié du monde.

Car la dame Romaine en gravité marchant',
Comme la conseilliere ou femme du marchand
Ne s'y pourmene point, & n'y void on que celles
Qui se sont de la Court l'honneste nom donné [2] :
Dont je crains quelquefois qu'en France retourné,
Autant que j'en voiray ne me resemblent telles.

C

Ursin [3], quand j'oy nommer de ces vieux noms Romains,
De ces beaux noms cognuz de l'Inde jusqu'au More,
Non les grands seulement, mais les moindres encore,
Voire ceulx-là qui ont les ampoulles aux mains :

6. di-je A — 11. pourméne D; voit on A, D — 12. court A.
C. — 2. cogneus A, cognus C, D — 4. ceulx-la A.

1. Cf. *Anterotique*, v. 1-4 (t. I, p. 127).

2. Les « courtisanes » (ital. *cortigiane*). — H. Estienne, *Apol. pour Hér.* XXXVIII (Ristelhuber, t. II, p. 297) : « Le mot de *courtisane* (qui est le moins deshonneste synonyme de *putain*) a pris son origine de la cour de Romme, à-sçavoir des premieres devotes qui frequentoyent plus que tresfamilierement jour & nuit avec les prelats de Romme. » Cf. *Nouv. lang. franc. ital.* I (Liseux, t. I, p. 91), à propos du mot *cortisana* : « Celtophile. Nous ne pouvons pas nous passer du mot Italien (en le changeant un peu) quand il nous faut parler d'une putain de reputation. — Philausone. Voila une periphrase un peu estrange, une putain de reputation. — Celtophile. Si est-ce pourtant qu'il faudroit venir là, si nous ne voulions pas avoir, par emprunt des Italiens, une *courtisane*. — Philausone. Il y a si long temps qu'on italianize en ce mot, qu'il passe pour Frances. — Celtophile. Cela est vray : mais si l'avons-nous pris d'eux. Et plusieurs s'abusent, qui pensent que courtisane proprement se die de toute putain, quelque maraude qu'elle soit. Car s'il faut examiner la premiere & propre signification du mot, telle difference y a entre la courtisane & la simple putain qu'il y a entre un petit mercerot & un gros marchand. »

3. L'humaniste Fulvio Orsini (1529-1600), en latin *Ursinus*. Du Bellay

Il me fasche d'ouir appeller ces villains
De ces noms tant fameux, que tout le monde honnore :
Et sans le nom Chrestien, le seul nom que j'adore,
Voudrois que de telz noms on appellast noz saincts.

Le mien sur tous me fasche, & me fasche un Guillaume,
Et mil autres sots noms communs en ce royaume,
Voyant tant de faquins indignement jouir

De ces beaux noms de Rome & de ceulx de la Grece :
Mais par sur tout (Ursin) il me fasche d'ouir
Nommer une Thaïs du nom d'une Lucrece.

CI [26 r°]

Que dirons-nous (Melin [1]) de ceste court Romaine,
Ou nous voyons chascun divers chemins tenir,
Et aux plus haults honneurs les moindres parvenir,
Par vice, par vertu, par travail, & sans peine ?

L'un fait pour s'avancer une despense vaine,
L'autre par ce moyen se void grand devenir,
L'un par severité se sçait entretenir,
L'autre gaigne les cœurs par sa doulceur humaine :

L'un pour ne s'avancer se void estre avancé,
L'autre pour s'avancer se void desavancé,
Et ce qui nuit à l'un, à l'autre est profitable :

5. ouir D — 8. tels D; Saincts A — 10. sotz A — 11. voiant A; jouir D — 12. Romme D — 13. ouïr D.

CI. — 1. dirons nous A — 2. voions chacun A — 5. s'avançer A; despence A — 6. se voit A, D — 8. douceur C, D — 9 et 10. s'avançer A; se voit A, D — 10. desavançé A.

---

lui adresse encore le sonnet CXII. — Sur Orsini et le milieu savant de Rome à l'époque ou Joachim y séjourna, v. P. de Nolhac, *Bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, Vieweg, 1887.

1. Saint-Gelays. Cf. ci-dessous s. CLXXVIII.

Qui dit que le sçavoir est le chemin d'honneur,
Qui dit que l'ignorance attire le bon heur :
Lequel des deux (Melin) est le plus veritable ?

CII

On ne fait de tout bois l'image de Mercure,
Dit le proverbe vieil [1] : mais nous voyons icy
De tout bois faire Pape, & Cardinaux aussi,
Et vestir en trois jours tout une autre figure.

Les Princes & les Rois viennent grands de nature :
Aussi de leurs grandeurs n'ont-ilz tant de souci,
Comme ces Dieux nouveaux, qui n'ont que le sourci,
Pour faire reverer leur grandeur, qui peu dure.

Paschal, j'ay veu celuy qui n'agueres trainoit
Toute Rome apres luy, quand il se pourmenoit,
Aveques trois valletz cheminer par la rue :

Et trainer apres luy un long orgueil Romain [2]
Celuy de qui le pere a l'ampoulle en la main,
Et l'aiguillon au poing se courbe à la charrue [3].

CII. — 2. voions A — 3. Cardinaulx A — 5. princes A ; rois A — 6. n'ont-ils D ; soucy D — 7. no' nt [n'ont] A ; sourcy D.

---

1. Proverbe antique, qu'on attribuait à Pythagore (Apulée, *Apol.* XLIII : « Non ex omni ligno, ut Pythagoras dicebat, debet Mercurius exsculpi »). — Cf. *Adages* d'Érasme, II, v, 47 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 566 D). — Cf. aussi Rabelais, IV, LXII, et Regnier, *Sat.* I, 79.
2. Cf. ci-dessous s. CXII, 2.
3. Je ne sais à quels faits précis font allusion les deux tercets.

CIII [1] [26 v°]

Si la perte des tiens, si les pleurs de ta mere,
Et si de tes parents les regrets quelquefois,
Combien, cruel Amour, que sans amour tu sois,
T'ont fait sentir le dueil de leur complainte amere :

C'est or' qu'il fault monstrer ton flambeau sans lumiere,
C'est or' qu'il fault porter sans fleſches ton carquois,
C'est or' qu'il fault briser ton petit arc Turquois,
Renouvelant le dueil de ta perte premiere.

Car ce n'est pas icy qu'il te fault regretter
Le pere au bel Ascaigne : il te fault lamenter
Le bel Ascaigne mesme, Ascaigne, ô quel dommage !

Ascaigne, que Caraffe [2] aymoit plus que ses yeux [3] :
Ascaigne, qui passoit en beauté de visage
Le beau Couppier Troyen [4], qui verse à boire aux Dieux.

CIII. — 4. deuil D; compleinte A — 8. deuil D — 13. beaulté A.

---

1. Transposition d'une épitaphe latine [*Ascanii Sanguinii Card. Carafæ a poculis*] insérée aux *Poemata*, f. 48 r° :

Si matris te damna tuæ, luctusque tuorum,
Et tangunt generis funera acerba tui,
Hic iterum fer, sæve puer, versamque pharetram,
Et fractos arcus, & sine luce facem.
Non tibi jam pater est pulchri deflendus Iuli,
Est tibi deflendus sed puer Ascanius :
Ascanius, cui (pace Jovis) concederet ipse,
Qui superis miscet pocula grata puer.

2. Le cardinal Carlo Caraffa (1519-1561), neveu du pape Paul IV. — V. la thèse de G. Duruy (1882).

3. Cf. ci-dessus s. XLI, 7 et 8.

4. Ganymède. — Sur les vices de Caraffa, v. notamment une lettre indignée du cardinal de Lorraine à M. de Selve, 17 janvier 1558 (G. Ribier, *Lettr. et mem. d'Estat*, t. II, p. 721-722). Cf. aussi G. Duruy, p. 296-297.

CIV [1]

Si fruicts, raisins, & bledz, & autres telles choses,
Ont leur tronc, & leur sep, & leur semence aussi,
Et s'on void au retour du primtemps addoulci
Naistre de toutes parts violettes & roses :

Ny fruicts, raisins, ny bledz, ny fleurettes descloses
Sortiront (Viateur) du corps qui gist icy :
Aulx, oignons, & porreaux, & ce qui fleure ainsi,
Auront icy dessous leurs semences encloses.

Toy donc, qui de l'encens & du basme n'as point,
Si du grand Jules tiers quelque regret te poingt,
Parfume son tombeau de telle odeur choisie :

Puis que son corps, qui fut jadis egal aux Dieux,
Se souloit paistre icy de telz metz precieux,
Comme au ciel Jupiter se paist de l'ambrosie [2].

CIV. — 3. s'on voit A, D ; printemps A, D — 4. partz A — 13. tels D.

---

1. Transposition d'une épitaphe latine [*Iulii III. Pont. Max.*] insérée aux *Poemata*, f. 47 r° :

Si poma arboribus nascuntur, vitibus uvæ,
Et sua non mendax fœnora reddit ager :
Si Zephyris tellus fundit violasque rosasque,
Nascunturque suis omnia seminibus :
Non poma aut uvæ clauso hîc de corpore surgent,
Nec feret hæc violas nec dabit urna rosas.
Allia nascentur, nascetur sectile porrum,
Et cepe, & quicquid spirat odore gravi :
Deliciæ Iuli, vesci queis sueverat olim,
Juppiter ut dulci vescitur ambrosia.
Vos igitur, magni fatum quos tangit Iuli,
Serta quibus desunt, balsama, thura, dapes,
Hos ejus tumulo divinos spargite odores,
Ut dignas habeat Iulius exequias.

2. Jules III, élu pape en 1550, mourut le 23 mars 1555, ayant mené la

CV [carton]

De voir mignon du Roy un courtisan honneste,
Voir un pauvre cadet l'ordre [1] au col soustenir,
Un petit compagnon aux estatz parvenir,
Ce n'est chose (Morel) digne d'en faire feste.

Mais voir un estaffier, un enfant, une beste,
Un forfant, un poltron Cardinal devenir [2],
Et pour avoir bien sçeu un singe entretenir
Un Ganymede avoir le rouge sur la teste [3] :

CV-CXII. — *Ces huit sonnets, autant qu'on sache, n'existent imprimés que dans un exemplaire de l'édition originale* A (*Bibl. Nat. — Rés. Y^e. 410*) : *ils sont donnés par un carton de deux feuillets non chiffrés introduit entre les ff. 26 et 27. Nous suivons le texte de cet exemplaire.* — *Pour les copies manuscrites qu'on a de ces mêmes sonnets, v.* Avertissement, *p.* VII-IX.

CV. — *Un ms.* (XVII^e s.) *de la Bibl. Ars., 5418, Recueil Conrart, t. IX, p. 361, contient de ce sonnet une copie dont voici les var. :*

3. un petit compagnon grand seigneur devenir — 6. un furfant.

---

vie d'un voluptueux épicurien. Il était, paraît-il, très friand de légumes. Cf. Ciaconius, *Historiæ pontificum Romanorum*, Rome, 1677, t. III, col. 734 E : « Delectabatur rusticis & crassioribus cibis, cæpis præsertim Caietanis grandioribus, quæ ei perniciem attulerunt. »

1. L'ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI (1469), et dont Henri II fut prodigue. Cf. à ce sujet les plaintes de Brantôme (Lalanne, t. V, p. 91-102). — L'insigne en était, dit Brantôme, un collier « faict de coquilles entrelassées l'une à l'autre d'un double lacz, assises sur chaisnettes ou mailles toutes d'or, au milieu duquel, sur un roc, y avoit un' image d'or de sainct Michel combattant le diable et le tenant soubz soy » (p. 96).

2. Il s'agit d'Innocent del Monte, ce jeune homme de naissance obscure et de mœurs suspectes, que Jules III, aussitôt pape, avait, à 17 ans, revêtu de la pourpre. Il n'avait pas d'autre mérite que de bien jouer avec un singe : d'où le surnom plaisant de cardinal Simia, dont l'avait doté le peuple de Rome. V. sur ces faits le *Dictionnaire* de Bayle, art. JULES III. — Cf. Magny, *Soupirs*, s. CXLIII et CXLVII (Courbet, pp. 100 et 103).

3. Cf. Sleidan, *Hist.* XXI (cité par Bayle) : « Romæ fama erat, & libellis quoque perscriptum fuit, a Jove Ganymedem foveri, licet deformem. »

S'estre veu par les mains d'un soldat Espagnol
Bien hault sur une eschelle avoir la corde au col
Celuy que par le nom de Sainct-Pere lon nomme [1] :
Un belistre en trois jours aux princes s'égaller,
Et puis le voir de là en trois jours devaller [2] :
Ces miracles (Morel) ne se font point, qu'à Rome.

CVI

Qui niera (Gillebert [3]) s'il ne veult resister
Au jugement commun, que le siege de Pierre
Qu'on peult dire à bon droit un Paradis en terre,
Aussi bien que le ciel, n'ait son grand Juppiter ?

10. ayant la corde au col — 12. un coquin

CVI. — *Un ms.* (XVI^e^ *s.*) *de la Bibl. Nat., fr. 1663, f. 118 r°, contient de ce sonnet une copie dont voici les var. :*

1. Qui ne confessera, s'il ne veult resister — 5-6. Les Grecs en ont faict ung sur l'Olympe habiter, | Et de la sans cesser ses fouldres il desserre — 8. contre soy — 12. L'aigle pour sa deffence et l'un et l'aultre a prise — 13. Mais l'un hayt les meschans

D'autre part, comme pour le s. CV, *une copie du Recueil Conrart, t. IX, p. 361, donne ces deux var. :*

5. sur l'Olympe — 6. d'où souvent

---

1. Allusion à l'acte héroïque qu'avait accompli, lors du sac de 1527, le futur Jules III. Alors préfet de Rome, il s'était livré comme otage à la place de Clément VII, et, menacé de la potence, n'avait dû son salut qu'à la pitié du cardinal impérialiste Pompeo Colonna. Voici comment s'exprime à ce sujet l'historien de sa vie, Onofrio Panvinio (1561) : « Durante adhuc arcis Romanæ obsidione, aurum immaniter petentibus insolentissime Cæsarianis militibus, obsidem cum aliis nonnullis pro Pontifice rei nummariæ difficultate impedito se dedit, magnumque adiit vitæ periculum, quum bis in Floræ campum, ad furcas omnes simul catenati latronum more traherentur, bisque sententiis de eorum supplicio in corona militum gravi et infesto concionis fremitu esset disputatum, e quo periculo quanquam tum omnes, commiserante adjutanteque Pompeio cardinale, incolumes evaserint, constat tamen eo facto libertatem afflicto Pontifici fuisse maturatam. » — Cf. Ciaconius, *op. cit.*, t. III, col. 743 F.

2. De quel fait s'agit-il ? Je n'ai pu l'éclaircir.

3. Pierre Gillebert ou Gilibert ou Gilbert, de Toulouse, conseiller au

Les Grecz nous ont fait l'un sur Olympe habiter,
Dont souvent dessus nous ses fouldres il desserre :
L'autre du Vatican délasche son tonnerre,
Quand quelque Roy l'a fait contre luy despiter [1].

Du Juppiter celeste un Ganymede on vante,
Le Thusque Juppiter en a plus de cinquante [2] :
L'un de Nectar s'enyvre, & l'autre de bon vin [3].

De l'aigle l'un & l'autre a la defense prise,
Mais l'un hait les tyrans, l'autre les favorise [4]:
Le mortel en cecy n'est semblable au divin.

CVII

Ou que je tourne l'œil, soit vers le Capitole,
Vers les baings d'Antonin ou Diocletien,
Et si quelqu'œuvre encor dure plus ancien
De la porte sainct Pol jusques à Ponte-mole :

Parlement de Grenoble, poète néo-latin, dont du Bellay, dans ses *Jeux Rustiques*, a traduit deux poèmes : la *Courtisanne repentie* et la *Contre-repentie*. On peut lire un sonnet de lui, en réponse au s. CLX des *Souspirs* de Magny (Courbet, p. 112).

1. Allusion à l'excommunication lancée en 1551 par Jules III contre Henri II, défenseur d'Octave Farnèse, duc de Parme, contre le pape et l'empereur...

2. Les dépêches diplomatiques de l'époque font allusion à la vie privée de Jules III. Cf. Ribier, *op. cit.*, t. II, pp. 268 et 357.

3. Cf. O. Panvinio : « Septuagenarius fere senex, per totum pontificatum intempestive comissando lasciviendoque, gravissimarum rerum negotiis, magno christianæ Reipub. malo, neglectis, genio jucunde suaviterque indulsit. »

4. Jules III, qui devait son élection au cardinal Farnèse en même temps qu'aux Français, avait fait alliance avec Charles-Quint contre Octave Farnèse, neveu du cardinal (1551). Même après la trêve du 16 avril 1552, qui garantissait sa neutralité, on le soupçonnait de favoriser les Impériaux.

Je deteste apart-moy ce vieil Faucheur, qui vole,
Et le Ciel, qui ce tout a reduit en un rien [1] :
Puis songeant que chacun peult repeter le sien,
Je me blasme, & cognois que ma complainte est fole.

Aussi seroit celuy par trop audacieux,
Qui vouldroit accuser ou le Temps ou les Cieux,
Pour voir une medaille ou columne brisee.

Et qui sçait si les Cieulx referont point leur tour,
Puis que tant de Seigneurs nous voyons chacun jour
Bastir sur la Rotonde & sur le Collisce ?

CVIII

Je fuz jadis Hercule, or Pasquin je me nomme [2],
Pasquin fable du peuple, & qui fais toutefois
Le mesme office encor que j'ay fait autrefois,
Veu qu'ores par mes vers tant de monstres j'assomme.

Aussi mon vray mestier, c'est de n'espargner homme,
Mais les vices chanter d'une publique voix :
Et si ne puis encor, quelque fort que je sois,
Surmonter la fureur de cet Hydre de Rome.

J'ay porté sur mon col le grand Palais des Dieux,
Pour soulager Atlas, qui sous le faiz des cieux
Courboit las et recreu sa grande eschine large.

1. Cf. *Antiquitez de Rome*, XX, 14.

2. Sur Pasquin, v. ci-dessus s. XLII, 8. — Dans cette statue mutilée, du Bellay voyait, avec tous ses contemporains, Hercule lançant Lichas à la mer. Cf. dans les *Pasquillorum tomi duo. Eleutheropoli* [Bâle], 1544, in-8° (Bibl. Ars. — Rés. 3698 B.L.), p. 1, l'épigramme intitulée *Pasquillus de se ipso & origine sua.*

Ores au lieu du ciel, je porte sur mon doz
Un gros moyne Espagnol [1], qui me froisse les oz,
Et me poise trop plus que ma premiere charge.

CIX [2]

Comme un qui veult curer quelque Cloaque immunde,
S'il n'a le nez armé d'une contresenteur,
Estouffé bien souvent de la grand'puanteur
Demeure ensevely dans l'ordure profonde :

Ainsi le bon Marcel [3] ayant levé la bonde,
Pour laisser escouler la fangeuse espesseur
Des vices entassez, dont son predecesseur
Avoit six ans devant empoisonné le monde :

Se trouvant le pauvret de telle odeur surpris,
Tomba mort au milieu de son œuvre entrepris,
N'ayant pas à demy ceste ordure purgee.

Mais quiconques rendra tel ouvrage parfait,
Se pourra bien vanter d'avoir beaucoup plus fait
Que celuy qui purgea les estables d'Augee [4].

1. Obscure allusion à quelque cardinal ou quelque général d'un ordre religieux. Tel est du moins l'avis de Montaiglon, *Huit sonnets de I. du Bellay*, 1849, p. 10.

2. Développement d'une épigramme. *Eorumdem* [Jules III et Marcel II] [*tumulus*], insérée aux *Poemata*, f. 48 r° :

Ut qui conatur rapidas extinguere flammas,
Sæpe solet mediis ipse perire rogis,
Sic veteres Iuli cupiens purgare cloacas
Marcellus, diro tactus odore perit.

3. Marcel II, successeur de Jules III, prélat d'une vie exemplaire, qui songeait ardemment à réformer l'Eglise, et qui mourut à 55 ans, le 1er mai 1555, après 21 jours de pontificat.

4. Hercule, qui nettoya les étables d'Augias.

CX [1]

Quand mon Caraciol [2] de leur prison desserre
Mars, les ventz & l'hyver : une ardente fureur,
Une fiere tempeste, une tremblante horreur
Ames, ondes, humeurs, ard, renverse & reserre.

Quand il luy plait aussi de renfermer la guerre
Et l'orage & le froid : une amoureuse ardeur,
Une longue bonasse, une doulce tiedeur
Brusle, appaise & resoult les cœurs, l'onde & la terre.

Ainsi la paix à Mars il oppose en un temps,
Le beautemps à l'orage, à l'hyver le printemps,
Comparant Paule quart avec Jules troisieme [3].

Aussi ne furent onq' deux siecles plus divers,
Et ne se peult mieulx voir l'endroit par le revers
Que mettant Jules tiers avec Paule quatrieme.

1. Sonnet en *vers rapportés*, repris d'une pièce latine, *Ad eundem* [Caracciol] *in comparationem Iulii III. & Pauli IIII. PP. MM.*, qui figure aux *Poemata*, f. 24 r° :

Dum bello pacem opponis, placidumque furenti
Neptunum, & viduo florida rura solo,
Mars fremit, unda furit, densatur frigore Tellus,
Pax redit, unda silet, solvitur acris hyems.
Hæc facis, Antoni, Paulum dum opponis Iulo,
Lætaque funestis tempora temporibus.
Non alio infamis damnari Iulius ore,
Non alio Paulus debuit ore cani.

2. Antoine Caracciol, prince de Melphe, évêque de Troyes, savant prélat, qui cultivait la poésie latine, italienne et française, si l'on en croit du Bellay (cf. son *Ode au prince de Melphe*, qu'on trouvera au t. V, p. 348). — Il vint à Rome en 1555, pour solliciter de Paul IV, sans pouvoir l'obtenir, le chapeau de cardinal. Cf. à ce sujet la lettre du 21 décembre 1555, où les cardinaux de Lorraine et de Tournon, alors à Rome, annoncent au roi de France une promotion de sept cardinaux faite par le pape (Ribier, *op. cit.*, t. II, p. 623).

3. Caracciol avait sans doute écrit un parallèle de Jules III et de Paul IV, tout à l'avantage du second.

CXI

Je n'ay jamais pensé que ceste voulte ronde
Couvrist rien de constant : mais je veulx desormais,
Je veulx (mon cher Morel) croire plus que jamais
Que dessous ce grand Tout rien ferme ne se fonde,

Puis que celuy qui fut de la terre & de l'onde
Le tonnerre & l'effroy, las de porter le faiz,
Veult d'un cloistre borner la grandeur de ses faicts,
Et pour servir à Dieu abandonner le monde [1].

Mais quoy ? que dirons-nous de cet autre vieillard,
Lequel ayant passé son aage plus gaillard
Au service de Dieu, ores Cesar imite [2] ?

Je ne sçay qui des deux est le moins abusé :
Mais je pense (Morel) qu'il est fort mal aisé
Que l'un soit bon guerrier, ny l'autre bon hermite.

CXI. — *Une copie manuscrite* (XVI^e^ *s.*) *insérée dans un exemplaire imprimé de 1569 (Bibl. Nat. — Rés. Y^e^. 1716), entre les ff. 29 et 30, donne cette var. :*

4. dessus ce grand Tout

---

1. Charles-Quint, fatigué du pouvoir, abdiqua tour à tour la souveraineté des Pays-Bas (25 octobre 1555), la couronne d'Espagne (16 janvier 1556), l'Empire enfin (7 septembre 1556), et vint s'enfermer (3 février 1557) au cloître de Yuste. — Sur tous ces faits, cf. l'ouvrage de Mignet, *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste.*

2. Paul IV, élu pape à 79 ans (23 mai 1555), après la mort de Marcel II, se prépara tout aussitôt à la guerre contre l'Espagne, qu'en sa qualité de Napolitain impatient du joug, il avait en haine et voulait réduire.

CXII

Quand je voy ces Seigneurs, qui l'espee & la lance
Ont laissé pour vestir ce sainct orgueil Romain [1],
Et ceulx-la, qui ont pris le baston en la main,
Sans avoir jamais fait preuve de leur vaillance :

Quand je les vois (Ursin) si chiches d'audience,
Que souvent par quatre huiz on la mendie en vain :
Et quand je voy l'orgueil d'un Camerier hautain,
Lequel feroit à Job perdre la patience :

Il me souvient alors de ces lieux enchantez,
Qui sont en *Amadis* & *Palmerin* chantez,
Desquelz l'entree estoit si cherement vendue [2].

Puis je dis : O combien le Palais que je voy
Me semble different du Palais de mon Roy [3],
Ou lon ne trouve point de chambre deffendue!

CXIII [27 r°]

Avoir veu devaller une triple Montagne [4],
Apparoir une Biche & disparoir soudain [5],
Et dessus le tombeau d'un Empereur Romain [6]
Une vieille Caraffe eslever pour enseigne [7] :

1. Cf. ci-dessus s. CII, 12.
2. *Amadis de Gaule*, roman espagnol, traduit en français : les liv. I à VIII par Herberay des Essars, 1540-1548; le liv. IX par Gilles Boileau et Claude Colet, 1552 (2e édit., 1553); les liv. X et XI par Jacques Gohory, 1552 et 1554; le liv. XII par Guillaume Aubert, 1556. — *Palmerin d'Olive*, roman espagnol, traduit en français par Jean Maugin, 1546 (2e édit., 1553). — *Palmerin d'Angleterre*, roman espagnol, traduit en français par Jacques Vincent, 1553.
3. Cf. ci-dessous s. CXVIII, 9-10.
4. Giovanni-Maria del Monte, pape sous le nom de Jules III.
5. Marcello Cervini, pape sous le nom de Marcel II.
6. Le château Saint-Ange, ancien mausolée d'Adrien.
7. Giovanni-Pietro Caraffa, pape sous le nom de Paul IV.

Ne voir qu'entrer soldats & sortir en campagne [1],
Emprisonner seigneurs pour un crime incertain [2],
Retourner forussiz [3], & le Napolitain
Commander en son rang à l'orgueil de l'Espagne :

Force nouveaux seigneurs, dont les plus apparents
Sont de sa Saincteté les plus proches parents [4],
Et force Cardinaux, qu'à grand'peine lon nomme [5] :

Force braves chevaux, & force haults colletz,
Et force favoriz, qui n'estoient que valletz :
Voila (mon cher Dagaut) des nouvelles de Rome.

CXIII. — 5. soldardz A — 7. forussis D — 11. Cardinaulx A — 12. chevaulx A — 13. favoris D — 14. Romme D.

Un ms. (XVI^e^ s.) *de la Bibl. Nat., Dupuy 736, f. 236 r°, contient de ce sonnet une copie dont voici les var. :*

5. ou sortir — 7. foroussiz — 8. à son rang — 14. Voilà, mon bon Seigneur, des nouvelles de Romme.

A la fin de la copie, de la même main et de la même encre : 1555.

---

1. Cf. ci-dessus s. LXXXIII, second tercet.

2. Sur ces emprisonnements de cardinaux et de seigneurs coupables ou suspects d'impérialisme, cf. G. Duruy, *le Cardinal Carlo Carafa* (1882), *passim*. — Peut-être aussi faut-il voir là une allusion particulière au cas de Nicolò Orsini, comte de Pitigliano, chevalier de l'ordre du roi, qui, soupçonné d'intelligence avec l'Espagne, fut attiré à Rome, enfermé au château Saint-Ange (novembre 1556), et, malgré ses protestations de loyale fidélité, retenu plus d'un an captif. Cf. à ce sujet Ch. Sauzé, *Corresp. polit. de Lanssac*, t. I, pp. 503, 508, 520, 530, 543, 547, 562 ; et G. Ribier, *Lettr. et mem. d'Estat*, t. II, pp. 670, 710, 715, 720.

3. Cf. ci-dessus s. LXXX, 7. — Sur ce mot *forussiz*, cf. H. Estienne, *Nouv. lang. franç. ital.*, I (Liseux, t. I, p. 153-154).

4. Allusion aux faveurs dont Paul IV combla ses neveux les Caraffa : l'aîné, Giovanni, comte de Montorio, fut fait général de la Sainte Eglise, et bientôt après duc de Paliano ; le second, Antonio, fut créé marquis de Montebello ; le plus jeune, Carlo, devint cardinal et premier ministre.

5. Cf. Ciaconius, *op. cit.*, t. III, col. 842 D : « Paulus IV. Pont. Max. electionis tus quatuor cardinales decem & novem legit : in his tres ex gente sua [son neveu, Carlo ; son cousin, Diomede ; son petit-neveu, Alfonso], quinque pristina familiaritate conjunctos, reliquos doctrinæ & integritatis vitæ opinione sibi gratos creavit. »

CXIV

O trois & quatre fois malheureuse la terre
Dont le Prince ne void que par les yeux d'autruy,
N'entend que par ceulx-là qui respondent pour luy,
Aveugle, sourd & mut [1] plus que n'est une pierre!

Telz sont ceulx-là (Seigneur) qu'aujourdhuy lon reserre
Oysifz dedans leur chambre, ainsi qu'en un estuy,
Pour durer plus long temps, & ne sentir l'ennuy
Que sent leur pauvre peuple accablé de la guerre [2].

Ilz se paissent enfans de trompes & canons,
De fifres, de tabours, d'enseignes, gomphanons [3],
Et de voir leur province aux ennemis en proye.

Tel estoit cestui-là, qui du hault d'une tour,
Regardant ondoyer la flamme tout autour,
Pour se donner plaisir chantoit le feu de Troye [4].

CXV [27 v°]

O que tu es heureux, si tu cognois ton heur,
D'estre eschappé des mains de ceste gent cruelle,
Qui sous un faulx semblant d'amitié mutuelle
Nous desrobbe le bien, & la vie, & l'honneur!

CXIV. — 2. prince A; voit A, D — 3. ceulx-la A — 5. Tels D; ceulx-la A; aujourd'huy A — 6. oisifz A, oysifs D — 9. Ils se paissent, enfants, D — 10. fiffres D — 12. cestui-la A — 13. undoyer A.
CXV. — 3. soubz A.

---

1. Cf. ci-dessous s. CXXXIX, 11.
2. Cf. *Hymne de la Surdité*, v. 212 sqq.
3. Cf. ci-dessous s. CXVI, 9-10.
4. Néron. Cf. Tacite, *Ann.* XV, XXXIX, et surtout Suétone, *Nero*, XXXVIII : « Hoc incendium e turri Maecenatiana prospectans, laetusque flammae, ut aiebat, pulchritudine, ἄλωσιν Ilii in illo suo scenico habitu decantavit. » — Cf. plus loin, *Sonnets divers*, XIII, 1-4.

Ou tu es (mon Dagaut) la secrette rancueur,
Le soing qui comme un' hydre en nous se renouvelle,
L'avarice, l'envie, & la haine immortelle
Du chetif courtisan n'empoisonnent le cœur.

La molle oysiveté n'y engendre le vice,
Le serviteur n'y perd son temps & son service,
Et n'y mesdit on point de cil qui est absent :

La justice y a lieu, la foy n'en est banie,
Là ne sçait-on que c'est de prendre à compagnie,
A change, à cense, à stoc, & à trente pour cent.

CXVI

Fuyons (Dilliers) fuyons ceste cruelle terre [1],
Fuyons ce bord avare & ce peuple inhumain,
Que des Dieux iritez la vengeresse main
Ne nous accable encor' sous un mesme tonnerre.

Mars est desenchainé, le temple de la guerre
Est ouvert à ce coup [2], le grand prestre Romain [3]
Veult foudroyer là bas l'heretique Germain
Et l'Espagnol marran, ennemis de sainct Pierre.

On ne void que soldats, enseignes, gomphanons,
On n'oit que tabourins, trompettes & canons [4],
On ne voit que chevaux courans parmy la plaine :

5. Où D; Dagaud A; ranqueur A — 9. oisiveté A.
CXVI. — 1 et 2. Fuions A — 3. irritez A; vangeresse A — 4. soubs A — 7. fouldroier A — 9. voit A, D; soldartz A; gonphanons A — 10. on n'oid C.

1. Souvenir de Virgile, *Aen.* III, 44 :
Heu! fuge crudeles terras, fuge littus avarum.
2. Cf. Virgile, *Aen.* VII, 607 sqq. (temple de Janus).
3. Paul IV.
4. Cf. ci-dessus s. CXIV, 9-10.

On n'oit plus raisonner que de sang & de feu,
Maintenant on voira, si jamais on l'a veu,
Comment se sauvera la nacelle Romaine [1].

CXVII [28 r°]

Celuy vrayement estoit & sage & bien appris,
Qui cognoissant du feu la semence divine
Estre des Animans la premiere origine,
De substance de feu dit estre noz esprits [2].

Le corps est le tison de ceste ardeur espris,
Lequel, d'autant qu'il est de matiere plus fine,
Fait un feu plus luisant, & rend l'esprit plus digne
De monstrer ce qui est en soymesme compris.

Ce feu donques celeste, humble de sa naissance,
S'esleve peu à peu au lieu de son essence,
Tant qu'il soit parvenu au poinct de sa grandeur :

Adonc il diminue, et sa force lassee,
Par faulte d'aliment en cendres abbaissee,
Sent faillir tout à coup sa languissante ardeur.

CXVIII

Quand je voy ces Messieurs, desquelz l'auctorité
Se void ores icy commander en son rang,
D'un front audacieux cheminer flanc à flanc,
Il me semble de voir quelque divinité.

CXVII.— 3. Animants D — 4. dict C, D; espritz A — 12. adonc' A.
CXVIII. — 1. desquels D — 2. se voit A, D.

1. Cf. ci-dessus s. LXXXIII. — Cf. aussi Magny, *Soupirs*, s. VII (Courbet, p. 9).
2. Héraclite.

Mais les voyant pallir lors que sa Saincteté
Crache dans un bassin, & d'un visage blanc
Cautement espier s'il y a point de sang,
Puis d'un petit soubriz feindre une seureté :

O combien (dy-je alors) la grandeur que je voy
Est miserable au pris de la grandeur d'un Roy [1] !
Malheureux qui si cher achete tel honneur.

Vrayement le fer meurtrier [2] & le rocher aussi [3]
Pendent bien sur le chef de ces Seigneurs icy,
Puis que d'un vieil filet depend tout leur bon heur.

CXIX [28 v°]

Brusquet [4] à son retour vous racontera (Sire)
De ces rouges prelatz la pompeuse apparence,
Leurs mules, leurs habitz, leur longue reverence,
Qui se peult beaucoup mieulx representer que dire.

Il vous racontera, s'il les sçait bien descrire,
Les mœurs de ceste court, & quelle difference
Se void de ces grandeurs à la grandeur de France,
Et mille autres bons poincts, qui sont dignes de rire.

5. voiant A — 8. soubris D — 9. di-je A — 11. achette D — 14. bonheur A.
CXIX. — 3. habits D — 7. se voit A.

---

1. Cf. ci-dessus s. CXII, 12-13.
2. L'épée de Damoclès. Cf. Horace, *Carm.* III, 1, 17.
3. Cf. Virgile, *Aen.* VI, 602-603 (châtiment des Lapithes) :

> Quos super atra silex jamjam lapsura cadentique
> Imminet assimilis.

4. Jean-Antoine Lombard, dit Brusquet, bouffon d'Henri II. Il avait accompagné le cardinal de Lorraine dans son voyage à Rome (1557). — Sur ses bons mots et ses bons tours, v. Brantôme, notice sur P. Strozzi, dans ses *Grands capitaines estrangers* (Lalanne, t. II, p. 244-268).

Il vous peindra la forme & l'habit du sainct Pere,
Qui, comme Jupiter tout le monde tempere
Aveques un clin d'œil [1] : sa faconde & sa grace,
L'honnesteté des siens, leur grandeur & largesse,
Les presents qu'on luy feit, & de quelle caresse
Tout ce que se dit vostre à Rome lon embrasse [2].

CXX

Voicy le Carneval, menons chascun la sienne,
Allons baller en masque, allons nous pourmener,
Allons voir Marc Antoine [3] ou Zany [4] bouffonner
Avec son Magnifique [5] à la Venitienne :

11. avecques D — 13. presentz A — 14. qui ce [se] dit D.
CXX. — 1. chacun A — 4. Vinitienne D.

---

1. Souvenir d'Horace, *Carm.* III, 1, 6-8 : « imperium est Jovis... cuncta supercilio moventis ». — Cf. ci-dessous s. CLXXXVI, 7-8.

2. Sur l'intérêt particulier que le pape et les siens portaient au roi de France, v. les dépêches de Lanssac, 18 octobre et 14 novembre 1556 (Ch. Sauzé, *op. cit.*, t. I, pp. 515, 519, 525).

3. *Marc Antoine* (cf. ci-dessus s. LXXVI, 7) était sans doute un nom d'acteur. M. Émile Picot me signale deux faits, légèrement postérieurs, qui montrent à tout le moins ce nom fort en usage parmi les histrions. D'une part, les comptes de la maison de François II mentionnent, sous la date de 1559, deux articles, l'un de 80 livres, l'autre de 90, attribués à « Marc Antoine, balladin, pensionnaire en la maison du Roy » (*Dictionnaire* de Jal, art. BALADINS, p. 97). D'autre part, en 1567, à Gênes, un certain Marcantonio de Venise forme, avec un Napolitain et un Bolonais, « societatem insimul recitandi comedias... in qua quidem recitatione unusquisque ponere debeat operam suam et industriam sonandi, cantandi, balandi, et alia faciendi prout opportunum fuerit ». (Cité par Belgrano, *Delle feste e dei giuochi dei Genovesi*, dans l'*Arch. stor. ital.*, 3e série, t. XV, p. 422. — Cf. d'Ancona, *Origini del teatro italiano*, 2e édit., Turin, 1891, t. II, p. 477-478.)

4. *Zanni*, bouffon de comédie (étym.: suivant les uns, lat. *Sannio*; suivant les autres, abréviation bergamasque de l'ital. *Giovanni*).

5. Autre masque de la comédie italienne (vénitien d'origine?). Plus

Voyons courir le pal [1] à la mode ancienne,
Et voyons par le nez le sot bufle mener :
Voyons le fier taureau d'armes environner,
Et voyons au combat l'adresse Italienne [2] :

Voyons d'œufz parfumez un orage gresler,
Et la fusee ardent' siffler menu par l'air.
Sus donc depeschons nous, voicy la pardonnance :

Il nous fauldra demain visiter les saincts lieux,
Là nous ferons l'amour, mais ce sera des yeux,
Car passer plus avant, c'est contre l'ordonnance.

CXXI [29 r°]

Se fascher tout le jour d'une fascheuse chasse,
Voir un brave taureau se faire un large tour,
Estonné de se voir tant d'hommes alentour,
Et cinquante picquiers affronter son audace :

6. buffle A — 9. œufs C, D — 10. l'aer A — 11. despeschons D; voiçy A — 12. faudra D.

---

tard, en 1574, à Venise, s'illustra dans ce rôle Giulio Pasquati. Cf. A. Baschet, *Comédiens italiens à la cour de France*, 1882, pp. 59 et 63.

1. Expression italienne : *correr il palio*. Quant au *palio*, le *Dictionnaire* de Tommaseo et Bellini le définit ainsi : « panno o drappo che si dà per premio a chi vince nel corso ».

2. Cf. la description de Montaigne, *Journ. de voy.* 1581 (Lautrey, p. 227) : « Le long du Cours, qui est une longue rue de Rome qui a son nom pour cela, on faict courir à l'envi tantost quattre ou cinq enfans, tantost des Juifs, tantost des vieillards tout nuds, d'un bout de rue à autre... Autant en font-ils des chevaus, surquoi il y a des petits enfans qui les chassent à coups de fouet, & des anes & des buffles poussés à tout des eguillons par des jans de cheval. A toutes les courses, il y a un pris proposé, qu'ils appellent *el palo* : des pieces de velours ou de drap. Les jantils homes, en certein endret de la rue où les dames ont plus de veue, courent sur des beaus chevaus la quintaine, & y ont bonne grace. »

Le voir en s'elançant venir la teste basse,
Fuïr & retourner d'un plus brave retour,
Puis le voir à la fin pris en quelque destour,
Percé de mille coups ensanglanter la place :

Voir courir aux flambeaux, mais sans se rencontrer,
Donner trois coups d'espee, en armes se monstrer,
Et tout autour du camp un rampart de Thudesques :

Dresser un grand apprest, faire attendre long temps,
Puis donner à la fin un maigre passetemps :
Voila tout le plaisir des festes Romanesques.

CXXII

Ce pendant qu'au Palais de procez tu devises,
D'advocats, procureurs, presidents, conseilliers,
D'ordonnances, d'arrestz, de nouveaux officiers,
De juges corrompuz, & de telles surprises :

Nous devisons icy de quelques villes prises,
De nouvelles de banque, & de nouveaux courriers,
De nouveaux Cardinaux, de mules, d'estaffiers,
De chappes, de rochetz, de masses & valises :

Et ores (Sibilet [1]) que je t'escry cecy,
Nous parlons de taureaux, & de bufles aussi,
De masques, de banquets, & de telles despenses :

CXXI. — 6. fuir C, D.
CXXII. — 2. conseillers A — 4. corrompus C, D — 7. Cardinaulx A — 9. ceci A — 10. buffles A — 11. banquetz A : despences A.

1. Thomas Sibilet, avocat au Parlement de Paris, l'anonyme auteur de l'*Art Poëtique* (1548). — V. la thèse de Gaiffe (1910).

Demain nous parlerons d'aller aux stations,
De motu-proprio, de reformations,
D'ordonnances, de briefz, de bulles & dispenses.

CXXIII [29 v°]

Nous ne sommes faschez que la trefve se face[1] :
Car bien que nous soyons de la France bien loing,
Si est chascun de nous à soymesmes tesmoing
Combien la France doit de la guerre estre lasse.

Mais nous sommes faschez que l'Espagnole audace,
Qui plus que le François de repos a besoing,
Se vante avoir la guerre & la paix en son poing,
Et que de respirer nous luy donnons espace.

Il nous fasche d'ouir noz pauvres alliez
Se plaindre à tous propos qu'on les ait oubliez,
Et qu'on donne au privé l'utilité commune.

Mais ce qui plus nous fasche est que les estrangers
Disent plus que jamais que nous sommes legers,
Et que nous ne sçavons cognoistre la fortune.

CXXIII. — 3. chacun A — 6. repoz A — 9. ouïr D — 10. propoz A — 14. Fortune A.

---

1. Il s'agit de la trêve de Vaucelles, conclue pour cinq ans, le 5 février 1556, entre Henri II et Charles-Quint. La nouvelle en parvint à Rome le 15 février et plongea dans la consternation les Caraffa, qui deux mois plus tôt, par l'entremise des cardinaux de Lorraine et de Tournon, avaient signé avec le roi de France, contre l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive (15 décembre 1555), et qui se voyaient ainsi brusquement déçus et trahis. — C'est à cette époque que du Bellay composa son *Discours au Roy sur la trefve de l'an* M.D.LV (publ. 1558). — De ce sonnet et des suivants, rapprocher Magny, *Souspirs*, s. CXIX, CXXV, CLII (Courbet, pp. 84, 88, 106).

CXXIV

Le Roy (disent icy ces baniz de Florence [1])
Du sceptre d'Italie est frustré desormais,
Et son heureuse main cest heur n'aura jamais
De reprendre aux cheveux la fortune de France.

Le Pape mal content n'aura plus de fiance
En tous ces beaux desseings trop legerement faictz,
Et l'exemple Sienois rendra par ceste paix
Suspecte aux estrangers la Françoise alliance [2].

L'Empereur affoibly ses forces reprendra,
L'Empire hereditaire à ce coup il rendra,
Et paisible à ce coup il rendra l'Angleterre [3].

Voila que disent ceulx qui discourent du Roy.
Que leur respondrons-nous? Vineus, mande le moy,
Toy, qui sçais discourir & de paix & de guerre.

CXXV [30 r°]

Dedans le ventre obscur, ou jadis fut encloz
Tout cela qui depuis a remply ce grand vuyde,
L'air, la terre, & le feu, & l'element liquide,
Et tout cela qu'Atlas soustient dessus son doz,

CXXIV. — 1. banis C, D — 3. cet A — 4. cheveulx A — 6. faicts C, D.
CXXV. — 1. enclos C, D — 2. vide A — 4. dos C, D.

1. Cf. ci-dessus s. LXXX, 7.
2. Cf. la lettre adressée le 15 février 1556 par le cardinal Caraffa au duc de Somma, envoyé du pape à la cour de France : « ... Credo anco che Sua Maestà Cristianissima non possa sperar d'aver mai più una porta aperta per entrar in Italia, come aveva ora; anzi credo che Sua Maestà se l'abbia serrata per sempre, per che niuno si vorrà più rischiar a fidarsi, acciò che non intervenga a lui quello che è intervenuto a noi. » (Cité par Pietro Nores, *Arch. stor. ital.*, 1re série, t. XII, p. 53.)
3. Cf. *Discours au Roy sur la trefve*, v. 169-177.

Les semences du Tout estoient encor' en gros,
Le chault avec le sec, le froid avec l'humide,
Et l'accord, qui depuis leur imposa la bride,
N'avoit encor' ouvert la porte du Chaos [1] :

Car la guerre en avoit la serrure brouillee,
Et la clef en estoit par l'aage si rouillee,
Qu'en vain, pour en sortir, combatoit ce grand corps,

Sans la trefve (Seigneur) de la paix messagere,
Qui trouva le secret, & d'une main legere
La paix avec l'amour en fit sortir dehors [2].

CXXVI

Tu sois la bien venue, ô bienheureuse trefve!
Trefve, que le Chrestien ne peult assez chanter,
Puis que seule tu as la vertu d'enchanter
De noz travaulx passez la souvenance greve.

Tu dois durer cinq ans : & que l'envie en creve :
Car si le ciel bening te permet enfanter
Ce qu'on attend de toy, tu te pourras vanter
D'avoir fait une paix qui ne sera si breve.

Mais si le favory en ce commun repos
Doit avoir desormais le temps plus à propos
D'accuser l'innocent, pour luy ravir sa terre :

6. chauld C, D — 8. Caos A — 11. corps. A.
CXXVI. — 1. venuë C, D — 4. greſve C, D — 5. créve C, D — 8. bréve D — 9. repoz A — 10. propoz A.

1. Souvenir d'Ovide, *Met.* I, 5-20.
2. Cf. *Discours au Roy sur la trefve*, v. 193-197.

Si le fruict de la paix du peuple tant requis
A l'avare advocat est seulement acquis :
Trefve, va t'en en paix, & retourne la guerre.

CXXVII [30 v°]

Icy de mille fards la traïson se deguise,
Icy mille forfaicts pullulent à foison,
Icy ne se punit l'homicide ou poison,
Et la richesse icy par usure est acquise :

Icy les grands maisons viennent de bastardise,
Icy ne se croit rien sans humaine raison,
Icy la volupté est tousjours de saison,
Et d'autant plus y plaist que moins elle est permise.

Pense le demourant. Si est-ce toutefois
Qu'on garde encor' icy quelque forme de loix,
Et n'en est point du tout la justice bannie.

Icy le grand seigneur n'achete l'action,
Et pour priver autruy de sa possession
N'arme son mauvais droit de force & tyrannie.

CXXVIII

Ce n'est pas de mon gré (Carle[1]) que ma navire
Erre en la mer Tyrrhene : un vent impetueux
La chasse maulgré moy par ces flots tortueux,
Ne voyant plus le pol, qui sa faveur t'inspire[2].

CXXVII. — 1. traison A, C, D; se desguise A — 2. forfaitz A — 6. se croid A — 12. n'achette D.
CXXVIII. — 4. voiant A.

1. Lancelot de Carle, évêque de Riez. — V. plus loin, *Sonnets à la Royne de Navarre*, XIV-XVIII.
2. Lorsque du Bellay quitta Rome (fin août 1557), il dut prendre la

Je ne voy que rochers, & si rien se peult dire
Pire que des rochers le hurt audacieux :
Et le phare jadis favorable à mes yeux
De mon cours egaré sa lanterne retire.

Mais si je puis un jour me sauver des dangers
Que je fuy vagabond par ces flots estrangers,
Et voir de l'Ocean les campagnes humides,

J'arresteray ma nef au rivage Gaulois,
Consacrant ma despouille au Neptune François,
A Glauque, à Melicerte, & aux sœurs Nereïdes [1].

CXXIX [2] [31 r°]

Je voy (Dilliers) je voy serener la tempeste,
Je voy le vieil Proté son troppeau renfermer,
Je voy le verd Triton s'egaïer sur la mer,
Et voy l'Astre jumeau [3] flamboier sur ma teste :

Ja le vent favorable à mon retour s'appreste,
Ja vers le front du port je commence à ramer,
Et voy ja tant d'amis, que ne les puis nommer,
Tendant les bras vers moy, sur le bord faire feste.

6. heurt D.
CXXIX. — 2. troupeau C, D — 3. s'egaier A, C, D.

---

voie de mer, au moins jusqu'à Civita-Vecchia. En raison de l'approche du duc d'Albe, qui n'était plus qu'à 15 milles, la campagne n'était pas sûre.

1. Souvenir de Virgile, *Georg.* I, 436-437 :

Votaque servati solvent in littore nautae
Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae.

2. Idée générale prise d'Arioste, *Orl. fur.* XLVI, 1-XIX : parvenu au terme de son œuvre, Arioste suppose qu'il rentre au port après un long voyage et qu'il voit sur le môle, heureux de son retour, ses amis accourus en foule à sa rencontre.

3. Les Gémeaux, Castor et Pollux, favorables aux navigateurs.

Je voy mon grand Ronsard, je le cognois d'ici,
Je voy mon cher Morel, & mon Dorat aussi,
Je voy mon Delahaie [1], & mon Paschal encore :
Et voy un peu plus loing (si je ne suis deceu)
Mon divin Mauleon [2], duquel, sans l'avoir veu,
La grace, le sçavoir & la vertu j'adore.

CXXX [3]

Et je pensois aussi ce que pensoit Ulysse,
Qu'il n'estoit rien plus doulx que voir encor' un jour
Fumer sa cheminee, & apres long sejour
Se retrouver au sein de sa terre nourrice.
Je me resjouissois d'estre eschappé au vice,
Aux Circes d'Italie, aux Sirenes d'amour,
Et d'avoir rapporté en France à mon retour
L'honneur que lon s'acquiert d'un fidele service.

1. Robert de La Haye. Cf. ci-dessus s. XXVIII.
2. Michel-Pierre de Maulèon, protonotaire de Durban, conseiller au Parlement de Paris, grand ami de Pierre de Paschal. Ronsard, dès 1550, dédie une ode à Maulèon (Blanchemain, t. II, p. 423).
3. Réduction d'une pièce latine *Ad Ianum Auratum*, insérée aux *Poemata*, f. 31 v° :

. . . . . .
Putabam ipse quoque, id quod & putabat
Ilio & pelago miser tot annos
Ulysses Ithaca e sua revulsus,
Dulce scilicet esse vel favillam
Fumantis patrii foci videre.
Gaudebam, atque mihi ipse gratulabar,
Circes pocula, munera & Calypsus,
Sirenum insidias, trucem Charybdim,
Fauces Antiphatis, domosque diras
Cyclopum potuisse præterire.
Sed (o spes hominum leves!) reversum
Per tot heu pelagi æstuantis undas,
Per tot flumina saxeasque rupes,
Per tot aërias nives, protervi

Las, mais apres l'ennuy de si longue saison,
Mille souciz mordans je trouve en ma maison,
Qui me rongent le cœur sans espoir d'allegeance.
Adieu donques (Dorat) je suis encor' Romain,
Si l'arc que les neuf Sœurs te meirent en la main
Tu ne me preste icy, pour faire ma vengeance.

CXXXI [31 v°]

Morel, dont le sçavoir sur tout autre je prise,
Si quelqu'un de ceulx-là, que le Prince Lorrain [1]
Guida dernierement au rivage Romain,
Soit en bien, soit en mal, de Rome te devise :

CXXX. — 9. apers [apres] A — 10. soucis C, D ; mordants A — 11. allegence A, C, D — 13. misrent A — 14. preste' D ; vangence A, vengence C, D.
CXXXI. — 2. ceulx la A.

Edunt mille proci : procos vocare
Si curas liceat, malasque lites,
Quæ nostrum male corculum pererunt,
Quæ nostras penitus vorant medullas.
His, Aurate, malis premor misellus,
Hæc, Aurate, meam domum frequentat
Turba, sic patrios lares reviso.
.....
Jam spes nulla mihi, mihi salutis
Nulla jam misero via indicatur :
Ni quem, Aurate, tibi dedere Musæ
Arcum mi dederis, malos necare
Procos qui valeam potente dextra.

Cette pièce latine n'est elle-même qu'une réponse à un poème de bienvenue adressé par Dorat à son ancien élève, à l'occasion de son retour, *Ad Ioachimum Bellaium, de ejus reditu ab Italia* (cf. recueil des œuvres de Dorat, procuré par G. Linocier, Paris, 1586 : *Poem.* I, p. 39). — Rapprocher le début du sonnet de ces vers de Dorat :

Tu quoque dulce puta, quod et ipse putabat Ulysses,
Fumantes patriæ posse videre focos...

— Cf. aussi ci-dessus s. XXXI, 6.

1. Le duc François de Guise, chef de l'expédition dirigée contre.

Dy qu'il ne sçait que c'est du siege de l'Eglise,
N'y ayant esprouvé que la guerre & la faim,
Que Rome n'est plus Rome, & que celuy en vain
Presume d'en juger, qui bien ne l'a comprise.

Celuy qui par la ruë a veu publiquement
La courtisanne en coche, ou qui pompeusement
L'a peu voir à cheval en accoustrement d'homme

Superbe se monstrer [1] : celuy qui de plein jour
Aux Cardinaux en cappe a veu faire l'amour [2],
C'est celuy seul (Morel) qui peult juger de Rome.

5. eglise A, B, Eglise C, D — 6. aiant A — 13. Cardinaulx A — 14. Romme C, D.

Naples. Il avait fait son entrée dans Rome le 2 mars 1557. Il échoua le 15 mai devant Civitella. Le désastre de Saint-Quentin (10 août) le contraignit de regagner la France précipitamment.

1. V. dans les *Jeux Rustiques* la *Courtisanne repentie*, v. 37-40 :

> Je ne veulx plus me pourmener en coche,
> Marque jadis des Dames sans reproche,
> Signe aujourdhuy des vices éfrontez
> Qui ont rendu noz honneurs éhontez.

Cf. *Vieille courtisanne*, v. 357-362 :

> Aucunefois en accoustrement d'homme,
> Je passageoy pompeusement par Rome
> Sur un cheval de mesme enharnaché,
> Et le pennache à la guelphe attaché,
> Ne me monstrois moins superbe & vaillante
> Qu'une Marphise ou une Bradamante.

2. Cf. Fr. Bonivard, *Advis et devis de la source de l'idolatrie et tyrannie papale* (Genève, Fick, 1856, p. 80) : « Allant par la ville, avec aucuns miens compaignons anciens romanisques, nous rencontrions une de ces damoyselles desguisee en home sus la selle d'un cheval d'Espaigne et derriere un janin en croppe, haiant affublee une cappe espaignolle, qu'il mettoit en escharpe devant son nez, pour non estre cognu. Je demandoie que c'estoit. Lon me disoit que c'estoit un tel cardinal avec sa favorita. Je disois lors : Lon dict en nostre pays que touz les folz ne sont pas à Rome, mais si en y ha il beaucoup. »

CXXXII

Vineus, je ne vis onc si plaisante province,
Hostes si gracieux, ny peuple si humain,
Que ton petit Urbin, digne que sous sa main
Le tienne un si gentil & si vertueux Prince [1].

Quant à l'estat du Pape, il fallut que j'apprinse
A prendre en patience & la soif & la faim :
C'est pitié, comme là le peuple est inhumain,
Comme tout y est cher, & comme lon y pinse.

Mais tout cela n'est rien au pris du Ferrarois :
Car je ne vouldrois pas pour le bien de deux Rois,
Passer encor' un coup par si penible enfer.

Bref, je ne sçay (Vineus) qu'en conclure à la fin,
Fors qu'en comparaison de ton petit Urbin,
Le peuple de Ferrare est un peuple de fer.

CXXXIII [32 r°]

Il fait bon voir (Magny) ces Coïons magnifiques,
Leur superbe Arcenal, leurs vaisseaux, leur abbord,
Leur sainct Marc, leur Palais, leur Realte, leur port,
Leurs changes, leurs profits, leur banque & leurs trafiques :

Il fait bon voir le bec de leurs chapprons antiques,
Leurs robbes à grand' manche & leurs bonnets sans bord,
Leur parler tout grossier, leur gravité, leur port,
Et leurs sages advis aux affaires publiques.

CXXXII. — 1. viz A — 3 soubs A — 10. roys A.
CXXXIII. — 1. Coions A — 3. palais A ; Realté A — 4. profitz A ; leur trafiques C, D — 6. bonnetz A.

1. Guidubaldo II della Rovere, duc d'Urbin depuis 1538, mort en 1574.

Il fait bon voir de tout leur Senat balloter,
Il fait bon voir par tout leurs gondolles flotter,
Leurs femmes, leurs festins, leur vivre solitaire :

Mais ce que lon en doit le meilleur estimer,
C'est quand ces vieux coquz vont espouser la mer,
Dont ilz sont les maris & le Turc l'adultere [1].

CXXXIV

Celuy qui d'amitié a violé la loy,
Cherchant de son amy la mort & vitupere :
Celuy qui en procez a ruiné son frere,
Ou le bien d'un mineur a converty à soy :

Celuy qui a trahy sa patrie & son Roy,
Celuy qui comme Oedipe a fait mourir son pere,
Celuy qui comme Oreste a fait mourir sa mere,
Celuy qui a nié son baptesme & sa foy :

Marseille [2], il ne fault point que pour la penitence
D'une si malheureuse abominable offense,
Son estomac plombé martelant nuict & jour,

11. solitere A — 13. cocus D — 14. ils D ; marits D.
CXXXIV. — *Titre ms.* (*B. N. Rés.* Y°. *410*) : Les Grisons.
2. cerchant D — 7. à fait A.

1. De cette peinture de Venise rapprocher Commynes, *Mém.* VII, XVIII [1495] (de Mandrot, t. II, p. 205-213) ; Marot, *Epistre envoyée de Venize à Madame la duchesse de Ferrare*, 1536 (Guiffrey, t. III, p. 410-427) ; Montaigne, *Journ. de voy.* 1580 (Lautrey, p. 168-169).

2. Secrétaire de Lanssac, l'ambassadeur de France à Rome. Son nom revient souvent dans les dépêches diplomatiques de 1553 et 1554.

Il voise errant nuds piedz ne six ne sept annees :
Que les Grysons sans plus il passe à ses journees,
J'entens s'il veult que Dieu luy doive du retour.

CXXXV [32 v°]

La terre y [1] est fertile, amples les edifices,
Les poelles bigarrez, & les chambres de bois,
La police immuable, immuables les loix,
Et le peuple ennemy de forfaicts & de vices.

Ilz boivent nuict & jour en Bretons & Suysses,
Ilz sont gras & refaits, & mangent plus que trois :
Voila les compagnons & correcteurs des Rois,
Que le bon Rabelais a surnommez Saulcisses [2].

Ilz n'ont jamais changé leurs habitz & façons,
Ilz hurlent comme chiens leurs barbares chansons,
Ilz comptent à leur mode & de tout se font croire :

Ilz ont force beaux lacs & force sources d'eau,
Force prez, force bois. J'ay du reste (Belleau)
Perdu le souvenir, tant ilz me firent boire.

12. nudz A ; pieds D — 14. doibve A.
CXXXV. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y°. 410*) : Suisse.
2. poales D — 4. forfaitz A — 5 et 6. Ils D — 7. Roys A — 9-11. Ils D — 9. habits D — 12. Ils D ; lacz A — 14. ils D.

1. En Suisse, de Coire à Genève.
2. Rabelais, IV, XXXVIII (Jannet, t. II, p. 164) : « Les Souisses, peuple maintenant hardy & belliqueux, que sçavons nous si jadis estoient Saulcisses ? Je n'en vouldroys pas mettre le doigt ou feu. »

CXXXVI [1]

Je les ay veuz (Bizet) & si bien m'en souvient,
J'ay veu dessus leur front la repentance peinte,
Comme on void ces esprits qui là bas font leur plainte,
Ayant passé le lac d'ou plus on ne revient [2].

Un croire de leger les folz y entretient
Sous un pretexte faulx de liberté contrainte :
Les coulpables fuitifz y demeurent par crainte,
Les plus fins & rusez honte les y retient.

Au demeurant (Bizet) l'avarice & l'envie,
Et tout cela qui plus tormente nostre vie,
Domine en ce lieu là plus qu'en tout autre lieu.

Je ne veis onques tant l'un l'autre contre-dire,
Je ne veis onques tant l'un de l'autre mesdire :
Vray est que, comme icy, lon n'y jure point Dieu [3].

CXXXVI. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y*^{e}. *410*) : De Genefve.

1. veus D — 3. on voit A, D; la-bas D; pleinte A — 5. fols D — 6. soubz A — 7. fuitifs D — 9. demourant D — 12 et 13. Je ne viz A.

1° *Un ms.* (XVI^{e}-XVII^{e} *s.*) *de la Bibl. Nat., V*^{e} *Colbert 488, f. 335 r°, contient de ce sonnet une copie précédée de cet en-tête* : « Joachim du Bellay, en ses *Regrets*, sonnet 128, parle ainsi de la vie et mortiffication des huguenos de Geneve » — *Var.* :

10. plus *omis* — 13. de *omis* — 14. on [lon]

2° *Un autre ms.* (XVII^{e} *s.*) *de la Bibl. Nat., Dupuy 415, f. 4 r°, contient, lui aussi, une copie où manque le v. 12. Malgré les différences de graphie, cette copie a sans doute été faite sur l'édit. de Rouen, George l'Oyselet, 1592, f. 415 r°, la seule en effet du* XVI^{e} *s. où ce v. 12 soit omis.*

---

1. V. à l'appendice des *Regrets*, p. 206, le *Sonnet d'un quidam* en réponse à cette satire de Genève, et les répliques de notre auteur.

2. Virgile, *Aen.* VI, 425 : « ripam irremeabilis undae ».

3. Les sanctions sur ce point étaient des plus sévères. Le ms. de la Bibl. Nat. Dupuy 415, f. 190 sqq., contient un curieux opuscule imprimé de 28 pp. : *Les cries faites en ceste cité de Geneve, l'an mille cinq cens soixante.* Dans les édits « publiez à voix de trompette » les mercredi 28 février et mardi 5 mars 1560 à travers la cité de Calvin, je relève ces deux articles

CXXXVII [33 r°]

Sceve [1], je me trouvay comme le filz d'Anchise
Entrant dans l'Elysee & sortant des enfers [2],
Quand apres tant de monts de neige tous couvers
Je vey ce beau Lyon, Lyon que tant je prise.

Son estroicte longueur, que la Sone divise,
Nourrit mil artisans & peuples tous divers :
Et n'en desplaise à Londre', à Venise & Anvers,
Car Lyon n'est pas moindre en faict de marchandise.

Je m'estonnay d'y voir passer tant de courriers,
D'y voir tant de banquiers, d'imprimeurs, d'armeuriers,
Plus dru que lon ne void les fleurs par les prairies.

Mais je m'estonnay plus de la force des ponts
Dessus lesquelz on passe, allant delà les monts,
Tant de belles maisons & tant de metairies [3].

CXXXVII. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y^e. 410*) Lyon.

1. fils D — 4. je viz A — 5. Sône D — 7. Londre C, D — 8. fait A — 10. armuriers A, C, D — 11. voit A, D — 12. pontz A — 13. lesquels D ; dela A, C, D ; montz A.

(p. 4-5) : « 6. *Des Juremens*. Que nul ne soit si osé ne si hardi de jurer le Nom de Dieu, sur peine pour la premiere fois de baiser terre : & pour la seconde, de baiser terre & de trois sols : pour la troisieme, de soixante sols & trois jours en prison, en pain & eau : & pour la quatrieme, d'estre privé de la ville pour an & jour. »

« 7. *Des Blasphemes*. Que nul n'ait à blasphemer le Nom de Dieu, sur peine pour la premiere fois de baiser terre, & d'estre vingt quatre heures en prison en pain & eau, & [de] cinq sols. Pour la seconde fois, de baiser terre & deux jours en prison en pain & eau, & de dix sols. Pour la troisieme, de tenir prison trois jours en pain & eau, & de soixante sols. Et autrement, d'estre puni & chastié selon l'exigence du cas. »

1. Maurice Scève, auteur de la *Délie* (1544). Du Bellay lui avait dédié en 1550 le sonnet CV de l'*Olive* (t. I, p. 116), et, lors de son passage à Lyon en 1553, un autre sonnet qu'on lira plus loin, *Sonnets divers*, XLI.

2. Virgile, *Aen.* VI, 637 sqq.

3. Cf. la description de Lyon par Peletier, dans son ode *à Louïse Labé, Lionnoese*, p. 108 des *Opuscules* publiés à la suite de l'*Art Poëtique* (1555).

CXXXVIII

De-vaulx [1], la mer reçoit tous les fleuves du monde,
Et n'en augmente point : semblable à la grand' mer
Est ce Paris sans pair, ou lon void abysmer
Tout ce qui là dedans de toutes parts abonde.

Paris est en sçavoir une Grece feconde,
Une Rome en grandeur Paris on peult nommer,
Une Asie en richesse on le peult estimer,
En rares nouveautez une Afrique seconde.

Bref, en voyant (De-vaulx) ceste grande cité,
Mon œil, qui paravant estoit exercité
A ne s'emerveiller des choses plus estranges,

Print esbaissement [2]. Ce qui ne me peut plaire,
Ce fut l'estonnement du badaud populaire,
La presse des chartiers, les procez, & les fanges.

CXXXIX [33 v°]

Si tu veulx vivre en Court (Dilliers) souvienne-toy
De t'accoster tousjours des mignons de ton maistre,
Si tu n'es favory, faire semblant de l'estre,
Et de t'accommoder aux passetemps du Roy.

CXXXVIII. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y°. 410*) : Paris.
3. lon voit A, D — 11. s'esmerveiller A — 12. esbaïssement D.
CXXXIX. — 1. tu veuls A, tu veus D ; court A — 3. favori A.

1. J'ignore quel est ce De-vaulx.
2. Cf. Baïf, *Francine*, II, CXVI (Marty-Laveaux, t. I, p. 189).

Souvienne-toy encor' de ne prester ta foy
Au parler d'un chascun : mais sur tout sois adextre
A t'aider de la gauche autant que de la dextre,
Et par les mœurs d'autruy à tes mœurs donne loy.

N'avance rien du tien (Dilliers) que ton service,
Ne monstre que tu sois trop ennemy du vice,
Et sois souvent encor' muet, aveugle & sourd [1].

Ne fay que pour autruy importun on te nomme.
Faisant ce que je dy, tu seras galland homme :
T'en souvienne (Dilliers) si tu veulx vivre en Court.

CXL

Si tu veulx seurement en Court te maintenir,
Le silence (Ronsard) te soit comme un decret.
Qui baille à son amy la clef de son secret,
Le fait de son amy son maistre devenir.

Tu dois encor' (Ronsard) ce me semble, tenir
Aveq' ton ennemy quelque moyen discret,
Et faisant contre luy, monstrer qu'à ton regret
Le seul devoir te fait en ces termes venir.

Nous voyons bien souvent une longue amitié
Se changer pour un rien en fiere inimitié,
Et la haine en amour souvent se transformer.

Dont (veu le temps qui court) il ne fault s'esbaïr.
Ayme donques (Ronsard) comme pouvant haïr,
Haïs donques (Ronsard) comme pouvant aymer.

6. chacun A, D ; addextre D — 14. tu veuls A, tu veus D ; court A.
CXL. — 1. tu veuls A, tu veus D ; court A.

1. Cf. ci-dessus s. CXIV, 4.

CXLI [34 r°]

Amy, je t'apprendray (encores que tu sois,
Pour te donner conseil, de toymesme assez sage)
Comme jamais tes vers ne te feront oultrage,
Et ce qu'en tes escripts plus eviter tu dois.

Si de Dieu ou du Roy tu parles quelquefois,
Fay que tu sois prudent & sobre en ton langage :
Le trop parler de Dieu porte souvent dommage,
Et longues sont les mains des Princes & des Rois.

Ne t'attache à qui peult, si sa fureur l'allume,
Venger d'un coup d'espee un petit traict de plume,
Mais presse (comme on dit) ta levre avec le doy.

Ceulx que de tes bons motz tu vois pasmer de rire,
Si quelque oultrageux fol t'en veult faire desdire,
Ce seront les premiers à se mocquer de toy.

CXLII

Cousin [1], parle tousjours des vices en commun,
Et ne discours jamais d'affaires à la table,
Mais sur tout garde toy d'estre trop veritable,
Si en particulier tu parles de quelqu'un.

CXLI. — 2. toy mesme D — 4. escriptz A — 10. vanger A — 11. lévre D — 12. mots C, D.

1. Selon l'abbé Bourdeaut, il s'agirait de Guillaume Cousin, procureur du connétable de Montmorency dans son procès contre les Du Bellay d'où le caractère satirique du sonnet. [H. W.]

Ne commets ton secret à la foy d'un chascun,
Ne dy rien qui ne soit pour le moins vray-semblable :
Si tu ments, que ce soit pour chose profitable
Et qui ne tourne point au deshonneur d'aucun.

Sur tout garde toy bien d'estre double en paroles,
Et n'use sans propos de finesses frivoles,
Pour acquerir le bruit d'estre bon courtisan.

L'artifice caché, c'est le vray artifice :
La souris bien souvent perit par son indice,
Et souvent par son art se trompe l'artisan.

CXLIII [34 v°]

Bizet, j'aymerois mieulx faire un bœuf d'un formy,
Ou faire d'une mousche un Indique Elephant [1],
Que le bon heur d'autruy par mes vers estoufant,
Me faire d'un chascun le publiq ennemy.

Souvent pour un bon mot on perd un bon amy,
Et tel par ses bons motz croit (tant il est enfant)
S'estre mis sur la teste un chapeau triomphant,
A qui mieulx eust valu estre bien endormy.

La louange (Bizet) est facile à chascun,
Mais la Satyre n'est un ouvrage commun :
C'est, trop plus qu'on ne pense, un œuvre industrieux.

CXLII. — 5. chacun A — 10. propoz A.
CXLIII. — 2. elephant A — 4. chacun A — 6. mots D — 9. chacun A — 10. satyre A.

1. Proverbe grec, mais détourné de son vrai sens. Lucien, *Éloge de la mouche*, fin : Πολλὰ δ'ἔτι ἔχων εἰπεῖν, καταπαύσω τὸν λόγον, μὴ καὶ δόξω, κατὰ τὴν παροιμίαν, ἐλέφαντα ἐκ μυίας ποιεῖν. — Cf. *Adages* d'Érasme, I, IX, 69 (édit. de Leyde, 1703, t. II, col. 359 A).

Il n'est rien si fascheux qu'un brocard mal plaisant,
Et fault bien (comme on dit) bien dire en mesdisant,
Veu que le louer mesme est souvent odieux.

CXLIV

Gordes, je sçaurois bien faire un conte à la table,
Et s'il estoit besoing, contrefaire le sourd :
J'en sçaurois bien donner, & faire à quelque lourd
Le vray resembler faulx & le faulx veritable.

Je me sçaurois bien rendre à chascun accointable,
Et façonner mes mœurs aux mœurs du temps qui court :
Je sçaurois bien prester (comme on dit à la Court)
Aupres d'un grand seigneur quelque œuvre charitable.

Je sçaurois bien encor, pour me mettre en avant,
Vendre de la fumee à quelque poursuivant,
Et pour estre employé en quelque bon affaire,

Me feindre plus ruzé cent fois que je ne suis :
Mais ne le voulant point (Gordes) je ne le puis,
Et si ne blasme point ceulx qui le sçavent faire.

CXLV [35 r°]

Tu t'abuses (Belleau) si pour estre sçavant,
Sçavant & vertueux, tu penses qu'on te prise :
Il fault (comme lon dit) estre homme d'entreprise,
Si tu veulx qu'à la Court on te pousse en avant.

14. loüer A, louër D.
CXLIV. — 4. ressembler A — 5. chacun A — 7. court A — 9. encor' C, D — 10. poursuyvant D.
CXLV. — 4. court A.

Ces beaux noms de vertu, ce n'est rien que du vent.
Donques, si tu es sage, embrasse la feintise,
L'ignorance, l'envie, avec la couvoitise :
Par ces artz jusqu'au ciel on monte bien souvent [1].

La science à la table est des seigneurs prisee,
Mais en chambre (Belleau) elle sert de risee :
Garde, si tu m'en crois, d'en acquerir le bruit.

L'homme trop vertueux desplait au populaire :
Et n'est-il pas bien fol, qui s'efforçant de plaire,
Se mesle d'un mestier que tout le monde fuit ?

CXLVI

Souvent nous faisons tort nous mesme' à nostre ouvrage,
Encor' que nous soyons de ceulx qui font le mieulx :
Soit par trop quelquefois contrefaire les vieux,
Soit par trop imiter ceulx qui sont de nostre aage.

Nous ostons bien souvent aux Princes le courage
De nous faire du bien : nous rendant odieux,
Soit pour en demandant estre trop ennuyeux,
Soit pour trop nous louant aux autres faire oultrage.

Et puis nous nous plaignons de voir nostre labeur
Veuf d'applaudissement, de grace & de faveur,
Et de ce que chascun à son œuvre souhaite.

7. convoitise D — 8. arts C, D — 13. s'efforceant A.
CXLVI. — 4. âge D — 5. princes A — 8. loüant A, D — 11. chacun A ; souhette A.

1. Cf. Virgile, *Aen.* IX, 641 : « sic itur ad astra ».

Bref, loue qui vouldra son art & son mestier,
Mais cestui-là (Morel) n'est pas mauvais ouvrier,
Lequel, sans estre fol, peult estre bon poëte.

CXLVII [1] [35 v°]

Ne te fasche (Ronsard) si tu vois par la France
Fourmiller tant d'escripts. Ceulx qui ont merité
D'estre advouez pour bons de la posterité,
Portent leur sauf-conduit & lettre d'asseurance.

Tout œuvre qui doit vivre, il a des sa naissance
Un Dæmon qui le guide à l'immortalité :
Mais qui n'a rencontré telle nativité,
Comme un fruict abortif, n'a jamais accroissance.

Virgile eut ce Dæmon, & l'eut Horace encor,
Et tous ceulx qui du temps de ce bon siecle d'or
Estoient tenuz pour bons : les autres n'ont plus vie.

Qu'eussions-nous leurs escripts, pour voir de nostre temps
Ce qui aux anciens servoit de passetemps,
Et quelz estoient les vers d'un indocte Mevie [2].

12. loüe A, louë C, D — 13. cestui-la A.
CXLVII. — 2. escriptz A — 3. advoüez A — 6 et 9. Demon A — 11. tenus D — 12. escriptz A — 13. ancïens D.

---

1. Réponse à une pièce de Ronsard, l'*Elegie à Chretophle de Choiseul, abbé de Mureaux*, publiée en 1556 en tête de l'*Anacréon* de R. Belleau, puis reproduite la même année dans le second livre des *Hymnes* (Blanchemain, t. VI, p. 201).
2. Cf. Virgile, *Buc.* III, 90 ; Horace, *Epod.* X.

CXLVIII [1]

Autant comme lon peult en un autre langage
Une langue exprimer, autant que la nature
Par l'art se peult monstrer, & que par la peinture
On peult tirer au vif un naturel visage :

Autant exprimes-tu, & encor d'avantage,
Aveques le pinceau de ta docte escriture,
La grace, la façon, le port & la stature
De celuy qui d'Enee a descript le voyage.

Ceste mesme candeur, ceste grace divine,
Ceste mesme doulceur & majesté Latine
Qu'en ton Virgile on void, c'est celle mesme encore

Qui Françoise se rend par ta celeste veine.
Des-Masures, sans plus, a faulte d'un Mecene
Et d'un autre Cesar, qui ses vertuz honnore [2].

CXLIX [36 r°]

Vous dictes (Courtisans) les Poëtes sont fouls,
Et dictes verité : mais aussi dire j'ose,
Que telz que vous soyez, vous tenez quelque chose
De ceste doulce humeur qui est commune à tous.

CXLVIII. — 10. douceur C, D — 11. on voit A, D — 13. vertus C, D.
CXLIX. — 3. soiez A.

---

1. Ce sonnet laudatif (cf. un sonnet de Ronsard, Blanchemain, t. V p. 351) a pris place en tête de l'*Eneïde de Virgile, prince des poëtes latins, translatee de latin en françois par Louis des Masures Tournisien*, Lyon, J. de Tournes, 1560. Des Masures avait publié les deux premiers livres de sa traduction dès 1547, les quatre premiers en 1552. — Du Bellay, traducteur, lui aussi, du quatrième livre de l'*Enëide*, disait déjà dans sa préface (début de 1552) : « Je n'en ay pour ceste heure entrepris l'entiere version, que tous studieux de nostre langue doivent souhaicter d'une si docte main que celle de Louis des Mazures, dont la fidele & diligente traduction du premier & second livre m'ont donné & desir & esperance du reste. »

2. Cf. *Deffence*, p. 240, n. 6.

Mais celle-là (Messieurs) qui domine sur vous,
En autres actions diversement s'expose :
Nous sommes fouls en rime, & vous l'estes en prose :
C'est le seul different qu'est entre vous & nous.

Vray est que vous avez la Court plus favorable,
Mais aussi n'avez vous un renom si durable :
Vous avez plus d'honneurs, & nous moins de souci.

Si vous riez de nous, nous faisons la pareille :
Mais cela qui se dit s'en vole par l'oreille,
Et cela qui s'escript ne se perd pas ainsi [1].

CL

Seigneur, je ne sçaurois regarder d'un bon œil
Ces vieux Singes de Court, qui ne sçavent rien faire,
Sinon en leur marcher les Princes contrefaire,
Et se vestir, comme eulx, d'un pompeux appareil.

Si leur maistre se mocque, ilz feront le pareil,
S'il ment, ce ne sont eulx qui diront du contraire,
Plustost auront-ilz veu, à fin de luy complaire,
La Lune en plein midy, à minuict le Soleil [2].

5. celle-la A — 7. ryme D — 9. court A — 14. s'escrit C, D.
CL. — 2. court A — 6. sont-eulx A, B, C, sont eulx D — 8. midi A.

---

1. Vieil adage latin : *verba volant, scripta manent.*
2. Cf. Arioste, *Sat.* II, 10-12 (Polidori, t. I, p. 162) :

> Pazzo chi al suo signor contraddir vuole,
> Se ben dicesse c' ha veduto il giorno
> Pieno di stelle, e a mezza notte il sole!

Si quelqu'un devant eulx reçoit un bon visage,
Ilz le vont caresser, bien qu'ilz crevent de rage :
S'il le reçoit mauvais, ilz le monstrent au doy.
Mais ce qui plus contre eulx quelquefois me despite,
C'est quand devant le Roy, d'un visage hypocrite,
Ilz se prennent à rire, & ne sçavent pourquoy.

CLI [36 v°]

Je ne te prie pas de lire mes escripts,
Mais je te prie bien qu'ayant fait bonne chere,
Et joué toute nuict aux dez, à la premiere,
Et au jeu que Venus t'a sur tous mieulx appris,
Tu ne viennes icy desfascher tes esprits,
Pour te mocquer des vers que je metz en lumiere,
Et que de mes escripts la leçon coustumiere,
Par faulte d'entretien, ne te serve de riz.
Je te priray encor', quiconques tu puisse estre,
Qui, brave de la langue & foible de la dextre,
De blesser mon renom te monstres tousjours prest,
Ne mesdire de moy : ou prendre patience,
Si ce que ta bonté me preste en conscience,
Tu te le vois par moy rendre à double interest [1].

10. crévent D.
CLI. — 4. sur tout C, D — 5. desfacher A — 8. entretient C ; ris C, D — 9. tu puisse' A, C, D.

1. Rien ne permet de préciser quel est le médisant que vise du Bellay.

CLII

Si mes escripts (Ronsard) sont semez de ton loz,
Et si le mien encor' tu ne dedaignes dire,
D'estre enclos en mes vers ton honneur ne desire,
Et par là je ne cherche en tes vers estre enclos.

Laissons donc, je te pry, laissons causer ces sotz,
Et ces petits gallands, qui ne sachant que dire,
Disent, voyant Ronsard & Bellay s'entr'escrire,
Que ce sont deux muletz qui se grattent le doz [1].

Noz louanges (Ronsard) ne font tort à personne :
Et quelle loy defend que l'un à l'autre en donne,
Si les amis entre eulx des presens se font bien?

On peult comme l'argent trafiquer la louange,
Et les louanges sont comme lettres de change,
Dont le change et le port (Ronsard) ne couste rien.

CLIII [37 r°]

On donne les degrez au sçavant escholier,
On donne les estats à l'homme de justice,
On donne au courtisan le riche benefice,
Et au bon capitaine on donne le collier :

CLII. — 1. los D — 2. encor A — 3 et 4. encloz A — 4. cerche D — 5. sots D — 6. petitz gallandz A — 8. dos D.
CLIII. — 1. escolier A — 2. estatz A.

1. Autre adage latin : *asinus asinum fricat.*

On donne le butin au brave avanturier,
On donne à l'officier les droits de son office,
On donne au serviteur le gaing de son service,
Et au docte poëte on donne le laurier.

Pourquoy donc fais-tu tant lamenter Calliope
Du peu de bien qu'on fait à sa gentile troppe?
Il fault (Jodelle) il fault autre labeur choisir

Que celuy de la Muse, à qui veult qu'on l'avance :
Car quel loyer veulx-tu avoir de ton plaisir,
Puis que le plaisir mesme en est la recompense [1] ?

CLIV

Si tu m'en crois (Baïf) tu changeras Parnasse
Au palais de Paris, Helicon au parquet,
Ton laurier en un sac, & ta lyre au caquet
De ceulx qui, pour serrer, la main n'ont jamais lasse.

C'est à ce mestier là que les biens on amasse,
Non à celuy des vers, ou moins y a d'acquêt
Qu'au mestier d'un boufon ou celuy d'un naquet.
Fy du plaisir (Baïf) qui sans profit se passe.

13. veuls-tu A, D.
CLIV. — 2. Palais C, D — 5. la A — 6. vers : A ; où D ; a *omis* D.

1. Cf. les plaintes de Jodelle sur le malheur des temps et l'ingratitude des contemporains à l'égard des hommes de lettres, dans ses *odes* liminaires à certains ouvrages d'Étienne Pasquier, d'André Thevet, de Claude Colet, publiés de 1553 à 1558 (Marty-Laveaux, t. II, pp. 203, 206, 208). — Cf. une autre plainte de Jodelle *à sa Muse*, 1558, de quelques mois seulement postérieure à ce sonnet (Marty-Laveaux, t. I, p. 279).

Laissons donc, je te pry, ces babillardes Sœurs,
Ce causeur Apollon, & ces vaines doulceurs,
Qui pour tout leur tresor n'ont que des lauriers verds.
Aux choses de profit, ou celles qui font rire,
Les grands ont aujourdhuy les oreilles de cire,
Mais ilz les ont de fer, pour escouter les vers.

CLV [37 v°]

Thiard, qui as changé en plus grave escriture
Ton doulx stile amoureux : Thiard, qui nous as fait
D'un Petrarque un Platon, & si rien plus parfait
Se trouve que Platon en la mesme nature [1] :
Qui n'admire du ciel la belle architecture,
Et de tout ce qu'on void les causes & l'effect,
Celuy vrayement doit estre un homme contrefait,
Lequel n'a rien d'humain, que la seule figure.
Contemplons donc (Thiard) ceste grand' voulte ronde,
Puis que nous sommes faits à l'exemple du monde :
Mais ne tenons les yeux si attachez en hault,
Que pour ne les baisser quelquefois vers la terre,
Nous soyons en danger par le hurt d'une pierre
De nous blesser le pied ou de prendre le sault.

9. donq A — 11. no'nt [n'ont] A — 12. Au choses A.
CLV. — 1. escritture A — 6. voit A, D — 9. donq A — 11. yeulx D — 13. soions A.

1. Allusion aux *Discours philosophiques* à tendances platoniciennes (*Solitaire premier* et *Solitaire second*, 1552; *Discours du temps, de l'an & de ses parties*, 1556; surtout *l'Univers, ou Discours des parties & de la nature du monde*, 1557), que Pontus de Tyard donna comme suite aux *Erreurs Amoureuses*.

CLVI

Par ses vers Teïens Belleau me fait aymer
Et le vin & l'amour [1] : Baïf, ta challemie
Me fait plus qu'une royne une rustique amie,
Et plus qu'une grand' ville un village estimer [2].

Le docte Pelletier fait mes flancz emplumer,
Pour voler jusqu'au ciel avec son Uranie [3]:
Et par l'horrible effroy d'une estrange armonie
Ronsard de pié en cap hardy me fait armer [4].

Mais je ne sçay comment ce Dæmon de Jodelle
(Dæmon est-il vrayement, car d'une voix mortelle
Ne sortent point ses vers) tout soudain que je l'oy,

M'aiguillonne, m'espoingt, m'espouante, m'affolle,
Et comme Apollon fait de sa prestresse folle,
A moymesmes m'ostant, me ravit tout à soy [5].

CLVI. — 5. flancs C, D — 9 et 10. Demon A — 10. vrayment A — 12. m'espoint D; m'espoüante A.

---

1. Allusion à l'*Anacréon* de Belleau (1556).

2. Allusion aux *Amours de Francine* (1555), où Baïf a chanté « une rustique amie », qui vivait en Poitou, sur les rives du Clain.

3. A la suite de l'*Amour des Amours* (1555), Peletier, sous ce titre général : *l'Uranie*, avait groupé 14 petits poèmes scientifiques : *l'Er, les Troes Regions de l'Er, la Rosee, le Frimaz, la Pluye, la Grêle, la Nege, les Vans, la Foudre, la Lune, Mercure, Venus, le Soleilh, Mars.*

4. Allusion probable, selon M. Laumonier, à quelques pièces de Ronsard, d'un caractère épique, et toutes écrites en vers *héroïques*, notamment : *la Harangue que fit Monseigneur le duc de Guyse aux soudarts de Metz... traduicte en partie de Tyrtée* (1553); l'ode *au Roy*, qui ouvre le 3e livre des *Odes* (1555) ; l'*Hymne du Treschrestien Roy de France Henry II. de ce nom* (1555); etc. (Blanchemain, t. VI, p. 28; t. II, p. 172; t. V, p. 64).

5. Cf. Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, VII, VI (édit. d'Amsterdam [Trévoux], 1723, t. I, col. 705) : « Entre Ronsard & du Bellay estoit Estienne Jodelle, lequel, ores qu'il n'eust mis l'œil aux bons livres comme les deux autres, si est-ce qu'en luy y avoit un naturel esmerveil-

CLVII [1] [38 r°]

En-cependant (Clagny [2]) que de mil argumens
Variant le desseing du royal edifice,
Tu vas renouvelant d'un hardy frontispice
La superbe grandeur des plus vieux monumens,

Avec d'autres compaz & d'autres instrumens,
Fuyant l'ambition, l'envie & l'avarice,
Aux Muses je bastis, d'un nouvel artifice,
Un palais magnifique à quatre appartemens.

Les Latines auront un ouvrage Dorique
Propre à leur gravité, les Greques un Attique
Pour leur naifveté, les Françoises auront

Pour leur grave doulceur une œuvre Ionienne,
D'ouvrage elabouré à la Corinthienne
Sera le corps d'hostel ou les Thusques seront.

CLVIII

De ce royal palais, que bastiront mes doigts,
Si la bonté du Roy me fournit de matiere,
Pour rendre sa grandeur & beauté plus entiere,
Les ornemens seront de traicts & d'arcs turquois.

CLVII. — 1. En ce pendant D — 5. compas C, D — 6. fuiant A, C — 12. doulçeur A.
CLVIII. — 1. Royal A.

---

lable. Et de faict ceux qui de ce temps là jugeoient des coups, disoient que Ronsard estoit le premier des poëtes, mais que Jodelle en estoit le daimon. Rien ne sembloit luy estre impossible, où il employoit son esprit. »

1. L'idée générale des sonnets CLVII et CLVIII est prise de Virgile, *Georg.* III, 13-39 (temple de marbre en l'honneur d'Auguste).

2. Pierre Lescot, seigneur de Clagny, architecte du Louvre de 1546 à 1578. — Cf. dans les *Poëmes* de Ronsard (1560) une importante pièce adressée à Lescot (Blanchemain, t. VI, p. 188).

Là d'ordre flanc à flanc se voyront tous noz Rois,
Là se voyra maint Faune & Nymphe passagere,
Sur le portail sera la Vierge forestiere,
Aveques son croissant, son arc & son carquois.

L'appartement premier Homere aura pour marque,
Virgile le second, le troisieme Petrarque,
Du surnom de Ronsard le quatrieme on dira.

Chascun aura sa forme & son architecture,
Chascun ses ornemens, sa grace & sa peinture,
Et en chascun (Clagny) ton beau nom se lira.

CLIX [1] [38 v°]

De vostre Dianet (de vostre nom j'appelle
Vostre maison d'Anet [2]) la belle architecture,
Les marbres animez, la vivante peinture,
Qui la font estimer des maisons la plus belle :

Les beaux lambriz dorez, la luisante chappelle,
Les superbes dongeons, la riche couverture,
Le jardin tapissé d'eternelle verdure,
Et la vive fonteine à la source immortelle :

5. Roys A — 8. avecques D — 11. quatriéme D — 12-14. chacun A — 13. peincture A.

CLIX. — 1. j'apelle A — 3. peincture A — 5. lambris C, D; chapelle D — 8. fontaine C, D.

---

1. A Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. — Cf. ci-dessous *Sonnets divers*, XX.

2. Le château d'Anet (Eure-et-Loir), construit en 1548 par Philibert Delorme. — Cf. Rod. Pfnor, *Monographie du château d'Anet*, Paris, 1867, in-f°.

Ces ouvrages (Madame) à qui bien les contemple,
Rapportant de l'antiq' le plus parfait exemple,
Monstrent un artifice & despense admirable.

Mais ceste grand' doulceur jointe à ceste haultesse,
Et cest Astre benin joint à ceste sagesse,
Trop plus que tout cela vous font emerveillable.

CLX

Entre tous les honneurs dont en France est cognu
Ce renommé Bertran[1], des moindres n'est celuy
Que luy donne la Muse, & qu'on dise de luy
Que par luy un Salel soit riche devenu.

Toy donc[2], à qui la France a des-ja retenu
L'un de ses plus beaux lieux, comme seul aujourdhuy
Ou les arts ont fondé leur principal appuy,
Quand au lieu qui t'attend tu seras parvenu,

Fay que de ta grandeur ton Magny se resente,
A fin que si Bertran de son Salel se vante,
Tu te puisses aussi de ton Magny vanter.

Tous deux sont Quercinois, tous deux bas de stature,
Et ne seroient pas moins semblables d'escriture,
Si Salel avoit sceu plus doulcement chanter.

11. despence A — 13. cet A — 14. esmerveillable A.
CLX. — 1. cogneu A, D — 7. où D — 8. quant A.

---

1. Jean Bertrand ou Bertrandi, premier président au Parlement de Paris (1550), puis garde des sceaux après la disgrâce du chancelier Olivier (1551), archevêque de Sens (1555) et cardinal (1557). Il avait protégé le poète Hugues Salel (mort depuis 1553).

2. D'Avanson. Cf. encore, outre la dédicace, les s. CLXIV et CLXV.

CLXI [39 r°]

Prelat [1], à qui les cieulx ce bon heur ont donné
D'estre aggreable aux Rois : Prelat, dont la prudence
Par les degrez d'honneur a mis en evidence
Que pour le bien publiq' Dieu t'avoit ordonné :

Prelat, sur tous prelatz sage & bien fortuné,
Prelat, garde des loix & des seaulx de la France,
Digne que sur ta foy repose l'asseurance
D'un Roy le plus grand Roy qui fut onq couronné :

Devant que t'avoir veu, j'honnorois ta sagesse,
Ton sçavoir, ta vertu, ta grandeur, ta largesse,
Et si rien entre nous se doit plus honnorer :

Mais ayant esprouvé ta bonté nompareille,
Qui souvent m'a presté si doulcement l'oreille,
Je souhaite qu'un jour je te puisse adorer.

CLXII

Apres s'estre basty sus les murs de Carthage
Un sepulchre eternel, Scipion irité
De voir à sa vertu ingrate sa cité,
Se banit de soymesme en un petit village [2].

CLXI. — 2. Roys A — 9. j'honorois D.
CLXII. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y. 120*) : A Monsegn. le Chanc.ller Olivier.
1. sur D — 2. irrité A — 4. soy mesme D.

1. Jean Bertrand.
2. Cf. ci-dessus s. 1., second tercet.

Tu as fait (Olivier [1]) mais d'un plus grand courage,
Ce que fit Scipion en son adversité,
Laissant, durant le cours de ta felicité,
La Court, pour vivre à toy le reste de ton aage.

Le bruit de Scipion maint coursaire attiroit
Pour contempler celuy que chascun admiroit,
Bien qu'il fust retiré en son petit Linterne.

On te fait le semblable : admirant ta vertu
D'avoir laissé la Court, & ce monstre testu,
Ce peuple qui resemble à la beste de Lerne.

CLXIII [39 v°]

Il ne fault point (Duthier [2]) pour mettre en evidence
Tant de belles vertus qui reluisent en toy,
Que je te rende icy l'honneur que je te doy,
Celebrant ton sçavoir, ton sens & ta prudence.

Le bruit de ta vertu est tel, que l'ignorance
Ne le peult ignorer : et qui loue le Roy,
Il fault qu'il loue encor' ta prudence & ta foy :
Car ta gloire est conjointe à la gloire de France.

Je diray seulement que depuis noz ayeux
La France n'a point veu un plus laborieux
En sa charge que toy, & qu'autre ne se treuve

8. court A ; âge D — 10. chacun A — 13. court A — 14. ressemble A.
CLXIII. — 6 et 7. loüe A, louë C, D.

1. François Olivier, chancelier de France, disgracié par les intrigues de Diane de Poitiers (1551), vivait retiré près de Montlhéry, dans sa terre de Leuville, occupant ses loisirs à l'étude.

2. Jean Duthier de Beauregard (v. ci-dessus s. LXXXII), par ses fonctions diplomatiques et financières, était un personnage en vue. — Cf. les hommages de Ronsard (Blanchemain, t. V, p. 337, et t. VI, p. 150).

Plus courtois, plus humain, ne qui ait plus de soing
De secourir l'amy à son plus grand besoing.
J'en parle seurement, car j'en ay fait l'espreuve.

CLXIV

Combien que ton Magny[1] ait la plume si bonne,
Si prendrois-je avec luy de tes vertus le soing,
Sachant que Dieu, qui n'a de noz presens besoing,
Demande les presens de plus d'une personne.

Je dirois ton beau nom, qui de luy mesme sonne
Ton bruit parmy la France, en Itale, & plus loing :
Et dirois que Henry est luymesme tesmoing
Combien un Avanson avance sa couronne.

Je dirois ta bonté, ta justice & ta foy,
Et mille autres vertus qui reluisent en toy,
Dignes qu'un seul Ronsard les sacre à la Memoire :

Mais sentant le soucy qui me presse le doz,
Indigne je me sens de toucher à ton loz,
Sachant que Dieu ne veult qu'on prophane sa gloire.

CLXV [40 r°]

Quand je vouldray sonner de mon grand Avanson
Les moins grandes vertus, sur ma chorde plus basse
Je diray sa faconde & l'honneur de sa face,
Et qu'il est des neuf Sœurs le plus cher nourrisson.

CLXIV. — 5. luymesme C.
CLXV. — 1. voudray A.

1. Du Bellay s'adresse à d'Avanson, dont Magny fut le secrétaire lors de son ambassade à Rome (1555-1556). — Magny, dans ses poèmes, a célébré plus d'une fois son protecteur. V. notamment la dédicace des *Odes*.

Quand je vouldray toucher avec un plus hault son
Quelque plus grand' vertu, je chanteray sa grace,
Sa bonté, sa grandeur, qui la justice embrasse,
Mais là je ne mettray le but de ma chanson.

Car quand plus hautement je sonneray sa gloire,
Je diray que jamais les filles de Memoire
Ne diront un plus sage & vertueux que luy,

Plus prompt à son devoir, plus fidele à son Prince,
Ne qui mieulx s'accommode au regne d'aujourdhuy,
Pour servir son Seigneur en estrange province.

CLXVI

Combien que ta vertu (Poulin [1]) soit entendue
Par tout ou des François le bruit est entendu,
Et combien que ton nom soit au large estendu
Autant que la grand' mer est au large estendue :

Si fault-il toutefois que Bellay s'esvertue,
Aussi bien que la mer, de bruire ta vertu,
Et qu'il sonne de toy avec l'ærain tortu
Ce que sonne Triton de sa trompe tortue.

Je diray que tu es le Tiphys du Jason
Qui doit par ton moyen conquerir la toison,
Je diray ta prudence & ta vertu notoire :

5. voudray A.
CLXVI. — 2. où D — 5. fault il A — 7. avec' A.

1. Escalin, baron de La Garde, dit le capitaine Poulin, général des galères d'Henri II, c'est-à-dire amiral de sa flotte. Cf. la notice de Brantôme, dans ses *Grands capitaines françois* (Lalanne, t. IV, p. 139 sqq.).

Je diray ton pouvoir qui sur la mer s'estend,
Et que les Dieux marins te favorisent tant,
Que les terrestres Dieux sont jaloux de ta gloire.

CLXVII [40 v°]

Sage De-l'hospital [1], qui seul de nostre France
Rabaisses aujourdhuy l'orgueil Italien,
Et qui nous monstres seul, d'un art Horacien,
Comme il fault chastier le vice & l'ignorance :

Si je voulois louer ton sçavoir, ta prudence,
Ta vertu, ta bonté, & ce qu'est vrayement tien,
A tes perfections je n'adjousterois rien,
Et pauvre me rendroit la trop grand' abondance.

Et qui pourroit, bons Dieux ! faire plus digne foy
Des rares qualitez qui reluisent en toy,
Que ceste autre Pallas, ornement de nostre aage ?

Ainsi jusqu'aujourdhuy, ainsi encor' void-on
Estre tant renommé le maistre de Platon,
Pour ce qu'il eut d'un Dieu la voix pour tesmoignage [2].

12. s'estent A — 14. jalouz A.
CLXVII. — 1. De-l'Hospital C, De l'Hospital D — 3. Horatien A — 5. loüer A, louër D — 6. vrayment A — 9. dieux A — 11. âge D — 12. voit-on A, D.

1. Michel de L'Hospital, chancelier de Madame Marguerite (1550), maitre des requêtes (1553), premier président de la Chambre des comptes (1555), plus tard chancelier de France (1560). Protecteur de Ronsard et des poètes de son école, il cultivait lui-même la poésie latine. – Cf. plus loin, *Sonnets divers*, XXVI, un autre sonnet à L'Hospital.

2. Socrate, proclamé par l'oracle de Delphes le plus sage des hommes (Platon, *Apol. de Socr.* v).

CLXVIII [1]

Nature à vostre naistre heureusement feconde,
Prodigue vous donna tout son plus & son mieux,
Soit ceste grand' doulceur qui luit dedans voz yeux,
Soit ceste majesté disertement faconde.

Vostre rare vertu, qui n'a point de seconde,
Et vostre esprit ailé, qui voisine les cieulx,
Vous ont donné le lieu le plus prochain des Dieux,
Et la plus grand' faveur du plus grand Roy du monde.

Bref, vous avez tout seul tout ce qu'on peult avoir
De richesse, d'honneur, de grace & de sçavoir :
Que voulez-vous donc plus esperer d'avantage ?

Le libre jugement de la posterité,
Qui, encor' qu'ell' assigne au ciel vostre partage,
Ne vous donnera pas ce qu'avez merité.

CLXIX [41 r°]

La fortune (Prelat [2]) nous voulant faire voir
Ce qu'elle peult sur nous, a choisi de nostre aage
Celuy qui de vertu, d'esprit & de courage
S'estoit le mieulx armé encontre son pouvoir.

CLXVIII. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y^e. 410*) : Au Car.^al de Lorraine. 6. espoir A [*corrigé en* esprit *aux errata*]; ælé A — 11. donq A.
CLXIX. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y^e. 410*) : Au Car.^l de Chast.^illon. 2. âge D.

1. Transcription en alexandrins d'un sonnet rédigé d'abord en décasyllabes. Cf. plus loin, *Sonnets divers*, XXII. — Du Bellay s'adresse à Charles de Guise, cardinal de Lorraine.
2. Odet de Coligny, cardinal de Châtillon.

Mais la vertu, qui n'est apprise à s'esmouvoir,
Non plus que le rocher se meut contre l'orage,
Dontera la fortune, & contre son oultrage
De tout ce qui luy fault se sçaura bien pourvoir.

Comme ceste vertu immuable demeure,
Ainsi le cours du ciel se change d'heure en heure.
Aidez-vous donq (Seigneur) de vous mesme au besoing,

Et joyeux attendez la saison plus prospere,
Qui vous doit ramener vostre oncle [1] & vostre frere [2] :
Car & d'eux & de vous le ciel a pris le soing.

CLXX [3]

Ce n'est pas sans propos qu'en vous le ciel a mis
Tant de beautez d'esprit & de beautez de face,
Tant de royal honneur & de royale grace,
Et que plus que cela vous est encor promis.

Ce n'est pas sans propos que les Destins amis,
Pour rabaisser l'orgueil de l'Espagnole audace,
Soit par droit d'alliance ou soit par droit de race,
Vous ont par leurs arrestz trois grans peuples soubmis [4].

5. vertu qui A — 7. outrage A — 8. qu'il luy fault D — 11. Aidez vous A ; vous mesme' C, D.
CLXX. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y°. 410*) : A la R. d'Escosse.
1 et 5. propoz A.

1. Le connétable Anne de Montmorency. Fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (10 août 1557), il vivait captif au château de Gand.
2. Gaspard de Coligny, le fameux amiral. Il était tombé, lui aussi, entre les mains des Espagnols à la prise de Saint-Quentin (27 août 1557).
3. Ce sonnet à Marie Stuart, reine d'Écosse, qui, le 24 avril 1558, devait épouser le dauphin François, figure encore à la fin de la plaquette publiée par du Bellay sous ce titre : *Hymne au Roy sur la prinse de Callais*, 1558 (priv. du 17 janvier 1557 [n. s. 1558]).
4. L'Écosse, la France, et l'Angleterre, à laquelle Marie Stuart prétendait comme descendante d'Henri VII Tudor.

Ilz veulent que par vous la France & l'Angleterre
Changent en longue paix l'hereditaire guerre
Qui a de pere en filz si longuement duré :

Ilz veulent que par vous la belle vierge Astree
En ce Siecle de fer reface encor' entree,
Et qu'on revoye encor' le beau Siecle doré [1].

CLXXI [41 v°]

Muse, qui autrefois chantas la verde Olive,
Empenne tes deux flancs d'une plume nouvelle,
Et te guindant au ciel aveques plus haulte aile,
Vole ou est d'Apollon la belle plante vive.

Laisse (mon cher souci) la paternelle rive,
Et portant desormais une charge plus belle,
Adore ce hault nom, dont la gloire immortelle
De nostre pole arctiq' à l'autre pole arrive.

Loue l'esprit divin, le courage indontable,
La courtoise doulceur, la bonté charitable,
Qui soustient la grandeur & la gloire de France.

Et dy : Ceste Princesse & si grande & si bonne
Porte dessus son chef de France la couronne :
Mais dy cela si hault, qu'on l'entende à Florence [2].

14. encor A.
CLXXI. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y°. 410*) : A la Reyne.
1. olive A — 3. aveeques D; ælle A — 4. où D — 9. Loüe A, Louë C, D — 12. ceste A.

1. Cf. ci-dessous *Sonnets divers*, XII, 5-8 et XVIII, 12-14.
2. La reine Catherine de Médicis était née à Florence en 1519.

CLXXII

Digne filz de Henry [1], nostre Hercule Gaulois [2],
Nostre second espoir, qui portes sus ta face
Retraicte au naturel la maternelle grace,
Et gravee en ton cœur la vertu de Vallois :

Cependant que le ciel, qui ja dessous tes loix
Trois peuples a soubmis [3], armera ton audace
D'une plus grand' vigueur, suy ton pere à la trace,
Et apprens à donter l'Espagnol & l'Anglois.

Voicy de la vertu la penible montee,
Qui par le seul travail veult estre surmontee :
Voila de l'autre part le grand chemin battu,

Ou au sejour du vice on monte sans eschelle.
Deça (Seigneur) deça, ou la vertu t'appelle,
Hercule se feit Dieu par la seule vertu [4].

CLXXIII [42 r°]

La Grecque poësie orgueilleuse se vante
Du loz qu'à son Homere Alexandre donna,
Et les vers que Cesar de Virgile sonna,
La Latine aujourdhuy les chante & les rechante [5].

CLXXII. — 1. fils D — 5. ce pendant A — 12 et 13. où D — 14. se fit A.
CLXXIII. — *Titre ms.* (*B. N. Rés.* Y^e. *410*) : A la R. de Navarre.

---

1. Le dauphin François, plus tard François II.
2. Sur le mythe de l'Hercule Gaulois, cf. *Deffence*, p. 341.
3. Cf. ci-dessus s. CLXX, 8.
4. Allusion à l'allégorie de Prodicos (Xénophon, *Mém.* II, I, 21-34).
5. Cf. *Deffence*, II, V, p. 241-242.

La Françoise qui n'est tant que ces deux sçavante,
Comme qui son Homere & son Virgile n'a,
Maintient que le Laurier qui François couronna
Baste seul pour la rendre à tout jamais vivante.

Mais les vers qui l'ont mise encor' en plus hault pris
Sont les vostres (Madame[1]) & ces divins escripts
Que mourant nous laissa la Royne vostre mere[2].

O poësie heureuse, & bien digne des Rois,
De te pouvoir vanter des escripts Navarrois,
Qui t'honnorent trop plus qu'un Virgile ou Homere!

CLXXIV[3]

Dans l'enfer de son corps mon esprit attaché
(Et cest enfer, Madame, a esté mon absence)
Quatre ans & d'avantage a fait la penitence
De tous les vieux forfaits dont il fut entaché.

10. sont les vers A [*corrigé en* sont les vostres *aux errata*] — 12. Roys A. CLXXIV. — *Titre ms.* (*B. N. Rés. Y°. 410*) : A Mad.me sœur du Roy. 2. cet A.

---

1. Jeanne d'Albret. — Cf. ci-dessous, p. 219 sqq., *Sonnets à la Royne de Navarre.*

2. Marguerite de Navarre, morte en 1549, auteur des *Marguerites* (publ. 1547) et de l'*Heptaméron* (publ. 1559).

3. Transposition d'une pièce latine insérée aux *Poemata*, f. 28 v°, *Ad D. Margaritam Regis Christianiss. sororem unicam* :

Clausus corporeo miser sub Orco,
(Orcus ille fuit diu carere
Sole, Diva, tuo tuaque luce)
Cæco in carcere quattuor per annos
Pœnas persoluï omnium malorum,
Quæ mentes sibi contrahunt misellæ
Mole ex corporea suisque membris.
At nunc carcere tam gravi solutus,

Ores, graces aux Dieux, ore' il est relasché
De ce penible enfer, & par vostre presence
Reduit au premier poinct de sa divine essence,
A dechargé son doz du fardeau de peché :

Ores sous la faveur de voz graces prisees,
Il jouït du repos des beaux champs Elysees,
Et si n'a volonté d'en sortir jamais hors.

Donques, de l'eau d'oubly ne l'abbreuvez, Madame,
De peur qu'en la beuvant nouveau desir l'enflamme
De retourner encor dans l'enfer de son corps.

CLXXV [42 v°]

Non pource qu'un grand Roy ait esté vostre pere,
Non pour vostre degré & royale haulteur,
Chascun de vostre nom veult estre le chanteur,
Ny pource qu'un grand Roy soit ores vostre frere.

5. or' il D; relaché A — 7. reduict C, D — 8. deschargé C, D — 10. repoz A — 11. volunté A.
CLXXV. — 3. chacun A, D — 4. ni A.

Sole, Diva, tuo tuaque luce,
Solo igne ætherio mihi relicto,
Pondus corporeum diu perustús
Tandem deposui Deis benignis.
Sic nunc Elysio fruor beato
Tuis auspiciis, fruarque semper,
Nec mens ulla mihi hinc sit exeundi.
At tu, ne Elysio sub amne mersus
Sopitus jaceam, memento vatis,
Quæso, Diva, tui, prioris ævi
Amor ne redeat, velitque rursus
Claudi corporeo miser sub Orco.

Du Bellay s'adresse à Madame Marguerite, duchesse de Berry, qu'il va célébrer encore dans tous les sonnets suivants (CLXXV-CXC). — Cf. Roger Peyre, *Marguerite de France*, Paris, Paul, 1902.

La nature, qui est de tous commune mere,
Vous fit naistre (Madame) aveques ce grand heur,
Et ce qui accompagne une telle grandeur,
Ce sont souvent des dons de fortune prospere.

Ce qui vous fait ainsi admirer d'un chascun,
C'est ce qui est tout vostre, & qu'avec vous commun
N'ont tous ceulx-là qui ont couronnes sur leurs testes :

Ceste grace & doulceur, & ce je ne sçay quoy,
Que quand vous ne seriez fille ny sœur de Roy,
Si vous jugeroit-on estre ce que vous estes.

CLXXVI

Esprit royal, qui prens de lumiere eternelle
Ta seule nourriture & ton accroissement,
Et qui de tes beaux raiz en nostre entendement
Produis ce hault desir, qui au ciel nous r'appelle,

N'apperçois-tu combien par ta vive estincelle
La vertu luit en moy ? n'as-tu point sentiment
Par l'œil, l'ouïr, l'odeur, le goust, l'attouchement,
Que sans toy ne reluit chose aucune mortelle ?

Au seul object divin de ton image pure
Se meut tout mon penser, qui par la souvenance
De ta haulte bonté tellement se r'assure,

Que l'ame & le vouloir ont pris mesme assurance
(Chassant tout appetit & toute vile cure)
De retourner au lieu de leur premiere essence.

5. nature qui A — 6. avecques D — 9. chacun A — 11. ceulx-la A — 13. ni A.

CLXXVI. — 3. rais D — 5. n'apperçoy-tu A — 7. ouir D — 11. se r'asseure C, D — 12. asseurance C, D.

CLXXVII [43 r°]

Si la vertu, qui est de nature immortelle,
Comme immortelles sont les semences des cieulx,
Ainsi qu'à noz esprits, se monstroit à noz yeux,
Et noz sens hebetez estoient capables d'elle,

Non ceulx-là seulement qui l'imaginent telle,
Et ceulx ausquelz le vice est un monstre odieux,
Mais on verroit encor les mesmes vicieux
Espris de sa beauté, des beautez la plus belle.

Si tant aymable donc seroit ceste vertu
A qui la pourroit voir, Vineus, t'esbahis-tu
Si j'ay de ma Princesse au cœur l'image empreinte ?

Si sa vertu j'adore, & si d'affection
Je parle si souvent de sa perfection,
Veu que la vertu mesme en son visage est peinte ?

CLXXVIII

Quand d'une doulce ardeur doulcement agité
J'userois quelquefois en louant ma Princesse
Des termes d'*adorer*, de *celeste* ou *deesse*,
Et ces tiltres qu'on donne à la Divinité,

Je ne craindrois (Melin [1]) que la posterité
Appellast pour cela ma Muse flateresse :
Mais en louant ainsi sa royale haultesse,
Je craindrois d'offenser sa grande humilité.

CLXXVII. — 1. vertu qui A — 2. cieux C, D — 5. ceulx-la A — 6. ausquels D — 8. epris A — 10. voir : A.
CLXXVIII. — 2 et 7. loüant A — 7. hautesse D.

1. Saint-Gelays. Cf. ci-dessus s. cr.

L'antique vanité aveques telz honneurs
Souloit idolatrer les Princes & Seigneurs :
Mais le Chrestien, qui met ces termes en usage,

Il n'est pas pour cela idolatre ou flateur :
Car en donnant de tout la gloire au Createur,
Il loue l'ouvrier mesme, en louant son ouvrage.

CLXXIX [43 v°]

Voyant l'ambition, l'envie, & l'avarice,
La rancune, l'orgueil, le desir aveuglé,
Dont cest aage de fer de vices tout rouglé
A violé l'honneur de l'antique justice :

Voyant d'une autre part la fraude, la malice,
Le procez immortel, le droit mal conseillé :
Et voyant au milieu du vice dereiglé
Ceste royale fleur, qui ne tient rien du vice :

Il me semble (Dorat) voir au ciel revolez
Des antiques vertus les escadrons ailez,
N'ayans rien delaissé de leur saison doree

Pour reduire le monde à son premier printemps,
Fors ceste Marguerite, honneur de nostre temps,
Qui, comme l'esperance, est seule demeuree [1].

9. avecques D; tels D — 11. Chrestien qui A — 14. loüe A, louë C, D; loüant A.
CLXXIX. — 3. cet A — 10. vertuz A; ælez A — 12. primtemps C.

1. Allusion au mythe de Pandore. Cf. Hésiode, *Travaux et Jours*.

CLXXX

De quelque autre subject que j'escrive, Jodelle,
Je sens mon cœur transi d'une morne froideur,
Et ne sens plus en moy ceste divine ardeur,
Qui t'enflamme l'esprit de sa vive estincelle.

Seulement quand je veulx toucher le loz de celle
Qui est de nostre siecle & la perle & la fleur,
Je sens revivre en moy ceste antique chaleur,
Et mon esprit lassé prendre force nouvelle.

Bref, je suis tout changé, & si ne sçay comment,
Comme on void se changer la vierge en un moment,
A l'approcher du Dieu qui telle la fait estre [1].

D'ou vient cela, Jodelle ? il vient, comme je croy,
Du subject, qui produict naïvement en moy
Ce que par art contraint les autres y font naistre.

CLXXXI [44 r°]

Ronsard, j'ay veu l'orgueil des Colosses antiques,
Les theatres en rond ouvers de tous costez,
Les columnes, les arcz, les haults temples voultez,
Et les sommets pointus des carrez obelisques.

J'ay veu des Empereurs les grands thermes publiques,
J'ay veu leurs monuments que le temps a dontez,
J'ay veu leurs beaux palais que l'herbe a surmontez,
Et des vieux murs Romains les poudreuses reliques.

CLXXX. — 10. on voit A, D — 11. l'a [la] C, D — 13. suject D ; produit D.
CLXXXI — 3. colomnes C, D ; arcs C, D — 8. pouldreuses A.

1. Cf. ci-dessus s. VII, premier tercet.

Bref, j'ay veu tout cela que Rome a de nouveau,
De rare, d'excellent, de superbe & de beau :
Mais je n'y ay point veu encores si grand' chose
Que ceste Marguerite, ou semble que les cieulx,
Pour effacer l'honneur de tous les siecles vieux,
De leurs plus beaux presens ont l'excellence enclose.

CLXXXII

Je ne suis pas de ceulx qui robbent la louange,
Fraudant indignement les hommes de valeur,
Ou qui changeant la noire à la blanche couleur
Sçavent, comme lon dit, faire d'un diable un ange.
Je ne fay point valoir, comme un tresor estrange,
Ce que vantent si hault noz marcadants d'honneur,
Et si ne cherche point que quelque grand seigneur
Me baille pour des vers des biens en contr'eschange.
Ce que je quiers (Gournay [1]) de ceste sœur de Roy,
Que j'honnore, revere, admire comme toy,
C'est que de la louer sa bonté me dispense,
Puis qu'elle est de mes vers le plus louable object :
Car en louant (Gournay) si louable subject,
Le loz que je m'acquiers m'est trop grand' recompense.

12. où D ; cieux A. C, D — 14. ecellence D.
CLXXXII. — 1. robent A — 3. la noir D — 7. cerche D — 10. j'honore D — 11. loüer A, D — 12 et 13. loüable A — 13. loüant A.

1. Je ne sais rien de ce Gournay.

CLXXXIII [14 v°]

Morel, quand quelquefois je perds le temps à lire
Ce que font aujourdhuy noz trafiqueurs d'honneurs,
Je ry de voir ainsi deguiser ces Seigneurs,
Desquelz (comme lon dit) ilz font comme de cire.

Et qui pourroit, bons dieux ! se contenir de rire
Voyant un corbeau peint de diverses couleurs,
Un pourceau couronné de roses & de fleurs,
Ou le protrait d'un asne accordant une lyre ?

La louange, à qui n'a rien de louable en soy,
Ne sert que de le faire à tous monstrer au doy,
Mais elle est le loyer de cil qui la merite.

C'est ce qui fait (Morel) que si mal volontiers
Je dy ceulx dont le nom fait rougir les papiers,
Et que j'ay si frequent celuy de Marguerite.

CLXXXIV

Celuy qui de plus pres atteint la Deité,
Et qui au ciel (Bouju) vole de plus haulte aile,
C'est celuy qui suivant la vertu immortelle
Se sent moins du fardeau de nostre humanité.

Celuy qui n'a des Dieux si grand' felicité,
L'admire toutefois comme une chose belle,
Honnore ceulx qui l'ont, se monstre amoureux d'elle,
Il a le second ranc, ce semble, merité.

CLXXXIII. — 3. desguiser A — 4. desquels D ; ils D — 5. Dieux C, D — 8. pourtrait A — 9. loüange A ; loüable A — 12. voluntiers A — 13. je diz A.

CLXXXIV. — 1. attaint A ; Deïté D — 2. ælle A — 5. grand felicité A.

Comme au premier je tends d'aile trop foible & basse,
Ainsi je pense avoir au second quelque place :
Et comment puis-je mieulx le second meriter,

Qu'en louant ceste fleur, dont le vol admirable,
Pour gaigner du premier le lieu plus honnorable,
Ne laisse rien icy qui la puisse imiter ?

CLXXXV [45 r°]

Quand ceste belle fleur premierement je vey,
Qui nostre aage de fer de ses vertus redore,
Bien que sa grand' valeur je ne cognusse encore,
Si fus-je en la voyant de merveille ravy.

Depuis ayant le cours de fortune suivy,
Ou le Tybre tortu de jaune se colore [1],
Et voyant ces grands Dieux, que l'ignorance adore,
Ignorans, vicieux & meschans à l'envy :

Alors (Forget [2]) alors ceste erreur ancienne,
Qui n'avoit bien cognu ta Princesse & la mienne,
La venant à revoir, se dessilla les yeux :

Alors je m'apperceu qu'ignorant son merite
J'avois, sans la cognoistre, admiré Marguerite,
Comme, sans les cognoistre, on admire les cieux.

9. ælle A — 12. loüant A.
CLXXXV. — 1. je vy A — 2. vertuz A — 3. cogneusse A, C, D — 5. Fortune A — 7. dieux que A — 10. cogneu A, C, D — 12. je m'apperçeu A.

1. Cf. ci-dessus s. XXXVI, 2. — L'épithète *flavus* est souvent appliquée au Tibre (Virgile, *Aen.* VII, 31 et IX, 816 ; Horace, *Carm.* II, III, 18).
2. Secrétaire de Madame Marguerite. Du Bellay le nomme dans une

CLXXXVI

La jeunesse (Du-val [1]) jadis me fit escrire
De cest aveugle archer, qui nous aveugle ainsi [2] :
Puis fasché de l'Amour, & de sa mere aussi,
Les louanges des Rois j'accorday sur ma lyre [3].

Ores je ne veulx plus telz argumens eslire,
Ains je veulx, comme toy, poingt d'un plus hault souci,
Chanter de ce grand Roy, dont le grave sourci
Fait trembler le celeste & l'infernal empire [4].

Je veulx chanter de Dieu. Mais pour bien le chanter,
Il fault d'un avant-jeu ses louanges tenter,
Louant, non la beaulté de ceste masse ronde,

Mais ceste fleur, qui tient encor' un plus beau lieu :
Car comme elle est (Du-val) moins parfaite que Dieu,
Aussi l'est elle plus que le reste du monde.

CLXXXVI. — 2. cet A — 4. Roys A — 5. tels D — 6. haut D — 11. loüant A; beauté A, D — 13. parfaitte A.

---

lettre à son ami Jean de Morel (édit. de Nolhac, p. 25), et Ronsard lui dédie un sonnet (Blanchemain, t. V, p. 336).

1. Pierre du Val, ancien précepteur d'Henri II, évêque de Sées depuis 1545, mort à Vincennes en 1564. Traducteur du *Criton* de Platon (1547), il avait aussi fait paraitre un poème en quatrains : *De la grandeur de Dieu, & de la cognoissance qu'on peut avoir de luy par ses œuvres* (1553 et 1555), et s'apprêtait à publier un autre poème en quatrains : *De la puissance, sapience & bonté de Dieu* (1558). — Cf. plus loin, *Sonnets divers*, XXXIII, un autre sonnet à Pierre du Val.

2. Allusion à l'*Olive*.

3. Allusion au *Recueil de Poësie*.

4. Cf. Homère, *Il.* I, 528-530; Catulle, *Carm.* LXIV, 204-206; Virgile, *Aen.* IX, 106 et X, 115; Horace, *Carm.* III, 1, 8; Ovide, *Met.* I, 179-180.

CLXXXVII [45 v°]

Bucanan [1], qui d'un vers aux plus vieux comparable
Le surnom de Sauvage ostes à l'Ecossois,
Si j'avois Apollon facile en mon François,
Comme en ton Grec tu l'as, & Latin favorable,

Je ne ferois monter, spectacle miserable,
Dessus un echafault les miseres des Rois [2],
Mais je rendrois par tout d'une plus doulce voix
Le nom de Marguerite aux peuples admirable :

Je dirois ses vertus, & dirois que les cieux,
L'ayant fait naistre icy d'un temps si vicieux
Pour estre l'ornement & la fleur de son aage,

N'ont moins en cest endroit demonstré leur sçavoir,
Leur pouvoir, leur vertu, que les Muses d'avoir
Fait naistre un Bucanan de l'Ecosse sauvage.

CLXXXVIII

Paschal, je ne veulx point Juppiter assommer,
Ny, comme fit Vulcan, luy rompre la cervelle,
Pour en tirer dehors une Pallas nouvelle,
Puis qu'on veult de ce nom ma Princesse nommer.

CLXXXVII. — 2. Ecossois D — 6. Roys A — 9. vertuz A — 12. cet A — 14. Escosse D.
CLXXXVIII. — *Aucune variante.*

---

1. Georges Buchanan (1506-1582), humaniste écossais, dont du Bellay s'est inspiré dans ses *Antiquitez de Rome*, s. VIII et XVIII (cf. pp. 11 et 18). — Sur cet humaniste de marque, v. P. Hume Brown, *George Buchanan humanist and reformer*, Edimbourg, Douglas, 1890.

2. Allusion aux tragédies de Buchanan (*Jephthes, sive Votum* ; *Baptistes, sive Calumnia* ; trad. lat. de la *Médée* et de l'*Alceste* d'Euripide).

D'un effroyable armet je ne la veulx armer,
Ny de ce que du nom d'une chevre on appelle [1],
Et moins pour avoir veu sa Gorgonne cruelle,
Veulx-je en nouveaux cailloux les hommes transformer [2].

Je ne veulx deguiser ma simple poësie
Sous le masque emprunté d'une fable moisie,
Ny souiller un beau nom de monstres tant hideux :

Mais suivant, comme toy, la veritable histoire,
D'un vers non fabuleux je veulx chanter sa gloire
A nous, à noz enfans, & ceulx qui naistront d'eulx.

CLXXXIX [46 r°]

Ce-pendant (Pelletier) que dessus ton Euclide
Tu monstres ce qu'en vain ont tant cherché les vieux [3],
Et qu'en despit du vice & du siecle envieux
Tu te guindes au ciel comme un second Alcide :

L'amour de la vertu, ma seule & seure guide,
Comme un cygne nouveau me conduit vers les cieux,
Ou en despit d'envie & du temps vicieux,
Je rempliz d'un beau nom ce grand espace vuyde.

CLXXXIX. — Cependant A — 2. tu montres A ; cerché D — 6. signe A [*corrigé en* cygne *aux errata*] — 7. où D — 8. je remplis C, D ; vide A.

1. L'égide de Pallas faite avec la peau de la chèvre Amalthée.
2. La tête de Méduse, sur l'égide de Pallas, pétrifiait tous ceux qui la regardaient.
3. Allusion à l'ouvrage publié par Peletier à Lyon, en 1557, sous ce titre : *Jacobi Peletarii Cenomani in Euclidis Elementa geometrica demonstrationum libri sex.*

Je voulois, comme toy, les vers abandonner,
Pour à plus hault labeur plus sage m'addonner :
Mais puis que la vertu à la louer m'appelle,
Je veulx de la vertu les honneurs raconter :
Aveques la vertu je veulx au ciel monter.
Pourrois-je au ciel monter aveques plus haulte aile ?

CXC

Dessous ce grand François, dont le bel astre luit
Au plus beau lieu du ciel, la France fut enceincte
Des lettres & des arts [1], & d'une troppe saincte
Que depuis sous Henry feconde elle a produict :
Mais elle n'eut plus-tost fait monstre d'un tel fruict,
Et plus-tost ce beau part n'eut la lumiere atteincte,
Que je ne sçay comment sa clairté fut esteincte,
Et vid en mesme temps & son jour & sa nuict.
Helicon est tary, Parnasse est une plaine,
Les lauriers sont seichez, & France, autrefois pleine
De l'esprit d'Apollon, ne l'est plus que de Mars.
Phœbus s'en fuit de nous, & l'antique ignorance
Sous la faveur de Mars retourne encore en France,
Si Pallas ne defend les lettres & les arts.

11. loüer A — 13. avecques D — 14. Pourois-je D ; ælle A.
CXC. — 5 et 6. plus tost D — 7. clairte A ; esteinte D — 12. s'enfuit C, D.

1. Cf. *Deffence*, I, IV, p. 77.

CXCI [1] [46 v°]

Sire, celuy qui est a formé toute essence
De ce qui n'estoit rien. C'est l'œuvre du Seigneur :
Aussi tout honneur doit flechir à son honneur,
Et tout autre pouvoir ceder à sa puissance.

On void beaucoup de Rois, qui sont grands d'apparence :
Mais nul, tant soit il grand, n'aura jamais tant d'heur
De pouvoir à la vostre egaler sa grandeur :
Car rien n'est apres Dieu si grand qu'un Roy de France.

Puis donc que Dieu peult tout, & ne se trouve lieu
Lequel ne soit enclos sous le pouvoir de Dieu,
Vous, de qui la grandeur de Dieu seul est enclose,

Elargissez encor sur moy vostre pouvoir,
Sur moy, qui ne suis rien : à fin de faire voir
Que de rien un grand Roy peult faire quelque chose.

CXCI. — 5. On voit A, D ; Roys A — 10. encloz A.

---

1. Transposition d'une pièce latine [*Ad Herricum. II. Regem Christianiss.*] insérée aux *Poemata*, f. 17 r° :

Esse dedit cunctis, solus qui dicitur esse,
Omnia qui solus fecit, & ex nihilo :
Illius hoc opus est, rerum cui summa potestas
Soli est, & summæ cui bonitatis honos.
Multorum magna est, Herrice, potentia Regum,
Magna quidem fama, sed sit ut illa tamen
Magna, tibi cedit, cedit cui quicquid in orbe est,
Quique minor solo cerneris esse Deo.
Omnipotens igitur cum sit, qui cuncta creavit,
Quique suo claudit cuncta sub imperio,
Tu, cui sola Deus meta est, Rex maxime Regum,
Fac quoque & ipse tuæ sim bonitatis opus :
Ut tua & in parvis magna illa potentia crescat,
Et facias aliquid, quod fuit ante nihil.

EXTRAICT DV PRIVILEGE DV ROY[1]

Il est permis à Federic Morel, Imprimeur & Libraire en l'Université de Paris, d'imprimer & vendre ce present livre intitulé *les Regrets & autres œuvres poetiques* de JOACHIM DUBELLAY. Et defendu tresexpressement de par le Roy à tous autres Imprimeurs & Libraires de imprimer ne exposer en vente d'autre impression (ny mesme de la sienne, sans son consentement) ledict livre, & autres œuvres poetiques dudict autheur imprimees par ledict Morel. Et ce, sur peine de confiscation des livres & d'amende arbitraire envers le Roy, l'autheur & ledict imprimeur. Ainsi que plus amplement il appert par le Privilege octroyé audict DUBELLAY. Donné à Paris le XVII. jour de Janvier, Mil cinq cens cinquante sept[2].

Signé DUTHIER.

1. Ce privilège manque dans A.
2. 1558 (n. s.).

APPENDICE

A

SONNET D'OLIVIER DE MAGNY
[*Souspirs*, s. XCIV]

Mon Compaignon [1] s'estime & se plaist de se veoir,
Il est dispost, bragard & plein de gentillesse,
Il oste le bonnet, il courtise, il caresse,
Et fait quelque fois plus que ne veult le devoir.

Il se plaist d'en despendre & se plaist d'en avoir,
Il ne veult frequenter que tous gens de noblesse,
Il blasme ceulx qui ont en eulx quelque finesse,
Et dit qu'il fait grand cas des hommes de sçavoir.

Ce sont de fort beaux dons, & dignes qu'on les prise,
Mais il est ignorant, & remply de feintise,
Et aux ruses de court dextrement enseigné,

Il est moqueur, menteur, & plain de flaterie,
Mesdisant & jaloux. Juge donc, je te prie,
Si je ne suis, Bellay, fort bien acompaigné.

RESPONCE [2]

Que ton Compaignon soit bragard & bien en point,
Qu'il soit dispost, honneste & plain de gentillesse,
Qu'il oste le bonnet, qu'il hante la noblesse,
Qu'il change tous les jours de chausse & de pourpoint,

1. Le « compaignon » si bien dépeint dans ce sonnet est sans doute un certain Rousseau, secrétaire de d'Avanson, dont Magny, son collègue, ne cesse de se plaindre comme d'un hypocrite (*Souspirs*, s. VIII, CXXXVII, CXLV, CLIII, CLXXVI. — Courbet, pp. 10, 96, 102, 107, 123). Cf. J. Favre, *Olivier de Magny*, p. 74-76.

2. Ce sonnet de l'auteur des *Regrets*, publié d'abord à la suite du précédent, f. 32 r° de l'édition originale des *Souspirs* de Magny (Paris,

Qu'il ayt cêt aiguillon qui tout le monde poingt
De vouloir estre grand, qu'il courtise & caresse,
Qu'il blasme ceulx qui ont en eulx quelque finesse,
S'il te plaist en cela, il ne me desplaist point.

Il ne me deplaist point que les sçavans il prise,
Mais qu'il soit ignorant & remply de feintise,
Qu'il soit moqueur, menteur, & tel comme au jourd'huy

Sont noz mignons de court, cela ne me peult plaire :
Et pour dire en deux mots, Magny, que c'est de luy,
C'est un bon courtisan & mauvais secretaire.

B

SONNET D'VN QVIDAM [1]

CONTRE VN DES PRECEDENTS,
qui se commence : *Je les ay veus, Bizet.*

[s. CXXXVI, p. 162]

Que songeois tu, Bellay, lors que parmy tes rymes,
Apres t'estre mocqué des Papes & des Rois,
Tu as en-contre nous ozé dresser ta voix,
En nous chargeant, menteur, impudemment de crimes ?

Vincent Sertenas [ou : Iehan Dallier], 1557, in-8° : priv. du 8 mars 1556 [n. s. 1557]), ne figure dans aucune édition des œuvres de J. du Bellay donnée au XVI^e siècle. — Signalé par Turquety, *Bull. du Bibl.*, 1860, p. 1660 ; reproduit par Blanchemain (1870) et Courbet (1874) dans leurs éditions des *Souspirs* ; recueilli par Marty-Laveaux, *Appendice de la Pléiade*, t. II (1898), p. 394.

1. Ce *Sonnet d'un quidam* et les cinq réponses qu'y fit du Bellay (sans doute dès 1558) ont été recueillis par Aubert à la suite de son édition

Pour avoir servy Christ coupables nous estimes,
Autre blasme sur nous mettre tu ne pourrois,
Qu'en mentant faulsement : cesse, si tu m'en crois,
Jette au feu tes sonnets, tes plumes & tes limes.

Car c'est au Dieu vivant, à qui tu fais la guerre.
Et quoy ? pense tu bien par là bon bruit acquerre ?
Mais Rome t'a appris ainsi à louër Dieu.

Idolatre y allas, & si gardois encore
Ce principe, qu'il fault que l'homme un Dieu adore,
Mais ceste raison la vers toy n'a plus de lieu.

RESPONSE DE L'AVTHEVR

AV-DICT SONNET

I

Mais ou as tu trouvé (quelle temerité !)
Qu'il faille ainsi juger d'une autre conscience ?
En quelle eschole as tu appris ceste science,
Qui n'appartient sans plus qu'à la Divinité ?

Si j'ay, sans la nommer, touché quelque cité,
Dont la façon de vivre & police m'offense,
Et tu voulois, Chrestien, en prendre la deffense,
Me devois-tu pourtant noter d'impieté ?

Il semble, à escouter voz superbes louanges,
Que vous soyez parfaicts, que vous soyez plus qu'Anges :
Le Pharisee ainsi se vantoit devant Dieu.

des *Regrets* (1568), ff. 50 r°-51 v°. C'est son texte que nous donnons. — Quant au *quidam*, auteur de ce sonnet, Aubert, s'il l'a connu, ne l'a pas démasqué. Nous ne pouvons prétendre à lever aujourd'hui le voile de l'anonyme.

Que sçais-tu quel j'estois devant qu'aller à Romme ?
Quel j'en suis retourné ? quel j'ay vescu, & comme ?
Amy, le vray Chrestien est Chrestien en tout lieu.

II

AVTRE

Si Dieu est de vous seuls, comme il veult, adoré,
Si seuls enfans de Dieu, si seuls Chrestiens vous estes,
Si tous les autres sont sots, ignorants & bestes,
Si de tous, fors de vous, le vray est ignoré,

Je m'en rapporte à Dieu, qui veult estre honnoré
Comme il a ordonné, non pas selon noz testes.
Qui le sert bien ou mal, je n'en fais point d'enquestes,
Un chacun de soymesme' est tesmoing asseuré.

Mais quand à voz façons, je ne craindray de dire
Qu'il y a plus sur vous que sur nous à redire,
Et que je ne veis onq' moins plaisante cité.

Ce qu'à vous je n'impute, ains à vostre police,
Ou plus tost à ceulx-la, dont la caute malice
Abuse (comme on voit) vostre simplicité.

III

AVTRE

Si je me suis mocqué (ce que je ne vouldrois)
De ceulx que par tes vers toymesmes tu deprimes,
J'ay faict beaucoup pour vous, & plus que tu n'estimes,
De vous loger parmy les Princes & les Rois.

Mais si à mes escripts respondre tu voulois,
Et respondre à propos, sans parler de mes limes,
Il ne te failloit tant arrester sur mes rymes,
Il te failloit deffendre & voz meurs & voz lois.

Il te failloit descrire une forme de ville
N'usant (comme j'ay dict) de liberté servile,
Sans mesdire de Romme ainsi hors de saison.

Mais imitant des tiens la façon ordinaire,
Voyant que tu n'avois de quoy me satisfaire,
Tu m'as payé d'injure, & non pas de raison.

IV

AVTRE

Puis que ce qu'en commun des vices j'ay escript,
Tu veulx prendre pour toy, touche là, je l'advoüe :
Et si ce n'est assez, je te promets & voüe
De faire encor' pour toy renaistre Democrit.

Et qui ne se riroit d'un si subtil esprit,
Qui en blasmant autruy, si sottement se loüe ?
Et veult que par les vers, dont ma Muse se joüe,
En me mocquant de luy, je me mocque de Christ ?

Si voz opinions sont bien ou mal fondees,
Je m'en rapporte à ceux qui les ont mieux sondees,
Baste que je me sens meilleur Chrestien que toy.

Quant à ce que j'ay dict de voz façons de vivre,
Je ne veulx pour cela faire brusler mon livre,
Car voz meurs ne sont pas articles de la foy.

V

AVTRE

Je n'ay pas entrepris, pour deffendre l'Eglise
Que vous nommez contraire à l'Eglise de Christ,
De vous dresser icy un combat par escript :
J'en laisse faire à ceulx qui la charge en ont prise.

Mais si la charité est ce que plus Dieu prise,
Et l'arbre par le fruict se cognoit, comme on dict :
Celuy qui comme moy à voz meurs contredict,
Contre le Dieu vivant n'a la guerre entreprise.

Or si vous usez là de quelque charité,
Celuy qui rien n'y porte en sçait la verité.
Quant à voz autres meurs, loix & façons de faire,

Tu me nommes à tort impudent & menteur :
De ce que j'en ay dict je ne suis inventeur,
Car c'est de voz prescheurs la complainte ordinaire.

SONNETS LIMINAIRES

Sous ce titre : *Sonnets liminaires*, nous rangeons, par ordre chronologique, cinq sonnets qui ont paru du vivant de l'auteur, comme pièces « encomiastiques », en tête de divers ouvrages, et qu'Aubert n'a pas recueillis dans son édition collective (1568).

SONNETS LIMINAIRES

I

A P. DE RONSARD

Comme un torrent, qui s'enfle & renouvelle
Par le degout des hauts sommés chenus,
Froissant & ponts & rivaiges connus
Se fait (hautain) une trace nouvelle :

Tes vers, Ronsard, qui par source immortelle
Du double mont sont en France venus,
Courent (hardis) par sentiers inconnus
De méme audace & de carriere telle.

Heureuses sont tes Nimphes vagabondes,
Gastine sainte, & heureuses tes ondes,
O petit Loir, honneur du Vandomois !

Ici le luc, qui n'aguere sur Loire
Souloit répondre au mouvoir de mes dois,
Sacre le pris de sa plus grande gloire.

I. — A. *Les quatre premiers livres des Odes de Pierre de Ronsard Vandomois...* au v° du dern. f. liminaire (Paris, Guillaume Cavellat, 1550, in-8° : priv. du 10 janvier 1549 [n. s. 1550]). — B. *Les quatre premiers livres des Odes...* f. 132 r° (Paris, v^ve^ Maurice de La Porte, 1555, in-8°). — En tête des éditions collectives de Ronsard, 1560 et 1567. Non recueilli par Aubert.

2. dégout B — 3. rivages B — 4. se faict B — 9. Ninfes B.

II

A P. DE RONSARD

Le siecle d'or, qui pour se redorer
Dore tes vers du plus fin or du monde,
Me faict ici par l'or de ta faconde
En mon esprit ton esprit adorer.

Le Dieu du Loyr, qui par ton souspirer
Enfle le cours de son eau vagabonde,
En bouillonnant du plus creux de son onde
Semble ses pleurs de tes pleurs attirer.

Le plus beau ciel ses beaultez faict descendre,
Pour embellir le beau de ta Cassandre
Comme ung miracle & grande nouveaulté.

Heureux sonneur, heureux sonnetz encore,
Heureux l'honneur, qui ton honneur decore,
Heureux l'amour, heureuse la beaulté !

III

A LOYS LE ROY

S'esbayst-on de veoir nostre langue bornée
Des Alpes & du Rhyn ? & qu'en si peu de pris
Envers les estrangers soyent tous ces bons esprits,
Qui la pensent avoir si richement ornée ?

II. — *Les Amours de P. de Ronsard Vandomoys...* p. 102 (Paris, v^e^ Maurice de La Porte, 1552, in-8° : priv. du 6 septembre 1552, ach. d'impr. du 30 septembre). — Non reproduit dans les éditions de Ronsard après 1552. Non recueilli par Aubert.

III. — *Le Sympose de Platon, ou de l'Amour & de Beauté, traduit de Grec en François... par Loys le Roy, dit Regius...* au v° du f. de titre (Paris, Vincent Sertenas [ou : Iehan Longis & Robert le Mangnyer], 1558 et 1559, in-4° : priv. du 24 septembre 1558, ach. d'impr. du mardi 8 novembre). — Non recueilli par Aubert.

Toute langue qui est encores nouveau-née
Soudain haulse le chef, alors qu'en ses escris
On voit & le plaisir & le profit compris,
Heur dont la nostre encor' n'a esté fortunée.

Jusqu'icy nous avons pour le fruict pris la fleur,
L'escorce pour le boys, pour le vif la couleur,
N'employant nostre esprit qu'au labeur poëtique.

Mais apris & en pris nous serons ceste fois,
Puis que Loys le Roy, nostre Platon François,
Nous apprent l'eloquence & la doctrine Attique.

IV

A IEROME DE LA ROVERE

Si Xenophon, bien que la verité
De son Cyrus quelque fois il ne die,
Jusques icy pour sa *Cyropedie*
Entre les Grecs ha telle auctorité :

IV. — *Les deux Sermons funebres es obseques & enterrement du feu Roy Treschrestien Henri deuxieme de ce nom, faicts & prononcez par Messire Ierome de La Rovere, esleu evesque de Tholon : l'un à Nostre Dame de Paris, l'aultre à Sainct Denis en France*, au v° du f. Aij (Paris, Robert Estienne, 1559, in-4° : priv. du 4 septembre 1559). — Non recueilli par Aubert. Inconnu de Marty-Laveaux. Signalé par H. Becker, dans sa thèse sur *Loys Le Roy* (1896), p. 61, n.

— Sur Jérôme de La Rovère, v. *Lettres de Joachim du Bellay*, édit. de Nolhac, p. 28, n. 1. — L'idée première du sonnet (le rapprochement avec Xénophon, auteur de la *Cyropédie*) paraît venir d'un passage même du discours prononcé par l'évêque de Toulon, le samedi 12 août, à Notre-Dame, passage où le prélat parle ainsi d'Henri II (f. Biij r°) : « ...Il aimoit singulierement la chasse, pour estre la plus noble, plus louée & prisee de tous les anciens & Rois & Philosophes. Et laissant tous les aultres, je me contenteray d'un Alexandre le grand & Xenophon : l'un bien grand amateur, l'aultre & amateur & maistre de ceste profession, & de l'institution Persienne, ou les jeunes hommes estoyent sur tout nourris à la chasse, pour les accoustumer de bonne heure à une plaisante imitation de l'art militaire. Il tenoit de celle mesme institution, ou bien de celle des Parthes, ce qui appartient d'estre bien à cheval, partie principalle de l'art militaire... »

Combien as-tu des François merité,
Docte Prelat, d'avoir rendu la vie
A ce bon Roy, qui plus grand que l'envie
Vivra par toy en la posterité ?

Tel Xenophon son Cyrus nous depeint,
Qu'en un tableau soubs un argument feinct
Se monstre l'art de quelque excellent maistre :

Mais ton HENRI tu peins bien autrement,
Le faisant voir en son accoustrement
Tel qu'il estoit, & tel qu'un Roy doit estre.

V

A IACQVES GREVIN

Comme celuy qui a de la Course poudreuse,
Ou de la Luyte huylee, ou du Disque eslancé,
Ou du Ceste plombé de cuir entrelacé,
Rapporté mainte palme en sa jeunesse heureuse,

Regarde, en regrettant sa force vigoureuse,
Les jeunes s'exercer, & ja vieil & cassé,
Par un doux souvenir qu'il ha du temps passé,
Resveille dans son cueur sa vertu genereuse :

Ainsi voyant (Grévin) prochain de ma vieillesse,
Au pied de ton Olimpe exercer ta jeunesse,
Je souspire le temps que d'un pareil esmoy

Je chantoy mon Olive, & resens en mon ame
Je ne sçay quelle ardeur de ma premiere flâme
Qui me fait souhaiter d'estre tel comme toy.

V. — *L'Olimpe de Iaques Grevin de Cler-mont en Beauvaisis...* au v° du 7° f. liminaire (Paris, Robert Estienne, 1560, in-8° : priv. du 25 novembre 1559). — Non recueilli par Aubert.

SONNETS POSTHUMES

Sous le nom de *Sonnets posthumes*, nous rangerons :

1° Les *Sonnets à la Royne de Navarre*, publiés dans une plaquette de 1561, mais qui paraissent remonter au moins à dix ans en arrière (noter en effet — outre l'allusion que, dans le sonnet V, le poète fait à son nom « qui entre les derniers jusques icy a esté peu notoire » — la forme des tercets dans six de ces sonnets (VIII-XIII) : c'est encore la forme *italienne* [cf. *Olive*, XVIII, XXVII, XXXVIII, XLIV, LXIX, LXXXVI], non la forme *française*, c'est-à-dire que les tercets sont sur deux rimes, et non sur trois) ;

2° Les *Amours*, publiés seulement en 1568, mais composés en 1559 (v. ci-dessous, p. 234) ;

3° Les *Sonnets divers*, publiés soit en 1561, soit en 1568, et composés par du Bellay de 1552 à 1559, dans des circonstances qu'il n'est pas toujours possible de déterminer avec précision.

I

SONNETS A LA ROYNE DE NAVARRE

AVSQVELS

LADICTE DAME FAIT ELLE MESME RESPONSE

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

A. — *Ode sur la naissance du petit duc de Beaumont, fils de Monseign. de Vandosme, Roy de Navarre. Par I.D.B.A. Ensemble certains Sonnets du mesme auteur à la Royne de Navarre, ausquels ladicte Dame fait elle mesme response.* Paris, Federic Morel, 1561, in-4° (plaquette). — C'est l'édition que nous suivons.

B. — *Ode...* [même titre]. Paris, Federic Morel, 1565, in-4° (plaquette).

C. — Recueil d'Aubert, 3e partie, ff. 44 r°-48 v° [dans le *Recueil de Poësie*]. Paris, Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°.

Nulle part les sonnets ne sont numérotés : c'est nous qui les numérotons pour faciliter les références.

SONNETS A LA ROYNE DE NAVARRE

AVSQVELS

LADICTE DAME FAIT ELLE MESME RESPONSE

A LA ROYNE DE NAVARRE

I

Que vous portiez le sceptre Navarroys
Et de Junon la majesté cogneuë,
A vous sans plus ceste gloire n'est deuë,
Elle est commune à la race des Roys.

Que la beauté la plus belle des trois
Qui au Troyen se monstra toute nue,
Jointe à l'honneur, en vous soit revenue,
Nature aussi y demande ses droits.

Qu'à vous encor nostre France reserve
Le sainct honneur de la docte Minerve,
Le ciel se dit auteur de ce bonheur.

Mais que parmy une telle hautesse
Vostre grandeur jusq'aux moindres s'abbaisse,
A vous, Madame, appartient cest honneur.

II

Si la vertu, des beautez la plus belle,
Pour son loyer ne cherche que l'honneur,
Et si le los dont Phebus est sonneur
Seul a pouvoir de la rendre immortelle :

I. — 11. bon-heur B, C — 13. jusqu'aux B, C.
II. — 2. cerche C — 3. Phœbus C.

Ne doutez point que vous ne soyez telle,
Puis que le ciel de ce premier bonheur
Est envers vous si liberal donneur,
Et qu'au second Apollon vous appelle.

Les Dieux ont fait un erreur seulement,
De n'avoir mis ou vostre entendement
Ou vos vertus en quelque autre personne.

Car telle estant, vous n'avez que chanter
Digne de vous, & pouvez vous vanter
N'avoir aussi qui dignement vous sonne.

RESPONSE DE LA ROYNE [1]

III

Que meriter on ne puisse l'honneur
Qu'avez escript, je n'en suis ignorante :
Et si ne suis pour cela moins contente
Que ce n'est moy à qui appartient l'heur.

Je cognois bien le pris & la valeur
De ma louange, & cela ne me tente
D'en croire plus que ce qui se presente,
Et n'en sera de gloire enflé mon cœur :

Mais qu'un Bellay ait daigné de l'escrire,
Honte je n'ay à vous & chacun dire
Que je me tiens plus contente du tiers,

Plus satisfaite & encor' glorieuse,
Sans meriter me trouver si heureuse,
Qu'on puisse voir mon nom en voz papiers.

6. bon-heur B, C — 9. ont faict C — 11. voz C.
III. — 12. satisfaitte B.

1. Les quatre « responses de la royne » au poète (s. III, IV, VIII, XIII) ont été publiées, d'ailleurs assez incorrectement, par le baron A. de Ruble, dans son édition des *Mémoires et poésies de Jeanne d'Albret*, Paris, 1893, p. 129-132.

IV

De leurs grands faits les rares anciens
Sont maintenant contens & glorieux,
Ayans trouvé poëtes curieux
Les faire vivre, & pour tels je les tiens.

Mais j'ose dire (& cela je maintiens)
Qu'encor' ils ont un regret ennuieux,
Dont ils seront sur moymesme envieux,
En gemissant aux champs Elysiens :

C'est qu'ils voudroient (pour certain je le sçay)
Revivre icy & avoir un Bellay,
Ou qu'un Bellay de leur temps eust esté.

Car ce qui n'est sçavez si dextrement
Feindre & parer, que trop plus aisément
Le bien du bien seroit par vous chanté.

LE POETE

V

Que vostre nom se lise en mes papiers,
Cela ne peult augmenter vostre gloire,
Qui de la main des filles de Memoire
Avez receu les plus doctes lauriers.

Le mien sans plus, qui entre les derniers
Jusques icy a esté peu notoire,
En vous louant, tasche avoir la victoire
Sur nos nepveus & sur nos devanciers.

Mais que ce los (Madame) ne vous tente
De penser plus que ce qui se presente,
C'est ce qui fait vostre gloire augmenter.

IV. — 1. faicts B, C — 2. contents C — 3. poetes B.
V. — *Aucune variante.*

Toute louange est pour vous trop petite.
Mais si mes vers sont de quelque merite,
C'est pour l'honneur qu'ils ont de vous chanter

VI

Le bien du bien seroit par moy chanté,
Si dignement je vous pouvois chanter,
Et si pourrois encores me vanter
Qu'oncques ne fut plus bel œuvre enfanté.

Car vous louant vers la posterité,
Nom de menteur je pourrois eviter,
Et si n'aurois la peine d'imiter,
Pour feindre rien, la docte antiquité.

Besoing n'aurois ny d'artifice user,
Ny, comme Homere, aux fables m'amuser,
Pour vous louer : ains me contenterois

De mon esprit, sans imiter les vieux :
Car si moins qu'eux j'estois ingenieux,
Plus veritable aussi qu'eux je serois.

VII

C'est à moy seul à me glorifier
En vous louant, si ce los vous aggree :
Car sans mes vers vostre gloire sacree
Peult & le temps & la mort deffier.

VI. — 8. antiquité, A-C.
VII. — *Aucune variante.*

Mais j'ay ozé vostre los publier,
Pource qu'estant d'eternelle durec,
D'autant sera ma memoire asseuree,
Sans que jamais on la puisse oublier.

Combien que Dieu n'ait besoing qu'on le louë,
De le louer pourtant il nous advouë,
Et ne rejette en cela nostre foy :

Mes vers aussi, bien que n'ayez que faire
D'eux ny de moy, ne vous doivent desplaire,
Car vous louant je fais ce que je doy.

LA ROYNE

VIII

Le papier gros & l'encre trop espesse,
La plume lourde & la main bien pesante,
Stile qui point l'oreille ne contente,
Foible argument & mots pleins de rudesse,

Monstrent assez mon ignorance expresse,
Et si n'en suis moins hardie & ardente
Mes vers semer, si subjet se presente :
Et, qui pis est, en cela je m'adresse

A vous, qui pour plus aigres les gouster,
En les meslant avecques des meilleurs,
Faictes les miens & vostres escouter.

Telle se voit difference aux couleurs :
Le blanc au gris sçait bien son lustre oster.
C'est l'heur de vous, & ce sont mes malheurs.

VIII. — *Aucune variante.*

LE POETE

IX

Le seul penser me sembloit un vray songe,
Et en l'oyant le trouvois incroyable :
Ores voyant chose tant admirable,
L'effect certain m'est presque une mensonge :

Car tout esprit se travaille & se ronge
Pour mettre en œuvre un escript recevable,
Et s'il le veult faire à jamais durable,
Fault qu'un long temps en pensee il se plonge.

Mais vous (Madame) à peine avez receu
L'opinion d'un ouvrage entreprendre,
Qu'il est parfait aussi tost que conceu.

Et ne devez des ans secours attendre
Pour voz escripts (si juger je l'ay sçeu).
Bien se parfait, meilleur ne se peult rendre.

X

Si de l'esprit, plus que du corps, l'ouvrage
Louer se fait & plus recommander,
Puis que l'un doit par raison commander,
L'autre obeir, comme estant en servage :

Et si d'une art excellente l'usage
Veult un temps propre à l'œuvre demander
Pour la polir, & tousjours l'amender
Tant qu'aye attaint au dernier advantage :

IX. — 11. parfaict C.
X. — 4. obeïr C — 8. qu' ayt B, C.

Dont vient cela (Madame) que le cours
Est de neuf moys aux enfans necessaire,
Qui contre mort ne trouvent nul secours :
Et vous soudain, de l'esprit sçavez faire
Naistre tel fruit, qu'il ne craint le discours
Des ans plus longs, ny ruine contraire ?

XI

C'estoit beaucoup, & presque hors de creance,
En un instant & penser & escrire
Escripts qu'on peult avecques plaisir lire,
De grace pleins & de rare elegance :
Mais c'est bien plus, j'en ay veu l'evidence,
En mesme temps ouïr parler & bruire,
Mettre en l'esprit ce que l'oreille oit dire,
Et composer vers de prime excellence.
Vous tels effects (Madame) nous donnez
Par les hauts biens qu'en vous le ciel assemble,
Qu'heureusement en vertu maintenez,
Dont vous vainquez vous & l'art, ce me semble :
Vous, faisant plus que vous n'entreprenez :
L'art, parfaisant plusieurs choses ensemble.

XII

L'honneur premier des Dames d'Ausonie
Qui par le monde a le los espandu
De son dival, & immortel rendu
Par son clair chant de douceur infinie,

XI. — 3. escrits C.
XII. — *Aucune variante.*

Le plus grand pris (Madame) ne vous nie.
Car terre & mer ont dé-ja entendu
De vostre esprit, jusqu'au ciel estendu,
Les sons hautains de parfaicte harmonie.

Et qui plus est, vous passez l'excellence
Du divin stile & promptitude extreme
De celle dont vous portez la semblance,

Qui vous sera gloire unique & supreme,
Ne vous restant plus oultre la puissance
De vaincre rien, si ne vainquez vous mesme.

LA ROYNE

XIII

Le temps, les ans, d'armes me serviront
Pour pouvoir vaincre une jeune ignorance,
Et dessus moy à moy mesme puissance
A l'advenir, peult estre, donneront.

Mais quand cent ans sur mon chef doubleront,
Si le hault ciel un tel aage m'advance,
Gloire j'auray d'heureuse recompense,
Si puis attaindre à celles qui seront

Par leur chef d'œuvre en los tousjours vivantes.
Mais tel cuider seroit trop plein d'audace,
Bien suffira si pres leurs excellentes

Vertus je puis trouver petite place :
Encor' je sens mes forces languissantes,
Pour esperer du ciel tel heur & grace.

XIII. — *Aucune variante.*

LE POETE

XIV

Docte prelat, honneur de la Garonne,
Carles [1], à qui le vif entendement,
Les hauts discours, le divin jugement
Ont mis au chef la plus belle couronne,

Soit que ta main divinement façonne
Un vers Latin, qui tombe rondement,
Soit un Toscan qui va plus lentement,
Soit un François qui doucement resonne :

Inspire moy ceste divine ardeur,
Pour dignement celebrer la grandeur
De ceste docte & gentile Princesse :

Ou pren plus tost ceste charge sur toy,
Puis que le ciel t'a donné, plus qu'à moy,
De jugement, d'esprit & de sagesse.

XV

Je ne veux plus de ces poëtes vieux
Plaindre le sort & la fortune amere :
Je ne veux plus pauvre appeller Homere,
Ny accuser les astres envieux.

XIV et XV. — *Aucune variante.*

1. Lancelot de Carle, né vers 1500 à Bordeaux, aumônier du dauphin, puis évêque de Riez (1551), mort à Paris en 1568. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques en Italie, et s'illustra dans les lettres comme traducteur et poète sacré. La Pléiade le tint toujours en grand honneur. — Cf. Émile Picot, *Français italianisants au* XVI^e *siècle*, t. I, p. 235-249.

Je veux plus tost faire venir des cieux
Les doctes Sœurs, & dire que leur mere
Fut une Royne, & Juppiter leur pere,
Juppiter, Roy des hommes & des Dieux.

Tant qu'on voudra, lon blasmera les Muses
Et ceux qui ont leurs sciences infuses :
Les Muses sont de la race des Roys :

Roynes plus tost elles sont, ce me semble,
Puis qu'une Royne avec elles s'assemble,
Et qu'Apollon s'est rendu Navarroys.

XVI

Si je la flatte, & si l'autorité
Du nom royal que tout le mõde admire,
De ceste Royne (ô Carles) me fait dire
Chose qui soit contre la verité,

Soit contre moy tout Parnase irrité,
De moy Phebus pour jamais se retire,
Et tout cela que chantera ma lyre
Soit ignoré de la posterité.

Je jure donc, &, si je me perjure,
Soit Juppiter vangeur de ceste injure,
Que France n'a un plus divin esprit

Que ceste Royne, & que sa mere encore,
Qui de ses vers nostre siecle redore,
N'a jamais rien plus doctement escrit.

XVI. — 6. Phœbus C.

XVII

Quand ceste Royne (ô Carles) que j'admire
Au parangon des plus divins esprits,
Auroit deigné œillader mes escrits,
Egal aux Roys je m'ozerois bien dire.

Mais advenant qu'elle deignast les lire,
Sans autrement leur donner los & pris,
Si ne croirois-je avoir trop entrepris,
Quand demydieu je me voudrois inscrire.

Et si de bouche, encor que sobrement,
Elle deignoit les louer seulement,
Pareil aux Dieux je m'oserois bien croire.

Si donc elle a deigné tant s'abbaisser
Que mon honneur par ses escrits hausser,
Quel autre honneur peult egaler ma gloire ?

XVIII

C'est maintenant (ô Carles) que mes vers
Egaleront l'une & l'autre buccine :
C'est maintenant que transformé en cygne
Je voleray par ce grand univers.

C'est maintenant que par les champs ouvers
Des bienheureux, comm' un Orphee insigne
J'apparoistray, & que je seray digne
Du dieu Phebus & de ses lauriers vers,

XVII. — 8. demy-dieu B, C.
XVIII. — 2. lautre A, B, l'autre C — 8. Phœbus C.

Puis qu'il a pleu à celle que Navarre
Nomme à bon droit son ornement plus rare,
De m'honnorer d'une plus digne voix
Que ce qu'Auguste a chanté de Vergile,
Et ce que dist sur le tombeau d'Achile
Ce grand vainqueur des Perses & Gregeois [1].

1. Cf. *Deffence*, II, v, édit. crit., p. 241-243 et *supra*, *Regrets*, CLXXII, p. 189.

II

LES AMOVRS

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

Sauf les sonnets XXI et XXII, imprimés dès 1561 dans une édition de l'*Olive*, les *Amours de I. du Bellay* n'ont été publiés qu'en 1568, dans la 5e partie du recueil d'Aubert [*Divers Poëmes*], ff. 33 vo- 40 vo. Il résulte du sonnet IX qu'ils ont été composés par le poète dix ans après l'*Olive*, donc en 1559. Cf. d'ailleurs le sonnet XIV, relatif à sa vieillesse, et les sonnets XXIV-XXIX, relatifs à sa surdité.

LES AMOVRS DE I. DV BELLAY

I

Me souhaittant de vostre amour espris,
Vous souhaittez en moy la mesme audace
D'un Orion, qu'une nüe j'embrasse,
Ou que pour cerf de mes chiens je sois pris [1].

Vous souhaittez que de fureur surpris
J'augmente encor' les sepulchres de Thrace [2],
Que de mon nom la mer nommer je face [3],
Ou que je sois ce Chartier mal appris [4].

Vous souhaittez mon cœur ambicieux
D'une faveur qui n'appartient qu'aux Dieux :
Mais si tel fruict vient d'entreprises telles,

Souhaittez moy entreprise moins folle,
Ou si au ciel il vous plaist que je vole,
Pour y voler souhaittez moy des ailes.

II

Si ceste grace en vous seule imprimee
Louër pouvois autant qu'elle est louable,
Et si autant que vous estes aymable
Autant de moy vous pouviez estre aymee :

I. — 3. *Le texte porte* Orien

1. Actéon. — 2. Orphée. — 3. Icare. — 4. Phaéton.

Bien peu seroit ceste Laure estimee
Aupres de vous trop plus qu'elle estimable,
Et du Toscan le feu vingt ans durable
Aupres du mien ne seroit que fumee :

Mais au premier nul ne pourroit attaindre,
Et le second, qui bien plus est à craindre,
Ne seroit rien qu'une esperance vaine.

Ce souhait donq', qu'il vous plaist de me faire,
Trop plus qu'à moy à la France doit plaire,
Pour le plaisir qu'elle auroit de ma peine.

III

Je ne voudrois de vous estre enflammé,
Me cognoissant de si peu de valeur,
Mais je vouldrois que cest heureux malheur
D'un plus sçavant eust le cœur allumé.

Car s'il estoit autant de vous aymé
Qu'en vous louant ce luy seroit d'honneur,
La France auroit sa part en ce bonheur,
Et vostre los seroit par tout semé.

Je ferois voir tout ce que l'Amour peult
Dessus noz cœurs, & le ciel, quand il veult
Former icy une parfaicte Dame.

Mais pour louër telle perfection,
Il y fauldroit pareille affection
Que ceste là qui le Petrarque enflamme.

IV

Si la beauté permettoit d'estre aymee
En si hault lieu, d'un tel cœur que le mien,
Sans me vanter, dire j'oserois bien
Qu'oncques beauté ne fut plus estimee :

Non que le vol de ma plume animee
Soit pour tenter un vol Icarien,
Mais vous louant elle ne craindroit rien,
Si de faveur elle estoit emplumee.

Qui vouldroit donc un tel Phœnix louër,
Il vous fauldroit pour vostre l'advouër,
Luy inspirant la force & le courage :

Ou bien fauldroit qu'il teint le mesme ranc
De cest esprit, honneur de vostre sang,
Qui fut nommé le Phœnix de son âge.

V

Lors qu'Apollon vient troubler sa prestresse
De son divin & sainct affollement,
Son teinct, sa voix il change horriblement
Et de mortel en elle rien ne laisse [1] :

Mais aussi tost que ceste fureur cesse,
Son estomac enflé divinement
Devient rassis, & tout soudainement
Sa deïté soubs silence elle presse.

IV. — 10. *Le texte porte* l'advoër — 13. *Le texte porte* cest' esprit

1. Souvenir de Virgile, *Aen.* VI, 46-51. — Cf. *Honneste Amour*, VIII (t. I, p. 144) et *Regrets*, VII (t. II, p. 58).

Et nul ne peult de l'Amour bien chanter
Si quelque object ne se vient presenter.
Donc s'il vous plait que voz beautez je vante,
Affollez moy de ceste doulce erreur,
Et m'inspirant une saincte fureur,
Ouvrez ma bouche, à fin qu'elle vous chante.

VI

Si des neuf Sœurs j'avois l'art mieux appris,
Plus sobrement je voudrois en escrire,
Pour ne donner occasion de dire
Que mon sçavoir je mets à trop haut pris.
Je diray donc, sans peur d'estre repris
De me vanter, qu'au mestier de la lyre
Je ne suis pas le meilleur, ny le pire,
De ceux qu'on nomme entre les bons esprits.
Mais si j'avois en l'art de Poësie
Pour argument une beauté choisie,
Qui fust autant que la vostre louable,
Je m'oserois promettre de chanter
Je ne sçay quoy, qui pourroit contenter,
Si mon labeur luy estoit aggreable.

VII

Bien qu'imparfaict, j'ay toutefois des yeux,
Non pour juger de vous parfaictement,
Mais comme peult l'humain entendement
Juger à l'œil de la beauté des Cieux.

Bien qu'ignorant, je n'aye receu des Dieux
L'art & sçavoir d'escrire doctement,
Si donnez vous suffisant argument
De vous louër aux moins ingenieux.

Bien que mon sens transporter ne me laisse,
Si ay-je bien pourtant la hardiesse
D'oser aymer une beauté parfaicte.

Et qui voudroit telle amour me deffendre,
Cela seroit contre un Dieu entreprendre,
Contre lequel loy ne peult estre faicte.

VIII

Combien qu'amour soit de telle nature
Qu'il n'a respect à la condition,
Mais par l'object d'une perfection
Où il luy plaist fait sentir sa poincture :

Combien qu'il prenne en noz cœurs nourriture
De vraye, pure & simple affection,
Ne tenant rien de ceste fiction
Qu'on attribue à l'Amour en peincture :

Combien encor' qu'il nous esleve aux cieux,
Le mien pourtant n'est si audacieux
Que d'aspirer où il ne peult attaindre.

Et quand si hault il me voudroit guider,
D'un contre-amour je le voudrois brider,
Si par amour amour se peult contraindre.

VII. — 5. je n'aye (*sic*)

IX

Cinq & cinq ans sont ja coulez derriere,
Que de l'amour argument je n'ay pris,
Et que du tout au cours de telz escripts
Jusques icy j'ay fermé la barriere.

Et revoicy qu'en la mesme carriere,
Sans y penser, je me trouve surpris,
Non moins ardent d'y gaigner quelque pris
Qu'en la fureur de ma course premiere.

Il est bien vray que l'âge & les ennuys
Et les travaux dont chargé je me suis,
Ne tardoient lors mes deux plantes isnelles :

Mais de bon cœur j'ay fait un tel recueil,
Que seulement la faveur d'un bon œil
A mes talons adjousteroit des ailes.

X

Vous avez bien cest' angelicque face,
Ce front serein & ces celestes yeulx
Que Laure avoit, & si avez bien mieux
Portant le nom d'une plus noble race.

Mais je n'ay pas ceste divine grace,
Ces haults discours, ces traicts ingenieux,
Qu'avoit Petrarque, & moins audacieux
Mon vol aussi tire une aile plus basse.

Pourquoy de moy avous donc souhaitté
D'estre sacree à l'immortalité,
Si vostre nom d'un seul Petrarque est digne ?

Je ne sçay pas d'ou vient ce desir là,
Fors qu'il vous plaist nous monstrer par cela
Que d'un Corbeau vous pouvez faire un Cygne.

XI

Que d'Apollon vous aymiez les doulceurs,
Et ceux ausquels nom de sçavans on donne,
Il ne fault point que cela nous estonne,
Vous le tenez de voz predecesseurs.

Lesquels, combien qu'ils fussent possesseurs
D'un grand estat, n'ont tant suivy Bellonne,
Que sur l'armet ils n'ayent mis la couronne
Qui ceint le front des neuf sçavantes Sœurs.

Et vous, suyvant le trac de voz Ayeux,
Ne desdaignez les sons melodieux
Que nous apprend ceste trouppe sçavante.

De là vous vient ce genereux desir
D'avoir voulu un Poëte choisir,
Qui vous peult faire à tout jamais vivante.

XII

Si un souhait qui m'a touché l'oreille
A peu si bien mon esprit enchanter,
Qu'il a contrainct ma bouche de chanter
D'un si doux mot la douceur nompareille :

Combien ce Dieu qui noz esprits resveille,
Faisant plus hault mes desirs attenter,
Feroit aussi plus haultement chanter
Ce qui de soy annonce sa merveille ?

Je n'eusse creu qu'une telle douceur
Eust peu tirer si doucement un cœur
Qui si long temps n'a bougé d'une place.

Mais or' je croy ce qu'on dict d'Arion,
Mais or' je croy ce qu'on dict d'Amphion,
Et ce qu'on dict du grand Prestre de Thrace [1].

XIII

Comme souvent des prochaines fougeres
Le feu s'attache aux buissons, & souvent
Jusques aux bledz, par la fureur du vent,
Pousse le cours de ces flammes legeres :

Et comme encor' ces flammes passageres
Par tout le bois trainnent, en se suyvant,
Le feu qu'au pied d'un chesne au paravant
Avoyent laissé les peu cautes bergeres [2] :

Ainsi l'amour d'un tel commencement
Prend bien souvent un grand accroissement.
Il vault donc mieulx ma plume icy contraindre,

Que d'imiter un homme sans raison,
Qui se jouant de sa propre maison,
Y met un feu qui ne se peult esteindre.

XIV

Voyez, Amants, comment ce petit Dieu
Traicte noz cueurs. Sur la fleur de mon âge,
Amour tout seul regnoit en mon courage,
Et n'y avoit la raison point de lieu.

1. Orphée, appelé par Virgile, *Aen.* VI, 645 : « Threïcius sacerdos ». — Cf. *Regrets*, XX, 14.
2. Souvenir de Virgile, *Georg.* II, 303-311.

Puis quand cest âge, augmentant peu à peu,
Vint sur ce poinct ou l'homme est le plus sage,
D'autant qu'en moy croissoit sens & usage,
D'autant aussi decroissoit ce doux feu.

Ores mes ans tendans sur la vieillesse,
(Voyez comment la raison nous delaisse)
Plus que jamais je sens ce feu d'Amour.

L'ombre au matin nous voyons ainsi croistre,
Sur le midy plus petite apparoistre,
Puis s'augmenter devers la fin du jour.

XV

Pour tant d'ennuys que j'ay soufferts, Madame,
Pour vostre amour depuis cinq ou six ans,
Pour tant de pleurs & de souspirs cuisans [1],
Que j'ay tirez du plus profond de l'ame,

Je demandois ce baiser, qui sans blasme,
Sans jalousie ou peur des mesdisans,
(Faveur commune entre les Courtisans)
Se peult donner de toute honneste Dame.

Mais vous m'avez, soit par vostre rigueur,
Soit par pitié, ayant peult estre peur
Qu'en vous baisant mon ame fust ravie,

Nié ce bien. Helas, si c'est pitié,
N'en usez point envers mon amitié,
Car telle mort me plaist mieux que la vie.

1. Cf. *Olive*, XXX, 9 (t. I, p. 52).

XVI

Bien que le Dieu des autres messager,
Avec l'esprit dont il vous fit largesse,
Ait mis en vous, soubs ce front de Deesse,
Je ne sçay quoy d'inconstant & leger :

Bien que soyez comme ce passager
Oyseau sans pieds, qui volette sans cesse,
Si par la pluye ou par la neige espesse
Il n'est contrainct à terre se ranger :

Je prieray tant le Dieu, qui vous a faicte
En tout le reste excellente & parfaicte,
Qu'il ostera ceste imperfection :

Et verseray de pleurs un tel orage,
Qu'il contraindra vostre amour trop volage
De s'arrester sur mon affection.

XVII

Le Ciel ne pouvoit mieulx nous monstrer son sçavoir
Qu'en vous formant, Madame, & si sage & si belle,
Et qu'en vous departant de grace naturelle
Autant qu'une Deesse en pourroit mesme avoir.

Mais si vous faisant telle, au monde il a fait voir
En un subject mortel sa puissance immortelle,
Vous reserrant ainsi en prison si cruelle,
Il a fait son envie esgalle à son pouvoir.

Las, qu'est-ce que j'ay dict ? ce n'est pas par envie
Que vostre liberté le Ciel vous a ravie,
Plustost pour nostre bien il vous cache à noz yeux.

Car qui verroit de pres vostre celeste face
Feroit son Paradis en ceste terre basse,
Et ne voudroit jamais l'aller cercher aux Cieux.

XVIII

Ne vous estonnez point que d'un si beau visage
On soit ainsi soigneux. L'homme avaricieux
Garde avecque tel soing son thresor precieux,
Son thresor qu'il possede, & n'en a point l'usage.

Consolez vous plustost, & de vostre dommage
Tirez quelque proufit, cognoissant que les Dieux,
Comme un rare thresor vous cachant à noz yeux,
De voz rares vertus nous donnent tesmoignage.

S'il n'est permis au corps jouïr de sa clarté,
Le cœur qui avec soy porte sa liberté,
Doit comme vertueux maintenir sa franchise.

Et qui sçait si l'amour, sachant que le plaisir
Qui plus est deffendu donne plus de desir,
Pour captiver autruy en prison vous a mise ?

XIX

Non, je ne croy qu'Amour se soit vengé de vous,
Pource que de rigueur vous soyez trop armee,
Les dieux ne vous ont point si parfaicte formee
Pour armer de rigueur un visage si doux.

Mais je croy que l'Amour vous cache ainsi de nous,
Pource qu'une beauté si digne d'estre aymee
Avecques trop de soing ne peult estre enfermee,
Et que de vous, Madame, il est mesme jaloux.

Il est jaloux de vous, ou vous veut faire entendre
Cela qu'en liberté vous n'eussiez sceu comprendre,
Combien est ennuyeuse une captivité :

A fin qu'esgallement & belle & pitoyable,
Vous traictiez doucement un captif miserable,
Qui a par voz beaux yeux perdu sa liberté.

XX

Je ne souhaitte point me pouvoir transformer,
Comme feit Jupiter en pluye jaunissante,
Pour escouler en vous d'une trace glissante
Cest ardeur qui me faict en cendres consommer [1].

L'or peult un huis de fer (ce dit on) deffermer,
Et sa force est trop plus que la foudre puissante [2] :
Sa force donte tout : mais elle est languissante
Contre un cœur qui pour l'or n'est appris à aymer.

Je souhaitte plustost pour voir ce beau visage
Où le ciel a posé son plus parfaict ouvrage,
L'anneau qui feit en Roy transformer un Berger [3].

Car je ne voudrois pas, vous ayant favorable,
Changer ma pauvreté en un sceptre honorable,
Non pas mesmes au Ciel ma fortune changer.

XXI

Palle est la mort [4] : de palleur est depeincte
Ceste beauté, qui sur toute autre excelle.
Tout meurt par mort : tout meurt pour l'amour d'elle,
Où moins qu'en mort n'est l'esperance esteinte.

XXI. — Ce sonnet et le suivant ont été publiés pour la première fois, sans titre, dans la 5e édit. de l'*Olive* (1561), f. [68] v°, entre l'*Epitaphe de Clement Marot* et la *Louange de la France*.
Var. 1561 : — 4. ou.... esteincte.

1. Cf. *Olive*, CII (t. I, p. 114).
2. Horace, *Carm.* III, XVI, 9-11 : « Aurum... potentius ictu fulmineo ».
3. Gygès.
4. Pallida mors (Horace, *Carm.* I, IV, 13).

Froide est la mort : elle est de neige ceincte,
Et comme neige est tousjours pure & belle :
Comme la mort elle est sourde & cruelle,
Et de pitié, non plus qu'elle, est atteincte.

On peinct la mort sans yeux : mais ceste-cy
Est cler-voyante, & plus cruelle aussi,
Paissant ses yeux de voir nostre martyre :

Et si ne va le penser effroyant,
Comme la mort, mais fait qu'en la voyant,
Tout gentil cœur si douce mort desire.

XXII

Emerveillé, desormais je veux croire
Ce que lon dit d'Orphee & d'Amphion :
Et ce qu'on dit du Dauphin d'Arion
Ne me sera plus fable, mais histoire :

Puis que le luth dessoubs ta main d'yvoire
Cause en noz cœurs pareille affection,
Ayant attainct à la perfection
Du plus bel art des filles de Memoire.

Rien que douceur ne resonne ta voix,
Rien que divin ne fredonnent tes doigts,
Et rien qu'honneur ton visage ne porte :

Dans tes yeux luit le brandon de Cypris,
De ton amour l'Amour mesme est espris,
Et qui te voit, voit la hayne en toy morte.

5 et 6. nege — 10. cler voyante
XXII. — 14. *Les deux textes portent* La hayne

XXIII

Ces deux beaux yeux dont mon cueur jouïssoit,
Pourquoy de moy s'eslongne leur lumiere ?
Qui m'a privé de la clarté premiere
Du beau soleil, où mon œil le dressoit ?

Où est ce front qui mon deuil appaisoit,
Ce front serain ? ceste honneste maniere
Qui retenoit mon ame prisonniere
Et d'un doux feu sainctement l'embrasoit ?

O chastes yeux ! ô soleil, dont mon ame,
D'amour, de grace & de vertu s'enflamme !
O front divin ! ô gestes pleins d'honneur !

Quand vous voyray-je ? helas, & quand sera ce,
Que d'approcher, d'appaiser ma douleur,
Et d'ardre encor, vous me ferez la grace ?

XXIV

Bien que je semble à ceux qui sont soubs terre
N'ayant aucun sentiment ny pouvoir,
Ne laissez pas, s'il vous plaist, de me voir,
Vous voyriez bien une image de pierre.

Si cest humeur qui l'oreille me serre
Ne me permet autre bien recevoir,
L'œil qui fera d'autant plus son devoir
Vous respondra, si vous daignez l'enquerre.

XXIII. — 5. *Le texte porte* Où est-ce front

Il vous dira qu'Amour avec son traict
M'a si avant engravé le protraict
De voz beautez, chef-d'œuvre de Nature,
Qu'un diamant autre taille prendroit
Plus volontiers, que mon cœur ne voudroit
Se transformer en une autre figure [1].

XXV

Comme lon dict que la felicité
De ces esprits qui au Ciel ont leur place
Gist seulement à voir de Dieu la face
Et se mirer en son eternité :
Ainsi l'Amant, qui la divinité
De son object tant seulement embrasse,
Comme eslevé de ceste terre basse,
Ne pense plus en autre deïté.
C'est ce qui fait que mon ame ravie,
De contempler a conceu telle envie
Ceste beauté, seul miroir de mes yeux :
Ceste beauté, dont la saincte merveille,
Sans le plaisir qu'on reçoit par l'oreille,
Me peut donner tous les plaisirs des dieux.

XXIV. — 9. *Le texte porte* amour
XXV. — 10. *Le texte porte* à conceu

1. Cf. *Olive*, XXXV, 9-14 (t. I, p. 57).

XXVI

Quand je pouvois (ce qu'ores je ne puis)
Gouster le miel de ce tant doux langage,
Vous me cachiez ce celeste visage,
Et ces beaux yeux, dont esclave je suis.

Et maintenant que mes tristes ennuys
Me font plus sourd qu'un essourdé rivage,
Vous souhaitez voir une froide image
Errant au fond des eternelles nuictz.

O quel malheur, ô quelle estrange peine!
Je puis bien voir, comme en peincture vaine,
Ce qui ne sert qu'à me faire mourir.

Je puis toucher ceste main blanche & tendre,
Voir ces beaux yeux : mais je ne puis entendre
Ce doulx parler, qui me peult secourir.

XXVII

J'ay de vous voir beaucoup plus grand' envie
Qu'un prisonnier de voir sa liberté,
Ny qu'un aveugle a de voir la clarté,
Ny qu'un mourant de se revoir en vie.

Amour le veut, mon desir m'y convie,
Mais quelque dieu, ou quelque astre irité,
M'a, sans avoir ce malheur merité,
De vous ouïr la puissance ravie.

Je puis bien voir ceste grande beauté,
Mais je ne puis, ô quelle cruauté!
Ouïr la voix d'une si belle Dame.

Helas, Amour, le plus puissant des Dieux,
Rends moy l'oüye & m'aveugle les yeux,
Car je la voy assez des yeux de l'ame.

XXVIII

Vous m'asseurez de me pouvoir guerir
Du mal qui rend mon oreille essourdie :
O plaisant mal ! ô douce maladie,
Si tel remede il me faut requerir !

J'aymerois mieux de ceste main mourir,
De ceste main qui m'a l'ame ravie,
Que recevoir de toute autre la vie,
Si autre main me pouvoit secourir.

Faictes moy doncq' ceste voix escouter,
Dont la douceur j'aymerois mieux gouster,
Que d'Orpheus la harpe chanteresse.

Ou s'il vous plaist me rendre plus heureux,
Guerissez moy de ce mal doucereux,
Que cause l'œil d'une belle Maistresse.

XXIX

Je n'ay le cœur estreinct de telle glace,
Combien que sourd vous me voyez ainsi
Qu'un marbre froid, qu'un rocher endurcy,
Lequel jamais n'a bougé de sa place.

XXVIII. — 1. *Le texte porte* masseurez

Et toutefois le sainct harpeur de Thrace [1],
Par les accords de son luth adoucy,
Jadis aux bois, & aux rochers aussi,
Comme lon dict, feit bien suyvre sa trace.

Ne doubtez donc que je ne vous entende,
Bien que ma voix response ne vous rende,
Pour n'usurper sur mes yeulx ce devoir.

De vostre voix les doulceurs nompareilles
A mon esprit donneront des oreilles,
Pour voz propos sainctement concevoir.

1. Orphée.

III

SONNETS DIVERS

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

Tous les sonnets qui suivent sont posthumes. La plupart ont paru pour la première fois dans le recueil d'Aubert (1568), notamment dans la 5e partie de ce recueil [*Divers Poëmes*]. Un certain nombre avaient vu le jour dès 1561, dans diverses plaquettes imprimées par les soins de Federic Morel : tels sont les sonnets II, XI, XII, XVI, XIX, XXI, XXIII, XXIV, XXV, XLIII et XLIV. — Nous avons cru devoir indiquer pour chaque sonnet quel recueil le contient d'abord. Quand d'un même sonnet il existe deux textes (1561 et 1568), nous suivons toujours le premier (A), et nous donnons en note, s'il y a lieu, les variantes du second (B).

Quant à l'ordre adopté par nous pour classer ces *Sonnets divers*, v. *Avertissement*, p. XII-XIII.

SONNETS DIVERS

I

[SONNET-PRÉFACE [1]]

Comme de fleurs le Printemps environne
Le gay chappeau de son chef verdissant,
Comme l'Esté d'espics est jaunissant,
Comme les fruicts enrichissent l'Automne,

Comme en couleurs l'Arc celeste foisonne,
Comme en joyaux l'Inde est resplendissant',
Comme en sablons Pactol est blondissant,
Comme le Ciel d'estoilles se couronne,

Ainsi j'ay peingt de mille nouveautez
Cest œuvre mien : & si telles beautez
Ne sont par tout egalement plaisantes,

Les fleurs, les bleds, les fruicts & l'arc des cieux,
Perles, sablons, estoilles reluysantes
Egalement ne plaisent à noz yeulx.

I. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 1 v° [en tête des *Divers Poëmes*].
4. *Le texte porte* fructs

1. A l'exemple d'Aubert, nous plaçons en tête des *Sonnets divers* ce sonnet qui peut tenir lieu de préface. Rien ne permet d'établir quand l'auteur l'a composé.

II

SONNET [1]

Par mon destin, ou par le vueil des Dieux,
Je suis tumbé au gouffre espouantable,
Ou du Palais la foudre inevitable
M'abysme au fond d'un Enfer odieux [2].

Là cent Minos, juges industrieux
A tormenter un esprit miserable,
Me font souffrir, d'un œil inexorable,
De cent fureurs les fouets injurieux.

Mais vostre main à secourir habile
Me peult tirer, trop mieux que la Sibylle,
Hors de l'Enfer de tant d'adversitez [3],

Et me guider en la droite brisee,
Qui au sommet des haultes dignitez
Monstre d'honneur le beau champ Elysee.

II. — A. *Deux livres de l'Eneide de Vergile* (1561), f. 61 r°. — B. Recueil d'Aubert, 4e partie, f. 64 v°.
2. tombé B — 3. où B.

---

1. Ce sonnet, qui fait allusion au VIe livre de l'*Énéide*, que du Bellay entreprit de traduire après avoir traduit déjà le IVe, a rapport aux ennuis et tracas judiciaires que valut à l'auteur la tutelle de son neveu, Claude du Bellay, seigneur de Gonnord. Il date donc de 1552 ou 1553. Cf. mon *Joachim du Bellay*, p. 246-248.
2. Cf. ci-dessous s. XXXVI, *à P. Paschal*, tercets.
3. La comparaison avec la Sibylle laisserait supposer qu'il s'adresse peut-être à Madame Marguerite, pour réclamer sa protection.

III

DV REGRET DE L'AVTHEVR
AV PARTIR DE FRANCE [1]

Vous qui m'oyez souspirer les ennuis
Dont je repais l'erreur de ma jeunesse,
Or' qu'esloingné des yeux de ma maistresse,
Ce que j'estois plus estre je ne puis :

De tant de pleurs espandus jours & nuicts,
Pour le regret des beaux yeux que je laisse,
Prenez pitié, vous seulement que blesse
Ce petit Dieu, dont esclave je suis.

Or voy-je bien, veu l'estat de ma peine,
Que d'en sortir toute esperance est vaine,
Puis que d'un Dieu prisonnier je me sens,

Et que par luy ma raison est deceüe,
Qui m'a livré au pouvoir de mes sens,
Dont je voudrois, & ne puis, faire issüe.

IV

D'VN SONGE
QV'IL FEIT PASSANT A S. SAPHORIN [2]

Triste & rongé du soing qui plus me nuict,
Pour le regret qui m'englace & m'allume,
Je retournois sur l'hosteliere plume
Mes membres las sous l'horreur de la nuict :

III-X. — Les huit sonnets suivants ont été publiés par Aubert, à la suite des traductions, 4e partie de son recueil, ff. 86 r°-88 r°.
III. — 3. *Le texte porte* quesloingné — 10. *Le texte porte* tout esperance

1. Avril 1553. — Imité du premier sonnet de Petrarque (Mestica, p. 1).
2. Saint-Symphorien-de-Lay, chef-lieu de canton de la Loire (arron-

Quant le courrier, qui les umbres conduict [1],
Devant mes yeux, qu'en pleurant je consume,
Feit apparoir plus grand que de coustume
Ce grand Langé, qui par les astres luict.

Lors effroyé de voir telle merveille,
Tout tressuant en sursaut je m'esveille.
Ha (dy-je lors) voicy le mesme lieu

Où de Langé l'esprit inimitable,
Esprit sur tous à Charles [2] redoutable,
Laissa le Roy, pour s'en aller à Dieu.

V

SVR CE MESME PROPOS

Si dix Nestors Agamennon eust eu,
Malgré d'Hector l'inevitable lance,
Il n'eust douté que leur sage vaillance
N'eust promptement Ilion abbatu.

Le grand Cesar [3] en vain eust debatu
Depuis douze ans à l'encontre de France,
Si de Langé l'heureuse prevoyance
En eust eu dix de pareille vertu.

Langé vivant fut à ceux de sa part
Fosse, tranchee, & muraille & rempart :
Mais à la fin sa vertu fut contrainte

IV. — 12. *Le texte porte* l'Angé

---

dissement de Roanne), où du Bellay fit une halte en se rendant en Italie. C'est là qu'était mort, le 9 janvier 1543, Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, le frère aîné du cardinal.

1. Mercure.

2 et 3. Charles-Quint.

De nous laisser pour aux astres courir :
Et en mourant feit encores mourir
L'espoir François & l'Espagnole crainte.

VI
DE SON FEV

Tout ce qu'on voit universellement
Resent du feu la nature divine,
Du feu qui tout purge, esprouve & affine,
Comme plus noble & parfaict element.

Hercule mesme, avant qu'au firmament
Feust eslevé pour faire un nouveau signe,
De Juppiter n'en fut estimé digne
Que par le feu purgé premierement.

Et moy, pour m'estre approché de ce feu,
Je me sens ja esloingner peu à peu
De tout penser terrestre & vicieux.

Mais si l'ardeur penetre jusqu'à l'ame,
J'espere bien sur l'aile de ma flamme
Laisser la terre & m'en voler aux cieux.

VII
EN LA FVREVR DE SA FIÈVRE

Ce Montgibel [1], qu'horrible je degorge,
Et ce Caucase englacé de froideur,
Ont engendré la forcenante ardeur
Qui boult, qui fume en l'antre de ma gorge.

1. Etna (ital. *Mongibello*).

Là je retrempe & retourne & reforge
Mille sanglots, dont l'effroyable horreur
Emmasse, entourne, endouble la fureur
De ces gros vers batus à triple forge.

Ores le feu m'est aux veines enclos,
Ores le froid me saccage les os.
Horreur, horreur, je sens dans mes entrailles

Ramper l'ardeur du maugreant Thebain [1] :
Horreur, je sens tournasser en mon sein
De cent fureurs les mordantes tenailles.

VIII

VŒV A LA FIÉVRE [2]

Si par deux fois fraudé de ce desir
Qui vainement sur le Tybre me meine,
Finablement, appres si longue peine,
De ces liens je me puis dessaisir :

Si quelquefois m'est donné le loysir
De contempler ceste fatale plaine,
Où la vertu & fortune Romaine
Vindrent jadis leur demeure choisir :

Je te feray le mesme honneur encore
Que tu receus au lieu que tant j'adore,
Les mesmes vœus, Fiévre, je te rendray :

1. Hercule (cf. ci-dessous s. xxi, 8), que la tunique de Nessus, fatal présent de Déjanire, brûla d'un feu qui pénétra jusqu'à la moelle des os.
2. Ce sonnet, comme sans doute aussi le précédent, a trait à quelque accès de fièvre dont le poète eut à souffrir au cours de son voyage de France en Italie.

Et à ton los, ô nourrice des hommes,
Alme Santé, par qui vivants nous sommes,
De mille vers un tableau j'appendray.

IX

A SON LVTH[1]

Luth qui soulois adoucir les ennuis
Qu'ores le sort qui me tournoit sans cesse,
Ores l'amour d'une belle maistresse
M'a fait souvent souspirer jours & nuicts :

Puis que sans toy, Luth, vivre je ne puis,
Comme tu as consolé ma jeunesse,
Console aussi, je te pry, ma vieillesse,
M'ostant l'ardeur de la fiévre ou je suis.

Si tu me fais ce bien, pour recompense,
Quand cest esprit (qui doit, comme je pense,
Pour vivre au ciel, bien tost partir d'icy)

Pres d'Apollon ira prendre sa place,
Je te promets de te planter aussi
Au pres du luth du grand prestre de Thrace[2].

1. Nous laissons ce sonnet à la place que lui assigne Aubert, parmi les sonnets relatifs à la fièvre. Mais il est postérieur aux autres, puisque c'est une paraphrase d'une épigramme latine de Saint-Gelays, qui fut sa dernière œuvre (1558). Voici le texte de Saint-Gelays (Blanchemain, t. II, p. 255) :

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum juvenem nunc sors, nunc agitabat amor,
Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris
Qua potes infirmo fac leviora seni :
Certe ego te faciam, superas evectus ad auras,
Insignem ad Citharæ sidus habere locum.

2. Orphée. — Cf. ci-dessus *Regrets*, XX, 14 et *Amours*, XII, 14.

X

DE LA SAIGNEE QVI LVY OSTA LA FIÉVRE

Si ceste pasle & vieille rechignee,
Cruelle Fiévre, horreur des siecles vieux,
Par les Romains mise au nombre des Dieux,
Sur leurs autels eust sa place assignee,

Pourquoy de nous seras-tu dedaignee,
Toy seule clef du thresor precieux
Que la santé nous apporte des cieux,
O bonne, ô saincte, ô divine Saignee ?

Tu as chassé de mes os la froideur,
Tu as esteint de mes veines l'ardeur,
Tu as repeint l'honneur de mon visage :

Tu as refait la force de mes bras,
Tu as r'assis la marche de mes pas,
Tu m'as rendu la force & le courage.

XI

DV IOVR DE NOEL [1]

La Terre au Ciel, l'Homme à la Deité,
Sont assemblez d'un nouveau mariage.
Dieu prenant corps, sans faire au corps outrage,
Naist aujourd'huy de la virginité.

XI. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. [40] r°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 5 r° [*Divers Poëmes*].
1. Deïté B — 4. aujourdhuy B.

1. J'incline à croire que ce sonnet fut composé par du Bellay la première année de son séjour à Rome (Noël, 1553).

La Vierge rend à la Divinité
Son sainct depost, dont le Monde est l'ouvrage,
Mais aujourd'huy il a fait d'avantage,
S'estant vestu de nostre humanité !

Il a plus fait : car si du corps humain
Tenant la vie & la mort en sa main,
Il s'est rendu mortel par sa naissance,

Ne s'est-il pas luymesme surmonté ?
Cest œuvre là demonstre sa puissance,
Et cestuy-cy demonstre sa bonté.

XII

AV PAPE

LE PREMIER IOVR DE L'AN [1]

Soit desormais sous tes clefs enserree,
Pere Janus, la Thracienne horreur,
Le fer, le sang, la flamme & la fureur
De trois cent fers pieds & mains enferree.

7. aujourdhuy B — 14. cestui-cy B.
XII. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. [39] v°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 5 v° [*Divers Poëmes*].

1. Sonnet adressé comme *étreune* au pape Jules III, le 1er janvier 1554. C'est un vœu pour la paix, conforme aux vœux du roi de France qui, désireux de s'assurer la neutralité du pontife dans sa lutte contre l'empereur, faisait négocier avec lui par ses ambassadeurs, Lanssac et du Bellay, la prorogation de la trêve conclue pour deux ans le 16 avril 1552. Pour ces faits, v. mon *Joachim du Bellay*, p. 308-312. — Cf. dans les *Poësies lyriques* les *Estrenes au Reverendiss. Card. du Bellay & au Seigneur de Lansac.*

Vive la Vierge au vieux siecle adoree,
De Jupiter Saturne soit vainqueur,
Regne Pallas sur le Dieu belliqueur,
Cede le fer à la saison doree [1].

Le gouverneur du grand tropeau Romain
De sang François, Espaignol & Germain
Ne voye plus la campaigne arrousee.

En lieu de sang son aage plus heureux
Voye couler par les champs plantureux
Le laict, le miel, la manne & la rosee.

XIII

DES FEVZ DE IOYE
FAICTS A ROME, L'AN 1554 [2]

Comme Neron chantoit le feu de Troye,
Joyeux de voir du sommet d'une tour
Rome brusler, & roüer tout au tour
Des grands palais la flamme qui ondoye [3] :

Rome qui doit encore estre la proye
D'autres Nerons, Rome qui doit un jour
D'un autre sac voir perdre son sejour,
En faict desja les sanglants feux de joye.

9. troupeau B — 12. âge B — 13. plantureux B — 14. rousee B.
XIII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 4 vo [*Divers Poëmes*].

1. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLXX, 12-14.
2. A la nouvelle des fiançailles de Philippe, infant d'Espagne, avec Marie Tudor, reine d'Angleterre. Ces fiançailles avaient eu lieu le 12 janvier 1554. Le mariage fut célébré le 25 juillet suivant.
3. Cf. ci-dessus *Regrets*, CXIV, 12-14.

La miserable avec ses propres mains
Attize, helas, par ses cantons Romains
Les mesmes feuz qui luy feront la guerre :
Feuz allumez des torches du tombeau
Pour celebrer le nuptial flambeau
Qui doit brusler l'Espaigne & l'Angleterre.

XIV

LA NYMPHE DORMANTE

A LA FONTAINE DE PAPE IVLES III [1]

Bien fut jadis la chasteté craintive,
Seule n'osant par les bois s'egarer,
Ou sur les eaux, de peur d'y demeurer
De quelque Dieu peu chastement captive.
Des Dieux cornus la grand' troppe lascive
Ne permettoit les Nymphes s'asseurer,
Feust au repos, feust pour desalterer
Du long travail la chaleur excessive.
Donques pourquoy est mon dormir si long,
Ce qu'autre Nymphe en seurté ne feit onc ?
Cesse, passant, de t'en donner merveille.

XIV. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 4 r° [*Divers Poëmes*].
3. *Le texte porte* où

1. V. dans les *Antiquitates Romanæ* de J.-J. Boissard, 6e partie (1602), la planche 25, qui représente la Nymphe dormante.

Jules, qui peut les Dieux mesmes fascher,
A commandé qu'au pied de ce rocher
Et seule & nue & chaste je sommeille.

XV

ELLE MESME

APRES LA MORT DV PAPE [1]

Ce n'estoit pas le sommeil qui fermoit
Si longuement ma paupiere serree :
Donques pourquoy suis-je tant demeuree
Tenant fermé l'œil qui point ne dormoit?

Jadis mon eau, qui craintive souloit
Des yeux mortels se tenir separee,
Pour estre plus des hommes asseuree,
Dessoubs ces monts secrettement couloit.

Depuis voyant que l'honneur de mon onde,
Jules, par toy estoit publique au monde,
Mes yeux honteux n'ont ozé voir le jour.

Mais puis qu'aux tiens la lumiere est faillie,
Pour n'estre plus de vergongne assaillie,
Je m'en retourne à mon premier sejour.

XV. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 4 v° [*Divers Poëmes*].

1. Jules III mourut le 23 mars 1555.

XVI

AV ROY [1]

Puis qu'Alexandre & ce grand Empereur [2],
Dont vos vertus ont merité la gloire,
Daignerent bien des filles de Memoire
Favoriser la tant douce fureur :

Puis que de Mars l'audace & la terreur
Ne suffiroient à vous rendre notoire,
Si les beaux vers n'arrachoient la victoire
Du plus profond de l'eternelle horreur :

Puis que le ciel d'un pere vous fit naistre
Qui, par les arts, de la mort s'est fait maistre,
Je ne crains point qu'apres Cesar [3] donté

Vostre faveur dedaigne de s'estendre
Sur ce qui peult à jamais faire entendre
Que vous l'aurez quelquefois surmonté.

XVII

AV ROY

Le grand Cesar [4], qui les Cesars honnore,
Fut de son gendre & du Senat vainqueur
Pour avoir eu de ses soldats le cueur,
Tesmoing Crassin [5] & mille autres encore.

XVI. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. 38 v°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 44 r° [*Divers Poëmes*]. — Les deux textes sont identiques.
XVII. — Recueil d'Aubert, 6e partie, f. 64 r° [à la suite du *Songe*].

1. Henri II.
2. Auguste.
3. Charles-Quint.
4. Jules César.
5. Soldat qui se fit tuer pour César à Pharsale. Plutarque l'appelle

Le grand Henry qui son siecle decore,
Seurde lafoy du François belliqueur,
R'abaissera l'Espagnole vigueur,
Malgré l'effort du Cesar demy-more [1].

O Prince heureux ! Ceux la qui sont vivants,
Pour ta grandeur mille morts poursuyvants,
Devant le fer de crainte ne pallissent :

Et ceux ausquels lon a l'ame ravie,
Apres leur mort encore s'esjouissent
Pour ton service avoir perdu la vie.

XVIII

A LA ROYNE [2]

Pour asseurer l'Italie & la France
Contre l'effort de l'Aigle ravissant,
Le Ciel unit d'un lien blanchissant
Le lis François au beau lis de Florence.

Ce double lis, nostre double esperance,
Nous a produict un bouton florissant [3],
Par qui sera quelque jour perissant
Ce qui encor nous reste d'ignorance.

XVIII. — Recueil d'Aubert, 6e partie, f. 64 v° [à la suite du *Songe*].
8. *Le texte porte* encore

Crassinius (*César*, XLIV, 4) et Crassianus (*Pompée*, LXXI, 1). César (*De B. civ.* III, XCI et XCIX), Lucain (*Phars.* VII, 471) et Florus (*Epit.* IV, II, 46) le nomment Crastinus.

1. Charles-Quint.
2. Catherine de Médicis.
3. Le dauphin François, né en 1544.

Florence adonc par la Françoise main,
Franche du joug dont le Tyran Germain
Dessous ses loix mainte province lie [1],

Verra florir le siecle qui couroit
Lors que la Vierge [2] entre nous demouroit,
Et que Saturne estoit Roy d'Italie.

XIX

A MADAME MARGVERITE [3]

Bien que de Mars le dedaigneux orgueil,
Bien que le feu que Cupidon attise,
Bien que de l'or l'infame convoitise
Ait mis l'honneur des lettres au cercueil :

Si ne croiray-je un eternel sommeil
Devoir presser si louable entreprise,
Tant que la fleur, que le ciel favorise,
Nous daignera contempler d'un bon œil.

Voyla pourquoy, quelque vent qui s'appreste,
Je ne crains point l'horreur de la tempeste,
Ny des rochers le dangereux abbord :

XIX. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. 38 v°. — B. Recueil d'Aubert, 3e partie, f. 96 r° [dernière pièce du *Recueil de Poësie*]. — Les deux textes sont identiques.

1. Cosme de Médicis, duc de Florence (1537-1574), était l'allié de Charles-Quint.
2. Astrée. — Cf. ci-dessus s. XII, 5.
3. Cf. *Regrets*, CLXXIV-CXC.

Puis que vostre œil, seul Phare de nostre age,
Au plus obscur du perilleux orage
Guigne ma nef pour la tirer au port.

XX

[A MADAME DIANE DE POICTIERS]

De vostre Dianet[1], des maisons la plus belle,
Les bastiments, graveures & protraicts,
Qui si au vif expriment les vieux traicts
D'un Archimede & Lysippe & Apelle,

Contre les ans n'auront la force telle,
Qu'un jour ne soient leurs ouvrages desfaits :
Mais la memoire & grandeur de voz faits
Contre la mort se rendra immortelle.

De voz vertus le bruit ne mourra pas,
Ains d'autre outil, que de ligne ou compas,
Se bastira une eternelle-gloire :

Qui tout ainsi que vostre croissant luit
Au plus serain d'une bien claire nuict,
Luira tousjours au temple de Memoire.

XX. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 23 v° [*Divers Poëmes*]. — Ce sonnet (sans autre titre que *Sonnet*) figure entre plusieurs odes *à Madame Diane de Poictiers, duchesse de Valentinois*, qu'on trouvera parmi les *Poésies lyriques*.

1. Dianet (*sic*). *Pour ramener ce premier vers à la mesure des suivants, on n'a qu'à lire :* Anet. *L'erreur s'expliquerait par une confusion avec le début du s.* CLIX *des Regrets* (p. 179) :

> De vostre Dianet (de vostre nom j'appelle
> Vostre maison d'Anet)...

XXI

A MONSEIGN. LE CONNESTABLE [1]

Sans un Thesee on n'a point veu Alcide
Donter tousjours des vieux monstres l'effort,
Ny sans Typhis, un Jason faire abbord
Sur les dangers de la terre Colchide.

On n'a point veu du Courrier Atlantide [2]
Le grand Ayeul, sur son dos large & fort
Porter le ciel, sans le commun support
Du bon Thebain [3], des monstres homicide.

Et ce grand Roy, nostre Hercule Gaulois [4],
L'hydre Espaignol n'a donté tant de fois,
Il n'a donté le gardien encore

De la Toyson [5], & son grave soucy
Ne porte point, sans un Mommorency,
Le pesant fais du sceptre qui l'honnore.

XXI. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. [39] v°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 44 v° [*Divers Poëmes*]. — Les deux textes sont identiques.

1. Anne de Montmorency.
2. Mercure, petit-fils d'Atlas.
3. Hercule, suivant la fable, naquit à Thèbes.
4. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLXXII, 1.
5. La Toison d'Or, ordre institué (1430) par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et dont le roi d'Espagne était le chef. Cf. ce qu'en dit Brantôme (Lalanne, t. V, p. 109-111).

XXII

A MONSEIGNEVR LE CARDINAL DE LORRAINE [1]

Nature en vous prodiguement feconde
Vous a donné tout son plus & son mieux :
Soit cest honneur qui luit dedans vos yeux,
Soit ceste langue heureusement faconde.

Vostre vertu, qui n'a point de seconde,
Et vostre esprit, qui voisine les cieux,
Vous ont donné le lieu prochain des Dieux
Et la faveur du plus grand Roy du monde.

Vous avez seul tout ce qu'on peut avoir
D'honneur, de bien, de grace & de sçavoir,
Que voulez vous esperer d'avantage ?

Le jugement de la posterité,
Qui assignant au ciel vostre partage,
Vous donnera ce qu'avez merité.

XXIII

A MES SEIGN. DE VANDOSME ET DE GVYSE

A la vertu jusqu'aux astres notoire
Du Vandosmois & du prince Lorrain,
Plus dur qu'en fer, qu'en cuyvre ou qu'en airain,
J'appen ce vœu sur l'autel de Memoire :

XXII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 44 v° [*Divers Poëmes*].
XXIII. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. [39] r°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 45 r° [*Divers Poëmes*].
4. j'append B.

1. Première rédaction du s. CLXVIII des *Regrets* (p. 186).

Pour avoir l'un, d'une prompte victoire,
Remis Hedin sous la Françoise main [1],
Pour s'estre l'autre, en despit du Germain,
Acquis à Mets une eternelle gloire [2].

Le cœur sacré du Parnasse François,
Pour honnorer le prince Vandosmois,
Luy met au chef la fameuse couronne :

Et au Lorrain, pour monstrer combien vault
Le cœur d'un prince au danger d'un assault,
Du mesme honneur le chef il environne.

XXIV

A MES DAMES DE VANDOSME ET DE GVYSE

Du plus grand heur dont le ciel soit avare,
Du plus grand bien que nature ait donné,
Le ciel, nature & les Dieux ont orné
Celle qui est l'ornement de Navarre [3].

XXIV. — A. *Recueil de Poësie* (1561), f. [39] r°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 45 r° [*Divers Poëmes*].

1. Hesdin, pris par les Impériaux (novembre 1552), fut repris le 19 décembre 1552 par Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

2. Metz, assiégé par les Impériaux (19 octobre 1552-2 janvier 1553), fut défendu victorieusement par François de Lorraine, duc de Guise.

3. Jeanne d'Albret, fille d'Henri, roi de Navarre, et de Marguerite d'Angoulême, épousa, le 20 octobre 1548, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

Des plus beaux dons, du sçavoir le plus rare
Qui soit encor' en nostre siecle né,
Ce siecle voit richement couronné
Celle qui est le thresor de Ferrare [1].

Je te saluë, ô fleur du Navarrois,
Je te saluë, ô fleur du Ferrarois,
Puis que voz fruits, qui ja nous apparoissent

Favorisez des hommes & des Dieux,
Croissant pour nous, demonstrent à noz yeux
Qu'à nostre bien & vostre honneur ils croissent.

XXV

DV PARLEMENT DE PARIS

Rome la grand' & les doctes Athenes
Ne vivent tant par leurs temples dorez,
Par leurs palais de marbre elabourez,
Ny par l'orgueil de leur pointes hautaines :

Par tant d'honneurs, par tant de capitaines
Ne sont encor' ces peuples decorez
Si hautement, que les ont honnorez
Leurs Cicerons & leurs grands Demosthenes.

11. apparoissent, A, B.

XXV. — A. *L'Olive et autres œuvres poëtiques* (1561), tout à la fin. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 45 v° [*Divers Poèmes*]. — Les deux textes sont identiques.

4. leur (*sic*) A, B.

1. Anne d'Este, fille d'Hercule, duc de Ferrare, et de Renée de France, épousa, le 4 décembre 1548, François de Lorraine, duc de Guise.

Et ce Paris, qui suyt divinement
L'antique honneur de ce double ornement,
De sa grandeur n'est point si fier encore,
Comme de ceux dont son Palais Royal
Bruit l'eloquence, & tout ce qui honnore
Un orateur disertement loyal.

XXVI

AV SEIGNEVR DE L'HOSPITAL [1]

Lors que je ly & rely mile fois
Tes vers tracez sur la Romaine grace,
Je pense ouïr, non la voix d'un Horace,
Mais d'un Platon les tant nombreuses loix :
Et te voyant au siege de noz Rois,
Je pense voir, à contempler ta face,
La saincte main qui sainctement compasse
De Critolas le juste contrepoix [2].
Aussi, t'ayant la sœur de nostre Maistre
Recogneu tel que le ciel t'a fait naistre,
Seul t'a choisi sur mil' & mil' esprits,

11. fiere A, B.
XXVI. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 45 v° [*Divers Poëmes*].

1. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLXVII (p. 185).
2. Sur la balance de Critolaos, philosophe péripatéticien du IIe siècle avant J.-C., cf. Cicéron, *Tusc.* V, XVII, 51 : « Quaero quam vim habeat libra illa Critolai, qui, cum in alteram lancem animi bona imponat, in alteram corporis et externa, tantum propendere illam putet, ut terram et maria deprimat. »

Chef de ses loix. Toy (dy-je) qui merites
Autant d'honneur entre les mieux appris,
Comme elle est perle entre les Marguerites.

XXVII

DE MONSIEVR DV LYON [1]

CONS. EN PARLEMENT

Ny la beauté qui perdit Ilion,
Ny l'Orient, ny les banquetz de Perse,
Ny tout l'honneur que l'abondance verse,
Ny l'or de Creze ou de Pigmalion,

Ny la faveur, ny plus d'un milion
D'autres engins, dont le droict on renverse,
Pourroient donner une seule traverse
A la vertu de ce brave Lyon.

Doncques, Lyon, des animaux le prince,
Lyon, le chef d'une belle province,
Recognoissez ce Lyon nompareil,

Et toy, qui es au Ciel cinquiesme signe,
Quitte la place au Lyon le plus digne
D'estre eslevé au sentier du Soleil.

XXVII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 46 r° [*Divers Poëmes*].

---

1. Antoine de Lyon, conseiller au Parlement de Paris (1531), mourut conseiller en la grand' Chambre (1560). Il portait de gueules au lion d'argent.

XXVIII

A MONSIEVR CHARTIER [1]

IVRISC. PARISIEN

Qui voudra voir, non d'un Tribonian,
Diversement les pieçes ramassees,
Moins au profit publique compassees
Qu'au bien privé de son Justinian :

Mais d'un Servie ou d'un grand Ulpian
Les sainctes loix sainctement dispensees,
Les vienne voir en leur ordre agencees
En ce Chartier, nostre Papinian.

Qui vouldra voir, non d'un Caton la grace,
Mais la vertu soubs plus benigne face,
La vienne lire escripte sur son front.

O sainct vieillard, que nostre siecle adore,
Te vienne voir, qui vouldra voir encore
Scevole assis dedans son demi-rond.

XXVIII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 46 r° [*Divers Poëmes*].
1. *Le texte porte* Tribunian

1. Mathieu Chartier, avocat au Parlement de Paris, qu'Antoine Loisel, dans son *Dialogue des Advocats*, salue comme étant, en 1549, « entre les advocats, celuy qui tenoit le premier lieu des consultans » (*Divers opuscules... de M. Antoine Loisel*, Paris, 1652, p. 504; — cf. p. 646-647, plusieurs témoignages en l'honneur de Chartier, notamment ce trait que rapporte Papire Masson du président Christophe de Thou : « Visus est in æde D. Andreæ, etiam jam præses, aliquando noluisse oblationi faciendæ anteire illum, quem toties consuluerat, Matthæum Quadrigarium, juris consultissimum, probum & venerabilem senem. »).

XXIX

A MONSIEVR TYRAQVEAV [1]

CONS. EN PARLEMENT.

Pallas, Lucine & les trois Destinees,
Par leur sçavoir, par leurs mains, par leurs sorts,
Voulant combler de leurs plus beaux thresors
Ton nom, ta race & tes forces bien nees,

D'esprit, de sang, d'humeurs bien ordonnees,
Feirent en toy trois merveilleux accords,
Ornant ta plume & ta femme & ton corps
D'œuvres, d'enfants & de longues annees.

Heureux vieillard, heureux, si tu l'entens,
Riche d'escripts, de famille & de temps,
Contente toy : car le ciel, qui t'honore

De cent vertus pour ton siecle estonner,
T'a mieux donné que ne sçauroit donner
Pallas, Lucine & les trois Sœurs encore.

XXIX. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 46 vo [*Divers Poëmes*].

---

1. André Tiraqueau, né vers 1480 à Fontenay-le-Comte, mort à Paris en 1558. Lieutenant général au bailliage de Fontenay, puis conseiller au Parlement de Paris (1541), cet éminent jurisconsulte ne se rendit pas moins fameux par le nombre de ses enfants que par celui de ses ouvrages. Cf. Dreux du Radier, *Bibliothèque du Poitou*, t. II (1754), p. 172-205, et C. Merland, *Biographies vendéennes*, t. V (1883), p. 353-428. — Ce sonnet est en *vers rapportés*.

XXX

AV SEIGNEVR DE RANCONNET [1]

D'un grand Budé [2] les uns diront la gloire,
D'un grand Baïf [3] les autres chanteront,
Ceulx-cy Danays [4], & ceulx-la vanteront
D'un Castellan [5] la louange notoire.

Mais quant à moy, tant que les paz de Loyre
De mes chansons leur course borneront,
Tousjours leurs flots à leurs bords sonneront
D'un Ranconnet la fameuse memoire.

Ils sonneront que le grave Romain,
Le Grec subtil & le docte Germain,
Le grand Arabe & le divin Caldee

Ne furent onc de chose studieux
Que cestui-cy n'ait apprise des Dieux,
Pour estre en luy divinement gardee.

XXX. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 46 v° [*Divers Poëmes*].

---

1. Aimar de Ranconnet (149?-1559), Bordelais, conseiller au grand Conseil (1539), puis conseiller au Parlement de Paris et président de la seconde Chambre des Enquêtes (1549),très fameux de son temps pour son vaste savoir et sa profonde érudition. — Cf. Tamizey de Larroque, *Un grand homme oublié : le président de Ranconnet*, dans la *Rev. des quest. hist.*, t. X (1871), p. 230-245.

2. Guillaume Budé (1468-1540). — V. les thèses de Delaruelle (1907).

3. Lazare de Baif (1496?-1547). — V. l'étude de Pinvert (1900).

4. Pierre Danès (1497-1577), premier lecteur de grec au Collège Royal, de 1530 à 1534. — Cf. *Mémoires* de Niceron, t. XIX, p. 143-156.

5. Pierre du Chastel, dit Castellanus (1480?-1552), lecteur particulier du roi François Ier, évêque de Tulle (1539), puis de Mâcon (1544), puis d'Orléans (1551), protecteur des savants et très savant lui-même. — Cf. *Dictionnaire* de Bayle, art. CASTELLAN.

XXXI

AV SEIG. DE BRYNON[1]

M. DES REQ. DE L'HOST.

Tant que les mains animeront le cuyvre
Et les couleurs le vif rapporteront,
Tant que les sons l'oreille enchanteront,
Tant que les vers la vertu feront vivre,

Tousjours Brynon pour subject voudront suyvre,
Et ses faveurs jusq'au ciel pousseront,
Les artizants qui les premiers seront
En marbre, en table, aux chansons & au livre.

Tant qu'on voyra l'abondance & bonheur,
La bonne grace & l'amour en honneur,
Tant que les loix au Palais seront vives,

Tousjours Paris son Brynon vantera,
Seine tousjours de Brynon chantera,
Rien que Brynon ne sonneront ses rives.

XXXI. — Recueil d'Aubert, 5ᵉ partie, f. 47 r° [*Divers Poëmes*].

---

1. Jean Brinon, Parisien, seigneur de Villennes, conseiller au Parlement de Paris (1544), maître des requêtes de l'hôtel (1554). Opulent et prodigue, il fut le Mécène des poètes, qui l'ont chanté sur tous les tons : cf. notamment les pièces où Ronsard le remercie de ses étrennes (Blanchemain, t. III, p. 402 ; t. VI, pp. 39 et 46). Poète lui-même, il écrivit les *Amours de Sidere* (impr. à Paris, selon La Croix du Maine, t. I, p. 465). Lorsqu'il mourut (1555), il fut pleuré par toute la Pléiade : cf. du Bellay, *Poemata*, ff. 48 v°-49 r° ; Magny, *Souspirs*, s. XXVIII (Courbet, p. 23) ; Ronsard, *Epitaphe de J. Brinon* (Blanchemain, t. VII, p. 272) ; etc. Cf. encore son *Tombeau* (Bibl. Maz. 10694 A).

XXXII

AV SEIG. AVBERY [1]

L. CIVIL AV CHAST.

Celle qui est des quatre l'excellence,
Et qui s'enthrosne au plus beau lieu des cieux,
De son bandeau t'a sillé les deux yeulx
Et à ta main a donné sa ballance [2].

Le Dieu courrier [3], pour mettre en evidence
De ton esprit les thresors precieux,
A mis en toy son miel delicieux,
Junon sa grace & Pallas sa prudence,

Docte Aubery, qui dénoüant l'erreur
Dont la Discorde & Mars & la fureur
Envelopoient deux voysines provinces,

Divinement forças le fier Angloys
De se tenir soubs les paisibles loix
Qui ont uny les cœurs de deux grands princes.

XXXII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 47 r° [*Divers Poëmes*].

---

1. Jacques Aubery du Maurier, Angevin, avocat général au Parlement de Paris, puis lieutenant civil au Châtelet, fut envoyé l'an 1555 comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre « pour traiter de la paix ». Il mourut en 1556. Il s'était illustré (1551) par son plaidoyer en faveur de Cabrières et Mérindol. Cf. à ce sujet l'*Histoire de l'execution de Cabrieres et de Merindol*... Paris, 1645, in-4° (v. notamment les témoignages préliminaires). — Cf. aussi B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, 2e édit. (1870), t. I, p. 119-136.

2. Thémis.

3. Mercure.

XXXIII

A MONSIEVR DV-VAL [1]

E. DE SEES

Puis que le Feu, l'Air, & la Terre, & l'Onde,
Liez ensemble en accords discordans
Par cest esprit infus par le dedans,
Esprit moteur du grand corps de ce Monde :

Puis que du Ciel la haultesse profonde
Et la rondeur de ses globes ardens,
Leurs saincts rayons divinement dardans
Au large sein de la Terre feconde :

Puis que Nature & l'œuvre de ses mains
De toutes parts racontent aux humains
Du grand Ouvrier les œuvres nompareilles :

Docte Du-Val, combien est ton esprit
Emerveillable, ayant si bien descript
Le sainct discours de si sainctes merveilles ?

XXXIV

A MONSIEVR DE MOREL AMBR. [2]

Ta Penelope, ô l'Ambrunoise gloire,
Et ta famille, où vivent de Platon
Les saincts discours & les meurs de Caton,
Sacrent ton loz au temple de Memoire.

XXXIII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 47 v° [*Divers Poëmes*].
XXXIV. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 47 v° [*Divers Poëmes*].

1. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLXXXVI (p. 199).
2. Sur Jean Morel d'Embrun et sa famille, v. mon *Joachim du Bellay*, p. 390-392.

Ce grand Paulin [1], dont la vertu notoire
Dessus les champs que sillonne Triton,
De l'Ocean au sejour de Thiton
Porte l'honneur de plus d'une victoire :

Et ce divin Michel de l'Hospital,
En qui les Dieux par un secret fatal
Divinement ont mis comme en reserve

Le double honneur des Muses & des Loix,
Ces deux, Morel, tesmoignent aux François
Combien te plaist l'une & l'autre Minerve.

XXXV

A P. DE RONSARD

Si quelquefois de Petrarque & d'Horace
J'ay contrefaict les sons melodieux,
O sainct troppeau ! ô mignonnes des Dieux !
Ceste faveur me vient de vostre grace.

Mais ce grand bien un plus grand bien efface,
M'ayant acquis un amy que les cieux
Guydent si hault au sentier des plus vieux,
Que son sçavoir le vostre mesme passe.

Doncques, Ronsard, un vulgaire lien
N'enchaine pas ton cœur avec le mien :
Des Graces fut telle amour commencee.

XXXV. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 48 r° [*Divers Poëmes*].
11. *Le texte porte* graces

1. Paulin ou Poulin de La Garde. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLXVI (p. 184).

Amour vrayment ouvrage de Pallas,
Et du Herault, facond neveu d'Athlas [1],
Qui tient mon ame à la tienne enlaçee.

XXXVI

A P. PASCHAL THOLOS. [2]

Docte Paschal, honneur de la Garonne,
Qui retraçant d'une divine main
Les plus beaux traicts du mieux disant Romain [3]
T'es mis au chef la plus docte couronne.

Ainsi le pris qui ton front environne,
Ne craingne point ny le sort inhumain,
Ny de la mort le paresseux germain,
Ny le vieillard qui nostre âge esperonne.

Donne, Paschal, le loisir à tes yeulx
De contempler, non l'Enfer odieux,
Qu'apres Maron ton Du-Bellay te chante,

Mais ce Palais, dont la commune erreur
M'abisme au fond d'une eternelle horreur,
Si quelquefois la Muse ne l'enchante [4].

XXXVI. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 48 r° [*Divers Poëmes*].

---

1. Mercure.
2. Cf. ci-dessus *Regrets*, II (p. 53).
3. Cicéron, que Paschal avait pris pour modèle.
4. Cf. ci-dessus *Sonnets divers*, II (p. 256), premier quatrain.

XXXVII

A EST. IODELLE [1]

De quel torrent vint ta fuyte haultaine ?
De quel ruisseau ton pié leger courant ?
De quel rocher ton sourgeon murmurant ?
O grave ! ô doulce ! ô copieuse veine !

Soit que ton flot, ton onde, ta fontaine,
Tempeste, glisse ou sourde : le torrent,
Le ruisselet, la source non mourant,
Essourde, arrouse & abbreuve la plaine.

Tant que bruyra d'un cours impetueux,
Tant que fuyra d'un pas non fluctueux,
Tant que sourdra d'une veine immortelle

Le vers tragic, le comic, le harpeur,
Ravisse, coule & vive le labeur
Du grave, doulx & copieux Jodelle.

XXXVIII

A I. A. DE BAIF

Du grand Baïf, qui la France decore,
L'esprit jadis comblé de tout le mieulx
Qu'en leur thresor ayent reservé les Dieux,
En toy, Baïf, est retourné encore'.

XXXVII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 48 vo [*Divers Poëmes*].
XXXVIII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 48 vo [*Divers Poëmes*].

---

1. Cf. ci-dessus *Regrets*, CLVI (p. 177). — Ce sonnet est en *vers rapportés*.

Ton vers François, que le François adore,
Suit de Ronsard le vol audacieux,
Et ton vers Grec, l'or le plus precieux
De ton Dorat, qui son siecle redore.

Mais si un jour par l'esprit de ta voix
Tu donnes l'ame au theatre François,
Jusques icy tousjours demeuré vuyde[1],

Asseure toy que je t'ay mal gousté,
Ou tu seras du François escouté,
Comme du Grec fut jadis Euripide.

XXXIX

A I. ANT. DE BAIF

Bravime esprit, sur tous excellentime,
Qui mesprisant ces vanimes abois,
As entonné d'une hautime voix
De sçavantieurs la trompe bruyantime :

De tes doux vers le style coulantime,
Tant estimé par les doctieurs François,
Justimement ordonne que tu sois,
Pour ton sçavoir, à tous reverendime.

Nul mieux de toy, gentillime Poëte,
Heur que chascun grandimement souhaite,
Façonne un vers doulcimement naïf :

13. *Le texte porte* où

XXXIX. — Recueil d'Aubert, 7e partie, f. 80 v° [dernière pièce des *Jeux Rustiques*].

1. Ces vers semblent indiquer que le sonnet est antérieur aux essais dramatiques de Jodelle (1552). — Cf. Ronsard, *Odes* de 1550, I, XII (Blanchemain, t. II, p. 110).

Et nul de toy hardieurement en France
Va dechassant l'indoctime ignorance,
Docte, doctieur & doctime Baïf[1].

XL

AV CONTE D'ALCINOIS[2]

De trois fureurs la doulce poincte éveille
La saincte erreur des plus divins esprits,
Le docte vers, le pinçeau bien appris,
Et des accords la doulceur nompareille.

Chacun des trois d'une egale merveille
Se faict sentir : l'esprit sent les escripts,
Par le tableau le regard est surpris,
Et par la voix est surprise l'oreille.

Par ces deux la tu ravis jusq'aux cieulx,
O Denisot, les espris & les yeulx,
Mais si le tiers, que Musique lon nomme,

Egal aux deux encores tu avois,
Tu ravirois, non l'oreille de l'homme,
Mais les lyons, les pierres & les boys.

XL. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 49 r° [*Divers Poëmes*].

---

1. Cf. la réponse de Baïf au Ier livre des *Passetems* (Marty-Laveaux, t. IV, p. 216). — Cf. aussi dans les *Premieres œuvres françoyses* de Jean de La Jessée (Anvers, Christ. Plantin, 1583), à la fin du livre III des *Meslanges* (t. I, p. 381), un sonnet imité du sonnet de Joachim, et qui commence ainsi :

Doctime Amy, qu'Amour doctieur anime...

2. Nicolas Denisot. — Cf. *Regrets*, XXI (p. 68).

XLI

A M. LE SÇEVE LYONNOIS [1]

Gentil esprit, ornement de la France,
Qui d'Apollon sainctement inspiré
T'es le premier du peuple retiré
Loing du chemin tracé par l'ignorance,

Sçeve divin, dont l'heureuse naissance
N'a moins encor' son Rosne decoré,
Que du Thuscan le fleuve est honnoré
Du tronc qui prent à son bord accroissance,

Reçoy le vœu qu'un devot Angevin,
Enamouré de ton esprit divin,
Laissant la France, à ta grandeur dedie :

Ainsi tousjours le Rosne impetueux,
Ainsi la Sône au sein non fluctueux
Sonne tousjours & Sçeve & sa Delie.

XLII

A P. DE THYARD ET G. DES AVTELZ [2]

Divin Thyard, qui dedaignant la terre,
Par l'aiguillon d'une divine erreur,
Jusques au ciel as poussé la fureur
De ton esprit, qui divinement erre :

XLI. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 49 r° [*Divers Poëmes*].
XLII. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 49 v° [*Divers Poëmes*].

---

1. Composé par du Bellay lors de son passage à Lyon (mai 1553). — Cf. *Olive*, CV (t. I, p. 116).

2. Composé dans les mêmes circonstances que le sonnet précédent. — Cf. dans l'*Amoureux Repos* de Guillaume des Autelz (Lyon, Jean Temporal, 1553, in-8° : priv. des 27 mai et 12 juin 1553, ach. d'impr. du 15

Et toy encor', dont le laurier enserre
Le jeune front, ayant ja ce bonheur
De consacrer d'une Saincte [1] l'honneur
Sur telz Autelz encourtinez de l'hierre :

Si comme vous doulcement enchanté
A vostre gré j'ay quelquefois chanté
Et mes ardeurs & l'honneur de l'Olive,

Priez pour moy l'oyseau Cylenien [2]
Guyder mes pas, jusqu'à tant que j'arrive
Dessus le bord du Tybre Ausonien.

XLIII

A ANDRÉ THEVET [3]

ANGOVLMOISIN

Si la premiere nef que vid la pleine humide
De nef fut transformee en astre flamboyant,
Pour avoir voyagé d'un chemin ondoyant,
Qui va du Thessalique au rivage Colchide :

Combien doit nostre France à cest autre Aesonide,
Qui comme l'Ocean la terre costoyant,
Qui comme le Soleil le monde tournoyant,
A veu tout ce qu'enceint ce grand espace vuide ?

XLIII. — A. *L'Olive et autres œuvres poëtiques* (1561), f. [75] r°. — B. Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 49 v° [*Divers Poëmes*].
1. plaine B — 5. Æsonide B — 8. vuyde B.

---

juin) ses deux réponses : 1° ode *à I. du Belay rencontré à Lyon, en son chemin de Romme* ; 2° sonnet *à Ioachim du Belay, trouvé à Lyon lors qu'il alloit à Romme.*

1. Maîtresse poétique de Guillaume des Autelz.
2. Le coq, oiseau de Mercure, né sur le mont Cyllène.
3. André Thevet d'Angoulême (1502-1592), religieux de l'ordre de

C'est Thevet qui sans plus des rocs Cyaneans
N'a borné son voyage, ou des champs Medeans,
Mais a veu nostre monde & l'autre monde encore :

Dont il a rapporté, non, comme fit Jason,
Des rivages du Phase une blonde toison,
Mais tout ce qui se void sur les champs de l'Aurore.

XLIV

AV MESME THEVET

SVR SES

SINGVLARITEZ DV LEVANT [1]

Apres avoir gaigné quelque grande victoire,
Les Empereurs Romains en triomphe portoient
La province dontee & la representoient
Par l'habit qui pouvoit la rendre plus notoire.

Thevet à son retour tout' imitant la gloire
De ceux-la qui jadis les Barbares dontoient,
Des peuples qui de nom cognus à peine estoient
Nous represente icy la naturelle histoire.

Comme Ulysse echappé de cent mille dangers,
De ce qu'il a conquis sur les bords estrangers
Un eternel trophee il plante sur noz rives :

14. se void B.

XLIV. — *L'Olive et autres œuvres poëtiques* (1561), f. [75] r°. — Non recueilli par Aubert.

Saint-François d'Assise, célèbre par ses voyages en Orient (1549-1554), puis au Brésil (1555-1556) Il devint aumônier de Catherine de Médicis (1558), et, peu de temps après, historiographe et cosmographe du roi. — Sur Thevet, cf. la notice de Gaffarel, en tête de sa réimpr. des *Singularitez de la France antarctique* (Paris, Maisonneuve, 1878).

1. L'éditeur de 1561 a confondu les titres des deux ouvrages de Thevet : 1° *Cosmographie de Levant* (Lyon, Jean de Tournes, 1554 ; 2e édit., Lyon, Jean de Tournes, 1556 ; 3e édit., Anvers, Jean Richart, 1556) ; 2° *Singularitez de la France antarctique, autrement nommée Ame-*

Rapportant, non l'honneur d'un peuple surmonté,
Non le riche butin d'un Barbare donté,
Mais de tout l'Orient les despouilles captives.

XLV

[SVR LA MORT DV DVC HORACE FARNAIZE [1]]

Si Troye eust deu par humaine proësse
Contre les Grecs plus longuement durer,
Contre les Grecs la pouvoit asseurer
De son Hector la brave hardiesse.

Si de Hedin la peu seure fortresse
Contre Cæsar eust deu rien esperer,
Contre Cæsar la pouvoit remparer
Du preux Romain la vertueuse addresse.

Mais les destins & les Dieux ennemis,
Ayant au sac l'un & l'autre soubmis,
Des deux aussi avoient la mort juree,

Qui seuls pouvoient leurs rempars secourir.
Car vif Hector, Troye estoit asseuree :
Horace mort, Hedin devoit perir.

XLV. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 56 r° [*Divers Poëmes*]. — Sous le titre *Du mesme encores*, ce sonnet suit une *Complainte sur la mort du duc Horace Farnaize*, qu'on trouvera parmi les *Poésies lyriques*.

---

rique... (Paris, Maurice de La Porte, 1558; 2e édit., Anvers, Christ. Plantin, 1558). — Aucune de ces éditions ne contient, parmi les pièces liminaires, les deux sonnets de du Bellay, qui sont donc postérieurs. M. Laumonier, *Rev. de la Ren.*, 1903, p. 68, les date de 1559, de même qu'une ode et qu'un sonnet de Ronsard à Thevet (Blanchemain, t. II, p. 361, et t. V, p. 350).

1. Horace Farnèse, duc de Castro, qui venait d'épouser Diane d'Angoulême, fille légitimée d'Henri II, se fit tuer au siège d'Hesdin (18 juillet 1553).

XLVI

SVR LA MORT
DV SEIG. LEON STROZZI [1]
PRIEVR DE CAPOVA [2]

Ne pensez pas que dessoubs ce tombeau
Du grand Leon la grandeur soit enclose,
Si petit lieu n'enclost si grande chose
Que la vertu, des thresors le plus beau.

Il est au ciel, ou dé-ja son flambeau,
Tel, qu'aux plus beaux parangonner je l'ose,
D'une lumiere heureusement desclose
Aux mariniers fait un astre nouveau.

Jadis la mer il couvrit de ses voiles,
Ores luy plaist, mis au ranc des estoiles,
Nous esclairer aux lieux plus dangereux.

Courage donc, Françoises nefs, courage,
Ne craignez plus la tempeste & l'orage,
Ayant pour guide un astre tant heureux.

XLVI. — Recueil d'Aubert, 5e partie, f. 56 v° [*Divers Poëmes*].
Titre. *Le texte porte* STOZZI — 7. *Le texte porte* d'esclose

1. Léon Strozzi, prieur de Capoue, frère du maréchal Pierre Strozzi, était général des galères d'Henri II en Italie, lorsqu'il fut tué, le 26 juin 1554, au siège du château de Scarlino, près de Piombino. Cf. la notice de Brantôme, dans ses *Grands capitaines françois* (Lalanne, t. IV, p. 120-135).

2. Ce sonnet est repris d'une pièce latine, *Leonis Strozzæ* [*tumulus*], insérée aux *Poemata*, f. 45 r° :

Haud jaceo angusta magnus Leo conditus urna :
Non bene tam magnum tam brevis urna capit.

XLVII

SVR LA MORT
DV SEIGNEVR D'ESSÉ [1]

Horace [2] feit rampart de sa poictrine
Tant que le pont derriere feust froissé,
Puis se voyant de l'ennemy pressé,
Chargé de fer passa l'onde Latine :

Devant le mur que la poudreuse mine
D'un sault horrible avoit ja renversé,
Le magnanime & vertueux d'Essé,
Soustint le choq de l'Espaigne mutine.

L'un plus heureux, à force de nager,
Voyant ses murs eschappez du danger,
Vif se rendit entre ceux de sa part :

L'autre poussé de plus brave entreprise,
Dedaignant vivre apres sa ville prise,
Voulut mourir au pié de son rampart.

XLVII-LII. — Les six sonnets suivants terminent la 5e partie du recueil d'Aubert [*Divers Poëmes*], ff. 59 r°-60 r°.

Nec me terra capit : terra sed gloria major
Jam certum nautis sidus ad astra vehit.
Utque meas quondam late tulit unda carinas,
Sic juvat immensi nunc maris esse Deum.
Ergo age, qui nostris succedes lætus habenis,
Jam facilem tutus per mare carpe viam.

1. André de Montalembert, seigneur d'Essé, se fit tuer au siège de Thérouanne, le 12 juin 1553. Cf. la notice de Brantôme, dans ses *Grands capitaines françois* (Lalanne, t. III, p. 383-395).
2. Horatius Coclès.

XLVIII

SVR LA MORT
DV SEIGNEVR DE DAMPIERRE [1]

D'aussi grand cœur que le captif Romain [2],
Craignant trop plus voir sa foy parjuree
Que le danger de sa mort asseuree,
Retourna voir l'adversaire inhumain,

Dampierre à peine eschappé de la main
De l'ennemy, sa vertu obstinee
Jusqu'à Hedin suyvant sa destinee,
Se vint encor' opposer au Germain.

L'un prisa plus sa foy que sa province,
L'autre sa vie ayma moins que son Prince :
L'un en mourant fut aux siens inutile,

L'autre élisant plus profitable mort,
Si le malheur n'eust esté le plus fort,
Pouvoit sauver à son Prince une ville.

XLIX

SVR LA MORT
DV SEIGNEVR DE PIÉNE [3]

Qui veult au vif imaginer la face
Du gentil Piéne, alors que sa vertu
Dessus le bord du rampart abbatu
Vint faire teste à l'Espaignole audace,

1. Fait prisonnier à Thérouanne (juin 1553), le seigneur de Dampierre, aussitôt relâché, courut s'enfermer dans Hesdin et, comme Farnèse, y trouva la mort (juillet 1553).
2. Régulus.
3. Antoine d'Halluin, seigneur de Piennes, mourut sur la brèche à Thérouanne, avec d'Essé, le 12 juin 1553.

Se represente encor' de quelle grace
Les Deciens jadis ont combatu,
Ou cestuy-la, qui d'armes revestu
S'alla getter dans l'horrible crevace [1] :

Lors il voyra combien un cœur vaillant,
Jusqu'à la mort pour l'honneur bataillant,
Fait peu de cas de respandre sa vie :

Et si dira le Prince bien-heureux,
Qui a peu voir en lieu si dangereux
Si bravement sa couronne servie.

L

SVR LA MORT
DV VICONTE DE BREZÉ [2]

Estant jadis le Thebain capitaine [3]
Entre les siens jusqu'à la mort blessé,
De luy ne fut son boucler delaissé
Sans voir premier sa victoire certaine :

Du fort Brezé la vigoreuse halaine,
Bien que d'un plomb il eust le flanc persé,
Sans voir premier l'ennemy renversé,
Ne voulut onq' abandonner la plaine.

Cestuy la pasle & ja froid à demy,
Certain d'avoir donté son ennemy,
Joyeusement s'estend sur la campaigne :

1. Décius Mus.
2. Pour ce personnage voir Cahier additionnel.
3. Epaminondas.

Et cestui-cy, pour gaige de sa foy,
Jusques au camp rapporte avecques soy
Sa mort, sa gloire, & la honte d'Espaigne.

LI

DV IEVNE MONGÉ [1]

Le Delien fasché d'avoir perdu
Mongé, l'honneur de sa plus docte bande,
Qui suborné d'une vertu plus grande
S'estoit de Mars au service rendu,

L'ayant n'a guere' au passage attendu,
Comme soudain la fureur luy commande,
Prend sa visee, & contre luy desbande
L'arc, qui en vain ne fut onques tendu.

Puis tout à coup appres avoir songé
Combien la Mort, avecques un Mongé,
Avoit encor d'excellences ravies,

Se repentit trop tard de son offense,
Et à Mongé promist en recompense,
Pour une mort, mille immortelles vies.

LII

SVR LA MORT
DE LA IEVNESSE FRANÇOISE

Que n'ay-je encor' la voix qui plus hault tonne
Le bruit de ceux qui d'un cœur indonté,
Pour maintenir la Grecque liberté,
Firent rougir les champs de Marathonne ?

1. Je ne sais rien de ce Mongé.

Tout ce grand rond, que la mer environne,
Oyroit sonner par l'immortalité
La hardiesse & la fidelité,
Qui ont servi la Françoise couronne.

Jeunesse heureuse, heureuse pour jamais,
Nous, noz enfans, noz nepveus, desormais
Te nommerons l'honneur de ta province,

Et si dirons que ton sang espandu
Ne pouvoit pas estre mieux despendu
Qu'en soustenant le droict d'un si bon Prince [1].

1. Henri II.

APPENDICE

CAHIER ADDITIONNEL

par Henri WEBER.

LES ANTIQUITEZ DE ROME

P. 3. — *Au Roy*, 2. — S'adressant à Henri II, du Bellay considère le château de Saint-Germain comme son œuvre propre, Fontainebleau restant, pour l'essentiel, la création de François Ier.

P. 4. — I, 9-11. — Évocation magique, avec valeur incantatoire du chiffre 3. Le poète cherche à ressusciter par ses vers les esprits des anciens Romains.

P. 6. — III, 6-7. — A l'imitation de l'épigramme de Janus Vitalis, se joint ici un souvenir de Lucain, *Phars*, I, 21-23 :

> Tum, si tantus amor belli tibi, Roma, nefandi,
> totum sub Latias leges cum miseris orbem,
> in te verte manus. . . . . .

P. 7. — IV, 1-4. — Thétis représente l'Ouest où le Soleil se joint à son amante, l'Aurore l'Est, le Scythe, le Nord et le More le Sud. Pour des périphrases analogues, cf. Lucain, *Phars.* I, 15-18.

9. — La « croppe saturnale » : le Capitole appelé d'abord Mont de Saturne, en souvenir du règne de ce dieu sur le Latium. Rome est assimilée à un géant dont chaque membre est enseveli sous une des sept collines, comme les géants furent jadis ensevelis sous l'Etna.

P. 8. — V, 6-7. — Nouvelle assimilation des *Antiquitez* à l'évocation magique des esprits des morts, cf. *supra*, I, 9-11.

P. 11. — VIII, 8. — Allusion au pouvoir spirituel du Pape.

13-14. — Cf. la topographie de Rome par Marliani (*Topographiae Veteris Romae, Io. Bartholomaei Marliani Epitome*, Basileae, 1539, p. 51) : « Tarquin l'Ancien désirant édifier sur la colline un temple à Jupiter en faisait établir les fondations ; on trouva au fond une tête d'homme (hominis caput). La colline fut donc nommée Capitole. Consultés sur le fait et sur la signification de la tête découverte, les augures répondirent que cette hauteur serait le séjour d'un empire et la tête de l'univers » (traduction). Cf. également Pline l'Ancien, *Hist. Nat.*, XXVIII, 4, et Tite Live, I, 55.

Du Bellay précise dans le dernier tercet que, malgré sa ruine, Rome ne fait pas mentir les augures.

P. 12. — IX, 2. — L'expression « marâtre nature » est fréquente chez les poètes de la Pléiade, cf. Ronsard, *Mignonne allons voir*, et *infra*, *Regrets*, XLV.

3-4. — Pour cette question philosophique, souvent posée dans l'Antiquité, du Bellay se souvient peut-être de Lucain, cf. *Phars.*, I, 642-645 :

> « Aut hic errat » ait « nulla cum lege per aevum
> mundus et incerto discurrunt sidera motu,
> aut si fata movent. . . . . .

cf. *ibid.*, II, 7-9.

9-11. — Idée fréquente chez les Anciens et développée particulièrement chez Aristote, selon laquelle la lune sépare les astres immortels des éléments et des êtres périssables. Cf. Claudien, *De Raptu Proserpinae*, II, 297-299 :

> Cuncta tuis pariter cedent animalis regnis,
> Lunari subjecta globo, qui septimus auras
> Ambit et aeternis mortalia separat astris ;

et Cicéron, *Songe de Scipion*, *De Republica*, VI, 17.

14. — L'idée que l'univers tout entier, y compris les astres, doit périr, est à la fois épicurienne (cf. Lucrèce, *De Rerum Natura*, V, 238-239) et chrétienne.

P. 13. — X, 8. — Pour V. L. Saulnier les deux maisons du Soleil seraient le ciel et la terre (cf. l'antithèse finale du s. VI). Il semble plus naturel de comprendre l'Est et l'Ouest.

XI, 13-14. — Comprendre : Jupiter lui-même, père des Dieux, n'a pu se vanter d'avoir vaincu l'Empire Romain. Les Goths, favorisés par Mars qui ont ruiné Rome (prise de la ville par Alaric) n'ont pas survécu à leur victoire.

P. 14. — XII, 1. — Pour cette assimilation de l'orgueil de Rome à celui des Géants, cf. *supra*, IV, et *infra*, XXVII. Ailleurs au contraire (XVII), l'orgueil des Géants est assimilé à celui des Germains.

P. 18. — XVII, 5-6. — Pour l'aigle qui se brûle en s'approchant du soleil, cf. *infra*, *Songe*, VII.

8. — Comprendre : la terre libéra la race mauvaise des Géants qu'elle emprisonnait.

9-10. — Le Saint Empire Romain Germanique dont l'Aigle n'est qu'une caricature de l'Aigle romaine. Le corbeau est, suivant une tradition antique, le symbole des plagiaires, comme le geai qui se pare des plumes de paon, cf. Horace, *Epist.* I, III, 18-20.

P. 19. — XVIII, 7. — L'annuel pouvoir : le Consulat.

8. — Le pouvoir de six mois : la dictature d'où sortit l'Empire.

P. 20. — XIX, 11-14. — Ronsard dans l'*Hymne de la Justice*, 195-200 (1555), évoque la Justice s'envolant de la terre avec ses sœurs, en s'inspirant d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 197-200 et d'Ovide, *Mét.* I, 149 et suiv. Cf. également *infra*, *Regrets*, CLXXIX.

XX, 1-8. — Le cycle de l'eau dans la nature est évoqué après Lucrèce, par Pontano au XVI^e siècle, *Meteora*, V, *De solis effectibus in terra*, passage traduit par du Bellay dans les *Commentaires de Louis Le Roy au Sympose de Platon* (1558), cf. *infra*, t. VI, p. 407.

12. — L'expression est peut-être un écho de Lucain, *Phars.* I, 71-72 :

. . . . nimioque graves sub pondere lapsus
nec se Roma ferens. . . . . .

P. 21. — XXI, 1. — Tout en suivant Horace, Du Bellay utilise certaines expressions de Lucain, cf. *Phars.* I, 255-256 :

vidimus et Martem Libyes cursumque furoris
Teutonici . . . . . .

et *Phars.* I, 30-31 :

non tu, Pyrrhe ferox, nec tantis cladibus auctor
Poenus erit. . . . . .

13-14 — Variation sur l'adage latin « In portu impingere », cf. Erasme, *Adagia, Chiliad.* I, *Cent.* V, 76.

P. 22. — XXII, 9-11. — Si l'image du retour au chaos est empruntée à Lucain, le chiffre de 36.000 ans se trouve dans un dialogue de Pontus de Tyard, *Scève ou Discours du Temps, de l'An et de ses parties* (1556) recueilli dans les *Discours Philosophiques* (éd. de 1587, f° 353-355).

L'idée d'un cycle de l'univers où, après destruction, tout revient à son commencement est d'origine néo-pythagoricienne, mais elle a été adoptée par les Stoïciens.

14. — Pour V. L. Saulnier, les semences sont ici les atomes. Mais dans les *Regrets*, CXXV, les semences désignent, sans aucun doute, les quatre éléments, qui sont confondus au sein du chaos, il n'y a donc pas de raison d'adopter ici un sens différent.

P. 23. — XXIII, 13. — Cf. pour l'expression, Lucain, *Phars*, I, 125-126 :

Nec quemquam jam ferre potest Caesarve priorem
Pompeiusque parem . . . . . .

14. — Pour l'opposition des mots, cf. *ibid.*, I, 289-290 :

. . . . . Socerum depellere regno
decretum genero est. . . . . .

cf. également *infra*, XXXI, 11.

XXIV, 10. — Si du Bellay doit à Horace l'idée de la malédiction que fait peser sur Rome le meurtre de Rémus par Romulus, l'expression « vieil péché » évoque, à l'arrière plan, l'idée du péché originel et l'une de ses premières conséquences, le meurtre d'Abel par Caïn.

13. — Du Bellay est ici plus près de Lucain, *Phars.* I, 95 :

fraterno primi maduerunt sanguine muri

que d'Horace, *Ep.*, VII, 18 : Scelus fraternae necis.

XXV. — On constate dans ce sonnet l'accumulation des périphrases mythologiques recommandée par la *Deffence et Illustration*.

1. — La harpe Thracienne évoque le pouvoir à la fois magique et poétique d'Orphée arrachant Eurydice des Enfers par ses chants.

P. 24. — 5. — Amphion construisit les murs de Thèbes, les pierres venant se placer d'elles mêmes au son de sa lyre.

8. — La gloire Ausonienne, la gloire de l'Italie, c'est-à-dire la ville de Rome.

XXVI, 6. — Cf. Ovide, *Mét.*, I, 14-15 :

. . . . . nec bracchia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.

P. 25. — XXVII, 2. — Ce vers évoque l'orgueil des Géants, cf. *supra*, IV, mais peut-être aussi la tour de Babel.

3-4. — Pour l'évocation des monuments romains, cf. l'*Epigramme* de L. Buonamici, citée *supra* p. 8, note 2, et le sonnet de Castiglione, cité p. 10, note 1.

P. 27. — XXIX, 11. — Nouveau, signifie ici, monstrueux, anormal. L'Afrique est en effet pour Pline l'Ancien « belluis frequens » ; cf. également Saint-Gelays, s. VII (Blanchemain, t. I, p. 289) :

Il n'est point tant de barques à Venise
. . . . . .
Ne tant y a de monstres en Afrique.

P. 28. — XXXI, 10. — L'Emathienne horreur : la bataille de Pharsale en Emathie, cf. Lucain, *Phars.*, I, 1 :

Bella par Emathios plus quam civilia campos.

SONGE

P. 30. — 1-2. — Outre Virgile, cf. Ronsard, *Fantaisie à sa Dame*, Laum., I, p. 35 :

Il estoit nuict, & le present des cieulx
Plus doulx que miel, couloit dedans mes yeux.

11. — Souvenir de l'*Ecclésiaste*, I, 2.

14. — Conclusion assez voisine de l'*Ecclésiaste*, XII, 13 :

« Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là le tout de l'homme ».

P. 31. — 11. — Ce sonnet et les deux suivants sont sans rapport avec la Canzone de Pétrarque qui fournit le thème du songe. Ils symbolisent la grandeur de Rome par des monuments idéalisés qui ne sont pas toutefois sans rapport avec ceux que du Bellay avait pu voir à Rome et dont il embellit l'image.

2. — Il faut comprendre, formant un rond, comme par exemple le Colisée dont les arcades constituent une sorte de colonnade circulaire.

3-11. — La richesse des matériaux rappelle ceux qui constituent l'amphithéâtre décrit dans le *Songe de Poliphile* (reproduction de l'édition Kerver, Paris Payot, 1926, livre I, pp. 225-230). Cf. égale-

ment *Apoc.*, XXI, 18-22, la description des murs de la Jérusalem Céleste.

III. — 1-4. — Selon V. L. Saulnier, cette pointe est celle d'une pyramide dont la base est un carré de dix pieds de côté (trois mètres vingt) la hauteur étant égale à la dimension des côtés. Le tout est si exactement calculé qu'un archer ne saurait viser plus juste. Pierre Grimal comprend le vers 4 : dont la hauteur est égale à une portée d'arc. De toute façon, la construction est embarrassée et il est difficile d'avoir une certitude. Rappelons que la pyramide de Cestius qui était une des curiosités signalée par tous les guides avait une base de trente deux mètres de côté, et une hauteur de trente sept mètres.

P. 32. — IV, 4-8. — Le monument décrit ici est l'arc de triomphe de Titus, dont un bas relief représente l'empereur sur son char triomphal avec une victoire près de lui. Les deux côtés de l'arc comprennent également des victoires sculptées. Cet arc avait été partiellement dégagé des constructions qui le masquaient par Sixte IV à la fin du XV^e^ siècle. Célébrant la prise de Jérusalem par les Romains, il peut avoir pour du Bellay une valeur symbolique.

P. 33. — V, 1. — Du Bellay a changé en chêne (l'arbre Dodonien) dont la feuille est associée aux triomphes romains, le laurier que Pétrarque, dans la canzone inspiratrice du *Songe*, voit subitement frappé de la foudre (*Rime*, CCCXXIII, 25-35).

14. — Pour V. L. Saulnier, les deux arbres jumeaux évoquent le partage de l'Empire Romain qui eut lieu à la mort de Théodose (395). Pierre Grimal y voit le Saint Empire Romain Germanique et la papauté, ce qui semble plus vraisemblable, le verbe reverdir convenant naturellement à une renaissance après les destructions barbares.

VI, 1. — Du Bellay transforme en louve la biche poursuivie par deux lévriers qu'évoquait la Canzone de Pétrarque (4-12).

P. 34. — VII, 1-9. — L'aigle, symbole de la puissance romaine est ici châtié, comme les géants, il est réduit en cendres pour s'être trop approché du soleil, cf. *supra*, XVII.

13-14. — L'oiseau qui la lumière fuit est le hibou qui renaîtra de la cendre de l'aigle. V. L. Saulnier rapproche justement ces vers de la légende du phénix : de ses cendres renaissait un ver (vermet) d'où s'élançait un nouveau phénix. Il y a ici une intention caricaturale, puisque le hibou remplace l'aigle, c'est probablement une raillerie à l'égard de l'aigle impérial germanique (cf. *supra*, XVII, la corneille).

VIII, 1-4. — Pierre Grimal voit dans ce quatrain l'évocation des chutes de l'Anio à Tivoli, au pied des ruines du temple d'Hercule et de la Sybille.

P. 35. — 5. — Les sept têtes évoquent les sept collines de Rome, mais peut-être aussi le dragon à sept têtes de l'*Apocalypse* (XII, 3).

Cf. également *Apoc.*, XVII, 9.10 : « Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise ».

11. — Le vent du Nord, Borée, sortant de sa caverne symbolise les barbares du Nord qui détruisent Rome.

IX, 1-8. — La Topographie de Marliani évoque parmi les plus célèbres statues du Capitole, avec la louve de bronze, celles de fleuves qui seraient, selon les uns, le Nil et le Tigre, selon d'autres, l'Anio et le Nar. Il s'agit ici évidemment du Tibre au bord duquel avait eu lieu le combat d'Enée contre Turnus.

14. — Cf. Pétrarque, Canzone citée, 25-35 (laurier foudroyé).

P. 36. — X, 2. — Cf. Ronsard, *Amours*, 1552, XLV, 9-11 :

> Oy ton Ronsard, qui sanglotte & lamente,
> Palle, agité des flotz de la tourmente,
> Croysant en vain ses mains devers les Dieux,

5. — C'est le thème « Ubi sunt » d'origine à la fois antique et biblique (cf. E. Gilson, *De la Bible à François Villon* in *Les idées et les Lettres*, Paris, 1932). Cf. Sannazar, *Rime*, IIe partie, IV ; *Famosi colli.*

> U'son le vostre glorie, ù son gli onori
> Le ricche spoglie, e li trofei portati ?

11. — Allusion à l'hydre de Lerne dont Hercule fut vainqueur.

12. — Le chiffre 7 évoque à la fois les sept péchés capitaux et les sept collines (cf. *supra*, VIII, 5).

XI, 4-8. — D'après V. L. Saulnier cet oiseau blanc au chant mélodieux qui vole très haut ne peut être que la calandre, sorte de grande alouette décrite par Brunetto Latini dans son *Trésor*.

P. 37. — 11. — Cette pluie d'or éteignant la flamme de l'autel semble symboliser la corruption de la Curie Romaine (le soufre est toujours associé au démon), qui éteint l'ardeur religieuse évoquée au premier quatrain par la flamme odorante.

P. 39. — XV, 1-2. — Les songes du matin passaient pour être les plus véridiques. Par ailleurs, selon Ovide (*Mét.* XV, 633 et suiv.), parmi les génies du sommeil, Morphée a seul le pouvoir d'imiter la figure humaine, tandis que Phantasos imite les objets inanimés et Icelon les animaux. Or, dans les quatorze premiers sonnets du *Songe*, du Bellay n'a évoqué que des objets matériels ou des animaux.

4. — Pierre Grimal croit reconnaître dans cette sœur de Typhée Echidna, qui, selon certaines traditions controversées, serait fille comme lui du Tartare et de la Terre, elle engendra Cerbère et l'aigle de Prométhée. Pour V. L. Saulnier, le repprochement entre Rome et Echidna s'expliquant difficilement, il faudrait comprendre métaphoriquement la sœur de Typhée : une guerrière digne de Typhée, comparable à lui. Typhée a eu en effet un sort analogue à celui des Géants.

LES REGRETS

P. 48. — *A Monsieur d'Avanson*, 48. — A l'imitation du texte d'Ovide se joignent des images pétrarquistes comme celles de la glu, cf. Pétrarque, *Rime*, CCXI, 10-11 :

Dolci parole a i be' rami m'han giunto
Ove soavemente il cor s'invesca.

Cf. également *Rime*, LV, 17, et Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, II, XIV, 11 :

Car soudain je retourne à r'engluer mon aile.

52. — Le poison doux-amer » est un lieu commun pétrarquiste, cf. Pétrarque, *Rime*, CCV, 6 : « E tempra il dolce amaro, che m'ha offeso » et Ronsard, *Amours*, 1553, LXVIII, 10 :

C'est un beau mal, & son feu doux amer...

P. 49. — 69. — Cf. Ronsard, *Amours*, 1552, CXLVII, 5 :

Toujours le Dieu des vineuses Thyades.

P. 50. — 74-76. — Cette comparaison vient d'un fragment du comique grec Philémon cité par Stobée dans son *Florilège*, sect. CVI. Du Bellay traduit le début de ce fragment au sonnet LII, il ne retient ici que l'image finale : « le chagrin porte, comme les arbres leurs fruits, les larmes ».

P. 51. — *A son Livre.* — Cette manière de s'adresser à son livre est fréquente chez les Latins (cf. Horace, *Epist.*, I, XX, Martial, *Epigr.*, I, IV) et au XVI^e^ Siècle (cf. Ronsard, *Nouv. Cont.*, *A son livre*). Ici du Bellay semble se souvenir plus précisément d'Ovide, *Tristes*, I, 1 :

Parve, nec invideo, sine me, Liber, ibis in Urbem
Hei mihi ! quo domino non licet ire tuo.

P. 52. — 14. — Allusion directe au procès engagé par le tout puissant connétable de Montmorency, pour faire valoir les droits contestés que lui avait cédés Magdelon de la Roche sur la terre d'Oudon, acquise au prix de manœuvres discutables par le frère de Joachim, Rene du Bellay. Ce dernier étant décédé, le poète était curateur des biens de son neveu, Claude, alors mineur. Le 27 juin 1553, Montmorency avait fait hommage au Roi pour la terre d'Oudon, ce qui entamait le procès (cf. abbé Bourdeaut, *M. S. A.*, 1911, pp. 75-79, et *infra*, XL-XLVIII).

I, 11. — Le mot secrétaire (dépositaire de secrets) est fréquent dans la poésie amoureuse de la Pléiade, cf. Ronsard, *Amours*, 1552, CXXXII : Saincte Gastine, heureuse secrétaire

De mes ennuis. . . . . .

P. 55. — V. — Ce sonnet est une variation sur un lieu commun que l'on rencontre chez Properce, *Eleg.*, II, 1, 43-45 :

Navita de ventis, de tauris narrat arator...

et chez les pétrarquistes italiens, cf. *Fioretto de cose nove nobilissime...* (Venetia, MDVIII) :

Il bon nochier sempre parla di venti,
D'arme il soldato e il bon villan de aratri,
. . . . . .
Di fede sempre parla l'alma fide,
Ed io d'amor pero che amor me occide.

P. 58. — VIII, 9. — Ce soleil est Marguerite de France, sœur d'Henri II nommée au sonnet précédent. Pour l'expression ; cf. Scève, *Délie*, XII : Ce lyen d'or, raiz de toy mon Soleil.

L'assimilation de la dame au soleil est constante dans la poésie pétrarquiste.

P. 59. — XI, 1. — Cf. Pétrarque, *Epist.*, XXII (Eloge de l'Italie) :

Armorum legumque eadem veneranda sacrorum
Pieridumque domus. . . . . .

7-8. — La répétition en écho de l'appel est peut-être un souvenir du procédé littéraire utilisé par Virgile, *Buc.* VI, 43-44 :

His adjungit Hylan nautae quo fonte relictum
Clamassent ut litus HYLA, HYLA, omne sonaret ;

P. 63. — XV, 1. — Panjas était à Rome secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac. Ronsard lui dédie les sonnets LII et LIII de la *Continuation des Amours*. Dans une odelette *A Corydon* des *Meslanges de 1555* (Laum. S. T. F. M., t. VI, p. 175), il le range parmi les compagnons de la Brigade.

P. 65. — XVII, 8. — Deux italianismes : « quattrino » petite monnaie qui valait le soixantième d'une livre.

« Noleggio » le prix du transport ou le plus souvent du passage par voie d'eau.

P. 66. — XIX, 2. — L'héritier d'Hector : Francus, cf. *infra*, p. 69, note 1. Dans une élégie à Cassandre du *Bocage* de 1554 (Laum. t. VI, pp. 57-60), Ronsard annonce qu'il va se mettre à rédiger la *Franciade*.

14. — C'est la Fortune qui est ainsi désignée, cf. *supra*, VI.

P. 69. — XXII, 14. — Allusion à l'espoir d'un évêché que le roi aurait donné à Ronsard pour ses poésies ; l'expression est de Ronsard lui-même, *Meslanges*, 1554, *A sa Lyre*, 18-24 (Laum. VI, p. 134) :

Or adieu doncq', pauvre Francus,
. . . . . .
Si à ton neveu, nostre Roi,
Tu ne dis qu'en l'honneur de toi
Il face ma Lyre crossée.

XXIII. — Ce sonnet fait également allusion aux hésitations de Ronsard à entreprendre la *Franciade* ; plutôt qu'aux odes citées par Chamard, il paraît se rapporter à l'Elégie à Cassandre du *Bocage* de 1554 (Laum, VI, pp. 57-60). Ronsard y annonce qu'il va se mettre à la *Franciade*, mais continuera à chanter Cassandre ; cf. également la pièce citée à la note précédente, où Ronsard paraît suspendre son projet d'épopée.

P. 72. — XXVI, 9. — L'image de la mer dangereuse sera reprise aux sonnets CXXVIII-CXXX.

P. 73. — XXVII, 11. — Du Bellay étant arrivé à Rome au début de 1553, ce sonnet est donc écrit en 1556. C'est probablement à cette époque que du Bellay compose la plus grande partie des *Regrets*.

P. 75. — XXX, 1. — Louis Bailleul faisait partie du personnel accompagnant le cardinal du Bellay à Rome ; cf. Dom René Ancel, *Nonciatures de France*, pp. 577-578.

P. 76. — XXX, 12-14. — L'idée de ce tercet vient peut-être d'Ovide, *Pont.*, I, III, 39-42 :

Cum bene sit clausae cavea Pandione natae,
Nititur in silvas illa redire suas.
Adsuetos tauri saltus, adsueta leones
Nec feritas illos impedit, antra petunt.

XXXI, 1-8. — Pour une même utilisation du thème d'Ulysse évoqué par Ovide, cf. Clément Marot, *Epistre à la Royne de Navarre* (inédite jusqu'en 1898), 156-161 :

Ulixes sage (au moins estimé tel)
Fit bien jadis refuz d'estre immortel
Pour retourner en sa maison petite,
Et du regret de mort se disoit quitte
Si l'air eust pu de son pays humer,
Et veu de loing son village fumer !
(éd. Guiffrey-Plattard, t, V, p. 341).

P. 77. — 9-11. — Trencsenyi-Waldapfel (article cité) signale une opposition voisine entre l'attachement au pays natal et la magnificence de Rome chez Cicéron, *De legibus*, II, 1 : Atticus y oppose au charme de l'air pur et des eaux d'Arpinum le mépris pour les « magnificas villas et pavimenta marmorea et laqueata tecta ». Cicéron y célèbre sa petite patrie « haec est mea et hujus fratris mei germana patria ; hinc enim orti stirpe antiquissima sumus ». Il évoque enfin l'exemple d'Ulysse qui refusa l'immortalité pour revoir son Ithaque.

14. — L'air marin évoque probablement celui des marais de Rome. On a proposé d'autres interprétations plus contestables (cf. A. Leonetti, *article cité*).

P. 78. — XXXIII, 1. — Formule voisine chez Ronsard, *Cont. des Amours*, I, 6 :

Di moi, je te suppli, di moi que doi-je faire ?

Cf. Horace, *Sat.* II, 1, 5 :

Quid faciam, praescribe.

10. — Ce sonnet est donc écrit en 1556, comme le sonnet XXVII et le sonnet XXXVI.

P. 79. — XXXV, 1. — Selon Jules Favre, *Olivier de Magny* (p. 287, note 6), ce D'Illiers serait le frère de Charles d'Illiers, lui-même gendre du Garde des Sceaux, Jean Bertrand.

Les images évoquées, dans les deux quatrains ont leur origine chez Properce, *Elég.*, II, XXV, 5-9, mais elles s'inspirent plus précisément des variations exécutées par Pamphilo Sasso (*Opera*, Venetia, 1519, f° e 1) :

El cavaler che serve aspetta merto
Del capitano, el servo dal signore,
El navigante doppo longo errore
Porta a casa el thesor como hom esperto,
. . . . . .
El caval posto la briglia e la sella
Inisse e raspa ; el bo sciolto dal giogo
Salta scherzando, in fin la pecorella
Piglia piacer in alcun tempo e logo,
Ogni animal ha qualche lieta stella :
Salvo io, che nacqui destinato al foco (f° b 5 v°).

Cf. également Ronsard, *Nouv. Cont.*, *Elégie*, 1-18.

P. 80. — XXXVI, 3. — Pour cette image évoquant le zodiaque, cf. Virgile, *Géorg.*, I, 238-239 :

. . . . . et via secta per ambas
Obliquus qua se signorum verteret ordo.

Elle est reprise par Pétrarque, *Rime*, CCLXXXVII, 6, et par Ronsard *Amours* de 1552, CLXV, 5-6.

P. 81. — XXXVIII. — L'épigramme de Claudien (Vieillard de Vérone) a été imitée ou transposée non seulement par du Bellay et Magny, mais aussi par Saint-Gelays (éd. Blanchemain, t. I, p. 63) et Ronsard, *Elégie au Cardinal de Chastillon*, 159-170 (Laum. S. T. F. M., t. X, p. 12).

P. 82. — XXXIX. — Outre l'influence générale pétrarquiste dans les anaphores antithétiques sur lesquelles est construit ce sonnet, on peut y voir aussi la fusion entre deux genres opposés de la poésie provençale, le « plazer » énumérant ce qui plaît, et l' « enveg » énumérant ce qu'on hait. Ces deux genres sont passés en Italie au XIV^e^ siècle, (cf. Raymond Thomson Hill, article cité).

P. 83. — XL, 14. — Selon l'abbé Bourdeaut, ce sonnet ferait allusion au procès engagé par Montmorency, cf. dans le présent cahier, *supra*, note de la page 52, vers 14.

P. 84. — XLI. — Selon l'abbé Bourdeaut (*M. S. A.*, 1911, p. 77), l'ami évoqué ici ne serait pas Jacques Tahureau, mais François du Bellay, comte de Tonnerre, mort en novembre 1553 et pour lequel Joachim éprouvait une affection fraternelle.

XLII, 1-11. — Il s'agit de Jérôme Della Rovere, Sieur de Vineus, envoyé extraordinaire d'Henri II à Rome en 1556, puis à nouveau en 1557. Il sera nommé en 1559 évêque de Toulon ; cf. Pierre de Nolhac, *Lettres de Joachim du Bellay*, p. 28, et Lucien Romier, *Origines politiques des guerres de religion*, t. II, pp. 99, 154, passim.

P. 85. — XLII, 11. — Nouvelle allusion à l'hostilité de Montmorency.

XLIII. — Il est possible que cette proclamation d'innocence de Du Bellay s'explique par le procès engagé par Montmorency, et en même temps par le désir de se différencier de son frère René du Bellay, décédé en 1551, qui avait acquis la terre d'Oudon par des procédés contestables, auxquels feraient allusion les quatre premiers vers (c'est du moins la thèse de l'abbé Bourdeaut).

P. 86. — XLIV, 1-8. — Même proclamation dans la *Complainte du désespéré*, 451-462, t. IV, p. 108.

XLV, 1. — Pour cette expression, cf. *Antiquitez*, IX, 2, et la note du présent Cahier.

P. 87. — 5. — Allusion au célèbre apologue de Prodicos : Hercule devant les deux chemins du vice et de la vertu.

14. — Il s'agirait toujours des moyens frauduleux par lesquels René du Bellay a agrandi ses domaines.

P. 89. — XLVIII. — Tout le sonnet s'explique encore par l'impossibilité où se trouve Du Bellay de se plaindre des procédés du tout puissant Montmorency ; cf. également sonnet suivant, 9-11. L'expression cependant se rapproche d'un thème pétrarquiste, la souffrance de l'amoureux que le respect oblige à taire son amour.

12. — Pour l'image, cf. Pétrarque, *Rime*, CCVII, 66 :

Chiusa fiamma è più ardente...

et Tebaldeo, s. V, *Fu tempo...*

Così cresce mia fiamma in star sepolta.

P. 91. — LI, 1. — Pour E. Droz, il s'agirait plus vraisemblablement de Mathieu de Mauny, clerc de la suite du cardinal du Bellay : cf. Dom Ancel, *Nonciatures de France*, pp. 577-578.

1-4. — Ces maximes rappellent celles que l'on trouve dans la section CVI du *Florilège* de Stobée exhortant l'homme vertueux à supporter sans plainte l'inévitable, à se résigner aux perpétuels changements de la fortune.

P. 92. — LII, 1-8. — Traduction du début d'un fragment de Philémon, cf. *Comicorum atticorum Fragmenta*, LXXIII (éd. Th. Kock, 1884, t. II, p. 497). Ce fragment est cité par Stobée dans son *Florilege*, sect. CVI, il avait été traduit en vers latins par Navagero (cf. *supra*, note du présent Cahier, *A Monsieur d'Avanson*, 74-76).

11. — L'image de l'alambic est fréquente dans le pétrarquisme précieux, cf. Pontus de Tyard, *Erreurs Amoureuses*, I, XXIII, (éd. Marty-Laveaux, p. 30), Scève, *Délie*, CCCXXXI, et Du Bellay, t. I, p. 143.

P. 93. — LIII, 10. — Pour le lieu commun de l'homme levant la tête vers le ciel contrairement aux animaux, cf. Ovide, *Mét.* I, 84-86.

P. 94. — LV. — L'abbé Bourdeaut (*M. S. A.*, 1911, p. 106) signale un Julien de Bailleul, Seigneur de Montigné des Yonnières, vassal de la Châtellenie d'Oudon, terre des Du Bellay, qui pourrait être le frère de Louis de Bailleul, compagnon de Du Bellay à Rome, auquel est adressé le sonnet XX.

P. 95. — LVI, 14. — *Tenir*, dans un jeu de renvi, signifie : y aller de tout l'argent dont un autre y va. Jouer de sa reste signifie exposer tout l'argent qui vous reste, donc jouer ses dernières cartes. Le vers paraît donc signifier : tenir tête en exposant tout ce qui reste.

P. 97. — LVIII, 12-14. — Poltron : paresseux (sens italien) avec peut-être une nuance plus générale, manquant d'énergie et de caractère. Clément Marot emploie pour la première fois en français « Poltronniser » dans son *Epistre à Monseigneur le Dauphin* (éd. Jannet, t. I, p. 221, v. 56). Plus tard ce verbe prendra le sens de faire l'hypocrite.

P. 99. — LX, 14. — Passepied : Danse à trois temps d'un mouvement très rapide. Branle : il y avait quatre danses appelées branle : le branle gai, d'un mouvement vif, était dansé par les jeunes mariés.

LXII, 1. — Ce « Calabrois » est Horace, né plus exactement à Venouse, aux confins de la Lucanie et de l'Apulie.

P. 100. — 7. — Cf. Horace, *Sat.*, I, IV, 95-100, il donne précisément l'exemple d'une manière de se déclarer l'ami de quelqu'un en insinuant contre lui les accusations les plus venimeuses. Dans cette œuvre il proclame que la satire ne doit pas être une calomnie.

LXIII, 7-8. — Pour le mouvement, cf. Magny, *Souspirs*, CXXXIX :

GORDES, dy moy qui c'est de tous mes envieux
. . . . . .
Dy, si tu le cognois, dy moy qui ce peut estre.

P. 101. — LXIV, 5. — Le Donteur de Meduse : Persée,

6. — Le vainqueur indien : Bacchus. Les jumeaux heureux : Castor et Pollux.

13. — Il y avait à Rome à cette époque un Odoard Bizet secrétaire de François de Guise en Italie (cf. Lucien Romier, *Origines politiques des guerres de religion*, t. II, pp. 128, 158, 161), mais Du Bellay peut très bien s'adresser à son ami Claude de Bizet, qui est son procureur dans le procès pour la terre d'Oudon.

P. 102. — LXV, 12. — La source antique de cette légende d'Orphée renonçant à l'amour des femmes pour aimer Calaïs, fils de Borée, est une élégie de Phanocle, recueillie par Stobée (*Flor.*, LXII). Elle a inspiré à Ronsard la fin de l'*Élégie* des *Amours Diverses* de 1578. On en trouve un écho plus vague chez Ovide, *Mét.* X, 81 et suiv.

P. 104. — LXVIII. — Pour cette répétition de « Je hays », cf. R. Thomson Hill, article cité. Le mouvement de ce sonnet a été repris par Jodelle, *Sonnets contre les Ministres de la nouvelle Opinion*, XIII (éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 139).

P. 106. — LXX, 6. — Pythias, condamné à mort par Denys le Jeune, demanda au tyran un court délai pour régler ses affaires. Damon, son ami, s'offrit comme otage pendant cette absence acceptant de mourir à sa place, s'il ne revenait pas. Le retour de Pythias provoqua l'admiration de tous et la clémence du tyran.

LXXI, 1. — Jacque de maille : armure faite de mailles de fer qui couvrait le corps depuis le cou jusqu'à la cuisse.

P. 114. — LXXXI, 8. — Allusion à la cérémonie d'adoration du pape nouvellement élu.

P. 115. — LXXXII, 9. — Il s'agit de la Renommée, cf. Virgile, *Aen.*, IV, 188 : Tam fictí pravique tenax quam nuntia veri.

P. 116. — 9-10. — Ronsard s'est peut-être souvenu de ces vers dans le *Discours des Misères de ce Temps*, 167-168 :

L'artizan par ce monstre a laissé sa boutique
Le pasteur ses brebis, l'advocat sa pratique.

P. 117. — LXXXIV, 12. — En housse : à cheval, la housse étant une couverture attachée à la selle et couvrant les parties postérieures du cheval.

P. 119. — LXXXVIII, 1. — Pour le mouvement, cf. Arioste, *Orl. Fur.*, XXXV, 1 :

Chi salirà per me, Madonna, in Cielo
A riportarne il mio perduto ingegno,

vers traduits par Du Bellay aux vers 12 et 13.

Il s'agit de l'épisode d'Astolphe allant à la recherche du bon sens de Roland perdu par sa folie amoureuse. Dans son sonnet Du Bellay fond habilement le souvenir des égarements d'amour de l'*Odyssée* et du *Roland Furieux*.

11. — L'Arioste évoque aussi les harpies chassées par Astolphe de la table du roi d'Éthiopie, *Orl. fur.*, XXXIV et XXXV. Pour l'Arioste ces harpies sont les mercenaires suisses appelés par Jules II qui pillent l'Italie ; chez Du Bellay elles désignent probablement les parasites qui hantent la table de son cousin, le cardinal.

P. 120. — LXXXIX, 8. — Cf. Ronsard, *Amours* (1552), XCII (Laum. IV, p. 92) :

Entre tes bras, impatient Roger,
Pipé du fard de magicque cautelle,

14. — L'image est suggérée par l'Arioste, au moment où Roger revient vers Logistille, *Orl. Fur.*, X, str. 47 :

Così parlando il marinar veniva
Lontano ancora alla sicura riva.

P. 121. — XC. — Sans qu'il y ait imitation précise, ce sonnet évoque les strophes de l'Arioste où Roger découvre par la vertu de l'anneau de Mélisse la laideur réelle d'Alcine, ce qui explique aussi le sonnet suivant (cf. *Orl. fur*, VII, str. 71-73).

P. 123. — XCII, 8. — Par martel de l'un : par le tourment de l'un.

P. 124. — 14. — On est d'abord tenté de prendre la Chassaigne pour une courtisane romaine ; mais, selon E. Droz, il s'agirait plus vraisemblablement du sieur de La Cassaigne, plus tard gouverneur de Lectoure, qui aurait été mieux que personne apte à donner des renseignements sur les courtisanes romaines.

XCIII, 1-2. — Cf. Ronsard, *Bocage de* 1554, IX (Laum., t. VI, p. 53) :

Ecumiere Venus, roine en Cypre puissante,
Mere des dous amours. . . . . .

5-8. — Pour cette forme de vœu, fréquente dans l'*Anthologie Grecque* et chez Navagero, cf. Ronsard, *Bocage*, VIII, *Morfee s'il te plait* et infra, *Sonnets divers*, VIII. Ici le vœu est ironique.

P. 127. — XCV, 14. — Il semble, d'après le dernier vers du sonnet suivant, que la promenade sur un buffle était un châtiment infamant réservé à Rome aux débiteurs récalcitrants.

P. 128. — XCVII. — Bien que l'exorcisme des démons fût à Rome une cérémonie fréquente, qu'évoque encore Montaigne dans son *Journal de Voyage* (cf. éd. Dédéyan, Belles-Lettres, p. 219), il semble qu'il y ait peut-être ici allusion à un fait précis. En effet, en 1554, selon Jean Bodin, en 1555 selon Jean de Wier, toutes les jeunes filles ou femmes qui séjournaient à l'hospice des Orphelins à Rome, furent possédées du démon et selon Bodin, *Démonomanie* (éd. de 1604, p. 398), elles furent « exorcisées par un moyne de Saint Benoist, que le cardinal de Gondy evesque de Paris y avoit mené, lequel n'y fist pas grand chose encore qu'il y fust six mois » (cf. A. Viatte, article cité).

P. 130. — XCIX, 5-6. — Après le déluge, des pierres jetées par Pyrrha naquirent les femmes, tandis que les hommes naquirent de celles jetées par Deucalion.

C, 1. — Selon E. Droz, il ne peut s'agir de Fulvio Orsini, qui n'aimait guère la France et auquel du Bellay se serait adressé en latin. Il s'agirait plutôt d'un des Orsini, capitaine au service de la France, peut-être Paolo Giordano Orsini qui reçut pour ses services l'ordre de Saint-Michel en 1554.

Pour l'abbé Bourdeaut, il s'agirait de Jean Juvénal des Ursins, chanoine de Notre-Dame de Paris et grand vicaire du Cardinal du Bellay ; le sonnet CXII, également adressé à Ursin semble laisser croire que celui-ci est Français plutôt que Romain.

J. Roserot de Melin signale aussi un Léon des Ursins (1533-1564), évêque de Fréjus et présent à Rome en même temps que du Bellay (cf. son livre : *Antonio Caracciolo*, p. 271).

Les « vieux noms romains », Marius, Scipion, Fulvius, sont devenus à Rome des prénoms courants dans la plèbe.

P. 131. — 7. — Du Bellay semble souhaiter que les Saints portent de vieux noms romains, seul le prénom de Chrétien est digne de respect.

P. 131. — 9. — Cf. Montaigne, *Essais*, I, chap. XLVI « Chaque Nation a quelques noms qui se prennent, je ne sçay comment, en mauvaise part : et à nous Jehan, Guillaume, Benoît ».

14. — Parmi les courtisanes célèbres de l'époque on comptait une Lucrezia Portia. On sait que Lucrèce qui se suicida après avoir été violentée par Tarquin, est devenue un symbole de chasteté.

P. 133. — CIII, 5-8. — Depuis le *Chant Funèbre en l'honneur*

d'Adonis le deuil de l'Amour s'exprime toujours par le flambeau éteint et l'arc brisé (cf. Tibulle, *Elég.* II, VI, 15-16 et Sannazar : *In tumulum Laurae puellae*). Ascagne étant le nom du fils d'Enée, lui-même fils de Vénus, la mort du mignon du cardinal Caraffa est pour l'Amour un deuil de famille.

P. 134. — CIV, 8. — Marcel Françon rapproche ce sonnet de la naissance de Pantagruel (chap. II) où l'on voit sortir du corps de Badebec : « XXV charretées de porreaux, d'aulx, d'oignons, et de cibotz » après force « jambons et langues de beuf fumées ». Les légumes aimés du pape ne sont donc probablement qu'un assaisonnement à de plus fortes nourritures.

P. 135. — CV, 6. — Forfant, de l'italien « furfante », coquin. Poltron de l'italien « poltrone », lâche et paresseux.

P. 137. — CVII, 1-4. — Du Bellay promène son regard du Capitole, centre de la Rome ancienne, d'abord vers les thermes d'Antonin, appelés aujourd'hui Thermes de Caracalla, au S.-E. de la ville, puis vers les Thermes de Dioclétien, au N.-E. Ensuite son regard se porte de la Porte Saint Paul, au Sud, vers le Ponte Milvio qui se trouve au Nord.

P. 138. — 7. — Répéter le sien : revendiquer son droit.

14. — La Rotonde est le Panthéon devenu l'église Santa Rotonda. Les bâtisseurs du XVI^e^ siècle empruntaient souvent leurs matériaux aux monuments antiques et en particulier au Colisée.

P. 146. — CXVII, 14. — Ce feu qui s'alanguit semble bien être l'inspiration poétique, cf. supra, VI. Au sonnet LXXII, la même image du feu indiquait l'affinement trop subtil de l'esprit au contact de Rome.

P. 147. — CXVIII, 14. — « Filet » évoque à la fois le fil qui retient l'épée de Damoclès, et le fil de la vie du pape que la Parque tient entre ses doigts.

P. 149. — CXX, 11. — Pardonnance : pardon, fête religieuse où l'on gagne des indulgences.

14. — Paul IV tente de rendre moins dissipée la vie romaine. Un avis anonyme, daté du 21 mars 1556, se plaint des limites imposées à certaines libertés : « non si può parlar con donne, non si è potuto gustar la quaresima, non si può passeggiar in chiesa... » (cf. Roserot de Melin, *op. cité*, p. 271, note 12).

CXXI, 1. — Cette chasse est la course de taureaux évoquée plus bas.

P. 150. — CXXII, 8. — Valises : sacs transportant le courrier, et par suite courrier, cf. valise diplomatique.

13. — Motu proprio, arrêté que le pape prend de son propre mouvement.

P. 151. — CXXIII, 11. — « Donner » a ici le sens de sacrifier (Huguet).

P. 152. — CXXV, 1-8. — Le thème de la Paix débrouillant le chaos est évoqué par Ronsard dans l'*Ode de la Paix, au Roy*, 37-68

(1550, Laum., t. III, pp. 5-7). — Chez Ovide, au début des *Métamorphoses*, c'était un dieu anonyme qui jouait ce rôle. Chez Claudien, *De Consulatu Stilichonis*, c'était la Clémence.

P. 153. — CXXVI, 9-11. — Le favori serait Montmorency manœuvrant pour s'emparer de la terre d'Oudon.

P. 154. — CXXVII, 9-11. — D'après l'abbé Bourdeaut, ces vers s'expliqueraient par l'échec des tentatives de François de Montmorency, fils du Connétable, pour obtenir de la Cour de Rome l'annulation de ses engagements avec Mademoiselle de Piennes, ce qui lui permettrait d'épouser Diane de France. Or en mars 1557, il dut quitter Rome sans avoir rien obtenu.

12-14. — Du Bellay oppose ici à la justice de la Cour romaine, les succès de Montmorency en France dans son procès avec le poète.

P. 155. — CXXVIII, 12-14. — Pour ce vœu, on peut joindre au souvenir de Virgile, ceux d'Horace, *Carm.* I, v, 13-16 et de Ronsard, *Amours*, 1552, CII, 12-14 :

> Ores encré dedans le sein du port,
> Par vœu promis j'appen dessus le bord
> Aux dieux marins ma despouille mouillée.

P. 157. — CXXX, 10-14. — Nouvelle allusion au procès avec Montmorency ; celui-ci ou ses agents sont assimilés aux prétendants de Pénélope qui vivent sur les biens d'Ulysse et que le héros va massacrer à son retour avec l'arc qu'il est seul à pouvoir tendre. Ici toutefois, l'arc étant le don des Muses, la vengeance sera celle de la poésie satirique.

P. 158. — CXXXI, 5-8. — Souvenir de l'aspect exceptionnel de Rome après la rupture de la trêve de Vaucelles. Rome regorgeait de soldats étrangers qui la traitaient en ville conquise, la nuit on tenait les lumières allumées par crainte des malfaiteurs (cf. G. Duruy, *Le cardinal Carlo Caraffa*, pp. 193 et suiv.).

P. 159. — CXXXII, 1. — Le Sieur de Vineus à qui ce sonnet est adressé est Jérôme della Rovere, dont la famille possède le duché d'Urbin, qui avait appartenu aux Montefeltre jusqu'en 1502. De là l'expression « ton Urbin ». Joachim, venant d'Ostie et débarqué peut-être à Civita Vecchia, dut traverser la péninsule et s'arrêta ainsi à Urbin puis à Venise.

CXXXIII, 2. — Abbord : lieu où l'on aborde.

3. — Realte : le célèbre pont de Rialto sur le grand Canal.

P. 160. — 9. — Balloter : voter au moyen de ballotes, c'est-à-dire de petites boules.

14. — Adultère : dans le sens d'amant. Le vers est une allusion aux noces du Doge et de l'Adriatique, mer que les Turcs menaçaient continuellement.

CXXXIV, 1-3. — L'abbé Bourdeaut (*M. S. A.*, 1912, pp. 67-68) voit dans ces vers des allusions aux démêlés de René du Bellay avec ses beaux-frères pour la terre d'Oudon. Ceci n'a rien de certain, Du Bellay semble ici accumuler simplement des exemples généraux.

P. 161. — 13. — « A ses journées », expression courante pour désigner des jours de marche ou de navigation.

14. — « luy doive du retour » : c'est-à-dire que la pénitence dépasse celle qu'exige son péché.

P. 164. — CXXXVIII, 14. — Pour les fanges de Paris, cf. Montaigne, *Essais*, I, 55 : « Ces belles villes, Venise et Paris, altèrent la faveur que je leur porte, par l'aigre senteur, l'une de son marets, l'autre de sa boue. » On rapprochait *Lutèce* du latin *lutum*, boue.

P. 165. — CXL, 13. — Adage antique, attribué par Aulu-Gelle (*Noctes Atticae*, I, chap. III) à Chilon, par d'autres à Bias (cf. Diogene Laërce, I, chap. LXXXVII, et Cicéron, *De Amicitia*, I, chap. III). Cet adage est critiqué par Montaigne dans l'Essai *De l'Amitié*.

P. 174. — CLII, 8. — Cf. Marot, *Ep.* LX, *Fripelipes, valet de Marot à Sagon :*

Et semblent tant ils s'entreflattent
Deux vieulx asnes qui s'entregrattent.

La comparaison sera reprise par la Fontaine, *Fables*, XI, v.

CLIII, 4. — Il s'agit du collier de l'ordre de Saint Michel.

P. 175. — CLIV, 7. — Naquet : proprement valet du jeu de paume, et par suite homme de peu d'importance.

P. 176. — CLV, 9-10. — Allusion à la théorie du microcosme, où l'homme est l'image raccourcie de l'univers, théorie très en vogue pendant le Moyen âge et la Renaissance.

11-14. — Ceci rappelle la fable de l'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits. L'anecdote est rapportée par Platon, *Théétète* 174 *a*) et par Esope (*Fables*, XL).

P. 178. — CLVII. — A la même époque, Ronsard, s'inspirant aussi de Virgile, compose le *Temple de Messeigneurs le Connestable et des Chastillons, Hymnes* (1555). (Laum., t. VIII, p. 72).

P. 181. — CLXI, 14. — L'adoration étant la cérémonie par laquelle les cardinaux rendent hommage au pape nouvellement élu (cf. *supra* LXXXI, 8), on peut penser que Du Bellay souhaite au cardinal Jean Bertrand de devenir pape.

P. 182. — CLXII, 5. — La disgrâce du chancelier Olivier étant due à Montmorency autant qu'à Diane de Poitiers, cet hommage de Du Bellay souligne l'hostilité du poète à l'égard du connétable.

13. — « Ce monstre testu » : même expression chez Ronsard, *Continuation des Amours*, I, 7-8 :

Di moi si tu le sçais, comme doi je complaire
A ce monstre testu, divers en jugement ?

cf. Horace, *Epist.* I, 1, 76 Bellua multorum es capitum.

P. 184. — CLXVI, 1-8. — Noter l'unité sonore des rimes dans les quatrains, et la disposition qui permet d'éviter qu'un mot rime avec lui-même.

9. — Tiphys fut le pilote du navire Argo.

P. 185. — CLXVII, 11. — Pallas : Marguerite de France, sœur d'Henri II, que Du Bellay va chanter dans les sonnets CLXXV a CLXXIX.

P. 187. — CLXX, 8. — Le thème des trois peuples qui se disputent Marie Stuart comme reine est développé par Ronsard dans un sonnet des *Meslanges* (1559). *A la Royne d'Ecosse* (Laum., t. X, p. 68).

P. 188. — 14. — Astrée, la justice, habitait sur terre à l'âge d'or et s'enfuit vers l'Olympe à l'âge de fer ; cf. supra *Antiquitez*, XIX et *infra* CLXXIX.

P. 188. — CLXXI, 1-4. — Pour cette image cf. Ronsard, *Amours* (1552), CVI (Laum., t. IV, p. 104) :

> Haulse ton aisle et d'un voler plus ample
> Forçant des vents l'audace et le pouvoir,
> Fay, Denisot, tes plumes esmouvoir,
> Jusques au ciel où les dieux ont leur temple.

Pour les ailes de la poésie, cf. Pindare, *Néméennes*, VII, st. 3 et 4, et *infra*, CLXXXIV.

P. 189. — CLXXIII, 3. — Donat dans sa *Vie de Virgile*, XV, 58, rapporte des vers apocryphes d'Auguste, dans lesquels celui-ci se vante d'avoir ordonné la conservation du manuscrit de l'*Enéïde*, que le testament de Virgile ordonnait de détruire.

P. 190. — CLXXIV, 1-4. — Le thème de l'épreuve purificatrice constituée par les souffrances de l'absence, loin de Marguerite est comme annoncé supra VIII, 9. — Même comparaison infra *Sonnets divers* II, p. 256.

P. 193. — CLXXVII, 2. — C'est toujours l'idée de la nature immortelle des corps célestes ; cf. supra *Antiquitez* IX, 9-11, et la note du présent cahier.

P. 194. — CLXXIX, 9-11. — Pour ce mythe cf. *supra*, CLXX, 14, et surtout *Antiquitez* XIX, 11-14, et la note du présent cahier.

P. 197. — CLXXXIII, 6. — Pour le corbeau ou la corneille, parés des plumes d'autrui, cf. Horace *Epist.* I, III, 18-20, et *supra Antiquitez*, XVII, 9-10.

8. — L'âne qui joue de la harpe est un des grotesques les plus fréquemment représentés sur les cathédrales du Moyen Age. On trouve par ailleurs dans les *Adages* d'Érasme « asinus ad lyram », Chiliad, I, IV[e] Cent., XXXV.

SONNETS LIMINAIRES

P. 213. — I, 1-4. — Cf. *Antiquitez*, XIV, image voisine ; peut-être ici Du Bellay est-il plus proche de l'Arioste cf. *Orlando Furioso*, XXXVII, st. 110 :

> Come torrente che superbo faccia
> Lunga pioggia talvolta, o nievi sciolte...

6. — L'image du sentier inconnu pour désigner un genre nouveau de poésie est un cliché au XVI^e siècle ; elle vient sans doute de Lucrèce, *De rerum natura*, I, 926-7 :

Avia Pieridum peragro loca nullius ante
Trita solo.

P. 215. — III, 9-14. — Cf. « *La Deffence et Illustration...* » I, chap. x. Du Bellay, souhaitant que la langue française soit capable non seulement de poésie, mais aussi de philosophie et de science, utilise les mêmes images en traduisant d'ailleurs Sperone Speroni : « Mais le tens viendra paravanture... que quelque bonne personne, non moins hardie qu'ingénieuse et sçavante... nous otera cette faulse persuasion donnant à notre langue la fleur et le fruict des bonnes Lettres ».

P. 216. — 1-8. — La comparaison sera reprise sous une forme un peu différente par Ronsard, *Hélène* II, XXI.

9. — Jacques Grévin fut présenté probablement à Du Bellay, lors de son retour d'Italie, ainsi que d'autres poètes dramatiques, comme Jacques de la Taille. Raymond Lebègue, (art. cité) redonne pour la première fois, le texte du sonnet publié par Jean de la Taille à la fin d'*Alexandre*, tragédie posthume de son frère, et signé de la devise *Coelo musa beat*, qui équivaut à la signature de Du Bellay.

Ce sonnet nous paraît devoir prendre normalement place parmi les sonnets liminaires, ayant été composé, probablement, pour une édition projetée des tragédies de Jacques de la Taille.

Pour avoir introduit le Cothurne nouveau
Et premier enrichi la Scene des François,
Pour avoir exprimé la magnifique voix
De Sophocle et pillé tout ce qu'il a de beau :

Pour nous avoir pourtraict, ainsi qu'en un tableau
L'inconstance du sort, et le malheur des Rois,
En lieu du salle bouc salaire des Grejois :
Tu mérites sur tous de l'hierre le chappeau.

Tu merites l'honneur d'avoir hors de l'oubly
Tiré la tragédie, et d'avoir restably
Ce Poëme divin, et digne vrayëment

Que pour luy désormais lon bannisse d'icy
Tant de Moralitez et de Farces aussi,
Qui nostre vieil François ont farcy longuement.

P. 221. — A la Royne de Navarre.

Rappelons à propos de ces sonnets dédiés à Jeanne d'Albret, l'article ingénieux mais non convaincant d'Alexis François (*Cinq Sonnets de l'Olive*, B. H. R., t. XV, 1953), qui prétend identifier par un jeu d'anagrammes Olive avec Jeanne d'Albret. Le ton des sonnets qu'on va lire semble exclure tout commerce amoureux, si respectueux et platonique qu'il soit.

LES AMOURS

P. 235. — I. — R. V. Merrill a tenté d'identifier la dame chantée dans ce recueil. Ce serait Diane de France, fille légitimée d'Henri II, mariée à Hercule Farnèse duc de Castro, qui fut tué quelques mois après au siège de Hesdin (1553) ; elle épousa par la suite, en mai 1557, François de Montmorency, fils aîné du connétable.

Ce premier sonnet témoigne du moins qu'il s'agit d'une très haute dame. L'exemple d'Orion tué par Apollon à cause de son amour pour Diane, d'Actéon également amoureux de Diane, inclinerait à penser que la dame chantée se prénomme Diane. Mais Ixion fut amoureux de Junon.

P. 236. — II, 5. — La comparaison entre l'aimée et la Laure de Pétrarque est un lieu commun de la poésie pétrarquiste. Cf. Ronsard *Amours* (1552), LXIV (Laum. t. IV, p. 65) et *Hélène*, II, XXXVII, Bembo, *Rime*, sonnet *Se in me Quirina*... Pétrarque avait en quelque sorte inauguré le thème en regrettant que Laure n'ait pas trouvé pour la chanter un Homère, un Orphée ou un Virgile. (cf. *Rime*, CLXXXVI et CLXXXVII).

P. 237. — IV, 5-8. — Le thème d'Icare que l'on rencontre développé chez Sannazar et chez Tansillo, sera repris par Ronsard dans le premier des sonnets pour *Astrée*, et surtout par Desportes ; il indique toujours que le poète s'adresse à une dame de très haut rang.

P. 238. — VI, 9-12. — Pour l'idée cf. Pétrarque, *Rime*, LXXI début, et surtout 10-11 :

E chi di voi ragiona
Tien dal soggetto un abito gentile.

P. 239. — VIII, 7-8. — Cette fiction est la représentation de l'Amour les yeux bandés. Suivant la théorie du platonisme italien, le véritable amour naît de la connaissance des mérites réels de l'aimée.

P. 240. — IX, 1-5. — *L'Olive* ayant été publiée en 1549, les sonnets de ce recueil dateraient donc de 1559.

P. 241. — XI, 5-10. — Ces vers d'après V. Merrill conviendraient à l'évocation des rois de France, en particulier à François Ier, poète à ses heures et protecteur des Lettres, ils ne sauraient s'appliquer aux ancêtres plus obscurs de Diane de Poitiers. Remarquons que le raisonnement reste valable, si l'on identifie la dame ici chantée avec Marguerite de France, sœur d'Henri II, à laquelle sont dédiés tant de sonnets des *Regrets*.

XII, 1. — Ce souhait semble celui d'être chanté par le poète.

P. 242. — 12-14. — Pour Amphion et Orphée cf. supra *Antiquitez*, XXV. Arion fut sauvé du naufrage par un dauphin que la lyre avait charmé. Les trois exemples sont repris *infra* au sonnet XXII.

P. 242. — XIII, 12-14. — R. V. Merrill rapproche cette évocation d'incendie d'un poème latin de Du Bellay consacré aux noces de

Diane de France et de François de Montmorency : *In nuptias F. Monmoranti et Dianae, Herrici Gallorum regis filiae* (éd. Courbet, t. I, p. 474).

Il paraît peu vraisemblable de voir dans ces vers une allusion à l'incendie allumé par le page du futur Henri II, dans la maison de Filippa Duci, mère de Diane, pour lui permettre d'enlever celle-ci et de la remettre au dauphin.

P. 243. — XV, 2. — D'après ces vers l'amour de Joachim remonterait à 1553, ou 1554 : or, à cette époque, il était à Rome, et Diane à la cour de France, semble-t-il.

7. — D'après *Il Cortegiano* de Baldassare Castiglione (IV^e^ partie), le baiser est une faveur tolérée dans l'amour platonique, il doit être refusé lorsque l'amour s'accompagne de désirs sensuels.

11. — Chez J. Second, Marot et les poètes de la Pléiade, on parle fréquemment du baiser qui « suce l'âme », cf. Ronsard, *Odes*, 1550, II, VII, 26. (*Des baisers de Cassandre*) et *Nouvelle Continuation, Chanson, Hyer au soir*, fin (Laum., t. VII, p. 288) ; ici du Bellay dépouille le thème de toute sensualité.

P. 244. — XVI, 5-8. — Au Moyen âge, comme pendant la Renaissance, on croyait que les oiseaux de paradis étaient dépourvus de pieds et volaient sans cesse. Par ailleurs, l'alérion, figure de blason, représente un aigle aux ailes étendues, sans pieds ni bec.

K. V. Merrill fait remarquer que les armes de Montmorency comportaient des alérions.

P. 244. — XVII, 7. — Ce sonnet, comme les trois suivants, indique que la dame chantée par Du Bellay est en prison, ou jalousement gardée, peut-être dans un cloître. On sait que Faustine a été un moment enfermée ; mais il n'y a aucune raison que le poète lui ait adressé des sonnets en français, et le ton respectueux du recueil contraste avec la sensualité des vers latins que l'on connaît.

13. — Cette image est banale depuis Pétrarque, *Rime*, CCXCII, 6-7.

E'l lampeggiar de l'angelico riso
Che solean fare in terra un paradiso.

P. 246. — XX, 1-4. — Pour le thème de Danaé et de la pluie d'or fréquent dans l'*Anthologie Grecque* et chez les pétrarquistes, cf. Pétrarque, *Rime*, XXIII, 161-164, et Ronsard *Amours* (1552), XX.

Je vouldroy bien richement jaunissant
En pluye d'or goute à goute descendre
Dans le beau sein de ma belle Cassandre,

P. 247. — XXII, 5-8. — Thème classique chez tous les pétrarquistes de l'aimée chantant en s'accompagnant du luth.

v. 14. — Dans la seconde partie de ce vers : *Voit la Havne en Toy Morte*, R. V. Merrill découvre l'anagramme de (D) IANE MONMORENTY. Il faut évidemment négliger le H et suppléer un D, ce qui rend ce jeu assez arbitraire.

P. 248. — XXIV, 5-6. — Ces plaintes de Du Bellay sur sa surdité, considérablement aggravée depuis son retour d'Italie, se pour-

suivent dans les sonnets suivants et confèrent à ce recueil, par ailleurs conventionnel, sa note pathétique. A la même époque il écrit à son ami Jean Morel, pour qu'il l'excuse auprès de la princesse Marguerite qui va quitter la cour afin de suivre son mari en Piémont :

« A tous le moings, si ceste fascheuse et importune surdité qui me contrainct de demourer continuelement enfermé en une chambre, eust attendu quelque austre saison et ne m'eust osté si mal à propoz le moyen de pouvoir faire la révérence à ma dicte Dame, et lui baiser les mains devant son partement : j'aurois moings d'occasion de me plaindre de ma fortune, mais vous ferez s'il vous plaist ce debvoir pour moy. » (*Lettres de Joachim Du Bellay*, éd. P. de Nolhac, Paris, 1883, p. 39).

P. 250. — XXVII. — En regroupant arbitrairement les deux premières lettres du premier vers et les lettres initiales des treize autres vers, R. V. Merrill obtient encore l'anagramme. DYANE MONMORANCY. Il faut évidemment que J équivaille à Y, que le H du vers 12 ne compte pas et soit remplacé par le E qui suit.

SONNETS DIVERS

P. 255. — I, 1-8. — On reconnaît dans ces quatrains une variation sur le thème des innombrables ; cf. Ronsard *Nouvelle Continuation des Amours. Le printemps n'a point tant de fleurs* (Laum., t. VII, p. 249), chanson, imitée de Marulle. Cf. également Ovide *Ars Amat.*, II, 519 et suivants.

P. 256. — II, 11-14. — Même comparaison *supra*, *Regrets*, CLXXIV, dans un sonnet adressé à Marguerite de France.

P. 259. — VI, 5-8. — Le bûcher d'Hercule sur l'Œta est souvent pris comme symbole de purification par la souffrance d'amour ; cf. Du Bellay, *L'Honneste Amour*, X (t. I, p. 146), Ronsard, *Amours* (1552) CXXXIX (Laum., t. IV, p. 134), et B. Castiglione, *Il Cortegiano*, IV, LXIX. D'après Lucien, *Hermotimos*, ch. VII, Hercule s'est dépouillé par le feu, comme le sage stoïcien, des passions humaines. Ici le feu évoqué par Du Bellay est seulement celui de la fièvre, comme le précise le sonnet suivant.

P. 262. — X. — Pour d'autres variations poétiques sur le thème de la saignée, accompagnées de jeux précieux adressés à l'aimée, cf. Ronsard, *Continuation des Amours*, XXXVI, et *Amours diverses* (1578) XXXII.

P. 271. — XX. — Du Bellay n'a dédié au connétable aucun sonnet des *Regrets* ; il est probable que celui-ci est antérieur au printemps 1554, date à laquelle Montmorency rachète les droits de Magdelon de la Roche sur la terre d'Oudon et engage un procès contre les Du Bellay. En effet, comme les sonnets suivants, ce sonnet semble évoquer les succès de la campagne de décembre 1552 qui aboutit à faire lever le siège de Metz par les impériaux.

P. 284. — XXXVI, 11. — Maron pour Maro : Virgile, Du Bellay avait traduit en vers le VI^e^ chant de l'*Enéide*, (cf. *supra* sonnet II).

P. 289. — XLIII, 1-8. — L'ode que Ronsard consacre à André Thevet en 1560 (Laum., t. X, p. 265), comporte inévitablement elle aussi un parallèle avec Jason.

P. 290. — XLIV, 9. — Le sonnet que Ronsard consacre à Thevet en 1560 (Laum., t. X, p. 330) comporte aussi un parallèle avec Ulysse.

P. 295. — 1. — Selon l'abbé Bourdeaut (*M. S. A.*, 1912, pp. 121-123), il s'agirait ici de Philippe de Maillé-Brézé, vicomte de Verneuil, frère puîné d'Arthur de Maillé-Brézé qui avait épousé une nièce du cardinal du Bellay. Blessé mortellement devant Valenciennes le 17 septembre 1553, il refusa de rentrer au camp avant la fin du combat.

BIBLIOGRAPHIE

(depuis 1909)

I. — Sur le milieu historique.

Ancel (Dom René). — *Nonciatures de France : Les nonciatures de Paul IV (avec les dernières années de Jules III et Marcel II) mai 1554-juillet 1557*, 2 vol. Paris, 1909-1911.

Romier (Lucien). — *Les origines politiques des guerres de religion*, 2 vol. Paris 1913-1914.

Roserot de Melin (Joseph). — *Antonio Carracciolo évêque de Troyes (1515-1570)*. Thèse, Paris, 1922.

II. — Sur Du Bellay en général.

Addamiano (Natale). — *Delle opere poetiche francesi di Du Bellay e delle sue imitazioni italiane*, Cagliari, 1920. Paris, Champion, 1921.

Aebly (Hedwig). — *Von der Imitation zur Originalität. Unterschungen am Werke Joachim du Bellays* (Diss. Zürich, 1942).

Chamard (Henri). — *Histoire de la Pléïade*, Paris, Didier, 1939, t. I et II.

Raymond (Marcel). — *L'influence de Ronsard sur la poésie française* (1550-1585), Paris, Champion, 1927, 2 vol., in-8°.

Saulnier (Verdun Louis). — *Du Bellay. L'Homme et l'Œuvre*. Connaissance des Lettres, Boivin, 1951.

Vipper (Ion. B.). — Du Bellay et les voies de développement de la poésie française, in *Voprossy literatoury (Sciences littéraires)*, 1960, n° 3, Moscou, (en russe).

III. — Éditions annotées.

Les Antiquitez de Rome et les Regrets, éd. E. Droz, (Textes Littéraires Français), Droz, 1947.

Les Regrets, suivis des *Antiquitez de Rome*, éd. P. Grimal. — Éditions de Cluny. Paris, 1949.

IV. — Articles et études de détail.

Adler (Alfred). — *Du Bellay's Antiquitez XXXI*, in. *B.H.R.*, t. XIII, 1951, p. 191.

Bourdeaut (A.). — *Les Malestroit d'Oudon et les du Bellay de Liré*, in *Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, t. XIV, 1911, pp. 9-88.

— *La jeunesse de Joachim du Bellay*, *ibid.*, t. XV, 1912, pp. 5-225.

Bruel (André). — *Essai sur le sentiment de la patrie dans l'œuvre de Joachim du Bellay*, Angers, Bruel, 1931.

Chambers (Frank Mac Minn). — *Lucan and the Antiquitez de Rome* in *P. M. L. A.*, t. IX, 1945, pp. 937-948.

François (Alexis). — *Les sonnets suisses de Joachim du Bellay*, Lausanne, 1946.

Françon (Marcel). — *Joachim du Bellay et Rabelais*, in *Le Français Moderne*, t. XXI, 1953, n° 1, p. 9.

Fucilla (J. G.). — *A sonnet in Du Bellay's Antiquitez de Rome*, *M. L. N.*, t. LXI, 1946, p. 260.

Hill (Raymond Thomson). — *The influence of the « Noie » on the poetry of Joachim du Bellay*, in *Essays in honour of Albert Feuillerat*, New Haven, Yale University Press 1943, pp. 85-92.

Jasinski (René). — *Sur la Composition des Regrets*, in *Mélanges... Abel Lefranc*, Paris, Droz, 1936, p. 349.

Lebègue (Raymond). — *Dans l'entourage de du Bellay* in *B.H.R*, t. IV, 1944, pp. 171-176.

Leonetti (A.). — *Le sonnet du « Petit Lyré ». Variations sur l'air marin*, in *Revue Universitaire*, mai-juin 1948, p. 146.

MERRILL (Robert V.). — *Considerations on Les Amours de Joachim du Bellay*, in *Modern Philology*, t. XXXIII, 1935-36, pp. 129-138.

NERI (Ferdinando). — *Note ai Regrets*, in *Letteratura e Leggende*, Torino, Chiantore, 1951, pp. 225-232 (déjà paru in *Athenaeum* de Pise, VII, 1919, pp. 185-193).

NITZE (W. A.). — *The sources of the ninth sonet of Les Regrets* in *M. L. N.*, 1924, pp. 216-219.

RAIBAUD (G.). — *Glanes dans les Regrets de Joachim du Bellay*, in *Revue Universitaire*, t. XLIX, 1940, pp. 120-127.

ROUAULT (J.). — *L'humanisme de Joachim du Bellay, Angevin et le regret de la patrie*, in *Revue des questions historiques*, CXXV, 1936, pp. 42-62.

SAULNIER (Verdun L.). — *Introduction à l'étude de Joachim du Bellay*, in *Information Littéraire*, janvier 1951.

— *Commentaires sur les Antiquitez de Rome* in *B. H. R.*, t. XII, 1952, pp. 114-143.

STEINER (A.). — *Gloses on du Bellay' Heureux qui comme Ulysse* in *Modern Philology*, XXIV, 1926-7, pp. 166-172.

TRENCSENYI-WALDAPFEL (Imre). — *Le symbole d'Ulysse chez Cicéron et Joachim du Bellay* in *Actes du Congrès de Lyon de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Belles Lettres, 1960, p. 376.

VIANEY (Joseph). — *Les Regrets de du Bellay*, Les grands événements littéraires, Paris, Malfère 1930.

VIATTE (A.). — *Du Bellay et les démoniaques* in *R.H.L.F.*, 1951, pp. 456-58.

Nota. Dans le présent Cahier, les citations de Ronsard sont prises dans l'édition Laumonier (S. T. F. M.), les citations de Pétrarque, dans l'édition Carducci.

TABLE

AVERTISSEMENT v
ADDITION AU TOME I XIV

LE PREMIER LIVRE DES ANTIQVITEZ DE ROME. 1

ÉDITIONS COLLATIONNÉES 2
LES ANTIQUITEZ DE ROME 3
SONGE 30
PRIVILEGE DU ROY 40

LES REGRETS 43

ÉDITIONS COLLATIONNÉES 44
LES REGRETS 45
EXTRAICT DU PRIVILEGE DU ROY 204
APPENDICE 205

SONNETS LIMINAIRES 211

I. A P. DE RONSARD 213
II. A P. DE RONSARD 214
III. A LOYS LE ROY 214
IV. A JEROME DE LA ROVERE 215
V. A JACQUES GREVIN 216

SONNETS POSTHUMES 217

I. SONNETS A LA ROYNE DE NAVARRE 219

ÉDITIONS COLLATIONNÉES 220
SONNETS A LA ROYNE DE NAVARRE 221

II. LES AMOVRS 233

ÉDITIONS COLLATIONNÉES 234
LES AMOURS 235

III. SONNETS DIVERS 253

ÉDITIONS COLLATIONNÉES 254
SONNETS DIVERS 255
I. SONNET-PRÉFACE 255
II. SONNET. Par mon destin 256
III. DU REGRET DE L'AUTHEUR AU PARTIR DE FRANCE 257
IV. D'UN SONGE QU'IL FEIT PASSANT A S. SAPHORIN 257
V. SUR CE MESME PROPOS 258
VI. DE SON FEU 259
VII. EN LA FUREUR DE SA FIÉVRE 259
VIII. VŒU A LA FIÉVRE 260
IX. A SON LUTH 261
X. DE LA SAIGNEE QUI LUY OSTA LA FIÉVRE 262
XI. DU JOUR DE NOEL 262
XII. AU PAPE LE PREMIER JOUR DE L'AN 263
XIII. DES FEUZ DE JOYE FAICTS A ROME, L'AN 1554. 264
XIV. LA NYMPHE DORMANTE A LA FONTAINE DE PAPE JULES III 265
XV. ELLE MESME APRES LA MORT DU PAPE 266
XVI. AU ROY 267
XVII. AU ROY 267
XVIII. A LA ROYNE 268
XIX. A MADAME MARGUERITE 269
XX. A MADAME DIANE DE POICTIERS 270
XXI. A MONSEIGN. LE CONNESTABLE 271
XXII. A MONSEIGNEUR LE CARDINAL DE LORRAINE. 272
XXIII. A MES SEIGN. DE VANDOSME ET DE GUYSE ... 272
XXIV. A MES DAMES DE VANDOSME ET DE GUYSE ... 273
XXV. DU PARLEMENT DE PARIS 274

XXVI. AU SEIGNEUR DE L'HOSPITAL..... 275
XXVII. DE MONSIEUR DU LYON, CONS. EN PARLEMENT. 276
XXVIII. A MONSIEUR CHARTIER, JURISC. PARISIEN.... 277
XXIX. A MONSIEUR TYRAQUEAU, CONS. EN PARLEMENT..... 278
XXX. AU SEIGNEUR DE RANCONNET..... 279
XXXI. AU SEIG. DE BRYNON, M. DES REQ. DE L'HOST.. 280
XXXII. AU SEIG. AUBERY, L. CIVIL AU CHAST..... 281
XXXIII. A MONSIEUR DU-VAL, E. DE SEES..... 282
XXXIV. A MONSIEUR DE MOREL AMBR..... 282
XXXV. A P. DE RONSARD..... 283
XXXVI. A P. PASCHAL THOLOS..... 284
XXXVII. A EST. JODELLE..... 285
XXXVIII. A J. A. DE BAIF..... 285
XXXIX. A J. ANT. DE BAIF..... 286
XL. AU CONTE D'ALCINOIS..... 287
XLI. A M. LE SÇEVE LYONNOIS..... 288
XLII. A P. DE THYARD ET G. DES AUTELZ..... 288
XLIII. A ANDRÉ THEVET ANGOULMOISIN..... 289
XLIV. AU MESME THEVET SUR SES SINGULARITEZ DU LEVANT..... 290
XLV. SUR LA MORT DU DUC HORACE FARNAIZE.... 291
XLVI. SUR LA MORT DU SEIG. LEON STROZZI, PRIEUR DE CAPOUA..... 292
XLVII. SUR LA MORT DU SEIGNEUR D'ESSÉ..... 293
XLVIII. SUR LA MORT DU SEIGNEUR DE DAMPIERRE.. 294
XLIX. SUR LA MORT DU SEIGNEUR DE PIÉNE..... 294
L. SUR LA MORT DU VICONTE DE BREZÉ..... 295
LI. DU JEUNE MONGÉ..... 296
LII. SUR LA MORT DE LA JEUNESSE FRANÇOISE... 296

CAHIER ADDITIONNEL..... 301
BIBLIOGRAPHIE..... 325

IMPRIMERIE F. PAILLART
ABBEVILLE

N° d'impression : 8086
Dépôt légal : Février 1910.

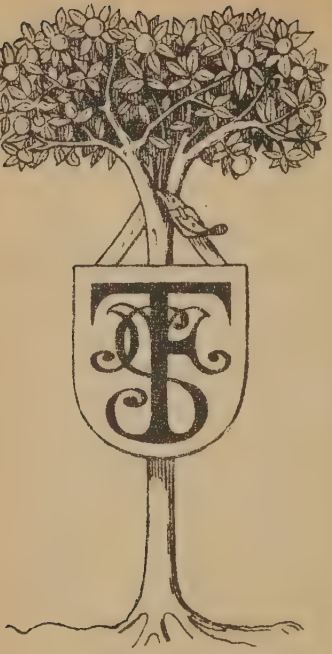

PD-2295-7-SP
16

PQ 1668 .A1 1931 v.2

Du Bellay, Joachim, 1525 (ca.)-1560.

C

DATE DUE